Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 13993 – 4,50 F

MARDI 23 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Transition instable en RDA

LE parti communiste est-allemand (SED) n'assurera pas son salut par des purges. A peine venait-il d'évincer quatorze anciens membres de son bureau politique, dont M. Egon Krenz, qu'il encaissait, samedi 20 janvier, le coup le plus rude porté à la crédibilité de ses dirigeants réformateurs : la défection de son vice-président, le maire de Dresde, M. Berghofer, c'est-à-dire l'homme qui, dans ses rangs, était sans conteste le plus populaire.

Convaincus de l'incapacité du parti à se laver de son passé stalinien pour se refaire une vertu, partisans de la dissolution pure et simple, M. Berghofer et une quarantaine de ses amis de Dresde ont opté pour la cause de la social-démocratie. Cette défection sanctionne les faux pas et les lenteurs du gouvernement de M. Modrow, sa tentative de reconstituer des services de sécurité alors que la population n'avait pas encore assouvi sa haine contre la STASI, ses hésitations surtout à engager des réformes économiques radicales alors que l'impatience des Allemands de l'Est ne cesse de croître. Les quarante de Dresde – ce n'est pas un hasard – insistent sur l'urgence en ce domaine et prônent une union économique et monétaire avec la République fédérale.

CHARGÉ d'assurer la transition jusqu'aux élections du 6 mai, M. Modrow, extrêmement fragilisé par cette dernière épreuve, fait appel à l'opposition pour qu'elle entre au gouvernement. S'ajoute à cette instabilité institutionnelle la reprise d'un exode massif vers la RFA (10 000 personnes par semaine), déstabilisateur lui aussi tant il compromet gravement l'avenir de la RDA.

Dans ce contexte, les échos de la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze à Dublin sont assez mal venus. Les déclarations faites la semaine dernière par M. Jacques Delors, selon lesquelles la RDA a une vocation naturelle et spécifique à devenir, le moment venu, membre de la Communauté ont en effet suscité de claires réserves. Pour le président de la Commission, il ne s'agissait pas de forcer le cours des choses, mais de donner aux Allemands de l'Est un espoir, qui pourrait contribuer à calmer des mouvements d'impatience intempestifs. Il s'agissait aussi, et surtout, de donner aux Allemands de l'Ouest un motif puissant de croire à l'intégration communautaire et de s'y atteler.

SANS doute vaut-il mieux que les résistances mentales à l'idée de l'unité allemande s'expriment pour qu'elles soient un jour dépassées. Mais il est un temps pour tout. Continuer à parler de la RDA comme s'il s'agissait d'un Etat comme un autre, la comparer à l'Autriche comme l'ont fait certains ministres des affaires étrangères à Dublin, c'est n'avoir rien compris aux événements allemands de ces cinq derniers mois ; c'est se voiler la face alors qu'il est de plus en plus patent que l'unité allemande, qu'on le veuille ou non, même si la forme qu'elle prendra reste à déterminer, est bel et bien inéluctable.

Lire page 3 l'article d'HENRI DE BRESSON

Lire également
Les Douze et l'Allemagne de l'Est
par Philippe Lemaître
page 6

L'autorité de M. Mikhaïl Gorbatchev en échec

Un mouvement d'opinion se dessine en URSS contre l'intervention armée en Azerbaïdjan

L'enterrement des victimes des combats de samedi a commencé, lundi 22 janvier, à Bakou. Un bilan officiel fait état de quatre-vingt-trois morts depuis l'entrée des forces soviétiques dans la ville, mais le Front populaire d'Azerbaïdjan affirme qu'il y a eu au moins six cents tués. Un mouvement d'opinion contre l'intervention militaire se dessine dans le pays, et une partie des réservistes russes rappelés ont dû être renvoyés chez eux. Les députés azerbaïdjanais ont adressé à Moscou un ultimatum exigeant la levée de l'état d'urgence, et le retrait des troupes soviétiques, faute de quoi ils reconsidéreraient « l'acte d'union » intégrant l'Azerbaïdjan à l'URSS.

MOSCOU
de notre correspondant

Il y a, bien sûr, Bakou. Mouvante, ivre de colère, toujours enfiévrée de meetings, manifestations et réunions, Bakou s'apprêtait, ce lundi 22 janvier, à enterrer ses morts. Bakou dont le parlement menacerait de proclamer la sécession de l'Azerbaïdjan si l'état d'urgence n'est pas levé. Ni l'état d'urgence, ni le couvre-feu, ni l'armée, ni le deuil n'y ont, bien au contraire, calmé les passions, et après avoir échoué à ne pas y entrer M. Gorbatchev se demande maintenant comment il pourra en sortir.

Au nord, les pays baltes filent à petits pas. Au sud, l'Azerbaïdjan renaît dans le sang et galope vers la sécession de fait. En quelques jours, s'est imposé l'engrenage de la violence, celui que redoutait le plus le secrétaire général, celui qu'il s'était toujours refusé à enclencher, car il y a trop de peurs et de haines dans ce pays pour qu'on puisse y faire tirer impunément.

En quelques jours, tout paraît dans le bourbier caucasien déraper mais plus que le sang sur la neige, que ces foules oscillant entre les chars, plus que la mort et la fureur, c'est sans doute une explosion de joie qui vient de porter à M. Gorbatchev le coup le plus dur. Car, dans le triomphe de ces jeunes réservistes russes rappelés mercredi et renvoyés chez eux dès vendredi, il y avait quelque chose de bien plus grave encore que la montée des nationalismes. Il y avait tout simplement la déliquescence de l'Etat, d'un Etat qui – le journal télévisé de dimanche soir l'a montré à toute l'URSS – est incapable de mobiliser.

Rigolards, débraillés dans des uniformes trop grands ou trop petits, cheveux dépassant de sous le casque, ces soldats d'un jour riaient aux éclats, esquissaient quelques bras d'honneur derrière leurs sous-officiers, chahutaient, et l'on n'en finissait plus de répéter à l'écran qu'ils étaient déjà, à cette heure, rentrés chez eux ou en route.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 5

Cinq mois après la nomination de M. Philippe Guilhaume

Le pouvoir veut déstabiliser le président d'A 2 et de FR 3

M. Philippe Guilhaume, nommé président-directeur général d'A2 et de FR3 par le CSA il y a cinq mois, doit affronter une virulente campagne du pouvoir politique qui cherche à le déstabiliser par tous les moyens. Le PDG se défend en relançant des revendications salariales qui embarrassent l'Etat. Pris en otage du conflit, les chaînes de télévision publiques risquent d'être les premières victimes de ces sombres manœuvres.

M. Philippe Guilhaume est aujourd'hui dans une position difficile. Le président commun d'Antenne 2 et FR 3 doit affronter *depuis quelques semaines* une offensive politique aussi soutenue qu'insidieuse. De nombreux membres du gouvernement, M. Jack Lang et Mme Catherine Tasca en tête, n'ont jamais accepté la nomination aux commandes des deux chaînes publiques, d'un homme de droite, proche parent de M. Jacques Chaban-Delmas. Ils en tiennent pour premier responsable le Conseil supérieur de l'audiovisuel, oubliant que les tentatives maladroites et contradictoires de la gauche pour propulser à ce poste stratégique des personnalités *« amies »* n'ont pas peu contribué à la victoire du seul candidat proche de l'opposition.

Ce vif ressentiment restait jusqu'à présent implicite. M. Michel Rocard, qui considère toujours l'audiovisuel comme une sorte de *« domaine réservé »* du président de la République, avait donné à ses ministres des consignes de stricte neutralité. Critiquer M. Guilhaume, expliquait-il, lui mettre des bâtons dans les roues, aurait pour seule conséquence de fragiliser l'institution d'un PDG commun, voulue par le pouvoir, et se retournerait donc, aux yeux de l'opinion, contre le gouvernement.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Lire la suite page 15 - section B

Goebbels, témoin recherché

Des historiens contestent au banquier suisse François Genoud le droit d'exploiter le journal intime du propagandiste du IIIe Reich

BERLIN
de notre envoyé spécial

Dernières nouvelles d'un front très ancien que seul le temps s'obstine à éloigner : on se bat encore autour de Joseph Goebbels. Quant à l'homme, la cause est depuis longtemps entendue. L'Histoire a jaugé et jugé l'efficace ministre de l'information et de la propagande du IIIe Reich, qui s'est lui-même physiquement anéanti, il y a près de quarante-cinq ans, peu après son maître Hitler, dans le bunker final du Fürher.

Le rôle, les méthodes, la puissance, la disgrâce momentanée du chef d'orchestre-metteur en scène de la propagande nazie sont connus. L'expert en antisémitisme et en anticommunisme, le brasseur incendiaire des foules allemandes, le zélateur de la guerre totale, l'éphémère avocat de la paix séparée avec qui voudrait bien y consentir ont été décrits.

Mais il existe aussi, dans un sens imprévu par lui et un peu forcé qui eût ravi cet écrivain raté, une œuvre, incomplètement exhumée, qui n'en finit pas d'alimenter un feuilleton juridique, universitaire et idéologique aux péripéties innombrables.

Personne ne s'arrache plus le roman, longtemps refusé, les poèmes, pièces ébauchées et écrits divers de Goebbels. Il en va tout autrement du gigantesque journal tenu presque quotidiennement à partir de 1924 et jusqu'à la fin par l'obscur folliculaire nazi, qui deviendra vingt et un ans plus tard, pour quelques heures, entre le suicide d'Hitler et le sien, chancelier du Reich.

Le pandemonium guerrier qui accompagna la chute de Berlin et son maëlstrom de destructions et de dispersions, les aléas militaires et politiques qui suivirent *l'effondrement final du système* hitlérien, les razzias de l'Armée rouge et la course aux documents des uns et des autres ont dispersé le copieux et précieux document. Il s'agit en effet du témoignage le plus ample et le plus continu qui ait été produit par un membre important du cercle dirigeant le plus restreint du pouvoir nazi et le plus proche du Fürher, de ses ordres et de ses lubies.

MICHEL KAJMAN

Lire la suite page 9



Les rivalités au PS

Moins de deux mois avant le congrès du Parti socialiste, à Rennes, M. Fabius bat la campagne. Il était ce week-end à Béthune, entouré des responsables de la fédération du Pas-de-Calais pour y célébrer le soixante-dixième anniversaire du congrès de Tours. Même s'il lui a été reproché de confisquer cet anniversaire, près de neuf mille militants s'étaient réunis autour de lui. De son côté, M. Jacques Delors, qui s'est finalement rangé aux côtés de MM. Mauroy et Jospin, est l'invité, mardi soir 23 janvier, de « L'heure de vérité » d'Antenne 2. Le président de la Commission européen a fait, dans l'opinion française, une percée spectaculaire, que Jérôme Jaffré met en regard de la popularité de M. Michel Rocard. Nul n'ignore, en effet, qu'il ne déplairait pas à M. Delors de succéder, à l'hôtel Matignon, à l'actuel premier ministre.

Lire nos informations et l'article de JÉRÔME JAFFRÉ page 10

CHAMPS ÉCONOMIQUES

RÉGIONS



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Athlétisme

Ben Johnson rayé des tablettes

La mort de Pierre Barbizet

DÉBATS

Politique

Peut-on encore être de gauche ?

par Alain Touraine

LA décomposition des régimes communistes, qu'elle ouvre la porte à la démocratie ou qu'elle profite à des dictatures répressives, marque la fin non pas seulement d'un modèle politique mais, plus largement, d'une représentation révolutionnaire de l'histoire et de la société, sur laquelle *une grande partie de la gauche*, en dehors même des pays de socialisme réel, s'est construite.

La chute de cette conception du monde marque-t-elle la fin des grands affrontements idéologiques et politiques et, en ce sens, la fin de l'histoire, ou voit-on déjà se manifester de nouveaux débats idéologiques et de nouveaux combats sociaux exigeant la reconstruction de la gauche comme de la droite ? *La question* est posée, non pas seulement dans les pays du centre et de l'est européen, mais aussi en Italie, en Espagne et en Amérique latine. Pourquoi ne le serait-elle pas en France ?

En d'autres termes, *n'existe-t-il* qu'une sortie des bouleversements actuels : la sortie libérale, plus ou moins complétée par des programmes publics de redistribution par l'impôt et la sécurité sociale ou l'opposition de la droite et de la gauche peut-elle prendre un nouveau sens ? Il y a un siècle, en Grande-Bretagne, l'opposition des conservateurs et des libéraux n'avait plus guère de sens, mais il n'y eut pas de fin de *l'histoire* et, vite le syndicalisme et le parti travailliste s'engagèrent dans de nouveaux conflits avec une droite redéfinie.

Ce qui s'écroule sous nos yeux c'est l'identification des luttes *sociales et du progrès historique*, la fusion des revendications, surtout ouvrières, et de politiques de modernisation économique, bref l'identification du mouvement social et de la prise du pouvoir d'Etat, qui définit l'idée de révolution et qui donne un rôle dirigeant à l'avant-garde révolutionnaire conduite par des intellectuels et des dirigeants politiques, tandis que le peuple, enfermé dans la pauvreté, l'ignorance et la répression, ne pouvait pas, selon les défenseurs de ce modèle, être un acteur de l'histoire. Thèse qui a pris des formes extrêmes dans le tiers-monde où les intellectuels révolutionnaires se sont inféés du peuple aliéné et exploité et ont donné la priorité à la lutte anti-impérialiste comme condition préalable à la formation d'acteurs sociaux responsables.

Aujourd'hui, il est tentant de jeter l'enfant avec l'eau du bain et de dire que l'idée de mouvement social doit être éliminée avec celle de révolution. Le rejet violent du *volontarisme révolutionnaire*, père du despotisme totalitaire, oriente d'abord vers le libéralisme qui élimine tout volontarisme et organise seulement les demandes et le marché. De là le retour de la pensée libérale, même en France où elle avait été marginalisée et méprisée tandis que triomphait l'idée révolutionnaire. Mais faut-il repartir de zéro, faire retour à la Monarchie de juillet, écouter de nouveaux philanthropes dénoncer la pauvreté et reconstruire un nouvel Etat-Providence et de nouveaux syndicats pour remplacer ceux qui s'épuisent depuis vingt ans ?

L'eau du bain

Il est vrai qu'en Europe de l'Est beaucoup veulent avant tout construire une économie de marché, et qu'en Europe de l'Ouest, sous Mitterrand comme sous Thatcher, sous Gonzalez comme sous Kohl, on ne parle que de concurrence internationale et du rôle moteur des grandes entreprises, l'Etat mettant des mesures *d'inspiration social-démocrate* au service d'une politique globalement libérale.

Si cette description est suffisante, il faut reconnaître que le champ politique est entièrement *dominé par* une *pensée* libérale dont se rapprochent des politiques socialistes ou social-démocrates de plus en plus entraînées par les exigences et les forces qui dominent le marché international.

Mais ce triomphe du libéralisme a deux limites. D'abord, seule une certaine partie – très variable selon les pays – de la population participe à cette économie mondiale. Un quart ou un tiers de celle des pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord est enfermée dans la marginalité où vivent les deux tiers ou les trois quarts de la population du tiers-monde. Le dualisme s'installe presque partout, sauf là où l'Etat maintient une forte politique de redistribution, comme dans les pays scandinaves. Ce qui ouvre un débat proprement politique sur la gestion du changement.

Pour la droite, l'essentiel est que, dans la course à la modernité, son pays place des coureurs dans le peloton de tête. Ceux-ci entraîneront *l'ensemble du corps* social qui doit être mobilisé en même temps par un appel à sa conscience nationale. Pour la gauche, la course impose de serrer les rangs, de diminuer les distances sociales, économiques et culturelles pour améliorer le moral des troupes et réduire les résistances aux changements imposés par la concurrence internationale. Cette ligne de partage entre la droite et la gauche ne recouvre pas celle à laquelle nous avons été habitués : il s'agissait alors de représenter des classes sociales opposées ; il s'agit, aujourd'hui, d'opposer deux modes de gestion du changement.

La seconde limite que rencontre le modèle libéral qui se croit triomphant est marquée par la formation de nouveaux mouvements sociaux. L'opinion publique défend ardemment les droits de l'homme, au point de rejeter dans l'oubli toute la Révolution française pour n'en garder que la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Défense qui prend toute sa force quand elle s'exerce contre le pouvoir des grandes *organisations, quand elle défend* le malade face à l'industrie hospitalière, la formation de la personnalité de l'enfant face à une école pilotée de l'aval par les besoins de la production, la présence émouvante de l'autre, du prochain, à la télévision, face à l'exploitation spectaculaire de besoins marchands.

Cette défense des droits de l'homme, de la liberté, de cette volonté de chaque individu de gérer librement sa vie individuelle que nous appelons le sujet, ne peut absolument pas être intégrée au volontarisme ou au nationalisme des Etats modernisateurs. Les anciens mouvements sociaux résistaient à une domination économique en en appelant à l'histoire et à ses lois naturelles ; les nouveaux résistent à une domination plus politique et idéologique par l'appel à la morale qui fait renaître la grande idée du droit naturel. Mouvements populaires et Etat furent longtemps attelés ensemble au char du progrès ; ils s'opposent aujourd'hui l'un à l'autre, comme le montre la force rapidement croissante de l'écologie politique.

C'est pourquoi l'alliance des mouvements sociaux avec la révolution doit être remplacée par leur alliance avec la démocratie. L'économie de marché s'impose non comme le seul modèle de gestion économique possible – ce qui ne correspond pas à la réalité de pays où l'Etat et la sécurité sociale gèrent la moitié *du revenu national* – mais comme la seule défense inexpugnable de la société civile contre l'Etat, sa nomenklatura et son idéologie autoritaire.

Vers l'éthique

Cette mutation de la gauche, son déplacement de l'économie vers l'éthique, de la révolution vers la démocratie, de l'Etat vers les mouvements sociaux, de l'avant-garde vers les mouvements de base, s'opère difficilement, surtout en France où pendant longtemps le parti communiste, né des amours de l'esprit bolchevik et de la tradition jacobine, a imposé son répertoire politique à l'ensemble de la gauche et cela jusqu'à une date très récente. Dans les pays de l'Est, elle se heurte à des difficultés d'autant plus grandes que la crise économique est plus profonde. Mais il est pour le moins risqué de proclamer avec Fukuyama que l'*histoire* est finie, s'est achevée sur le triomphe du modèle libéral considéré comme seul accordé à la nature des choses.

Le rejet du régime communiste conduit d'abord vers le libéralisme et cette tendance est aujourd'hui la plus visible, tant l'attraction de la richesse de l'Ouest est grande pour les peuples appauvris et mal approvisionnés de l'Est. Mais on peut prévoir aussi l'association de nouveaux mouvements sociaux d'inspiration morale et culturelle avec une politique néo-social-démocrate, de lutte contre des inégalités renforcées par la concurrence internationale et l'accélération des changements techniques et économiques.

Les pays de l'Est peuvent exercer une pression irrésistible en *faveur du modèle libéral ; ils peuvent* aussi – hypothèse la plus défavorable – régresser vers des luttes nationales ravivées par l'affaiblissement du gendarme russe ; ils peuvent enfin donner une nouvelle vie à des politiques d'inspiration social-démocrate, et la Tchécoslovaquie semble prête à jouer ici le rôle le plus actif. Ils peuvent aussi contribuer fortement à la formation de nouveaux mouvements sociaux, éthiques et *écologistes. En Occident*, la *force* de l'Allemagne tient, autant qu'à la vigueur de ses exportations, à son avance dans la transformation du champ politique et social, à l'évolution du SPD grâce à la pression des Verts. La Grande-Bretagne et la France restent au contraire empêtrées dans la difficile liquidation de la proto-industrie et des formes d'action sociale et politique qui lui correspondaient. *La* gauche, dans ces deux pays, est devenue silencieuse quand elle n'est pas nostalgique ou quand elle ne se limite pas à défendre les intérêts corporatifs des salariés de l'Etat à l'intérieur d'un modèle libéral.

Or nous ne pouvons pas être de simples spectateurs de la chute des régimes communistes situés au-delà du rideau de fer. Cette chute affecte directement notre propre vie politique. Non seulement elle impose l'inéluctable liquidation du Parti communiste français tel qu'il est, mais elle rend brusquement archaïque le modèle d'action et de pensée qui triomphait encore en 1981-1983. En fait, la crise de représentation et de participation politique, la *formation de nouveaux partis*, l'affaiblissement des syndicats, le succès des campagnes humanitaires, sont autant de signes du décalage actuel entre de nouvelles demandes sociales et une offre politique de type traditionnel.

La gauche comme la droite doivent être reconstruites, ce qui entraîne des luttes au sommet, beaucoup moins dérisoires qu'il ne semble, et ce qui exige surtout la construction intellectuelle et pratique de débats et de conflits sociaux nouveaux.

Au moment où on nous annonce une fois de plus la fin de l'histoire et l'identification de ce qui était l'un des camps à la vérité universelle, sachons raviver au contraire des débats théoriques et pratiques trop longtemps écrasés par le cadavre du modèle révolutionnaire. Et comment ne pas voir que l'Europe de demain sera orientée par ceux qui sauront inventer un nouveau modèle social et politique et intégrer ainsi les deux parties enfin réunies de notre continent ? La gauche française saura-t-elle reconnaître l'enjeu des bouleversements actuels ?

Audiovisuel

Plus ça change...

par Alfred Grosser

COMME il a bien parlé à Prague, notre ministre de la culture et de la communication ! Seule la radiotélévision de service public veut le développement culturel de son public. Elle n'est guère prodigue en ce moment d'émissions culturelles !

Et comme Jack Lang a bien fait de présenter aux journalistes tchèques, à peine sortis de longues décennies de soumission absolue des médias au gouvernement et au parti, les risques énormes que la radiotélévision commerciale fait peser sur la liberté d'expression ! Souvenons-nous de la qualité et de l'ampleur de l'information fournie sur la guerre d'Algérie par notre RTF de service public et confirmons que jamais la télévision américaine commerciale n'a montré d'images de la guerre au Vietnam !

Sérieusement : qui donc songe à nier les risques d'abaissement et *même d'avilissement que comporte* la course aux annonceurs, donc à l'Audimat ? Toutes les chaînes nous en donnent la démonstration – au moins depuis que, en 1974, Valéry Giscard d'Estaing *a créé la concurrence* entre les publiques, plus encore depuis que François Mitterrand a lancé les privées.

Lorsque, en 1982, la loi sur la communication audiovisuelle a proclamé, dans son article premier, sous la signature d'un président et d'un gouvernement socialistes : *« La communication audiovisuelle est libre »* – ce que les gouvernements de droite s'étaient bien gardés de faire –, tout en instituant une Haute Autorité chargée de faire respecter une déontologie (et de servir d'écran entre gouvernement et organismes de radio-télévision), on pouvait se mettre à espérer la fin du mal français. Un mal qu'en cette année de centenaire du général de Gaulle, il est possible de montrer rien qu'avec des citations des volumes 1961-1963 et 1964-1966 des *Lettres, notes et carnets*.

Ainsi, en 1964, cette note : *« Je n'admets pas qu'on mette la Radiotélévision française à la disposition d'un critique, ou d'un auteur, ou d'un politicien prenant de Gaulle pour sujet, sans que j'aie donné mon assentiment. »* Ou un conseil restreint de 1965 où il exprimait la volonté de supprimer les *« stations périphériques de radio »*, dont l'existence constituait une *« anomalie décidément inacceptable »*.

Astuces

Mais un mal plus ancien, puisqu'en juillet 1949 déjà, le secrétaire d'Etat à l'information, François Mitterrand, déclarait à l'Assemblée nationale : *« La radiodiffusion française a quotidiennement à faire de la politique, une politique nationale de défense des intérêts de la France... Le gouvernement estime logiquement qu'il est le représentant qualifié de la nation française. »* En 1972, Georges Pompidou parlera de la *réserve que doivent s'imposer* les journalistes de l'ORTF puisque *« la télévision est considérée comme la voix de la France par les Français et par l'étranger. »*

C'est pour mettre un terme à cette vision que l'indépendance politique de la radiotélévision est théoriquement établie par le statut instauré en 1964 par Alain Peyrefitte. Et lorsqu'en 1972 une modification statutaire met enfin un terme à la révocabilité du directeur général – du moins pour trois ans – un nouveau progrès juridique est accompli. Seulement ledit PDG est révoqué au bout d'un an, grâce à une astuce subalterne : pour être PDG, il fallait être membre du conseil d'administration ; or Arthur Conte l'était *« au titre de l'Etat »* qui pouvait le révoquer ; n'étant plus membre du conseil, il perdait son poste irrévocable de PDG !

C'est une astuce du même ordre que Michel Rocard vient de faire utiliser pour la nomination d'un membre de son cabinet à la tête de Radio-France internationale, en s'arrangeant pour que le Conseil supérieur de l'audiovisuel n'ait le choix, si l'on ose dire, qu'entre... un seul candidat.

Pourtant, la liberté des journalistes s'était considérablement élargie au cours des années 80 et même l'autocensure (les *« ciseaux dans la tête »*) n'était plus ce qu'elle avait été. Malheureusement, la prise de distance gouvernementale a été contrariée par une nouvelle habitude détestable, nullement spécifiquement liée au secteur des médias : quiconque occupe une position élevée a droit à une compensation s'il perd cette position ! Et le tour extérieur des grands corps ne constitue qu'un pis-aller : il faut des présidences, des directions générales. Un ancien ministre socialiste de l'information, s'il n'a pu avoir la Sofirad, sera un peu consolé s'il se retrouve à la tête de l'Institut national de l'audiovisuel.

Il n'est donc même plus certain que les nominations pratiquées ou imposées aient pour but un contrôle, un pouvoir politique. Il est possible qu'il s'agisse, plus prosaïquement, d'asseoir des amis dans de beaux fauteuils. Mais sur un point central, le résultat est le même : alors que les médias de service public disposent abstraitement de solides arguments pour montrer leurs avantages face au secteur privé, tout est fait pour que même les citoyens les plus disposés à mesurer les limitations que le bombardement publicitaire et le rejet d'émissions de qualité impose aux « commerciales » voient leur estime pour le secteur public de plus en plus ébranlée. Même si un ministre leur dit le contraire.

TRAIT LIBRE



Médecine

La santé n'est pas une marchandise

par Jean-Pierre Davant

LES *biologistes descendent* dans la rue, la négociation entre les caisses de Sécurité sociale et les syndicats médicaux traîne en longueur et *suscite des inquiétudes qui trouvent des prolongements* à l'hôpital à travers la grève des internes et des chefs de clinique.

A chaque fois, les professionnels libéraux disent ne se mobiliser que pour défendre les malades et leurs libertés. Ces libertés, libre choix du médecin, liberté des prescriptions, tous les Français y sont légitimement attachés et nul doute qu'ils rejoindraient les professionnels libéraux pour les défendre si elles étaient réellement menacées. Mais est-ce bien de cela qu'il *s'agit* ? On peut s'interroger.

L'enjeu réel de ces conflits est autre. Derrière *l'étendard* des libertés, c'est toute la conception de la solidarité devant la maladie qui est en cause.

Pour certains, en effet, les dépenses de santé seraient condamnées à augmenter à un rythme tel que la protection sociale de base ne pourrait plus y faire face. Il faudrait donc se *résigner à voir croître en permanence* la part laissée à la charge des assurés ou de leurs mutuelles. Un *nouveau* marché serait ainsi ouvert aux compagnies d'assurances, qui ne manqueraient pas de s'y précipiter et d'y appliquer leurs critères de gestion habituels : élimination des mauvais risques et donc des personnes qui, les plus touchées par la maladie, ont le plus besoin de protection.

Ce fatalisme, cette résignation, nous ne les acceptons pas. Avant de baisser les bras devant l'augmentation des dépenses de santé, il faut, par un effort constant, vérifier que la protection sociale ne prend pas en charge les dépenses inutiles.

La mutualité s'est engagée dans cette voie en développant l'évaluation, en diffusant des fiches de transparence. Nous avons besoin pour cela d'un engagement clair et sans réticence du corps médical. Nous attendons de lui qu'il accepte de se mobiliser réellement pour un « meilleur usage des soins ». C'est dans ce cadre que le conflit des biologistes prend tout son sens. D'énormes progrès de productivité ont eu lieu au cours des dernières années en biologie. Ces progrès de productivité, les biologistes se les sont appropriés et leur revenu a augmenté fortement. Il est normal qu'une part de ces progrès revienne à la collectivité. Si l'on n'accepte pas une telle démarche, si le progrès en médecine n'aboutit qu'à une augmentation des coûts et ne se traduit jamais par des économies, alors, c'est certain, la protection sociale ne pourra plus suivre. Mais, on le voit sur cet exemple, il n'y a là aucune fatalité, sauf celle de la défense de *rentes de situation*.

C'est dans les mêmes termes que se pose aujourd'hui la question des médecins du secteur II, des médecins qui ne respectent pas les tarifs de la Sécurité sociale. On ne peut pas, là non plus, assister résigné à la dérive du système qui aboutit dans certaines villes à l'impossibilité de trouver un médecin à honoraires bien remboursés.

Perversions

C'est là une vraie liberté qui est menacée, celle de l'accès aux soins. La perversion du système est telle que nos futurs médecins libéraux, internes et chefs de clinique, semblent considérer que la qualité de leur formation et de leurs études justifie *sans contestation aucune* qu'ils puissent fixer au niveau qu'ils souhaitent leurs tarifs sans aucun engagement à l'égard de leurs patients et de la collectivité.

Faut-il leur rappeler que, si nous disposons d'un bon appareil de formation et d'un bon système de santé, c'est grâce à la collectivité et au système de protection sociale ? Faut-il leur rappeler que, si leur niveau de formation leur donne des droits, il implique aussi des devoirs ? Faut-il leur rappeler que la santé ne peut pas être considérée que comme une marchandise ? A qui fera-t-on croire que défendre cette prétendue « liberté » des tarifs, que pouvoir facturer une consultation d'un quart d'heure à 400 F comme on peut le constater ici et là, c'est défendre les malades ?

Les mutualistes ont toujours été aux côtés de ceux qui se battent pour les droits des malades. Ainsi en 1987 nous nous sommes vigoureusement opposés aux limitations des remboursements introduites par le plan Séguin, notamment à l'égard des personnes âgées.

Nous étions 140 000 à Vincennes mais nous aurions souhaité à l'époque plus d'écoute de nos partenaires médicaux, pour qui d'ailleurs ce plan comportait aussi des effets néfastes.

Gageons que le corps médical saura reconnaître que son avenir, c'est le système conventionnel, et prenons garde à ce discours sur la liberté qui dissimule la défense d'intérêts corporatistes.

▶ Président de la Mutualité fonction publique, Jean-Pierre Davant est vice-président de la Mutualité française.

Médecine

...nté n'est pas marchandise

...ar Jean-Pierre Davant

Perversions



YOUGOSLAVIE : reconnaître un pluralisme déjà toléré ?

Le congrès du PC fédéral s'enlise dans des débats stériles et houleux

Slovènes et Serbes se sont de nouveau affrontés, samedi 20 et dimanche 21 janvier, sur la question du pluralisme notamment, au cours des travaux du congrès du parti communiste fédéral de Yougoslavie. Houleux et confus, les débats paraissaient, dimanche soir, devoir se prolonger alors qu'il était initialement prévu qu'ils se terminent lundi.

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Les deux premières journées du quatorzième congrès (extraordinaire) de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY) ont illustré l'état de délabrement dans lequel se trouve le parti depuis déjà quelques années. Désormais, les appels à l'unité font presque rire. Les orateurs les plus applaudis sont ceux qui pourfendent leurs adversaires tandis que les discours raisonnables et conciliants plongent l'auditoire dans l'indifférence.

Dimanche soir, il était permis de se demander comment les quelque mille six cent délégués désignés par les six républiques et les deux provinces autonomes de la fédération allaient pouvoir se mettre d'accord sur les principaux sujets de discussion, à savoi *« le nouveau projet pour le socialisme démocatique en Yougoslavie »* et la réforme des statuts de la Ligue.

Le congrès avait commencé on ne peut plus mal, samedi, par une première dispute de trois heures sur l'ordre du jour. Les travaux devaient-ils se dérouler en séance plénière ou en commissions ? Les délégués pouvaient-ils, comme d'habitude, entériner des résolutions de la direction du parti qui n'avaient pas été discutées à la base ? Ce prologue désordonné enfin terminé, le président en exercice de la Ligue qui, selon la règle de la rotation des fonctions, est actuellement un Macédonien, est monté à la tribune pour exposer la nouvelle stratégie des communistes yougoslaves.

Soutien au gouvernement

Dans un discours-fleuve qui constituait le plus petit dénominateur commun des positions respectives des partis des six républiques et des deux provinces autonomes, M. Milan Pancevski s'est prononcé pour la liberté d'association politique (et donc l'abandon du monopole de la Ligue), pour la réforme du système économique et politique, ainsi que du fonctionnement de la LCY. C'est la seule façon, a-t-il dit, de *« préserver les valeurs de la révolution socialiste yougoslave »*.

Oui au pluralisme, *« mais dans les limites de la société socialiste démocratique et du modèle fédéral »*, a précisé M. Pancevski en indiquant que la Ligue allait réclamer des dispositions constitutionnelles spéciales permettant de neutraliser les partis ou organisations dont les programmes prônent l'intolérance, le nationalisme, le chauvinisme ou le fanatisme religieux.

Dans le domaine économique, la LCY approuve les efforts déployés en faveur de l'*« intégration »* du marché yougoslaves (qui en compte aujourd'hui autant que de républiques...), la libre circulation des marchandises, des capitaux et de la main-d'œuvre. Ces derniers choix figuraient déjà dans le programme de 1958 du parti, a-t-il rappelé, ce qui n'a guère donné de résultats. Ces déclarations constituaient cependant un soutien important à la politique du gouvernement de M. Ante Markovick qui a, ces derniers mois, innové sur plusieurs points : convertibilité du dinar, qui suivra le deutschemark jusqu'au 1er juillet, gel des salaires – pas des prix, – ambition de ramener l'inflation en un an, de quelque 2000 % à 13 %. La position du premier ministre, très populaire dans les sondages mais longtemps contesté par la Serbie, semble ainsi renforcée.

Une trentaine de partis

Le *« nouveau projet pour le socialisme démocratique »*, sans grande originalité, est un compromis qui montre que la Ligue est dans l'embarras. Et il est trop facile d'affirmer que ce sont les *« anti-réformistes et les forces bureaucratiques »* qui ont freiné l'évolution de la Ligue. En fait, celle-ci paraît avoir été complètement *dépassée* par le cours des événements et ne fait maintenant qu'adapter son programme à une situation qui prévaut déjà puisqu'il existe aujourd'hui une bonne trentaine de partis ou mouvements politiques indépendants. Même s'ils ne sont pas tous enregistrés officiellement, ces groupes locaux, à l'exception de l'Association pour une initiative démocratique yougoslave (UIDJ) – qui affirme être représentée dans toutes les Républiques, – tiennent des meetings sans être le moins du monde inquiétés par les autorités.

Cette impasse dans laquelle se trouve la LCY a été illustrée dimanche par des débats si confus qu'on avait l'impression qu'il y avait autant d'opinions que de délégués. Sur le fond, les positions des deux principaux protagonistes du congrès, la Serbie et la Slovénie, restent inchangées. Cette dernière, constamment accusée de vues *« séparatistes et scissionnistes »*, a menacé dimanche après-midi de claquer la porte si la présidence ne décidait pas de mettre un terme à des palabres inutiles et d'ouvrir enfin une discussion *« sérieuse »*. Pour les Slovènes, la Ligue doit se transformer en une sorte d'alliance des partis des différentes Républiques et respecter leur indépendance et leur choix. Autrement dit, ils préconisent l'enterrement du *« centralisme bureaucratique actuel »*. Quant à la Serbie, elle insiste sur la nécessité de conserver une Ligue fédérale *« unifiée »*.

Le fossé ne cesse de se creuser entre les deux républiques. Lundi, l'heure était venue pour chacune de mobiliser ses alliés et de compter les voix. Mais le chaos régnant, une prolongation de vingt-quatre heures des travaux du congrès n'était pas exclue.

ALAIN DEBOVE

ROUMANIE

Manifestation d'étudiants à Bucarest

Quelque deux mille étudiants ont manifesté, dimanche 21 janvier, sur la place de l'Université, à Bucarest, à l'appel de la Ligue des étudiants de Roumanie, pour protester contre le maintien à leur poste de professeurs ou de personnalités compromises avec le régime Ceausescu. Commencé dans une ambiance bon enfant, le rassemblement a rapidement pris une tonalité anticommuniste avec des pancartes telles que *« Nous sommes contre le ragoût communiste à la sauce Gorbatchev »* ou encore *« A bas les sécuristes du gouvernement »*.

Le meeting, qui s'est déroulé sans incident, avait reçu l'aval des autorités roumaines. Les organisateurs avaient notamment demandé aux participants d'éviter les débordements comparables à ceux qui se sont produits lors de la manifestation précédente du 12 janvier, qui avait dégénéré en rassemblement antigouvernemental.

Par ailleurs, la situation reste précaire. Si les magasins sont correctement approvisionnés dans la capitale, il ne semble pas qu'il en aille ainsi en province, notamment à Brasov où le rationnement a de nouveau été instauré pour les produits alimentaires de base. Le ravitaillement en matières énergétiques pose également problème. Les autorités roumaines ont obtenu une augmentation des livraisons de gaz d'Union soviétique et des livraisons d'énergie électrique de la part de la RFA. Ion Tiriac, entraîneur roumain du tennisman Boris Becker, aurait notamment contribué à la signature de ce dernier contrat, lors d'une récente visite à Bucarest. – *(AFP.)*

RDA : l'accélération de la crise politique

M. Berghofer et tous les dirigeants de la région de Dresde ont quitté le Parti communiste

La direction du Parti communiste de la région de Dresde, avec à sa tête le maire de la ville, M. Wolfgang Berghofer, numéro deux du parti, a annoncé, dimanche 21 janvier, qu'elle quittait en bloc le SED-PDS (Parti socialiste unifié d'Allemagne-Parti du socialisme démocratique), réuni en session de crise.

BERLIN

de notre envoyé spécial

En l'absence notoire de M. Berghofer, le comité directeur du parti avait, samedi, par quatre-vingts voix contre deux et sept abstentions, refusé la dissolution du parti, qui ne garde plus désormais que le nom de Parti du socialisme démocratique, PDS. L'accélaration de la crise politique a conduit le premier ministre, M. Hans Modrow, a proposer, lundi, solennellement à l'opposition, devant la table ronde, de participer à un gouvernement de coalition.

La décision du maire de Dresde, qui, en décembre dernier, avait encore conduit les travaux du congrès extraordinaire du SED chargé de mettre en route le renouvellement du parti, pose, d'ores et déjà, la question du reclassement des forces politiques en RDA avant l'élection du 6 mai. Bien que lui et les trente-neuf autres responsables qui ont signé la déclaration affirment ne pas vouloir en tirer de bénéfice personnel et renoncer à l'avance à se présenter aux élections, le Parti social-démocrate a aussitôt fait savoir que ses portes *étaient largement ouvertes. Dans* un communiqué, le SPD de RDA a indiqué que son combat contre le Parti communiste ne visait pas des personnes mais un système.

L'avenir du gouvernement de M. Hans Modrow, qui a lui-même longtemps dirigé le Parti communiste à Dresde, est incertain, du moins dans sa composition actuelle. La semaine dernière, le Parti chrétien-démocrate, membre de la coalition, avait finalement décidé de rester dans le gouvernement afin de ne pas attiser la crise. Bien qu'uniquement chargé de la transition jusqu'au 6 mai, ce dernier se trouve cependant soumis de plus en plus à des feux croisés. D'un côté, on lui reproche de ne pas aller assez vite dans les réformes, notamment sur le terrain économique. De l'autre, il ne serait pas étonnant que l'ex-Parti communiste, qui domine largement le gouvernement, décide un jour de s'en retirer.

Démission du ministre des finances

Le maintien de l'actuelle équipe se pose, en outre, après la démission, annoncée lundi, du ministre des finances, Mme Uta Nickel, contre laquelle une procédure judiciaire a été ouverte dimanche à Leipzig pour malversations commises dans les années 80.

Le départ de M. Berghofer est un coup sévère pour l'ex-Parti communiste. Le maire de Dresde est une figure populaire en RDA. Il avait été le premier, avec à l'époque l'appui de M. Modrow, à lancer le dialogue avec les manifestants alors que M. Honecker hésitait encore à faire rétablir l'ordre par la force. S'il s'est taillé une réputation de réformateur, c'est avant tout un pragmatiste, convaincu depuis longtemps que le pays ne pouvait plus vivre avec une administration centrale empêchant *toute décision au niveau des* régions et des entreprises. Il s'était imposé lors du congrès du parti, en décembre, comme meneur de débats, mais s'était refusé à se porter candidat à la présidence du parti.

Dans leur déclaration, les Quarante estiment que *« toute tentative de trouver de nouvelles voies pour revitaliser le parti, en dépit de son héritage, renforce la peur des gens d'une restructuration du Parti communiste »*.

La crise interne de l'ex-Parti communiste avait rebondi ces derniers jours en raison des attaques de plus en plus véhémentes contre l'existence même de ce dernier dans les manifestations aux quatre coins du pays. Les hésitations du gouvernement à propos de la dissolution de l'ancienne police de sécurité d'Etat avaient fait craindre en début d'année que le parti ne soit peut-être après tout pas mort et qu'il s'apprête à renaître de ses cendres à l'occasion des élections.

Après des heures de discussions *dramatiques depuis* jeudi *dernier*, la majorité du parti, derrière son président, l'avocat Gregor Gysi, a cependant estimé qu'une telle dissolution serait plus contre-productive qu'autre chose. Elle a estimé, samedi, que la disparition du Parti du socialisme démocratique ne mettrait pas fin aux tensions au sein de la société, mais accroîtrait au contraire la polarisation de la vie politique, entraînant *« un accroissement du sentiment de beaucoup d'être sans espoir et sans protection »*. Elle a réaffirmé sa conviction que le processus de démocratisation en RDA et de rapprochement entre les deux Allemagnes avaient besoin du maintien d'une gauche forte à laquelle le parti pouvait contribuer.

Pour convaincre de sa volonté d'aller de l'avant, la direction a décidé de renoncer à l'ancien emblème du SED et d'accélérer le « nettoyage » des anciens cadres. Quatorze anciens dirigeants ont à nouveau été exclus dimanche par la commission d'arbitrage du parti. Parmi eux figure notamment M. Egon Krenz, qui avait dirigé le SED *pendant six semaines* après la chute d'Erich Honecker. Il lui est reproché de ne pas avoir été capable, par inconséquence et incompétence, de se lever contre les abus de pouvoir de l'ancienne direction quand il appartenait lui-même au bureau politique.

HENRI DE BRESSON

HONGRIE

Le gouvernement prend le contrôle des services secrets

Le gouvernement hongrois a annoncé, dimanche 21 décembre, qu'il prenait le contrôle des services secrets du pays, placés jusqu'alors sous la responsabilité directe et exclusive du ministère de l'intérieur. Par ailleurs, M. Ferenc Pallagi, vice-ministre hongrois de l'intérieur, a été démis de ses fonctions, alors que l'on s'attendait à la démission du ministre de l'intérieur, M. Istvan Horvath.

Ces événements interviennent à la suite du scandale baptisé « Dünagate » (Duna est la traduction de Danube), par allusion au « Watergate » américain (*le Monde* du 11 janvier). L'opinion hongroise se passionne pour cette affaire d'écoutes téléphoniques de membres de l'opposition, pratiquées par les services secrets, malgré l'interdiction officielle de ces opérations signifiée fin octobre.

Un porte-parole officiel a précisé à la presse, à l'issue d'une réunion du cabinet, que le mystérieux département « 3/3 », spécialisé notamment dans le renseignement intérieur, était supprimé dans le cadre de la restructuration des services secrets. Le contre-espionnage militaire, lui aussi jusqu'alors sous les ordres du ministère de l'intérieur, passe désormais sous la responsabilité de l'armée. Le cabinet a d'autre part décidé qu'aucun document ou archive du ministère de l'intérieur ne devait être détruit. – *(AFP.)*

RFA

Les chrétiens-démocrates déplorent que la CDU de la RDA reste au gouvernement

BONN

de notre correspondant

Tout le monde en est maintenant conscient : la conquête du pouvoir à Bonn lors des élections législatives de décembre 1990 dépend pour une bonne part du résultat des premières élections libres en RDA, qui doivent avoir lieu le 6 mai prochain. Le SPD l'a bien compris, qui met maintenant toute son énergie à soutenir son petit frère de RDA. Ce dernier vient d'ailleurs d'abandonner son sigle de SDP pour adopter les initiales traditionnelles de la social-démocratie allemande SPD.

La CDU, pour sa part, voudrait bien que le prestige acquis par le chancelier Kohl dans la population est-allemande puisse se transformer en capital électoral pour un parti chrétien-démocrate est-allemand. Mais l'affaire n'est pas si simple : le sigle CDU est actuellement utilisé par un parti qui fut pendant quarante ans soumis à l'autorité des communistes dans le cadre du Front national. Aujourd'hui, il participe au gouvernement de coalition dirigé par M. Hans Modrow. Son président, M. Lothar de Maizière, est vice-premier ministre et ministre de la justice.

Lundi 15 janvier, le secrétaire général de la CDU-Est, M. Martin Kirchner, déclarait qu'il était temps pour la CDU de rompre cette coalition gouvernementale et de passer à l'opposition. *« Pas si vite !* s'est exclamé M. Ibrahim Böhme, secrétaire général du SPD de RDA, *vous avez soutenu le gouvernement communiste pendant quarante ans, vous pouvez bien tenir encore quelques mois de plus pour éviter une crise gouvernementale inopportune avant les élections. »* Le SPD-Est a, lui, refusé d'entrer au gouvernement comme le lui avait proposé le premier ministre.

Le secrétaire général de la CDU-Ouest, M. Volker Rühe, avait mis comme condition au soutien de la CDU-Est, le 6 mai, qu'elle prenne immédiatement ses distances avec le SED. Le comité directeur de la CDU-Est, réuni vendredi, se prononçait à une grande majorité pour son maintien dans le gouvernement Modrow, ce qui ne fait pas l'affaire de M. Rühe. *« Ils ont gâché leur dernière chance et se sont mis politiquement hors jeu »*, a-t-il déclaré, dépité d'avoir vu l'ultimatum qu'il avait lancé à la CDU-Est repoussé.

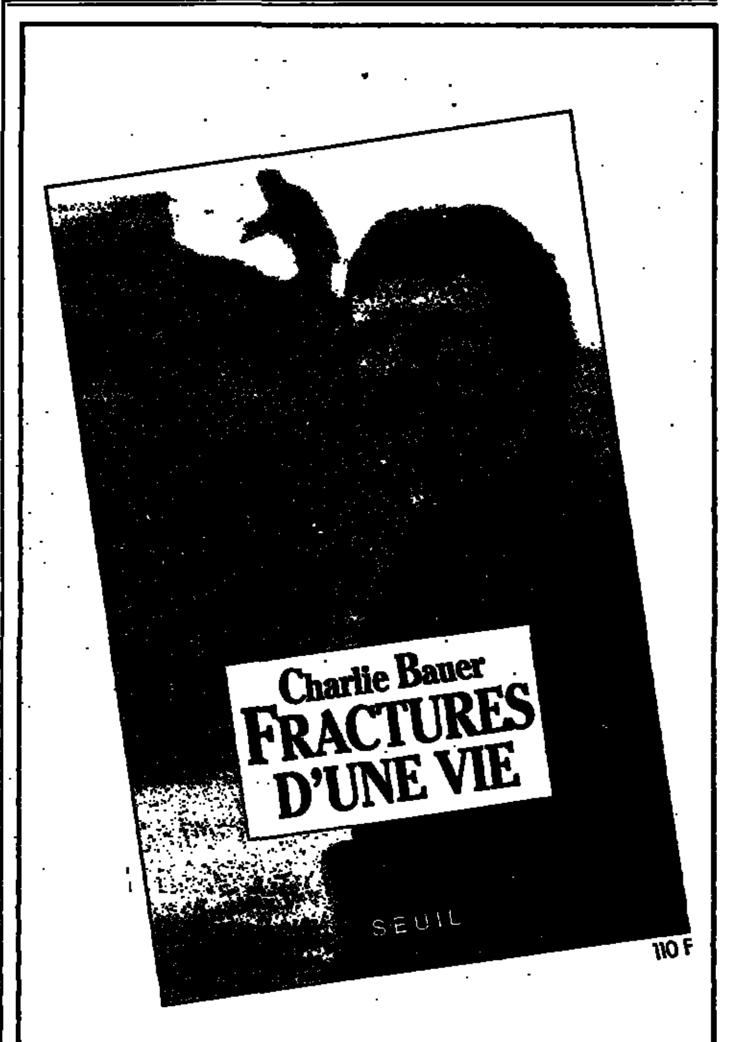
Une victoire du SPD le 6 mai face à une CDU trop compromise avec l'ancien régime serait un handicap sérieux pour un Parti chrétien-démocrate ouest-allemand qui veut tirer argument, dans ses combats électoraux à venir, du rejet massif, lors des élections en RDA, de *« toute espèce de socialisme »*.

L'affaire se complique encore avec la création, samedi à Leipzig, d'une nouvelle formation, « l'union sociale allemande » (DSU), en présence de plusieurs personnalités de la CSU bavaroise. Ce parti rassemble divers petits groupes qui avaient poussé comme des champignons ces derniers temps en se réclamant de l'héritage spirituel de Franz Josef Strauss.

Les dirigeants chrétiens-démocrates à Bonn ne sont pas encore parvenus à trouver une attitude commune et ont chacun leurs « poulains » en RDA. L'ancien bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Eberhard Diepgen, est toujours partisan de soutenir la CDU-Est de M. Lothar de Maizière, alors que M. Norbert Blüm, ministre de la santé et chef de la CDU en Rhénanie-Westphalie, penche plutôt pour le « Renouveau démocratique », un groupement né de la révolution de novembre. Les instances dirigeantes de la CDU et de la CSU doivent se réunir au début de cette semaine pour définir leur attitude sur cette question.

LUC ROSENZWEIG

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : visite de M. Shimon Pérès.** – Le vice-président du conseil israélien, M. Shimon Pérès, arrivé dimanche 21 janvier à Prague pour la première visite d'un ministre israélien en Tchécoslovaquie depuis 1967, s'est entretenu avec le premier ministre, M. Marian Calfa, du rétablissement des relations diplomatique entre les deux pays et des possibilités de coopération économique. M. Pérès doit quitter Prague mardi pour Le Caire. Par ailleurs, M. Cestmir Cisar, ambassadeur tchécoslovaque en mission spéciale et qui fut président du Parlement tchèque en 1968, effectue depuis lundi une visite en France pour discuter des relations bilatérales, notamment dans le domaine de la culture. – *(AFP.)*



110 F

Libéré en 1988, Charlie Bauer aura passé vingt-cinq ans en prison. A chercher les mots de l'insoumission, pour rester un homme debout.

Sorj Chalandon / Libération



Editions du Seuil

EUROPE

URSS : la rébellion de l'Azerbaïdjan contre Moscou

Les Etats-Unis se sont déclarés inquiets, samedi 20 janvier, de la situation *« compliquée et dangereuse »* en Azerbaïdjan. Ils ont appelé à une retenue dans l'usage de la force. L'envoi de troupes de l'armée soviétique ne devrait *« toutefois pas servir de prétexte à une restriction de l'exercice des droits politiques »*, a déclaré un porte-parole de la Maison Blanche, M. Sean Walsh.

La France a, quant à elle, exprimé *« l'espoir que soient évités de nouveaux affrontements »*, dans un télégramme envoyé samedi par M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, à son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze. *« Les événements dramatiques qui s'y déroulent* (dans le Caucase) *sont douloureusement ressentis par la France »*, a indiqué M. Dumas dans son message.

Réunis à Dublin, les douze ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne ont apporté leur soutien à M. Mikhaïl Gorbatchev. Le chef de la diplomatie britannique, M. Douglas Hurd, a justifié l'envoi de l'armée rouge dans le Caucase : *« Il existe,* a-t-il dit, *une différence entre une action militaire décidée pour empêcher un groupe de citoyens dans un pays de tuer un autre groupe, et une action militaire destinée à supprimer des gens qui luttent pour leur liberté »*.

Par deux fois au cours du week-end, l'ambassadeur d'URSS en Turquie, M. Albert Tchernichev, a été convoqué par le ministre des affaires étrangères, M. Mesut Yilmaz. Le président, M. Turgut Ozal, a réaffirmé samedi que la Turquie n'interviendra pas. *« Il n'est pas possible que nous nous mêlions des affaires intérieures de l'URSS »*, a déclaré M. Ozal, cité par l'agence semi-officielle *Anatolie*. La Turquie s'est abstenue de tout commentaire sur *« l'appel à l'aide »* que lui aurait lancé le Nakhitchevan en proclamant son *« indépendance totale »*. Le Pakistan, pour sa part, a sévèrement critiqué l'action militaire soviétique.

Selon un document remis à une agence de presse internationale à Beyrouth et portant le sigle de l'ASALA, l'armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie a mis Moscou en garde contre la poursuite des exactions contre les Arméniens et a demandé la réunification du Haut-Karabakh à l'Arménie *« sans plus de délai »*.

Tandis qu'environ deux mille Azéris turcs ont manifesté dimanche à Istanbul, des rassemblements d'Arméniens ont eu lieu à Berne samedi et à Paris dimanche. L'un des organisateurs de la manifestation parisienne, M. Henri Papazian, du parti Dashchnaktzoutioum, a affirmé que plusieurs milliers d'Arméniens – dont quatre cents en France – s'étaient portés volontaires, de l'Australie au Canada, pour servir la cause arménienne.

L'appel « à la sagesse et à la raison » de M. Gorbatchev

Moscou. – La voix grave, vêtu d'un complet sombre, M. Gorbatchev est intervenu samedi soir 20 janvier à la télévision soviétique pour lancer un appel *« à la sagesse et à la raison »* aux Arméniens et aux Azéris.

« Au cours des deux dernières années, a-t-il notamment déclaré, *les autorités centrales ont cherché à agir avec patience et réflexion, tentant de résoudre des problèmes difficiles exclusivement par des moyens pacifiques et politiques.*

» Un dialogue amical, des discussions au Soviet suprême et au comité central du Parti communiste, au gouvernement et lors de visites de députés du peuple et de nombreuses rencontres à Moscou avec les dirigeants des deux Républiques, avec leurs députés : nous avons utilisé tous ces moyens, avec pour seul objectif de réaliser l'harmonie et de restaurer des relations de bon voisinage et de simples relations humaines, de trouver une issue à cette impasse, de normaliser la situation. »

« Les organes du parti et de l'Etat des deux Républiques n'ont pas manifesté l'autorité et l'équilibre nécessaires, elles ont capitulé sous la pression des groupes nationalistes », a estimé le chef du Kremlin.

Il a constaté que des *« résolutions contraires à la Constitution avaient été adoptées ce qui a aggravé davantage la tension »*, une référence au vote de décembre du Parlement arménien rattachant à l'Arménie la région contestée du Nagorny-Karabakh ainsi qu'à un vote opposé du Parlement azéri.

« En Azerbaïdjan, on ne cachait pratiquement pas l'objectif d'une prise du pouvoir par la force, cela ne pouvait durer ainsi, a-t-il poursuivi. *Les unités militaires se sont trouvées sous le feu des terroristes et malheureusement le malheur est arrivé (...) et je présente mes condoléances aux familles des victimes. Le devoir de l'Etat est de mettre fin aux actions des extrémistes, de rétablir la paix et la sécurité. »*

« Aujourd'hui comme jamais, une entente générale, une coopération étroite et une aide mutuelle sont indispensables [à notre Etat]. *La direction du pays espère que les mesures prises ont été comprises par tous les peuples du pays »*, a dit le chef de l'Etat.

« A mon profond chagrin, il y a eu des victimes », a-t-il ajouté après avoir assuré que *« tout avait été utilisé pour trouver une issue à cette impasse »* et avant de conclure : *« Je suis profondément convaincu que la sagesse et la raison triompheront. »* – *(AFP, AP.)*

Le Nakhitchevan aux confins de la Turquie et de l'Iran

La République autonome du Nakhitchevan, qui a proclamé samedi 20 janvier son indépendance *« totale »*, est revendiquée depuis 1987, par la République d'Arménie. Enclavée dans le territoire de la *République* arménienne, elle a été rattachée en 1924 à la République d'Azerbaïdjan, dont elle est séparée par un couloir de quelque 50 kilomètres de large.

Ce territoire de 5 500 kilomètres carrés est situé à l'extrême sud de la République d'Arménie, aux confins de la Turquie et de l'Iran qui le borde au sud et à l'ouest sur 140 kilomètres d'une frontière marquée par le fleuve Araxe. *La capitale, Nakhichevan, est* peuplée de 40 000 habitants et la République en compte au total 272 000, avec une large majorité de musulmans, la plupart des Arméniens ayant quitté les lieux.

Annexé par la Russie en 1828, le Nakhitchevan devient République autonome le 9 février 1924. En 1987, 75 000 Arméniens avaient demandé le rattachement du territoire à la République soviétique d'Arménie, dans une pétition adressée aux autorités soviétiques.

La République autonome est presque coupée du monde

Nakhitchevan *(AFP)*. – La situation était relativement calme dimanche 21 janvier dans la ville de Nakhitchevan, chef-lieu de cette république enclavée en Arménie qui a proclamé vendredi son indépendance vis-à-vis de l'Union soviétique, a constaté un journaliste de l'AFP. Pas un seul militaire soviétique n'était visible dans les rues de cette ville de 50 000 habitants. Les troupes du KGB, renforcées récemment, gardent la frontière à cinq kilomètres de là. Cependant, l'évacuation des familles des gardes-frontières soviétiques a commencé, et des Azéris du Front populaire local, armés le plus souvent de simples fusils de chasse, sont postés aux carrefours.

La nuit de samedi à dimanche que le journaliste a passée sur place a été calme, et aucun affrontement armé entre Soviétiques et Azéris n'était signalé dimanche *jusqu'en fin d'après-midi*, contrairement à ce qu'a affirmé l'agence iranienne IRNA. De nouveaux incidents se sont produits, en revanche, entre Azéris *et Arméniens sur la « frontière »* avec l'Arménie dans la nuit de samedi à dimanche.

Les voitures circulant dans les rues sont rares, le blocus qu'imposent *les Arméniens* empêchant les livraisons d'essence. Les bruits les plus fous circulent. Le Nakhitchevan est presque coupé du monde. Ses frontières sont difficilement *franchissables. Les communications* téléphoniques sont interrompues. Les Arméniens ont saboté le relais de télévision qui leur permettait de recevoir les images soviétiques. C'est par avion qu'arrive l'essentiel du ravitaillement, en provenance de Bakou.

Chacun a son explication de la crise pour les journalistes occidentaux, les *premiers à venir ici. Il* faut toute l'autorité d'Arif Raimov, un membre de la direction collégiale du Front populaire, pour ramener le calme. *« L'histoire a montré que quand un empire éclate, il sème la zizanie entre les nationalités. Ce que fait Moscou actuellement, c'est une politique impérialiste »*, affirme-t-il.

Des affrontements jeudi et vendredi avaient fait trois morts du côté arménien et onze du côté azéri, dont trois enfants, tués par les roquettes tirées par les volontaires de l'Armée nationale arménienne.

Dix jours d'affrontements

L'entrée en force de l'armée rouge à Bakou, dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 janvier, est intervenue après dix jours d'affrontements nationalistes dans le Caucase.

10 janvier. – Le Présidium du Soviet suprême d'URSS déclare inconstitutionnels les votes du Parlement arménien en faveur du rattachement du Nagorny-Karabakh à l'Arménie.

Dix-neuf responsables arméniens de la région de Chaumian (nord du Haut-Karabakh) sont enlevés par des Azéris. En représailles, quarante-trois Azéris sont pris en otage dans le même secteur par des Arméniens.

11 janvier. – Déploiement dans le Caucase de près de dix mille hommes des troupes du ministère soviétique de l'intérieur.

Samedi 13 – lundi 15 janvier. – Trois jours de violences dans la capitale de l'Azerbaïdjan, Bakou, font, selon la radio soviétique, trente-quatre morts, presque tous arméniens. Le dimanche 14, l'agence Tass parle de « pogroms » samedi à Bakou.

Lundi 15 : six cent soixante Arméniens sont évacués de Bakou. L'« état d'urgence » est décrété dans une grande partie du Caucase et cinq mille soldats de l'armée et six mille hommes des troupes du ministère de l'intérieur sont envoyés dans les zones de troubles.

Mardi 16. – Les combats qui se poursuivent entre Azéris et Arméniens dans le Caucase ont fait de quarante à cinquante morts, déclare le ministère soviétique des affaires étrangères. Le journal gouvernemental les *Isvestia* fait état mardi soir de cinquante-six morts et de plus de cent cinquante blessés, à Bakou.

Mercredi 17. – La direction soviétique décide la fermeture de ses frontières avec l'Iran et la Turquie en Azerbaïdjan et en Arménie, la mobilisation des réservistes et donne l'ordre à la troupe de faire usage de ses armes.

Les habitants de Bakou bloquent la progression des chars soviétiques. Le soir, vingt mille personnes entourent le bâtiment du Comité central du Parti communiste local, réclamant la démission du premier secrétaire et refusant l'instauration du couvre-feu. Dans la nuit ont lieu de nouveau actes de violence, des pillages dont sont victimes des Arméniens.

Jeudi 18. – Grève générale à Bakou, où les habitants se battent toujours pour empêcher l'entrée des blindés. L'évacuation des Arméniens se poursuit, sept mille Arméniens, annonce la télévision soviétique, ont quitté Bakou.

Vendredi 19. – Dans un appel publié en première page de la *Pravda*, le Kremlin adjure les Arméniens et les Azéris de mettre un terme à la *« tragédie actuelle qui, si elle n'est pas arrêtée, peut se transformer demain en catastrophe nationale »*.

En fin d'après-midi, les autorités soviétiques adressent un ultimatum de deux heures aux nationalistes azéris pour qu'ils lèvent le blocus de Bakou.

La télévision soviétique annonce, le soir, que la radio-télévision à Bakou a cessé d'émettre et que la situation dans la capitale de l'Azerbaïdjan *« s'est encore aggravée »*. Des combats se déroulent entre les troupes soviétiques essayant de pénétrer dans la ville et les nationalistes qui tentent de les en empêcher. De source nationaliste azérie, on parle de cinq cents morts.

L'agence TASS annonce, dans la nuit, l'instauration de l'état d'urgence à Bakou et l'entrée des troupes dans la ville.

Samedi 20. – Le Front populaire azéri décrète la journée de samedi journée de « deuil national » en Azerbaïdjan, et appelle les Azéris à la désobéissance civile. Plusieurs milliers de personnes réclament, devant le siège du comité central du PC d'Azerbaïdjan, la mise en jugement du premier secrétaire de la République.

La République autonome du Nakhitchevan – qui fait partie de l'Azerbaïdjan soviétique et est peuplée en majorité de musulmans – proclame son indépendance « totale » et sa séparation du gouvernement central, selon l'agence iranienne IRNA.

□ **Chaîne humaine en Ukraine.** – Des dizaines de milliers d'Ukrainiens ont fait une chaîne humaine dimanche 21 pour commémorer la brève existence de l'Ukraine indépendante, il y a soixante-dix ans. Les dirigeants du mouvement populaire Rukh, qui avaient pris l'initiative de cette manifestation, ont précisé que la chaîne avait permis de relier Kiev à la ville de Lvov, à 500 kilomètres à l'est. Environ cent mille personnes y auraient participé. – *(AP.)*

La presse chinoise s'intéresse de très près aux ennuis du chef du Kremlin

PÉKIN

de notre correspondant

Les deux lignes qui manquaient, lundi 22 janvier, dans la seule information publiée à ce jour par *le Quotidien du peuple* sur la situation en Mongolie en disaient autant qu'un long discours : l'organe du PCC a censuré la dépêche de *Chine nouvelle* annonçant l'interdiction de tout rassemblement à Oulan-Bator. Ce qui lui a permis *« d'omettre »* de préciser (ce qu'avait pourtant fait l'agence officielle – que ce décret faisait suite) à *« une série de manifestations réclamant des réformes »*.

Par contraste, la « couverture » de la crise dans le Caucase est volumineuse. La presse de Pékin avait même anticipé sur le Kremlin en annonçant dès la semaine dernière l'instauration à Bakou d'un *« état d'urgence »* qui ne devait venir que plus tard. Cette soudaine volonté d'exhaustivité de la part d'une presse qui a brillé par son silence à propos des bouleversements d'Europe de l'Est relève de la manipulation pure et simple.

Inquiétudes mongoles

Les médias sont en train de suggérer au public l'idée que M. Gorbatchev, applaudi en héros par la contestation chinoise au printemps, est peu à peu acculé à employer des méthodes identiques à celles des artisans de la répression pékinoises en juin. Aucun effort n'a été fait pour présenter les tenants et les aboutissants de la crise au Caucase, en particulier son caractère ethnique. La conclusion que l'on veut amener les Chinois à tirer est simplement que toute révolte contre le régime socialiste ne peut que contraindre ce dernier à réprimer.

Le mensonge par omission concernant la Mongolie s'explique *dans* ce contexte par le nouvel accès de terreur que la situation à Oulan-Bator suscite en haut lieu ici. La Mongolie a beau être dans l'orbite soviétique depuis les lendemains de la Révolution de 1917, elle est considérée par tous les Chinois comme un frère asiatique. A Taïwan, les cartes l'incluent encore dans le territoire chinois. Pékin a abandonné cette revendication, mais flirte depuis des années avec l'idée que Genghis et Khan était plus ou moins chinois.

Pour le Chinois moyen, à l'écoute des informations diffusées sur la manifestation d'Oulan-Bator par les radios étrangères comme il l'était pendant la révolution roumaine de décembre, c'est donc le premier pays voisin à être atteint de *« perestroïka aiguë »*. La chose est d'autant plus alarmante pour le régime que le nombre de Mongols vivant en Chine est plus important qu'en Mongolie, autrefois dite extérieure : 2,8 millions dans la région autonome de Mongolie-Intérieure, contre 2 millions seulement pour le satellite de Moscou.

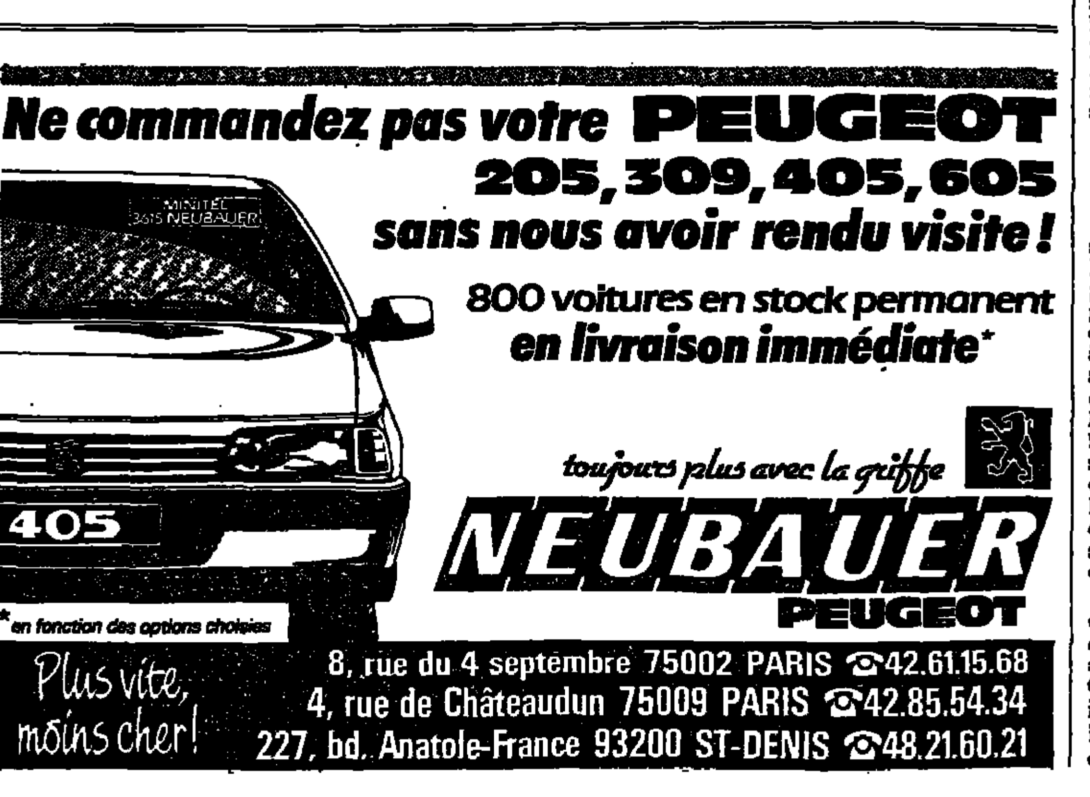
Certes, les Mongols de Chine sont noyés dans une masse de 20 millions de Chinois de souche. La crainte de tensions sécessionnistes dans ce secteur est cependant avivée par le fait que la frontière mongole, longue de plus de 4 000 kilomètres, est distante de la capitale chinoise, en son point le plus proche, d'à peine 600 kilomètres.

Importation d'idées corrosives

La limite de la Mongolie-Intérieure se trouve à 200 kilomètres au nord-ouest de Pékin. Ces derniers temps, la circulation des frontaliers, *commerçants* et marchandises entre la Mongolie de Chine et celle d'obédience soviétique, a connu un essor marqué, à la faveur du relâchement de la tension militaire sino-soviétique.

Le risque pour Pékin est que l'une des nouvelles importations soit celle d'idées corrosives pouvant amener les Mongols de Chine à *se souvenir que* la révolution culturelle chinoise avait fait chez eux – toutes ethnies confondues, il est vrai – une bonne dizaine de milliers de morts.

FRANCIS DERON



baïdjan contre Moscou

...re la poursuite des exactions contre ...iens et a demandé la réunification du ...bakh à l'Arménie « sans plus de

... qu'environ deux mille Azéris turcs ...sté dimanche à Istanbul, des rassem... d'Arméniens ont eu lieu à Berne ... à Paris dimanche. L'un des organisa... la manifestation parisienne, M. Henri ... du parti Dashchnaktzoutioum, a ...se plusieurs milliers d'Arméniens – ...re cents en France – s'étaient portés ...s, de l'Australie au Canada, pour sa... ...e arménienne.

...nie et de l'Iran

300 km
R S S DE GÉORGIE
BAKOU
IRAN

...upée du monde

chinoise s'intéresse
...près aux ennuis
...ef du Kremlin

EUROPE

met en échec l'autorité du numéro un soviétique

Mouvement d'opinion contre l'intervention armée

Suite de la première page

C'est qu'il fallait rassurer, calmer les villes où l'on avait été les chercher, car, dans l'une d'entre elles au moins, Krasnodar, les manifestations de protestation avaient pris une ampleur inquiétante.

Là-bas, dans le sud de la Fédération de Russie, plusieurs dizaines de milliers de personnes étaient descendues dans la rue vendredi. Des banderoles proclamaient : *« Rendez-nous nos enfants ! » « Pas de nouvel Afghanistan ! »*, et, dans les discours enflammés des mères et des femmes, revenait sans cesse l'idée – sous-jacente à chaque phrase – que l'Azerbaïdjan, que tout le Caucase, c'était comme l'Afghanistan : l'étranger, et que la Russie n'avait rien à y faire qu'y perdre ses fils.

Ouvert à 10 heures du matin, le meeting ne s'est achevé que passé minuit sur l'adoption d'une liste de quatorze revendications présentées, menace de grève générale à l'appui. Non seulement Krasnodar demandait le retour de ses rappelés, mais elle exigeait aussi que soient publiés les noms de ceux qui avaient pris la décision d'utiliser les réservistes, que soient jugés pour atteinte aux droits de l'homme ceux qui les avait envoyés chercher la nuit, qu'il soit fait appel, si besoin était, aux troupes de l'ONU et que le Soviet suprême de l'URSS somme les soviets suprêmes d'Arménie et d'Azerbaïdjan *de négocier un compromis*, faute de quoi les deux Républiques seraient... exclues de l'Union. Conservateurs mais, pour autant, pas mauvais politiques, les dirigeants locaux ont laissé faire et se sont targués auprès de la population d'être intervenus à Moscou en faveur de l'annulation de la décision de rappel.

Défié à Bakou, l'Etat soviétique se fait couper l'herbe sous les pieds en Russie. La Russie n'a pas envie de se battre. Son empire est déjà l'étranger, et, après avoir montré la crispation des sous-officiers et l'hilarité des réservistes, le journal télévisé enchaînait sur les difficultés des communistes en Allemagne de l'Est, la table ronde bulgare, la session parlementaire en Lituanie, les négociations de Prague sur le retrait des troupes soviétiques, la paralysie du PC yougoslave, l'Eglise orthodoxe, une deuxième fois l'Eglise orthodoxe et le voyage de M. Eltsine au Japon, traité comme un événement international.

Dérapage général

C'était la nouvelle émission magazine du journal, celle qui fait *le point de la semaine et se permet* des audaces expérimentales. Seulement voilà, la semaine avait été telle qu'on aurait cru une rétrospective sur la fin de l'empire soviétique, dont le clou aura été ces images d'Azéris brûlant collectivement leur carte du parti devant des foules houleuses.

Petits diptyques d'épais carton rouge, elles se consumaient lentement, puis, d'un coup, la flamme s'élevait et les dévorait sous la caméra dont le champ embrassait des drapeaux frappés du croissant islamique. L'Azerbaïdjan est fermé aux correspondants étrangers, mais par moment plus besoin de se battre avec le téléphone pour attraper Stepanakert ou Bakou. Ce que la télévision et l'agence Tass ne disent pas se devine à la soudaine richesse de leurs informations.

L'explosion du Caucase n'est plus que le signe et l'accélérateur d'un dérapage général et de moins en moins contrôlé. A l'heure, vendredi soir, où les troupes soviétiques s'apprêtaient à pénétrer dans Bakou, la minuscule République autonome du Nakhitchevan, territoire azéri enclavé en Arménie à la frontière de l'Iran, proclamait unilatéralement son indépendance, par *décision de son propre Soviet* suprême. Les troupes n'étaient pas encore entrées dans Bakou qu'il fallait peut-être déjà les envoyer ailleurs.

Dès samedi, des rumeurs faisaient état de combats au Nakhitchévan. Tout indique qu'elles sont fausses mais tout indique aussi que, totalement coupée du monde extérieur, la petite République vit sa Commune et attend dans l'angoisse collective d'avoir à défendre sa bien fragile indépendance. En pas moins de huit langues, sa télévision lançait dimanche des appels aux secours. *« Le sang des Azéris turcs ne doit plus couler »*, proclamait-elle, en décrivant le peuple de Bakou *« écrasé sous les chenilles des chars »*.

Bakou résiste

La réalité est en fait moins terrible. Quatre-vingt-trois morts selon le dernier décompte officiel, plusieurs centaines selon les nationalistes, le bilan de l'état d'urgence est lourd, mais après s'être battue, Bakou résiste. Les troupes sont entrées mais leur présence n'empêche rien ou presque. Des milliers de tracts se distribuent à tous les coins de rue. La présidente du Soviet suprême de la République, c'est-à-dire le chef de l'Etat, a condamné samedi, sur les ondes de la radio azerbaidjanaise, la proclamation de l'état d'urgence et le *recours aux troupes*.

Le Soviet suprême azerbaïdjanais s'est réuni dimanche soir. Selon des sources nationalistes, il aurait adopté une résolution donnant deux jours à Moscou pour lever l'état d'urgence, faute de quoi il reconsidérerait l'« acte d'union » par lequel l'Azerbaïdjan était entré dans l'Union soviétique. Les institutions locales, en d'autres termes, basculent du côté du mouvement national, comme cela s'est déjà produit dans les pays baltes et largement aussi en Arménie. Démis de ses fonctions, le premier secrétaire de la République, M. Vézirov, a été remplacé par un tandem constitué du deuxième secrétaire, M. Polianitchko, et du premier ministre, M. Moutalibov, qui a aussitôt déclaré qu'il avait examiné avec M. Gorbatchev les mesures nécessaires au retrait des troupes et que son objectif était d'établir *« la souveraineté et l'indépendance de l'Azerbaïdjan »*.

Chercher un compromis

Indépendance veut dire indépendance au sein de l'Union, mais la volonté de M. Gorbatchev de trouver au plus vite un moyen politique de rappeler les troupes n'en est pas moins évidente. Il veut un compromis, l'assurance que le départ de l'armée ne serait pas immédiatement suivi de la reprise des violences et d'une proclamation de sécession. Il veut gagner du temps – le temps de définir un processus politique ordonné de redéfinition des rapports entre la Russie et les autres Républiques constituant aujourd'hui l'URSS.

Peut-être n'est-il pas trop tard. Peut-être ce compromis pourra-t-il encore être trouvé, mais rien n'incite pour l'instant à trop tabler dessus. Dimanche, les correspondants de Tass câblaient ainsi de Bakou : *« Les militants* [du Front national] *ont des armes, y compris des armes automatiques, et il est maintenant clair que ceux qui les ont incités à s'armer pensaient à la possibilité de l'introduction de troupes. »* En clair, l'Azerbaïdjan a une armée de partisans à opposer à l'armée soviétique et, samedi soir, des combats ont *ainsi eu lieu* autour d'une caserne de Bakou, la caserne Salianski, pendant qu'une foule se massait, comme si de rien n'était, devant le comité central.

Dimanche, nouveau rassemblement devant le même bâtiment, et il avait fallu faire face, entretemps, à un groupe de manifestants armés qui menaçaient de faire sauter un pétrolier en plein port si l'armée ne se retirait pas. La situation *« demeure extrêmement tendue »*, écrit l'agence Tass, en dénonçant les *« provocations mensongères »* du Front qui aurait accusé l'armée d'avoir tué femmes et enfants et continuerait de *« semer l'hystérie et dresser le peuple contre l'armée »*.

Des arrestations ont eu lieu, mais les dirigeants du Front sont apparemment laissés libres et tous les communiqués officiels prennent soin de tenir la balance égale entre Arméniens et Azéris. Les dirigeants nationalistes arméniens appellent, eux aussi, à ne pas rendre les armes, poursuivant leurs actions armées et continuant eux aussi d'attaquer les dépôts d'armes pour s'emparer de munitions.

Conclusion évidente : rien ne s'arrange et, d'une certaine manière, tout empire, puisque l'emploi de la force n'a rien amélioré et que, à Bakou dont le conseil municipal a demandé la levée immédiate de l'état d'urgence, *« le nombre de menaces contre les Russes*, écrit l'agence Tass, *s'est nettement accru »*.

Lundi prochain, dans une semaine donc, s'ouvre à Moscou une réunion plénière du comité central. Avant que n'explose le Caucase et que le Parti lituanien n'ait fait sécession, il y a juste un mois, elle aurait été considérée comme capitale. S'il ne change pas ses plans, M. Gorbatchev devrait en effet y présenter un programme de démocratisation du parti sur la base duquel il voudrait réunir tous les partisans des réformes, faire monter de nouveaux hommes et éliminer les conservateurs de l'appareil à la faveur d'un congrès anticipé.

L'enjeu est énorme, et ce programme, pourtant, semble déjà dépassé, car, si audacieux qu'il puisse être, on ne voit plus comment il pourrait canaliser une telle tempête. Aujourd'hui, le problème n'est plus tant le rapport de forces dans le parti ni même dans les nouvelles institutions parlementaires fédérales. Le problème, c'est la capacité ou plutôt, chaque jour un peu plus, l'incapacité du pouvoir central à garder le contrôle du pays.

Ce n'est pas tant M. Gorbatchev qui est menacé que le chaos qui menace.

BERNARD GUETTA

L'Iran veut éviter la contagion de la « crise azérie »

Téhéran a multiplié pendant le week-end les appels à Moscou à *« cesser la violence »* contre les Azéris, donnant dans le même temps des signes d'inquiétude devant une situation qui, si elle durait, pourrait avoir des retombées en Iran même.

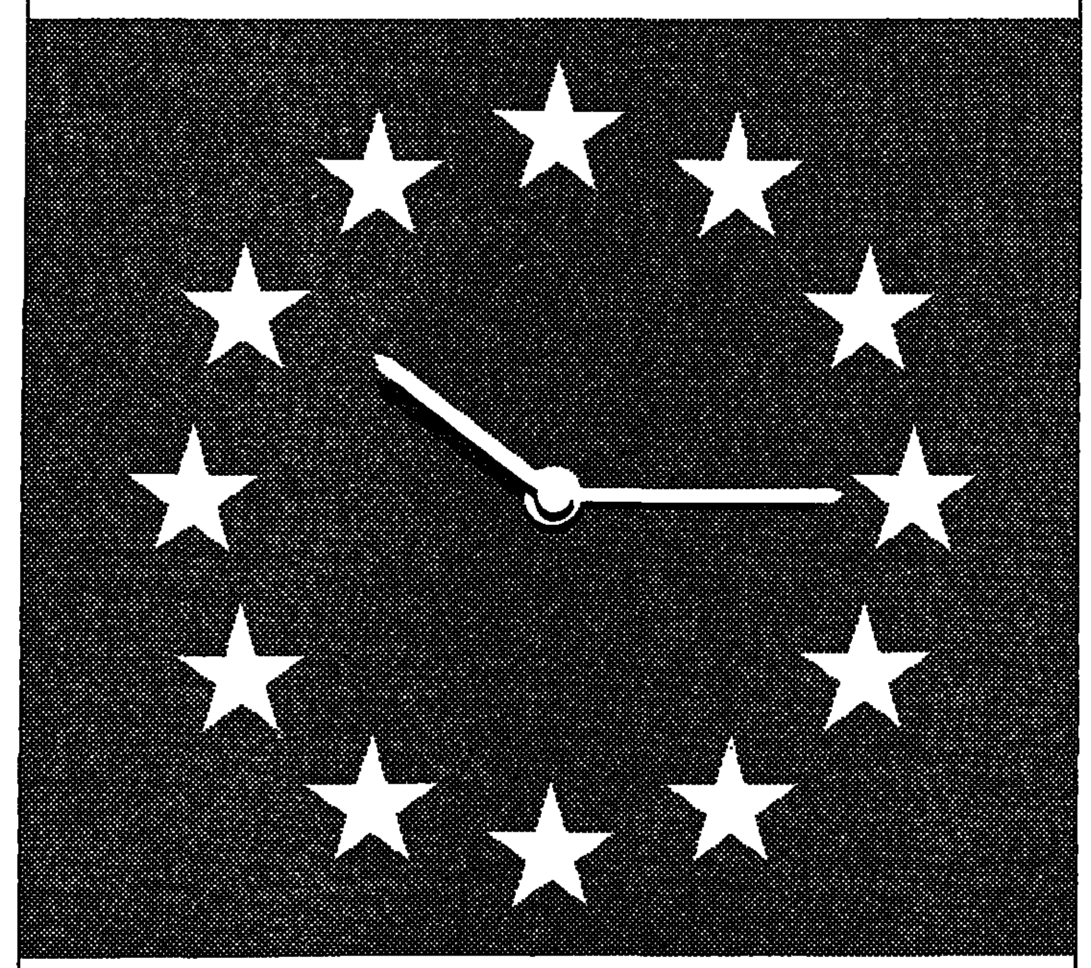
La gravité de la situation a conduit le président iranien Ali Akbar Hachemi-Rafsandjani à réunir samedi le conseil de sécurité nationale, un organisme prévu pour les temps de crise. Par la suite, le conseil des ministres iranien a chargé le ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, de *« prendre des mesures concrètes pour arrêter l'effusion de sang et résoudre les problèmes »* en Azerbaïdjan soviétique, sans préciser quelle forme ces mesures pourraient prendre.

Tout en lançant des mises en garde à Moscou et en dénonçant la *« répression sanglante »* contre les Azéris, les autorités iraniennes semblent plus soucieuses de voir l'URSS *« rétablir la paix »* et *« calmer le jeu »* que de s'engager avec elle dans une polémique. Dans un communiqué du ministère des affaires étrangères publié samedi, Téhéran *« regrette profondément »* que *« l'URSS ait pris des mesures impropres »*. Il parle d'une *« situation obscure, que la poursuite de la violence ne peut que compliquer encore »*.

Moscou serait tombé *« dans un piège »*, affirme encore le communiqué du ministère. Il dénonce pêle-mêle des *« courants troubles, hostiles à l'islam »*, qui ont fait dégénérer la situation dans le Caucase, et un *« complot des gouvernements impérialistes qui ont encouragé Moscou à adopter une attitude partiale à l'égard de certaines républiques »*. *« Il y a quelque chose de trouble là-derrière »*, résume dimanche le *Teheran Times*, quotidien en langue anglaise proche du ministère des affaires étrangères, qui lance un appel à la coopération directe de Moscou et Téhéran – *« au moins au niveau des ministres des affaires étrangères »* – pour résoudre la *« crise azérie »*.

La méfiance des responsables iraniens est évidente. Ceux-ci donnent souvent l'impression de redouter un *« complot »* visant l'Iran tout autant que l'URSS. Ils semblent aussi vouloir contenir une *« crise azérie »* qui, si elle se poursuivait, risquerait de s'étendre aux deux provinces iraniennes de l'Azerbaïdjan. Celles-ci sont la porte de l'Iran vers le Vieux Continent. Leur rôle économique est déterminant, et elles ont toujours occupé une place particulièrement névralgique en Iran. – *(AFP.)*

AVEC JACQUES DELORS,
L'EUROPE SE MET A "L'HEURE DE VÉRITÉ"



Invité de François-Henri de VIRIEU, Jacques DELORS, entouré des membres du "gouvernement des 12", dira comment l'Europe peut relever le défi venu de l'Est.

L'HEURE DE VÉRITÉ
MARDI 23 JANVIER - 22H15



Ogilvy & Mather

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA
1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA ***Master of Business Administration***
UNIVERSITÉ A SAN FRANCISCO spécialisée en management international, associant une pédagogie active à l'expérience d'un projet personnel/professionnel.
Member of the California Association of State Approved Colleges and Universities.
Academic program, unique in concept, format and professionnal experience.
Fully approved to grant the

Master of Business Administration
with an emphasis in international management
A.C.B.S.P.

FILIÈRES D'ADMISSION

3e CYCLE Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : sciences, lettres, droit, médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA, DESS - IEP - Titulaires de maîtrise.

Programme de 12 à 14 mois, modulé en fonction de votre formation initiale et de votre niveau d'anglais, **conduisant au M.B.A.**

2e CYCLE Formations supérieures de second cycle. Cursus équivalent à deux années universitaires

Informations et sélections : European University of America
17/25 rue de Chaillot (métro Iéna), 75116 Paris, (1) 40 70 11 71

Communiqué par European University of America • San Francisco • California • Programmes associés en Europe, Asie : Tak Ming - Hong Kong, et aux USA : PhD.

PETIT A PETIT
L'HUMIDITE GRIGNOTE
VOTRE MAISON.

Le procédé Murprotec guérit définitivement votre maison de l'humidité grimpante. Plus de 30 ans d'expérience et de réussite sont la preuve de son efficacité.

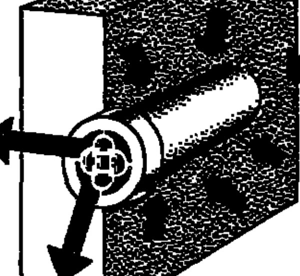
MURPROTEC EST GARANTI 30 ANS.

Ce salpêtre tenace dont il était si difficile de venir à bout, ce salpêtre qui répand une odeur de moisi et finit par abîmer votre maison.

Murprotec protège la valeur de votre maison contre le fléau humidité.

Murprotec ne nécessite pas de travaux importants.

Murprotec couvre toute la France (bureaux à Paris, Arras, Rennes, Agen, Avignon, Morlaix, Nancy). Sur simple demande un spécialiste établira gratuitement un diagnostic et un devis.



UN PROCÉDÉ EXCLUSIF.

Attention !
Ce procédé est unique en France. Des tubes de céramique introduits dans vos murs boivent intégralement l'humidité.

Pour recevoir une documentation sur les différents procédés, sans engagement, envoyez ce bon à Murprotec, Impasse des Broderies 78310 Coignières. Tél. (1) 34 61 83 47.

Nom (en majuscules) ____________
Adresse complète ____________
____________ Tél. ____________

N° du département de la maison concernée par le problème d'humidité.

MURPROTEC ® Paris, Londres, Bruxelles, Amsterdam. M

DIPLOMATIE

La réunion des ministres des affaires étrangères à Dublin

Les Douze sont divisés sur la question de l'adhésion de la RDA à la Communauté

L'idée énoncée la semaine passée à Strasbourg par M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, *selon laquelle la RDA constitue une « cas spécifique »*, c'est-à-dire prioritaire et qu'*« elle a sa place dans la Communauté si elle le demande »* ne fait pas l'unanimité parmi les Douze.

DUBLIN

de notre envoyé spécial

M. Hans van den Broek, ministre néerlandais des affaires étrangères, a récusé cette idée avec vivacité et plusieurs de ses collègues (France, Royaume-Uni, Belgique), tout en se montrant plus discrets, ont indiqué qu'ils partageaient ses réticences. Tel est le principal résultat, en vérité négatif, de la réunion « informelle » et impromptue que les ministres des affaires étrangères des Douze ont tenu samedi à Dublin, sur l'Europe de l'Est.

Pour le reste, ils ont décidé d'accorder une aide alimentaire d'urgence à la Roumanie (40 millions d'écus, soit 280 millions de francs) ainsi qu'à la Pologne (28,8 millions d'écus soit 200 millions de francs) et ils ont approuvé le projet conçu par M. Mikhail Gorbatchev et soutenu par M. François Mitterrand de tenir une réunion au sommet des trente-cinq pays de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) avant la fin de l'année.

Bien que pressés par l'urgence les Douze ont ainsi jugé *« prématuré »* de prendre des orientations trop tranchées sur l'architecture de la nouvelle Europe. Ils ont réservé ce débat pour la réunion qu'ils tiendront fin avril en Irlande.

Le raisonnement du président de la Commission, selon lequel il convenait de clarifier la question allemande dans le sens souhaité par les Allemands si l'on voulait poursuivre le nécessaire renforcement de la Communauté, n'a pas été compris par une partie des ministres. M. van den Broek, après avoir observé que la RDA ne remplissait pas aujourd'hui les conditions requises par le traité de Rome (démocratie pluraliste, économie de marché), a estimé que même si cela devenait le cas après les élections, il ne voyait pas pourquoi elle devrait devenir un cas spécifique et passer devant l'Autriche dont la candidature à l'adhésion est plus ancienne. M. Hans Dietrich Genscher, le ministre allemand, interpréta *le silence des autres comme* valant approbation... M. Roland Dumas a trouvé en public la proposition Delors *« très intéressante »*, mais, expliquait-il ensuite, *« un peu prématurée »*.

Le président de la Commission répéta sa démonstration, sans faire la moindre concession, en donnant l'impression que c'était surtout aux Allemands qu'il continuait à s'adresser. *« Les Allemands de l'Est sont des Allemands, c'est pourquoi, lorsqu'ils demanderont à adhérer à la Communauté, il faudra les considérer comme un cas particulier. »* Si les conditions sont réunies (démocratie politique et économique), cette candidature méritera une attention particulière. Les Allemands de l'Est auront le choix entre une association, l'adhésion *comme treizième Etat membre*, ou l'adhésion dans le cadre d'une Allemagne réunifiée... Les *arrière-pensées sur la question allemande* compromettent la Communauté à Douze. La politique, c'est aussi l'émotion. Il faut savoir la prendre en compte et en faire bon usage.

L'aide à l'Europe de l'Est

Les Douze sont d'accord pour accélérer la conclusion ou l'extension des accords de commerce et de coopération de la première génération (il faut encore signer avec la RDA et la Bulgarie). Ils sont d'accord, dans un deuxième stade, pour prévoir des accords d'association qui établiront des liens politiques et économiques plus intimes. La Commission fera bientôt des propositions qui tiendront compte des spécificités de chacun des pays de l'Est. Quant aux moyens nécessaires, M. Delors a expliqué que le chiffre qu'il avait cité à Strasbourg (*19 milliards d'écus par an, soit* 133 milliards de francs) *« constituait une démonstration par l'absurde de l'impossibilité d'absorber dans la Communauté les pays d'Europe orientale ». « Cela dit*, a-t-il ajouté, *nous avons besoin d'un arrangement entre nous pour que notre budget traduise nos intentions politiques. »*

Quant au sommet de la CSCE, les ministres en reparleront en février. M. Delors a souhaité que les Douze soient en mesure d'y soumettre des propositions communes.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **M. Jean-Louis Cadieux, chargé *de la coordination de l'aide aux* pays de l'Est.** — C'est un Français, M. Jean-Louis Cadieux, précédemment responsable de la politique de la concurrence, qui vient d'être chargé par la Commission européenne de coordonner la politique de la Communauté à l'égard des pays de l'Est ainsi que de l'AELE (Association européenne de libre échange). M. Cadieux a l'habitude des missions difficiles : c'est lui qui, sous l'autorité de M. Etienne Davignon, alors vice-président de la Commission, pilota la politique communautaire de restructuration de la sidérurgie.

D'autre part M. Klaus Dieter Ehlerman, jusque là porte-parole de la Commission, prendra la tête de la direction chargée de la politique des aides et de la concurrence. M. Ricardo Perisich, un jeune et brillant haut fonctionnaire italien, qui fut au côté de lord Cockfield un des artisans du programme de marché unique de 1993, conduira la direction générale responsable de la politique industrielle et du marché intérieur. — *(Corresp.)*

Sommet maghrébin en Tunisie

TUNIS

de notre correspondant

Le conseil présidentiel de l'Union maghrébine arabe (UMA) *s'est ouvert*, lundi 22 janvier, à Carthage, en l'absence du président mauritanien, M. Ould Taya, qui est représenté par son ministre des affaires étrangères, M. Ould Sidi Baba. Celui-ci a expliqué dimanche au président Ben Ali que cette absence était due à un *« cas de force majeure »*. M. Ould Taya est en deuil après la mort de sa femme il y a quelques jours. Le colonel Kadhafi était arrivé samedi à Tunis, et le président algérien, M. Chadli Bendjedid, ainsi que le roi Hassan II du Maroc l'ont suivi vingt-quatre heures plus tard.

Dès dimanche soir, les quatre chefs d'Etat ont tenu une *« réunion informelle »* en prélude à leurs discussions qui, en principe, doivent durer jusqu'au mercredi et porter sur la coopération inter-maghrébine et sur les rapports de l'UMA avec les groupements régionaux, notamment la communauté européenne.

Aucun sujet politique n'est inscrit officiellement à l'ordre du jour, mais certains problèmes, tel *celui du Sahara occidental*, qui pèsent sur le climat général pourraient être évoqués. A moins que les chefs d'Etat ne préfèrent en l'état actuel *« s'arrêter positivement sur tout ce qui unit plutôt que sur ce qui divise »*, ainsi que l'a suggéré le souverain marocain.

MICHEL DEURÉ

Entretiens entre M. Mitterrand et Mme Thatcher

Les événements d'Europe de l'Est et leurs répercussions sur l'ensemble du continent ont constitué l'essentiel des discussions qu'ont eues M. Mitterrand et Mme Thatcher à Paris, samedi 20 janvier. Ces entretiens se sont déroulés *dans* « un excellent climat » a-t-on indiqué de source diplomatique. Les deux *dirigeants n'ont* fait aucune déclaration à l'issue de leurs conversations, qui s'inscrivent dans le cadre des réunions informelles régulières franco-britanniques.

A l'initiative des Italiens

Une commission de coopération juridique avec les pays de l'Est a été créée dans le cadre du Conseil de l'Europe

ROME

de notre correspondant

Une sorte de banque européenne d'ingénierie démocratique pour les pays de l'Est est née, samedi 20 janvier à Venise. Parce que, selon M. Gianni De Michelis, chef de la diplomatie italienne, *« une brève saison de colère ne suffit pas à reconstruire une démocratie »*, parce que l'Europe est *« sur le point de surmonter ses divisions grâce à une convergence générale autour des valeurs de la démocratie, de la liberté et du pluralisme »*, parce que, enfin, la partie ouest du Vieux Continent dispose en ces domaines d'*« un patrimoine de quarante années d'expérience »*, le Conseil de l'Europe a entériné la création sous son égide d'une « commission pour la démocratie par le droit ».

L'objectif de cette initiative italienne n'est pas de fournir aux pays de l'Est, qui sortent en ce moment de la gangue stalinienne, des Constitutions clé en main.

Selon M. Louis Joinet, avocat général à la Cour de cassation, qui sera le représentant de la France au *sein* de cette commission et qui occupe actuellement les fonctions de conseiller de M. Michel Rocard dans le domaine des droits de l'homme, l'idée est de *« développer des contacts, instituer des conventions et contribuer à la formation des juristes, avocats, professeurs de droit et toutes autres personnes intéressées au droit démocratique à l'Est »*. Comment rédiger une loi d'amnistie, générale ou partielle ? Comment protéger les libertés des uns sans attenter à celles des autres ? Comment garantir les droits des minorités sans aboutir à la confusion ? La liste n'est pas limitative, mais ce sont là des domaines pratiques dans lesquels les juristes occidentaux peuvent fournir d'utiles conseils.

La Hongrie, la Yougoslavie, la Pologne — ces trois États en passe d'adhérer d'ici à 1991 au Conseil de l'Europe, — mais aussi la Tchécoslovaquie, la Roumanie et l'Allemagne de l'Est, qui avaient toutes envoyé des représentants de haut niveau samedi à Venise, ont bien entendu apporté leur soutien enthousiaste à l'initiative italienne. Le ministre hongrois a pressé les démocraties occidentales présentes de bien vouloir *« consacrer des efforts considérables au problème particulier du statut légal des minorités, source fréquente d'incompréhension, d'hostilité et même de conflits armés sur ce continent »*. Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Adamichin, n'a fait, pour sa part, aucune allusion à ce difficile problème d'actualité en URSS, mais a aussi apporté le soutien de Moscou à l'initiative italienne.

PATRICE CLAUDE

TOUTES LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR

LE JUDAISME

CONFÉRENCE animée par
Rav Y. Asseraf
M. A. Skornik
M. A. Dayan
le 31 janvier à 20 h 30 à

L'ORANGERIE

17, cité Joly, 75011 Paris
Débat ouvert Entrée libre

1974 personnalités appartenant principalement à la communauté scientifique internationale ont participé au Forum de la communication scientifique et technique organisé les 9 et 10 janvier à la cité des Sciences et de l'Industrie (la Villette), à l'initiative de M. Alain Decaux, Ministre délégué chargé de la Francophonie.

Le succès de cette manifestation centrée sur l'interrogation "quelles langues pour la science ?" a montré qu'une évolution se dessinait chez les scientifiques : tout le monde est de plus en plus conscient des enjeux linguistiques de la recherche et de la nécessité d'organiser ce plurilinguisme qui constitue l'avenir même de la science.

Les débats qui ont porté sur le rapport entre les langues et l'invention scientifique, les publications, les congrès scientifiques, l'évaluation des chercheurs, l'enseignement, la vulgarisation scientifiques (par l'écrit et par l'audiovisuel) feront l'objet d'un compte rendu détaillé dans le numéro 24 du mensuel *Science et Technologie* et d'un ouvrage de synthèse à paraître en septembre aux éditions La Découverte.

Ministère de la Francophonie

Forum de la communication scientifique et technique

Quelles langues pour la science ?

Si, en France, nous ne prenons pas en compte pour l'évaluation des chercheurs des travaux écrits en français, quelle crédibilité pourront-ils avoir hors de nos frontières ?

Si des francophones sont contraints de recourir au truchement de l'anglais pour présenter leurs travaux dans des colloques et congrès qui se déroulent en France, quel poids peut encore avoir la communauté scientifique d'expression française ?

Merci à tous ceux qui ont apporté leur contribution à ce débat essentiel pour l'avenir de la langue française mais aussi de la science.

Alain Decaux

Alain DECAUX
Ministre délégué
auprès du Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires étrangères
chargé de la Francophonie

...itiative des Italiens

...n de coopération juridique ...ys de l'Est a été créée ...e du Conseil de l'Europe

PATRICE CLAUDE

...phonie

...e et technique

...cience ?

TOUTES LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LE JUDAISME

CONFÉRENCE animée par Rav Y. Asseraf, M. A. Skornik, M. A. Dayan

L'ORANGERIE 17, cité Joly, 75011 Paris

Débat ouvert Entrée libre

LE GROUPE CREDIT LYONNAIS EN 1989

TROIS ANS AVANT 1992, DES AVANCÉES SUR TOUS LES FRONTS

PAR EXEMPLE :

FORMATION	+ 18 %	**350** millions de F
PARTICIPATIONS industrielles, commerciales et financières (hors filiales bancaires)	+ 38 %	**18** milliards de F
EUROPE	+ 66 %	**365** implantations hors de France
ASSURANCE-VIE ET CAPITALISATION	+ 49 %	**6,1** milliards de F collectés directement
MONETIQUE ET TELEMATIQUE BANCAIRE	+ 47 % + 43 %	**1.700** automates **300.000** abonnés
CREDIT-BAIL	+ 25 %	**18,8** milliards de F dans l'année
FINANCEMENT DE GRANDS PROJETS, D'EQUIPEMENT	+ 47 %	**19,4** milliards de F dans l'année
PAPIER COMMERCIAL EURO	+ 60 %	**6,5 %** du marché mondial
DIRECTION D'EMISSIONS OBLIGATAIRES	gain de 16 places	**1er** rang en France, comme en 1988 **16e** rang mondial sur les Euro-marchés
SICAV ET FONDS COMMUNS	+ 29 %	**142** milliards de F de capitaux gérés

CL CREDIT LYONNAIS LE POUVOIR DE DIRE OUI

ASIE

THAILANDE

La visite de M. Rocard a été dominée par le conflit du Cambodge

M. Michel Rocard a regagné Paris, lundi 22 janvier, après s'être rendu en visite officielle en Inde et en Thaïlande. Le séjour du premier ministre à Bangkok a été dominé par la question cambodgienne.

BANGKOK

de notre envoyé spécial

La diplomatie n'est pas un art facile, surtout quand la négociation – sur le Cambodge – est à la fois *« complexe et très délicate »*, selon la formule de M. Michel Rocard. Il faut donc s'ingénier à faire cohabiter des positions de principe avec la tactique de la négociation, un exercice auquel le premier ministre français peut s'adonner avec le brio qu'on lui connaît. Car, si M. Mitterrand a bien dit, le 11 janvier, qu'*« aucun compromis n'est acceptable avec les Khmers rouges »*, on ne peut pour autant les exclure de la négociation. La France n'acceptera *« le monopole d'aucune faction »*, ce qui ne veut pas dire, *« quoi qu'on pense d'elle »*, qu'une faction sera *« exclue »*, a déclaré, samedi, M. Rocard, à l'issue de ses entretiens avec son homologue thaïlandais, M. Chatichai Choonhavan.

Ainsi, conformément au cadre de négociation défini, la semaine dernière à Paris, par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, les Khmers rouges demeurent un interlocuteur valable et, en bonne logique, ne sont pas *« exclus »* d'un éventuel règlement. Entre le refus français d'un *« compromis » avec les Khmers rouges et l'association* de ces derniers à la négociation, il n'y a pas contradiction. *« Chacune des parties peut prendre des positions sur le fond et, en négociant, examiner ce qui résulte des positions prises par les autres parties »*, a dit le premier ministre français.

Tout en affirmant que les Cinq (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et URSS) *« n'ont pas la volonté de monopoliser les négociations »*, M. Rocard a également invité les Cambodgiens à accepter un cadre de discussion que Thaïlandais et Indonésiens ont avalisé. Si, dans les semaines qui viennent, les deux réunions supplémentaires des Cinq donnent des résultats intéressants, les factions cambodgiennes seront invitées à se réunir, en principe fin février à Djakarta, avec les pays de la région, auxquels se joindront la France et peut-être l'Australie, auteur du plan de règlement à l'étude. M. Rocard a fermement invité les Cambodgiens à se rendre, le cas échéant, à Djakarta avec la volonté d'aboutir. Or le prince Sihanouk refuse de participer à de nouvelles rencontres intercambodgiennes et il a accusé, vendredi dernier, la France, les Etats-Unis et l'Australie de prendre le parti du régime de Phnom-Penh et du Vietnam. Tout en refusant de répondre à ces attaques, M. Rocard a dit que, *« même si le prince Sihanouk est un ami de longue date, il ne représente pas un pouvoir installé »*.

Alors que la négociation du conflit cambodgien est ainsi relancée, l'impression prévaut ici que l'on continue de tâtonner et, surtout que l'intervention d'un *règlement ne ramènerait* pas la paix dans ce pays ruiné par vingt ans de guerre et de massacres. Entre pays de la région et grandes puissances, un consensus peut se dégager, dès cette année, pour déverser de l'eau plutôt que de l'huile sur le feu. Mais les haines entre factions cambodgiennes semblent assez ancrées pour que l'on désespère de les voir un jour accepter de cohabiter. Cependant, alors que les Cinq formulaient, les 15 et 16 janvier à Paris, un cadre de règlement axé sur une intervention massive de l'ONU, plusieurs éléments nouveaux sont venus s'ajouter au dossier.

La menace des Khmers rouges

Sur le terrain, les Khmers rouges – de loin, la guérilla la plus forte – ont repris racine dans l'ouest frontalier de la Thaïlande. A Bangkok, les experts militaires pensent qu'ils n'ont pas encore les moyens de s'en prendre aux temples d'Angkor, situés à proximité de Siemp-Réap, et qu'ils tenteront plutôt, dans les prochaines semaines, un *« un deuxième coup »* sur Battambang, la grande ville de l'ouest, déjà attaquée au début de janvier. Les vietnamiens ont beau juger que la situation n'est *« pas alarmante »* pour leurs alliés de Phnom-Penh, les Khmers rouges y ont gagné une certaine autonomie par rapport à leurs protecteurs chinois, qui les contrôlaient jusqu'ici par leurs livraisons massives d'armes.

Sur le plan politique, Phnom-Penh semble prêt à accepter la conséquence évidente des succès, *limités, de la guérilla. En cas de* cessez-le-feu sur place, le régime de M. Hun Sen se résignerait à ce que chaque camp administre la zone qu'il occupe jusqu'à la tenue d'élections. Pour leur part, les sihanoukistes ont réagi vivement à ce qu'ils considèrent comme une ébauche de *« partition »* évoquée, le 14 janvier, par un membre du gouvernement vietnamien.

Mais Phnom-Penh s'est surtout plaint que M. Trang Quang Co, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, *ait évoqué* publiquement cette possibilité. Toujours est-il que l'ensemble donne l'impression de tiraillements entre Phnom-Penh et Hanoï,au moment même où la reprise d'un dialogue entre la Chine et le Vietnam paraît se profiler. *Dans le même sens, il faut* relever que Phnom-Penh s'apprête à abandonner le *« socialisme »* en renonçant au *« rôle prédominant »* réservé par sa Constitution au Parti révolutionnaire du peuple (parti unique).

Enfin, les changements en Europe et les problèmes de l'URSS ont leurs effets dans la région. Moscou annonce un désengagement militaire en Asie du Sud-Est. Hanoï a d'autant plus besoin de partenaires que son isolement s'accroît. Les autres capitales de la région – les Thaïlandais l'ont dit à M. Rocard – s'inquiètent de voir les Douze se préoccuper, avant tout, du sort de leurs voisins orientaux. L'équation cambodgienne doit également s'accommoder de ces nouvelles donnes.

JEAN-CLAUDE POMONTI

MONGOLIE

Manifestation à Oulan-Bator contre l'absence de vraies réformes

Bravant l'interdiction et un froid de - 30 degrés, environ sept mille personnes ont manifesté dimanche 21 janvier à Oulan-Bator à l'appel de l'Union démocratique mongole (UDM) (*le Monde* daté 21-22 janvier). Les dirigeants du mouvement, qui a été reconnu *de facto* par le régime - ils sont trente, âgés de moins de trente-cinq ans - s'en sont pris durement au Parti populaire révolutionnaire mongol (PPRM, communiste) au pouvoir.

« Nous ne voulons pas être à la traîne des autres pays socialistes. » « Le processus de restructuration engagé il y a trois ans est trop lent. En fait il n'y a pas de changement », a déclaré l'un d'entre eux, M. M. D. Tsolmon. Le vice-directeur de la Banque d'Etat et arrière-petit-fils du fondateur du régime, M. Sukherdene, a déchiré publiquement sa carte du PPRM pour adhérer à l'UDM. Un « vénérable lama » d'un des rares monastères ouverts, celui de Gandang, a émis l'espoir que la liberté du culte serait bientôt rétablie.

Mais les propos les plus durs ont été tenus par le coordonnateur en chef de l'UDM, M. San Jasuren Zorig, étudiant en sciences politiques de vingt-sept ans formé à l'université de Moscou. *« La vieille génération a perdu toute capacité de diriger la société, et donc toute crédibilité* [...]. *Le pouvoir s'est débarrassé de ses vieux oripeaux et de son langage usagé, mais le stalinisme est toujours de rigueur »*, a-t-il déclaré. Interrogé sur la possibilité d'un recours à la violence, il s'est contenté de répondre : *« Nous verrons quelle voie et quels moyens il conviendra d'appliquer en fonction de l'état d'avancement des améliorations dans le pays. » - (AFP, Reuter.)*

□ **INDE : Les troubles au Cachemire ont fait une trentaine de morts.** – Au moins trente-deux personnes ont été tuées et environ deux cents blessées depuis samedi soir 20 janvier à Srinagar, capitale de l'Etat de Jammu-et-Cachemire, où les forces de l'ordre ont ouvert le feu contre les manifestants musulmans. Au moins cinq cents personnes ont été arrêtées, mais la plupart ont été relâchées et seules soixante-neuf d'entres elles sont toujours détenues. Les premiers incidents ont eu lieu lorsque des milliers de séparatistes musulmans, bravant le couvre-feu, sont descendus dans la rue pour protester contre l'imposition du contrôle fédéral sur l'Etat (*le Monde* du 21-22 janvier). Le nouveau gouverneur, M. Jagmohan, a lancé à la télévision un appel au calme : *« Aidez-moi et je vous aiderai »*, a-t-il déclaré.

□ **AFGHANISTAN : M. Najibullah pourrait céder la place à l'ex-roi Zaher Shah.** – M. Najibullah, président du régime de Kaboul, a accepté de céder le pouvoir à un futur gouvernement provisoire dirigé par l'ancien roi Zaher Shah, qui vit en exil à Rome, a déclaré, dimanche 21 janvier à Peshawar, le conseiller politique de l'ambassade soviétique au Pakistan, M. Vladimir Kransilnikov. Selon ce dernier, cette hypothèse fait l'objet de discussions entre responsables soviétiques et américains. L'ancien souverain, a-t-il ajouté, est *« une figure symbolique »* du pays. – *(AFP.)*

ETUDIANTS
ANGLAIS-ALLEMAND
UN INVESTISSEMENT POUR REUSSIR
Maîtrisez l'anglais en Angleterre / l'allemand en Allemagne. Choisissez un organisme reconnu par le British Council. OISE, professionnel de la formation linguistique, propose des stages à toute période de l'année avec des professeurs permanents et des méthodes pédagogiques qui allient tradition et novation.
OISE
LANGUAGE TRAINING
BINSEY LANE - OXFORD (ENGLAND) - TEL. (0865) 249 218. MEMBRE DE ARELS-FELCO
21, RUE THEOPHRASTE-RENAUDOT - 75015 PARIS - AGREEE PAR L'UNOSEL
Tél. (1) 45 33 13 02
LES ECOLES D'ANGLAIS LEADER EN ANGLETERRE
Ass. Loi 1901 - Organisateur des voyages Licence 175103

JAPON

Les prochaines élections législatives devraient avoir lieu le 18 février

Le quart des quelque 400 élus du Parti libéral-démocrate (PLD) ont participé, samedi 20 janvier, à la convention annuelle de leur parti. Leurs collègues avaient préféré se rendre dans leur circonscription pour préparer les élections, dont les échéances sont d'ores et déjà connues : dissolution de la Chambre le 24 janvier, annonce officielle d'élections le 3 février et vote le 18.

TOKYO

de notre correspondant

Le faible nombre de parlementaires venus écouter M. Kaifu témoigne de la mise hors jeu du *premier ministre, à peine revenu* de sa tournée européenne. Les « barons » du PLD ont, sans égards dans un pays où le formalisme est pourtant la règle, repris les rênes des mains de celui qui était devenu chef du gouvernement par défaut l'été dernier. Pris dans la tempête du scandale Recruit puis d'affaires d'alcôve, le PLD, après une défaite cuisante aux élections sénatoriales, cherchait un successeur à *M. Uno, désigné trois mois auparavant.*

Pendant que M. Kaifu effectuait un voyage supposé rehausser *son image, les véritables tenants* du pouvoir arrêtaient leur stratégie. A son retour, le premier ministre a dû accepter ce qui avait été décidé en son absence. Il a notamment été dissuadé de faire un discours de politique générale devant la Diète lors de la réouverture, lundi, de la session parlementaire, une confirmation de sa mise à l'écart.

En revanche, l'ancien premier ministre Noboru Takeshita revient à l'avant-scène. Théoriquement en disgrâce depuis le scandale Recruit qui l'avait contraint à démissionner, il n'en *demeure pas moins l'homme fort* du PLD. C'est lui qui mènera son parti aux élections avec M. Shin Kanemaru, le « parrain » du camp conservateur.

Popularité en baisse pour M. Kaifu

M. Takeshita, qui contrôle le clan numériquement le plus important du PLD, a marqué *sans ambiguïté que le dernier mot* lui reviendrait en déclarant qu'en cas de victoire M. Kaifu pourrait éventuellement rester à la tête du gouvernement . Hypothèse peu probable car, dans le meilleur des cas, les conservateurs ne garderont leur majorité qu'avec l'appui des indépendants.

Les bouddhistes du Komeito, les mieux placés pour bénéficier de la situation, se préparent déjà à cette éventualité : rompant le front de l'opposition, ils se sont déclarés favorables à une dissolution rapide, appuyant ainsi la position du PLD. Pour les « barons » du PLD (MM. Takeshita, Abe et Miyazawa, ainsi que le successeur probable de M. Nakasone à la tête de son clan, M. Michio Watanabe), le choix du futur premier ministre est une question que l'on traitera en son temps. Il s'agit d'abord de conserver le pouvoir. Les nouvelles révélations sur les malversations boursières auxquelles s'est livré un proche de M. Nakasone les incitent à aller vite.

La popularité de M. Kaifu, qui, malgré son image d'homme nouveau, est rapidement apparu comme un simple exécutant, est en baisse. Provenant d'un clan mineur (celui de M. Toshio Komoto), il est pratiquement exclu du jeu du pouvoir et pèse peu dans la machine électorale.

Contrairement aux promesses de réformes faites par les conservateurs au lendemain de leur défaite de juillet, la difficile campagne électorale qui s'annonce mobilisera des fonds politiques encore plus importants que par le passé : le «trésor de guerre » que s'efforce d'amasser le PLD est évalué à 30 milliards de yens. Encore ne s'agit-il là que des contributions « officielles »...

PHILIPPE PONS

CORÉE DU SUD

Deux partis d'opposition vont fusionner avec le parti au pouvoir

TOKYO

de notre correspondant

Le président Roh Tae-woo et deux des trois principaux dirigeants de l'opposition, MM. Kim Young-sam et Kim Jong-pil, ont décidé, lundi 22 janvier, de fonder un *« grand parti conservateur » par la fusion de leurs trois* formations. Ils devaient annoncer officiellement leur projet lundi en fin de journée. Le nouveau parti sera créé avant l'été prochain.

MM. Kim Young-sam et Kim Jong-pil *dirigent respectivement* le Parti démocrate pour la réunification (59 sièges) et le Nouveau Parti républicain (35 sièges). Le Parti pour la justice et la démocratie (gouvernemental) en détient 127. Leur fusion *permettra au camp conservateur de disposer* de 221 sièges au Parlement.

Cette alliance vise très clairement à isoler M. Kim Dae-jung, qui dirige le Parti pour la démocratie et la paix, première formation d'opposition (70 sièges).

La création du nouveau parti est assortie d'un projet de réforme de la Constitution afin de transformer le système présidentiel actuel en un système de cabinet, avec un premier ministre disposant de plus grandes prérogatives et responsable devant le Parlement. – **Ph. P.**

AMÉRIQUES

HAITI : arrestations et expulsions en série dans l'opposition

Le gouvernement militaire proclame l'état de siège

Par un décret officiel soulignant *« la succession d'actes attentatoires à l'ordre public tendant à gêner le fonctionnement régulier des institutions nationales et à perturber le processus démocratique »*, le gouvernement haïtien a instauré, samedi 21 janvier, l'état de siège sur tout le territoire du pays pour une durée de trente jours.

Aussitôt de nombreux dirigeants politiques d'opposition ont été expulsés ou arrêtés. L'un d'entre eux, M. Hubert de Ronceray, a déclaré lors de son arrivée à Miami que le général Prosper Avril avait promis d'organiser des élections cette année *« dans le seul but d'obtenir l'aide des pays étrangers »*.



***« Il n'y a aucune possibilité de démocratie avec lui, c'est un dictateur »*, a affirmé le président du MDN (Mobilisation pour le développement national, centre).**

La décision du gouvernement militaire haïtien a entraîné l'annulation du voyage que le ministre français de la coopération et du développement, M. Jacques Pelletier, devait faire dans ce pays à partir de lundi. *« La tenue de la commission mixte franco-haïtienne de coopération qu'il devait présider pendant son séjour est différée »*, a indiqué le Quai d'Orsay dans un communiqué.

Le gouvernement américain, qui soutenait aussi jusqu'ici le gouvernement du général Prosper Avril, a demandé la levée immédiate de l'état de siège en estimant que cette mesure ne constituait pas *« une réponse appropriée »* et qu'elle mettait *« en danger la transition démocratique »*, selon un communiqué diffusé dimanche par l'ambassade des Etats-Unis à Port-au-Prince. Le Canada a aussi également critiqué la décision du gouvernement du général Avril. Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Joe Clark, a estimé que ce décret risquait *« de remettre en question les élections prévues dans le courant de cette année »*.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Toute l'opposition, du centre droit à l'extrême gauche, est visée. Dimanche matin, le numéro deux du Parti unifié des communistes haïtiens (Puch), M. Max Bourjoily, a été arrêté, *puis expulsé vers la Guadeloupe.* La veille, des unités de la Garde présidentielle s'étaient emparés, souvent brutalement, d'une quarantaine de responsables et de militants politiques. Parmi eux, M. Hubert de Ronceray, un opposant de centre droit, expulsé vers Miami, et M. Serge Gilles, leader d'une formation récemment admise au sein de l'Internationale socialiste, qui a été sévèrement molesté avant d'être relâché.

Le Dr Louis Roy, une des personnalités les plus respectées dans le pays, considéré comme le père de la Constitution libérale de 1987, a, de son côté, été expulsé vers les Etats-Unis, d'où il souhaiterait gagner la Martinique, selon ses proches.

Brutale répression

L'assassinat, samedi à l'aube, du lieutenant-colonel André Neptune a servi de prétexte à cette brutale vague de régression. Officier de la Garde présidentielle, où il était chargé de la répartition des primes aux soldats, le colonel Neptune a été tué avec sa femme *et une domestique dans des circonstances obscures. « Mettre ce crime sur le dos de l'opposition est absurde et montre clairement qu'Avril ne veut pas d'élections démocratiques »*, souligne un responsable politique qui a échappé au coup de filet.

En dépit de la récente publication d'un calendrier électoral devant culminer fin octobre avec le choix d'un président, le général Avril montre depuis plusieurs mois peu d'empressement pour accélérer le processus de démocratisation. Dans une récente interview au quotidien pro-gouvernemental *« l'Union »*, il soulignait que la gravité de la situation économique rendait l'organisation d'élections *« peu souhaitable »*.

Plus inquiétant encore : des slogans visiblement inspirés par le palais présidentiel et réclamant le maintien au pouvoir du général Avril pour *« au moins cinq ans »* se sont multipliés au cours des déplacements en province du général président, et lors de son retour de Taïwan, la semaine dernière. Ignorant les modalités pratiques de l'état de siège, qui n'est pas accompagné d'un couvre-feu, *la population* n'a jusqu'à présent pas réagi aux mesures visant la classe politique. Les rues de Port-au-Prince sont restées calmes dimanche et aucun dispositif militaire particulier n'a été mis en place.

Lasse de participer à des grèves générales qui ne débouchent sur rien et de plus en plus durement frappée par la crise économique, la population n'a pas répondu aux derniers mots d'ordre de mobilisation lancée par le Rassemblement national, qui regroupe une vingtaine de formations d'opposition. La peur face à des bandes de civils armés qui sont réapparues dans Port-au-Prince explique aussi la prudence du plus grand nombre.

Pour les Haïtiens, comme pour les observateurs étrangers, il est désormais clair que la perspective d'élections démocratiques s'est encore éloignée et que le général Avril ne lachera pas facilement le fauteuil présidentiel.

JEAN-MICHEL CAROIT

ETATS-UNIS

Le maire de Washington reconnait publiquement avoir « un problème »

Le maire de Washington, M. Marion Barry, arrêté jeudi 18 janvier pour possession de cocaïne, a reconnu publiquement dimanche qu'il avait *« un problème »*, sans prononcer une seule fois le mot « drogue ». *Contrairement* aux spéculations qui couraient dans la capitale fédérale, M. Barry n'a pas annoncé sa démission ni qu'il renonçait à faire campagne pour un quatrième mandat à la mairie de Washington.

Dans la salle de réunion d'une *église épiscopale*, après une prière publique, M. Barry, 53 ans, a déclaré qu'il allait *« chercher un moyen de soigner son corps, son esprit et son âme »* et il a demandé à la communauté de prier pour lui. Il n'a pas précisé quel était le « problème » dont il souffrait.

M. Barry est soupçonné depuis des années de s'adonner à la drogue. Il avait été arrêté jeudi dans un grand hôtel de Washington après avoir acheté et fumé du crack, un dangereux dérivé de la cocaïne. Les avocats de M. Barry ont néanmoins décidé de plaider non-coupable.

Avant son arrestation, le maire avait l'intention de déclarer dimanche sa candidature pour les élections municipales de novembre prochain. - *(AFP.*

Goebbels
témoin re

chasse

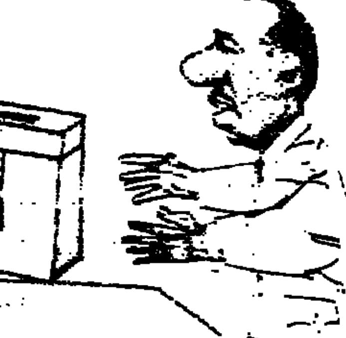
IQUES

…sions en série dans l'opposition

…nent militaire …état de siège

…t « la succession d'actes attenta… …iser le fonctionnement régulier des …ber le processus démocratique », le …, samedi 21 janvier, l'état de siège …r une durée de trente jours.

…ants politiques d'opposition ont été …re eux, M. Hubert de Ronceray, a …ui que le général Prosper Avril avait … cette année « dans le seul but d'ob…



…de démocratie avec lui, c'est un dicta… …la MDN (Mobilisation pour le dévelop…

…t militaire haïtien a entraîné l'annula… …français de la coopération et du déve… …ier, devait faire dans ce pays à partir …commission mixte franco-haïtienne de …ter pendant son séjour est différée », a …un communiqué.

…, qui soutenait aussi jusqu'ici le gou… …r Avril, a demandé la levée immédiate …t que cette mesure ne constituait pas …t qu'elle mettait « en danger la transi… …n communiqué diffusé dimanche par …Port-au-Prince. Le Canada a aussi éga… …lu gouvernement du général Avril. Le …s extérieures, M. Joe Clark, a estimé …mettre en question les élections pré… …année ».

…au-Prince … dimanche … militaire … en place.

JEAN-MICHEL CAROIT

ÉTATS-UNIS

Le maire de Washington reconnaît publiquement avoir « un problème »

HISTOIRE

Goebbels : témoin recherché

Suite de la première page

Simple journal intime au début, ce fruit d'une minutie quasi notariale qui charrie sans relâche faits et appréciations, de la genèse à l'anéantissement du III[e] Reich, fut à l'évidence une obsession, une de plus, de Goebbels. Il l'écrit de sa main jusqu'en 1941. Plus tard, il le dictera. Deux sténographes sont mobilisés par cette tâche. Un militaire de rang subalterne est chargé d'y adjoindre un point quotidien sur la situation militaire et l'évolution des théâtres d'opérations.

Habité par la hantise de la conservation de sa production, qui atteindra parfois près de trente pages pour une seule journée, Goebbels ne se contente ni de la dactylographie du journal ni de sa mise en sûreté dans des caisses de métal. Il appelle à son secours une technique nouvelle : le microfilm, opération qui nécessite alors la *reproduction sur des plaques* de verre des pages du journal.

Saisi de scrupules, il fera aussi dactylographier puis filmer la partie manuscrite. Bien sûr, l'idée fixe de l'ex-aspirant écrivain, du journaliste, du grand patron de la propagande nazie au jour le jour explique en partie cet acharnement à faire reproduire et conserver le journal. Une autre dimension vient bientôt se greffer sur le souci premier : laisser un témoignage exhaustif pour l'après-guerre.

Ce futur aux allures successives de triomphe puis de désastre, Goebbels ne le verra pas, et son journal connaîtra d'abord le sort de son cadavre : abandonné aux hasards de la destruction volontaire, de l'enfouissement et des désordres imprévisibles d'une fin de guerre. Un secrétaire brûle les dernières pages du journal : regrets convenus, selon le témoignage de ce dernier, sur une guerre totale trop tard déclenchée et une Europe livrée à l'URSS après la chute du rempart national-socialiste allemand.

Mais, alors que les restes du *ministre* de la propagande *furent* mêlés pour toujours à la terre et aux décombres de Berlin, et perdus, le journal commença très vite une longue carrière posthume, intermittente et fragmentaire, semée de mystères, de hasards et de coups de théâtre.

Dès 1948, des extraits, tirés des années 1942 et 1943, furent publiés à Londres, traduits et annotés par un ancien correspondant de guerre, Louis P. Lochner. Puis parurent les années 1925 et 1926. Des fragments du journal de toutes ces années sont détenus depuis 1952 par la Hoover Library de l'université Stanford (Californie).

Dès *la fin des années 40*, le destin posthume de Goebbels va rencontrer, en la personne d'un étrange citoyen suisse, François Genoud, le singulier agent littéraire et idéologique qui va accompagner, surveiller et compliquer à souhait, jusqu'à ce jour, les resurgissements périodiques du journal.

Un feuilleton de vingt ans

Car des pans du gigantesque journal émergent régulièrement du faux néant de l'après-guerre. A chaque fois, François Genoud s'installe, comme un personnage obligé, dans les sagas tortueuses qui ne peuvent manquer de surgir lorsqu'on secoue quelques nouveaux feuillets maculés ou *quelques microfilms de la chronique goebbelsienne des années brunes.*

Le plus ample de ces feuilletons dure depuis vingt ans. En 1969, un journaliste-écrivain d'Allemagne fédérale, qui ne manque pas de contacts ni d'entrées à l'Est, Erwin Fischer, entend fortuitement parler d'un travail de traduction en russe du journal, en cours en URSS. Commence alors, dans ce pays où une partie du journal a été ramenée en 1945 au milieu de toutes les prises de guerre et dans d'autres pays de l'Est, une traque obstinée.

Elle finira par porter ses fruits. L'acharnement d'Erwin Fischer, ses appuis à l'Est, son passé antinazi le mettent au début des années 70 en possession d'un morceau considérable du journal. Contact est noué avec l'éditeur hambourgeois Hoffmann und Campe. On caresse un projet d'édition (qui connaîtra un début).

Mais François Genoud s'interpose au nom de la propriété intellectuelle des droits de Goebbels, dont il revendique la gestion. Il faut le compter comme un interlocuteur omniprésent, qui a ses prétentions et ses exigences – juridiques et éditoriales, assure Genoud ; financières et idéologiques, explose Fischer. Le conflit s'envenime et tourne à ce que François Genoud qualifie de *« malentendu »* et Erwin Fischer de *« scandale des scandales »*. Le journaliste-détective est évincé. A son insu, l'éditeur finit par vendre, en un curieux mélange de désarroi et d'impudence, *les matériaux* que lui a confiés Fischer aux archives fédérales de Coblence et au très officiel Institut d'histoire contemporaine de Munich.

J'exige des droits d'auteur !

AGENT LITTÉRAIRE

SERGUEI

Tempêtes, procès en cascades... Pendant ce temps, l'Institut de Munich entreprend la publication de ce qu'il a acquis. Quatre tomes paraissent en *1987* (Saur Verlag), qui mènent jusqu'à l'été 1941. Quatre autres sont à venir, qui conduiront en décembre 1943.

François Genoud est toujours là. Il ne quitte pas « son » auteur de toujours. Car, à la vérité, les éditions A l'enseigne du cheval ailé, à l'activité desquelles il était alors associé, repoussant un peu les frontières de Vichy, avaient il y a bien longtemps (1949) publié les extraits alors connus du journal. En 1973, Goebbels et son journal « à paraître » sont les vedettes de la Foire du livre à Francfort. Fischer et Genoud, qui sont pourtant en train de devenir des ennemis jurés, sont alors cités comme les inventeurs de la mystérieuse merveille. Genoud encore encaissera les droits quand paraissent en 1977 chez Flammarion les derniers carnets, préfacés par Michel Tournier. 1977 sera, du reste, en Allemagne une manière d'année Goebbels, avec la publication par le magazine *Stern* d'extraits substantiels des carnets, au milieu de maintes autres évocations parfois assez troubles de l'époque nazie.

Inévitablement donc, Genoud surveille la production de l'Institut de Munich. *« Il en reçoit de l'argent »*, s'indigne Fischer. *« J'en ai donné, au contraire. Près de 40 000 DM pour les aider à réaliser leur édition »*, réplique Genoud. Le gentleman's agreement entre les historiens munichois et ce dernier n'est pas facile à élucider. Lorgnerait-on de ce côté sur d'autres documents détenus par François Genoud ? Son activisme procédurier a-t-il fait craindre un retard dans l'édition du journal, en dépit de droits finalement incertains ?

Des perles inédites

On en était là dans cette guerre larvée sans fin lorsque à la fin de 1989, Erwin Fischer, associé à un professeur d'histoire de l'Université libre de Berlin, Bernd Sösemann, exhibe de nouveaux fragments du journal. Et pas n'importe lesquels. *« Nous avons 1944 et janvier 1945 à peu près entièrement. Tout cela manque à l'édition de Munich. Nous avons des « perles », par exemple 120 des 130 jours qui séparent la fin du mois de mai 1939 du début octobre. Nous avons plus de 4 500 pages. »*

Après une ample étude juridique du problème, l'Université libre de Berlin a apporté son soutien logistique et financier à l'entreprise de préparation de cette édition complémentaire et concurrente, que Bernd Sösemann et Erwin Fischer veulent *« plus scientifique »* que celle de Munich et entièrement soustraite, droit de regard et droits d'auteur, à François Genoud.

Ce serait évidemment une première. Le « conseiller en relations commerciales internationales » François Genoud ne l'entend pas de cette oreille. *« Attendons. S'il le faut, j'interviendrai, le moment venu. »* Pour *« l'ami disponible de ceux qui étaient dans la difficulté »* après 1945, il ne s'agit pour l'heure que d'une *« querelle de scientifiques »*. Il ne s'en mêlera pas si Fischer et Sösemann *« reconnaissent ses droits »*, ce à quoi précisément ils se refusent.

C'est clair, François Genoud ne quittera Goebbels que contraint et forcé. Ou mort. Il n'est officiellement riche d'aucune fortune malgré son passé de banquier (en Algérie et en Suisse), et il est dans les années passées arrivé qu'une partie de ses revenus déclarés, modestes, proviennent des droits d'auteur de Goebbels.

Le reste est affaire de nuances. François Genoud sait bien qu'il y eut *« des erreurs monumentales »* dans le nazisme. Il est le premier à le reconnaître : *« Classifier les gens, par exemple. Ce fut une erreur à la base. Je suis juste le contraire. J'ai un faible pour les juifs. Je condamne le sionisme. »* Ainsi parle François Genoud, pendant qu'Erwin Fischer tonne contre *« le plus énorme des scandales »* : le journal de Goebbels défendu et surveillé par l'homme qui adore Hitler. Pour toujours. Malgré tout.

MICHEL KAJMAN

François Genoud chasseur de droits d'auteur nazis

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

François Genoud est un « philo-nazi » de la première heure. La vie de ce citoyen helvétique aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans est un roman de l'ombre ponctué de rapports de police, de coïncidences troublantes, d'aventures et mésaventures spectaculaires ou paradoxales, nimbé de mystère.

Petit homme d'apparence effacée, aux allures de retraité propret ni trop aisé ni malheureux, il *confesse doucement*, avec un sens certain de la litote, vouer *« une certaine sympathie à ce mouvement, cette idéologie »*, entendez le nazisme.

Mais le sourire de sainte Thérèse en extase lui monte aux lèvres quand il confirme le bref événement qui devait le marquer pour la vie : *« Oui, j'ai serré la main de Hitler à Bonn. J'ai vécu cela. »* La scène remonte au début des années 30. François Genoud, qui avait été envoyé à Fribourg-en-Brisgau pour apprendre l'allemand, décida d'apprendre aussi et d'aimer l'Allemagne et le nazisme.

Après la seconde guerre mondiale, ponctuée de voyages d'affaires mal élucidés en Allemagne, où il circule librement, et dans certains pays occupés (Belgique, Hollande), son credo constant comportera deux articles invariables : 1. rendre service quand c'est possible aux nazis vaincus écrasés par la vindicte générale, dans la mesure de moyens qu'il dit avoir été faibles mais sur lesquels il est peu disert ; 2. gérer astucieusement, en mobilisant de vieilles amitiés, les gens de basoche et une solide audace, ce qui pouvait l'être après l'effondrement du Reich et la mort de ses plus hauts dignitaires.

Ruse et entêtement

Une mesure d'indignation et de compassion pour le nazisme défait, une de ruse et une autre d'entêtement : le même dosage se retrouve dans toutes les opérations de pêche aux droits d'auteur un peu particuliers auxquelles se livre François Genoud après guerre.

Les poissons sont de taille. Hitler lui-même, d'abord. Le futur banquier Genoud, qui croisera plus tard la destinée de l'Algérie indépendante, des Palestiniens terroristes du FPLP, d'un terroriste suisse propalestinien, suit un fil d'Ariane qui ramène le plus souvent à son nazisme affiché. Il acquiert une prétention à la propriété intellectuelle, pas plus, sur quelques textes du Führer ou à lui attribués.

« Des droits insuffisants, reconnaît-il aujourd'hui : *la succession de Hitler est tellement compliquée. »* Pour parvenir à cette fin, il entrera en contact avec Paula, sœur d'Adolf : *« Je l'ai connue à Berchtesgaden. J'ai pu l'aider un petit peu. »* Dans ce porte-feuilles d'auteur, François Genoud qui sera un temps l'associé d'un éditeur en Suisse, Belgique et France, d'auteurs *« vichyssois »*, Laval, Morand (A l'enseigne du cheval ailé) et s'occupera (à Francfort) de droits d'auteurs, toujours les mêmes, compte aussi Martin Bormann.

Il devient ainsi le propriétaire du « testament politique de Hitler », en réalité *« des notes prises par Bormann lui-même »*, d'une correspondance échangée par Bormann et sa femme : *« On voit là-dedans ce qu'était un vrai national-socialiste »* (sourire aux anges). Et puis, en si bonne compagnie, on trouve l'auteur intermittent au long cours, l'incertaine carte maîtresse de Francis Genoud : Joseph Goebbels.

Il va ferrailler longuement pour l'obtenir : huit ans de procédures, de 1956 à 1964 et de Cologne à Cologne *via* le tribunal fédéral de Karlsruhe. Quatre procédures au total pour surmonter de sombres querelles de droits et d'héritage, et voici l'ami suisse du nazisme propriétaire d'une bonne vingtaine de manuscrits de Goebbels, du moins du Goebbels poète-écrivain.

Fort de ce droit, François Genoud va alors l'élargir en une prétention à la propriété intellectuelle de toute l'« œuvre » de Goebbels. Une activité parmi tant d'autres de cet homme si discret.

M. K.

Jean-Louis SERVAN-SCHREIBER

N'attendez pas, vous qui avez de l'ambition, c'est "le" livre à lire !

Annette Colin-Simard, *Le Journal du Dimanche*

Jean-Louis Servan-Schreiber
LE MÉTIER DE PATRON
suivi des portraits de Arnoult, Benedetti, Bollore, Bouygues, Chevalier, Lagardère, Riboud, Rousselet, Tapie, Trigano
par Perla Servan-Schreiber
Fayard

480 p.
120 F.

• Ce qui se passe vraiment dans la tête d'un chef d'entreprise.

• Qu'est-ce qui fait un bon patron ?

• Les secrets de la réussite de dix entrepreneurs d'exception.

FAYARD

POLITIQUE

L'ascension de M. Delors face à la popularité de M. Rocard

Depuis quelques semaines, Michel Rocard n'est plus l'homme politique français le *plus populaire* après François Mitterrand. Le président de la Commission européenne, Jacques Delors, est parvenu – *provisoirement* – à le *devancer*. L'ancien ministre des finances du gouvernement Mauroy est même de plus en plus souvent cité comme successeur à l'hôtel Matignon, voire comme candidat à la prochaine élection présidentielle. *Il est mardi 23 janvier l'invité de « l'Heure de vérité » d'Antenne 2.*

par Jérôme Jaffré

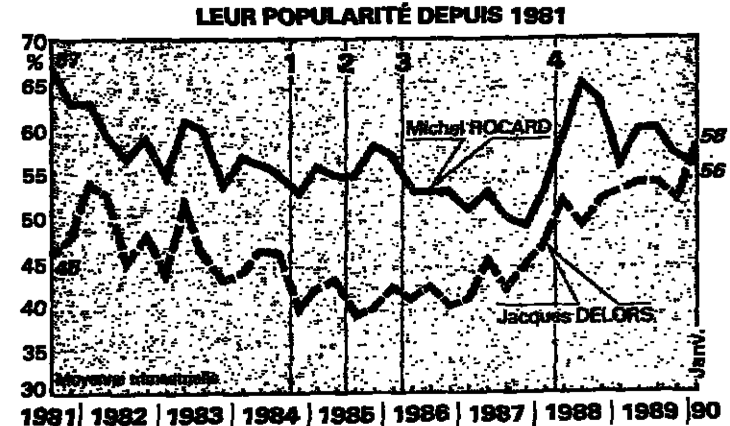
Depuis septembre 1987, Michel Rocard a *gagné 7 points* de popularité dans le baromètre *Figaro Magazine*-SOFRES, M. Jacques Delors, *pour sa part, en a gagné* 17. Plus préoccupant encore pour le maire de Conflans-Sainte-Honorine, *sa dimension présidentielle* tend à régresser. Selon les enquêtes régulières de la SOFRES pour *le Nouvel Observateur*, 49 % des Français (contre 34 % d'avis contraires) jugeaient, en décembre 1984, qu'il ferait « un bon président de la République ». En juin 1987, les scores étaient de 49 % contre 42 %, en octobre 1989, ils sont de 46 % contre 41 %.

Cependant, à y regarder de plus près, la position de Michel *Rocard dans l'opinion* apparaît encore très solide. Chacun le sait, l'hôtel Matignon use terriblement *ses locataires*, et *il* n'est *d'ailleurs* pas sûr que ce calcul ait été totalement absent de sa nomination. Or, vingt mois après, la cote du premier ministre se situe à 57 % de confiance. A même distance, celles de Pierre Mauroy et Jacques Chirac étaient de 40 %, celle de Laurent Fabius de 44 %. Michel Rocard est moins touché par l'usure du pouvoir que ses prédécesseurs. En partant de très haut, il n'a perdu que 9 points de confiance, comme Laurent Fabius, contre 17 à Jacques Chirac ou 31 à Pierre Mauroy. La performance est d'autant plus *appréciable qu'à partir de 1987* la popularité du député des Yvelines tendait à s'essouffler et que sa nomination à *Matignon* l'a relancée *(voir ci-contre la courbe du baromètre de la SOFRES depuis 1981 »*.

En outre, Michel Rocard apparaît désormais dans l'*opinion* comme beaucoup plus proche de François Mitterrand. Dans l'enquête du *Point* de novembre dernier qui demandait aux Français leurs deux personnalités politiques préférées, ceux qui *choisissaient* M. Mitterrand lui associaient beaucoup plus souvent M. Rocard (à 32 %) que M. Delors (à 19 %) OU Laurent Fabius (à 14 %). Conduisant les affaires du pays en tandem avec le *président* de la République, *Michel Rocard apparaît dans son* propre camp beaucoup moins hérétique et beaucoup plus héritier. Parodiant ses vœux impertinents, on pourrait dire qu'une bonne année pour M. Mitterrand est aussi une bonne année pour M. Rocard (1). Il n'en a pas toujours été ainsi...

Enfin, la perte de présidentiabilité doit être appréciée à la *lumière de la crise du « leadership »* politique. Les Français se montrent plus sévères avec pratiquement *tous* les *leaders* . *Si le* modèle Rocard n'est pas épargné par ce phénomène, il est moins *touché que beaucoup d'autres*. Ainsi son avance moyenne sur les principaux leaders de droite, qui était de 5 à 7 points en 1986-1987, atteint-elle aujourd'hui près de 15 points. Seule ombre au tableau pour les rocardiens : Jacques Delors refait une partie de son retard : 18 points en juin 1987, 10 en octobre 1989.

Encore inconnu d'une majorité *de Français au soir du 10* mai 1981, Jacques Delors a fait, dès sa nomination Rue de Rivoli, une percée dans l'opinion. Au cours des trois années de gouvernement Mauroy, il a échappé au discrédit qui frappait les socialistes en incarnant la figure du « ministre raisonnable ». Dans son exil bruxellois, il a réussi, de 1984 à 1988, à maintenir sa cote dans l'opinion. Depuis le retour de la gauche au pouvoir, sa progression est régulière et le place désormais *en tête des sondages de popularité (voir la courbe)*. Ce qui frappe toutefois, c'est que, politique*ment, ce gain est tous azimuts*. Entre septembre 1987 et janvier 1990, il gagne 29 points parmi les sympathisants *UDF*, 23 chez les écologistes, 20 parmi les socialistes, 18 au RPR, 9 au Front national et 8 chez les communistes. Cette montée, moindre aux extrêmes, maximale dans les partis centraux, indique bien, semble-t-il, que c'est Jacques Delors l'*européen qui* est *plébiscité* . La prégnance de plus en plus grande des thèmes commu*nautaires à l'approche du marché* unique, la médiatisation de la présidence françaiseau deuxième semestre de l'*année dernière*, les événements des pays de l'Est, ont donné à Jacques Delors une dimension *internationale* supérieure à celle de tous les autres hommes politiques français, hormis le président de la République.



1 Départ de M. Delors du gouvernement
2 *Départ de M. Rocard du gouvernement*
3 Défaite de la gauche
4 Réélection de M. Mitterrand. Nomination de M. Rocard à Matignon

Baromètre mensuel : Figaro-Magazine/*SOFRES*

Une carte de rechange ?

Est-ce à dire qu'en termes d'opinion cette popularité constitue une carte de rechange pour François Mitterrand ? Il serait hâtif de conclure en ce sens, comme le montre l'examen de la structure de popularité des deux hommes *(voir tableau)*. La popularité de Michel Rocard garde son originalité (1). Elle est ancrée à *gauche, bien répartie dans* les tranches d'âge et les groupes sociaux, plus forte parmi les couches moyennes et la génération des « soixante-huitards », qui, le temps passant, se rangent désormais parmi les trente-cinq - quarante-neuf ans. Sur le plan politique, elle déborde de son camp et est élevée parmi les écologistes et les sympathisants de l'UDF.

La popularité de Jacques Delors va beaucoup plus loin. *Elle est forte parmi* les personnes âgées, les classes supérieures et les travailleurs indépendants, plus *faible* en revanche chez les moins de trente-cinq ans et les ouvriers. Surtout, elle atteint son taux maximal dans l'électorat UDF et barriste et est presque aussi élevée chez les RPR que chez les socialistes ! Sur le plan *idéologique*, les électeurs qui se définissent comme « libéraux » le classent en tête de leurs personnalités préférées devant Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing... L'ancien *secrétaire général* du PSU incarne une majorité socialiste apte à s'élargir aux écolo*gistes et à une partie de l'UDF*, l'ancien conseiller de Jacques Chaban-Delmas incarnerait plutôt l'union nationale allant du parti socialiste au RPR.

Les atouts d'un candidat de gauche

La force du PS est d'avoir simultanément deux leaders populaires et offrant des profils aussi différents. Pour la suite, tout dépendra de l'analyse politique du président de la République en vue des prochaines élections législatives. Ou bien il souhaite donner un nouvel élan à l'ouverture et poursuivre la recomposition du paysage politique. Dans cette hypothèse, Jacques *Delors* a *toutes les chances*. Ou bien, comme il le laisse souvent entendre, le problème est de regagner les électeurs populaires passés à l'abstention ou les insatisfaits ralliés au vote écologiste. Dans ce cas, il n'est pas sûr que M. Rocard soit capable d'y parvenir, mais *il* est certain que M. Delors est encore moins bien placé. Plutôt que carte de rechange, le président de la Commission européenne apparaît *comme une carte de réserve pour* une nouvelle cohabitation qui, après 1993, pourrait réunir les socialistes et le centre droit.

La même analyse prévaut pour la prochaine élection présidentielle. Michel Rocard dispose des atouts d'un candidat éventuel de la gauche capable de rassembler au-delà de son camp. Jacques *Delors présenterait* plutôt une candidature de recomposition du paysage politique qui prendrait appui beaucoup plus au centre droit. Il y a dix ans, les partisans de François Mitterrand soulignaient la popularité de leur leader dans les catégories modestes et la France ancrée à gauche . Ceux de Michel Ropcard insistaient sur la capacité de leur chef à rallier des couches sociales ou politiques encore éloignées des *socialistes*. Et *chacun de plaider* avec virulence pour sa conception de l'action politique. Aujourd'hui, entre le premier ministre et le président de la Commission européenne, les termes du débat sont à nouveau les mêmes, mais, cette fois-ci, c'est Michel Rocard qui occupe la position de François Mitterrand.

(1) NDLR : M. Rocard avait déclaré lors des derniers vœux : *« Souhaiter une bonne année à M. Mitterrand, c'est souhaiter une bonne année à la France, et réciproquement »*.

La dimension présidentielle de MM. Rocard et Delors par catégories socio-politiques

Pensent qu'ils feraient un bon président de la République	M. ROCARD	J. DELORS	*Ecart*
Ensemble des Français (en %)	**46**	**36**	**+ 10**
SEXE			
– Homme	48	42	+ 6
– Femme	44	31	+ 13
AGE			
– 18 à 24 ans	43	19	+ 24
– 25 à 34 ans	43	25	+ 18
– 35 à 49 ans	54	35	+ 19
– 50 à 64 ans	47	51	– 4
– 65 ans et plus	41	46	– 5
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
– Agriculteur	39	38	+ 1
– Artisan, commerçant, chef d'entreprise	43	37	+ 6
– Cadre, *profession intellectuelle supérieure*	43	42	+ 1
– Profession intermédiaire et employé	51	36	+ 15
dont : – Profession intermédiaire	5ù	39	+ 11
– Employé	52	33	+ 19
– Ouvrier	46	21	+ 25
– Inactif, retraité	45	47	– 2
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
– Gauche	65	40	+ 25
– dont : – Parti communiste	38	12	+ 26
– Parti socialiste	70	45	+ 25
– Mouvement écologiste	41	30	+ 11
– Droite	35	42	– 7
– dont : – U.D.F.	51	48	+ 3
– R.P.R.	25	43	– 18
– Front national *	18	17	+ 1
AXE GAUCHE/DROITE			
– Extrême-gauche	52	32	+ 20
– Gauche	69	44	+ 25
– *Centre*	42	33	+ 9
– Droite	30	42	– 12
– Extrême-droite	22	32	– 10
VOTE AU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE			
– *André Lajoinie*	36	14	+ 22
– François Mitterrand	66	40	+ 26
– Antoine Waechter	53	40	+ 13
– Raymond Barre	45	56	– 11
– Jacques Chirac	27	37	– 10
– *Jean-Marie Le Pen*	29	17	+ 12

* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence.
Source : Enquête NOUVEL OBSERVATEUR/SOFRES, 5-9 octobre 1989.

□ **MM. Mitterrand et Rocard en hausse, selon l'IFOP.** - Selon un sondage réalisé du 8 au 15 janvier par l'IFOP, publié le 21 janvier par le *Journal du Dimanche* sur un échantillon de 1 843 per*sonnes, le président* de la République et le premier ministre enregistrent en janvier une progression parallèle de leurs cotes de popularité par rapport au mois précédent. M. François Mitterrand compte 45 % de *« satisfaits »* – au lieu de 42 % en décembre - contre 36 % de *« mécontents »* – 38 % le mois dernier. Avec 40 % de *« satisfaits »* contre 35 % de *« mécontents »* – au lieu de 36 % en décembre –, M. Michel Rocard enregistre pour sa part une hausse de deux points par rapport au dernier pointage

□ **Polémique au PS sur l'Europe.** – La prise de position de Socialisme et République contre le souhait de M. Jacques Delors de voir se bâtir une fédération européenne (*le Monde* du 20 janvier) a entraîné, dimanche 21 janvier, une vive réaction de M. Gérard Fuchs, rocardien et député européen, selon qui *« l'obstination de Socialisme et République à combattre l'évolution de la Communauté européenne vers une union politique de type fédéral apparaît de plus en plus comme une archaïsme dangereux ». « Face à la résurgence des nationalismes à l'Est et à la gravité des tensions qu'ils engendrent*, estime M. Fuchs, *il nous faut affirmer clairement que l'Etat-nation n'est pas le stade ultime de l'organisation politique, mais une étape qu'il est plus urgent que jamais de dépasser*. » Le signataire du communiqué de Socialisme et République était M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national du PS, chargé des relations inter*nationales* ; M. Fuchs est, lui aussi, membre du secrétariat national, responsable des questions européennes et de la sécurité.

A Béthune

Neuf mille militants socialistes commémorent le congrès de Tours autour de M. Fabius

M. Laurent Fabius a présidé, *dimanche 21 janvier à Béthune*, un banquet qui a réuni quelque *neuf mille personnes* dans la ville du ministre délégué chargé de la mer, M. Jacques Mellick. Cette manifestation était destinée, officiellement, à célébrer le soixante-dixième anniversaire du congrès de Tours, celui de la scission entre communistes et socialistes français, en *décembre 1920*.

BETHUNE

de notre correspondant

Le banquet de Béthune est apparu à certains au sein de la fédération du Pas-de-Calais *comme une tentative de détournement* d'anniversaire au profit du « clan Fabius ». Le maire de *Lens, M. André Delelis, sénateur* et ancien ministre, avait publié quelques jours auparavant un communiqué dans lequel il demandait qu'*« on ne confonde pas congrès de Tours et congrès de Rennes ». « Le respect dû à cet évènement capital qu'a été le congrès de Tours*, estimait M. Delelis, *méritait mieux que la tentative de confiscation qui semble en être faite par la fédération socialiste du Pas-de-Calais, laquelle ne doit pas être l'instrument d'un clan ou d'une tendance.* »

Finalement, mais sans que personne n'en soit trop dupe, les organisateurs ont choisi de se montrer oecuméniques. M. Fabius a pris soin de faire le tour des trois chapiteaux qui avaient été dressés et de s'arrêter à chacune des tables. M. Mallik, prononçant les mots de bienve*nue à la tribune*, a souligné *que « les amis de Pierre Mauroy, de Michel Rocard, de Jean-Pierre Chevènement, de Jean Poperen, de Laurent Fabius étaient là »*. M. Roland Huguet, président du conseil général du Pas-de-Calais, a parlé de M M. Mauroy et Fabius, les deux anciens premiers ministres qui *« ont conduit le mouvement socialiste à des avancées »*. Quant à M. Albert Denvers, maire de Gravelines, personnage tutélaire du socialisme du Nord, dont il est député, il a précisé qu'il était venu du département voisin *« en militant »* témoin de *« la vieille SFIO »*.

Après avoir souligné, comme M. Daniel Mayer, ancien président *de la Ligue des droits de* l'homme et ancien secrétaire général de la SFIO, que *« soixante-dix ans après, le congrès de Tours peut être considéré comme la victoire du socialisme démocratique sur le totalitarisme et le bolchévisme »*, M. Fabius a abordé l'histoire présente du PS que pour indique que *« le Parti socialiste doit non seulement gagner à lui les couches nouvelles, mais aussi se donner les moyens de pénétrer et d'organiser les couches sociales dans lesquelles les communistes traditionnellement s'implantaient »*. Sinon, estime-t-il, *« se produiront des turbulences, les plus démunis, les plus pauvres risquant, face au Parti communiste divisé et à une droite déboussolée, de rejoindre l'extrême droite »*.

M. Fabius a lancé un appel à l'unité et au rassemblement, *« le chemin qu'il faut absolument suivre »*, en évoquant Jean Jaurès, *Léon Blum, mais aussi, M.* François Mitterrand. Le chef de l'Etat s'est associé à cette réunion par un message que l'on peut aussi interpréter comme un appel à l'unité : *« Dans la lutte contre les inégalités du savoir, du pouvoir et de l'argent, dans notre pays comme dans le monde entier, nul n'est aujourd'hui de trop »*, a-t-il souligné.

JEAN-RENÉ LORE

L'élection législative partielle dans le Puy-de-Dôme

M. Claude Wolff (UDF-PR) succède à M. Giscard d'Estaing

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Le second tour de l'élection législative partielle destinée à pourvoir le siège de député de la troisième circonscription du Puy-*de-Dôme* (Chamalières, Clermont-Ferrand Ouest, Sud-ouest), abandonné par M. Valéry Giscard d'Estaing (UDF-PR), président du conseil régional d'Auvergne et parlementaire européen, pour raison de cumul de mandats, a vu le succès de M. Claude Wolff (UDF-PR), *qui était le* suppléant de l'ancien chef de l'Etat.

M. Wolff avait obtenu au premier tour, dimanche 14 janvier, plus de 50 % des voix, mais il n'avait pas recueilli un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits. La forte abstention qui avait *entraîné le ballottage*, situation inédite dans cette circonscription depuis trente et un ans, a *augmenté au second tour* : elle est passée de 54,62 % à 55,05 %. En outre, le nombre des *bulletins* blancs ou nuls a plus que doublé : 784 au premier tour, 1692 au second.

Le dauphin de M. Giscard d'Estaing améliore son score de 14,2 points de pourcentage *et son* gain en voix correspond à quatre-vingt-quinze suffrages près, aux voix recueillies au *premier* tour par le représentant du Front national. Ce dernier, tout comme *le candidat* des Verts, n'avait pas donné de consigne de vote à ses électeurs pour le second tour.

En revanche, M. Vigier (PC) s'était désisté pour M. Sémetin (PS). Le candidat du PS obtient 1617 suffrages de plus que le total des voix de gauche du premier tour et 6,95 points de *pourcentage* de mieux.

JEAN-PIERRE ROUGÉ

Les résultats du 21 janvier *1990* :

Inscr., 66 286 : vot., 29 795 ; abst., 55,05 % ; suffr. expr., 28 *103*. MM. Claude Wolff, UDF-PR, m. de Chamalières, 18 232 voix (64,87 %), ELU : Gérard Sémetin, PS, conseiller municipal de Clermont-Ferrand, 9871 (35,12 %).

Les résultats du 14 janvier 1990 :

Inscr., 66 292 ; vot., 30 080 : abst., 54.62 % ; suffr. expr., 29 296. MM. Wolff, 14 845 voix (50,67 %) ; Sémetin, 7 223 (24,65 %) ; Claude Jaffrès, FN, 3 482 (11,88 %) ; Mme Catherine Bousseau, Verts, 2 715 (9,26 %) ; M. Maurice Vigier, PC, 1 031 (3.51 %). *Il y a ballottage.*

[Né le 24 janvier 1924 à Strasbourg (Bas-Rhin), M. Claude Wolff, expert-comptable, *est entré en 1967* au conseil municipal de Chamalières dont il est le maire depuis 1974. En 1984, il s'était démis de son *mandat* de député acquis en 1981 pour permettre à M. Valéry Giscard d'Estaing de retrouver un siège à l'Assemblée nationale. *M. Wolff*, parlementaire européen de 1984 à juin dernier, a été conseiller général du canton de Rochefort-Montagne de 1976 *jusqu'à ce qu'il* soit battu en septembre 1988, par M. *Marcel* Bony, sénateur socialiste.]

M. Palluy (UDF-CDS) quitte la présidence du conseil général du Rhône

LYON

de notre bureau régional

Le président du conseil général du Rhône, M. Jean Palluy (UDF-CDS), devait faire part à ses collègues, lundi 22 janvier à Lyon, de sa décision de renoncer à ses fonctions . Déjà, pour mettre un terme aux bruits qui couraient à Lyon sur sa prochaine démission, M. Palluy avait publié le 12 décembre dernier un communiqué pour annoncer qu'il réfléchissait *« à l'opportunité de mettre en place une nouvelle équipe à la tête du conseil général »* et qu'il ferait connaître sa décision au tout début de 1990.

Après sa réélection dès le pre*mier tour, en septembre 1988*, comme conseiller général de Mornant, certains s'étaient plu à imaginer que M. Palluy, aujourd'hui âgé de soixante-neuf ans, voudrait bien céder son fauteuil.

Mais c'est surtout après la victoire de M. Michel Noir sur M. Francisque Collomb, aux élections municipales de Lyon, en mars 1989, que les responsables de l'UDF avaient fait pression sur le président de l'assemblée départementale pour qu'il se démette avec l'espoir de sauver ainsi leur dernier bastion. Le conseil général du Rhône compte en effet 19 UDF et apparentés, 11 RPR, 5 divers droite, 2 CNI, 12 PS et 2 PC.

M. Palluy a préféré, *semble-t-il*, prendre son temps pour préparer sa succession. Selon toute vrai*semblance*, c'est son principal collaborateur au sein de l'assemblée, M. Michel Mercier, vice-président délégué aux finances, qui sera amené à lui succéder.

J.-L. S.

POLITIQUE

Les états généraux de l'opposition sur l'éducation

Les partis de droite n'ont pas la même conception de l'autonomie des lycées et des universités

***« Remplacer le débat sur les hommes par le débat d'idées. »* Cette ambition était au centre de la Convention sur l'éducation et la formation, organisée les 20 et 21 janvier à *Noisy-le-Grand* (Seine-Saint-Denis), par les partis de l'opposition, du CDS au CNI, en passant par le RPR, l'UDF et le PR. Cette réunion, qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes – élus, représentants du monde scolaire et universitaire – autour des ténors des partis de droite et d'une dizaine d'anciens ministres, était la première d'une série de rencontres destinées à formuler des propositions concrètes *« sur les sujets qui concernent les Français »* et à alimenter les *états généraux de l'opposition* prévus à la mi-1991.**

Si le but de ce premier colloque était de prouver que l'opposition a des idées sur l'éducation et qu'elle est capable d'en débattre « à ciel ouvert », il aura été atteint . Mais la transparence n'est pas sans risques : le démonstration d'unité n'aura été qu'imparfaitement apportée. Si l'opposition, toutes tendances confondues, s'accorde pour voir dans les questions d'éducation un bon cheval de bataille contre le gouvernement, notamment à travers la crise des universités et l'enseignement privé, les analyses divergent notablement sur plusieurs points majeurs, au sein même des formations politiques.

C'est le cas, en particulier, sur la question des « 80 % d'une génération au niveau du bac en l'an 2000, objectif phare de la prochaine décennie lancé par les socialistes et repris par M. Monory, du temps du gouvernement de M. Chirac. Si certains continuent de défendre ce slogan, d'autre le récusent comme le symbole d'un suivisme coupable à l'égard des socialistes *« 80 %, ça n'a pas de signification, car il n'y a pas 80 % d'élèves aptes à s'ouvrir à l'étude des concepts »*, a même lancé M. Jacques Chirac, en évoquant le dossier universitaire qui fut l'autre morceau de choix de cette « convention ».

Les universités « au bord de la faillite »

Pour M. Madelin, vice-président du Parti républicain, et coorganisateur des Etats généraux avec M. Nicolas Sarkozy, député-maire RPR de Neuillly-sur-Seine, le malaise actuel des universités s'apparente au « krach » de la loi Savary sur l'enseignement supérieur, puisque *« les universités sont au bord de la faillite »*. Le *« plan d'urgence »*, récemment lancé par M. Jospin pour éviter l'asphyxie à la rentrée prochaine, est *« un SOS aux collectivités locales »*, selon M. Charles Millon.

Le président (UDF) du conseil régional Rhône-Alpes, a exprimé l'opinion commune aux élus de l'opposition : *« D'accord pour mettre de l'argent dans les universités, à condition que nous puissions donner notre point de vue sur l'organisation des enseignements et que les universités évoluent vers l'autonomie et la liberté »*.

L'autonomie des établissements

L'avenir des universités, leur financement par des partenaires diversifiés (collectivités locales, fondations, droit d'inscritpion) et la *« création d'universités libres »* figurent au programme des Etats généraux. Mais la suggestion émise par M. Yvon Briant, président du CNI, de *« libérer »* le montant des droits d'inscription, en même temps que les universités, si elle a été approuvée par M. Alain Madelin, *« àcondition qu'il existe un système de bourses »*, a fait bondir M. Alain Juppé.

« Pour les droits d'inscription, on a déjà donné », a lancé le secrétaire général du RPR. Une allusion à la fronde des étudiants de l'automne 1986, que n'a pas manqué d'apprécier M. Alain Devaquet présent dans l'auditoire. *« Améliorons le système des bourses, le reste suivra »*, a conclu prudemment M. Juppé, soutenu par M. François Bayrou, délégué général de l'UDF, invitant ses partenaires à *« veiller à la perception des idées par l'opinion publique »* et rappelant que *« les jeunes ressentent comme une agression forte tout ce qui fonde une disparité entre eux sur une inégalité économique »*.

Les partis de l'opposition se retrouvent en revanche unis derrière la bannière de l'autonomie des établissements secondaires, même si la perspective de renforcer les pouvoirs des chefs d'établissements, en leur permettant de *« recruter directement une partie de leurs enseignants »*, reste combattue par les enseignants de droite. L'opposition veut aussi *« personnaliser la rémunération et la carrière des enseignants »* et désectoriser progressivement, afin de donner aux parents le libre choix des établissements publics.

La bataille de l'heure semble devoir être menée contre la disposition de la loi de décentralisation qui interdit aux collectivités locales de financer les dépenses d'investissements des établissements scolaires privés. Face à cette situation dans laquelle la droite croit discerner une volonté d'asphyxier progressivement les écoles privées, M. Juppé a suggéré qu'une proposition de loi commune UDF-RPR soit prochainement déposée.

Mais si l'unanimité est proclamée sur la nécessité de conférr davantage d'autonomie, de liberté et de diversité au système éducatif, ces principes semblent ne pas recouvrir les mêmes réalités pour tous. M. Juppé a ainsi du se livrer à une vibrante défense de l'éducation nationale qui est *« faite pour construire la nation »*, rappelant à ceux qui réclamaient sa mise à mort que *« le système éducatif français a encore quelques mérites »*.

M. Alain Dumait, ancien conseiller (PR) du 2e arrondissement de Paris, n'avait pas hésité en effet à comparer Jules Ferry à Pol Pot, s'interrogeant sur *« la façon de sortir de l'éducation nationale »*, tandis que le philosophe Philippe Nemo avait condamné sans appel *« un système soviétiforme, voire communiste »*.

Quant aux propos du professeur Magnin, ancien recteur, magnifiant les maîtres d'école de sa jeunesse, *« qui nous demandaient d'aller chercher les verges pour nous faire battre et nous faisaient fabriquer le bonnet d'âne »*, ils semblent avoir fait passer un genre de frisson dans l'assistance...

PHILIPPE BERNARD

Malaise

S'il n'est point nécessaire d'espérer pour entreprendre, cette première convention préparatoire aux Etats Généraux de l'opposition laisse cependant un sentiment mitigé . On peut se réjouir que le débat d'idées, *reclamé* aujourd'hui par tous comme s'il était le remède à tous les maux de l'opposition, ait pu avoir lieu durant deux jours sur l'éducation, thème évidemment prioritaire. Il a eu l'avantage de confirmer que sur ce dossier et malgré les couacs douloureux de 1987, la droite éprouve toujours certaines difficultés à accorder ses violons. Il n'est pas sûr d'ailleurs –et c'est bien le problème – que les hommes politiques entendus durant ces débats se soient accordés beaucoup de temps pour potasser le sujet.

Autre limite de l'exercice : les sempiternelles zizanies personnelles. M. Alain Madelin, l'actif et courageux promoteur de cette convention entendait apporter la démontration que l'opposition est aussi capable de travailler. Mais le chemin est encore long. En croisade depuis des mois pour ces etats généraux, M. Giscard d'Estaing fut spectaculairement absent.

Comme pour compenser cette absence, M. Chirac est venu les deux jours. Les centristes n'étaient point nombreux et on ne vit trace de M. Monory. M. Alain Devaquet s'était fait une fête d'être là. En voie de vedettisation galopante, M. Michel Noir entendait dimanche discourir comme au bon vieux temps. Devant les réticences, il préféra rester à Lyon. Certes, officiellement chacun se dispensa de la plus petite intonation politique. Aussi un réel malaise fut-il perceptible au long de ces deux journées.

D. C

La crise au RPR

M. Juppé intègre la motion Pasqua-Séguin à la sienne

Depuis qu'a éclaté la contestation qui agite le RPR, M. Alain Juppé, secrétaire général, et M. Chirac n'ont cessé d'affirmer qu'ils n'avaient aucun désaccord sur le fond avec le texte de la motion déposée par M M. Pasqua et Séguin en vue des Assises nationales RPR du 11 février. C'est pourquoi, M. Juppé a annoncé dimanche 21 janvier sur la 5 : *« Jacques Chirac et moi-même avons lu le texte de Pasqua et Séguin et nous nous sommes dit qu'il n'y avait rien là de choquant. Nous leur avons dit que nous étions prêts à mettre ce texte dans notre propre rapport de synthèse, mais nous n'avons pas eu de réponse. Comme le temps presse, j'ai donc décidé, en accord avec Jacques Chirac, de faire de leur texte l'introduction de mon rapport de synthèse, et de le soumettre au vote des militants »*.

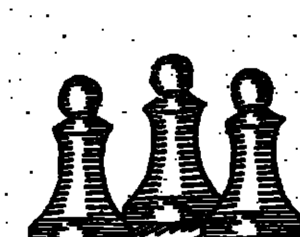
« Maintenant, la balle est dans leur camp. De deux choses l'une : ou bien ils rejoignent le rapport de synthèse et ils retirent leur propre texte, et je m'en réjouirai du fond du cœur (...) ou bien ils disent : « bien que notre texte soit dans le rapport de synthèse, nous le maintenons », alors il faudra qu'ils expliquent pourquoi ».

M. Charles Pasqua, dans une interviem au *Point*, édité samedi 20 janvier, interrogé sur la synthèse souhaitée par M. Juppé répondait : *« Que M. Juppé achète une paire de lunettes. C'est un débat sur une ligne politique que nous avons engagé. La ligne Juppé conduit à la fusion avec l'UDF. Or, nous n'en voulons pas. »*

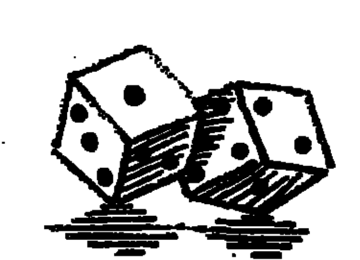
M. Edouard Balladur, invité au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 21 janvier, a refusé, lui aussi, une *« éventuelle fusion des partis de l'opposition »* estimant que *« l'union doit passer par une meilleure organisation »* entre les différents mouvements et une *« coordination »* au moment de l'élection présidentielle.

Enfin, M. Pierre Juillet, ancien conseiller de M. Polmpidou puis de M. Chirac et dont ce dernier s'était séparé en 1979 sort de son silence en disant notamment dans une interview au *Journal du dimanche*, du 21 janvier : *« Il est rare qu'une opposition décidé de singer à ce point la majorité en place sans être, à terme, inéluctablement absorbée par elle. »* Ajoutant : *« la pièce qui est jouée devant nous n'est pas du Shakespeare mais du Feydeau »*.

SI VOUS EN AVEZ ASSEZ DES ECHECS
PASSEZ AU JEU DE PONTIVY



Week-End Campagne
Les Compétences
Scanner
Industries de pointe
Les Hommes
Musée d'art Moderne
Industrie Agro-Alimentaire
Centre Hospitalier
Sport
Comptoir de la Banque de France
14 communes
RÉUSSITE



RÈGLE N° 1 : Chaque joueur décidant de participer au jeu de Pontivy, bénéficie, dès la case départ, du dynamisme économique du département du Morbihan.
RÈGLE N° 2 : Dans son jeu, il aura l'atout d'un environnement économique exceptionnel : des entrepreneurs performants, le taux de chômage le plus bas, l'agro-alimentaire de pointe, des capacités de formation très larges post-baccalauréat, un festival international de musique, le cadre de vie...
RÈGLE N° 3 : Dans cette ville qui joue un rôle moteur pour le centre Bretagne, il aura à sa disposition l'espace, les services et la compétence des hommes.
RÈGLE N° 4 : On ne perd jamais au jeu de Pontivy.

Pontivy tient à remercier le Gouverneur de la Banque de France pour le maintien de son comptoir.

Syndicat d'expansion économique de Pontivy et sa région
Contact : Christine Le Strat - Tél. 97.25.01.70 - 97.25.00.33



POLITIQUE

La préparation du congrès du FN

L'optimisme à la base

Le huitième congrès du Front national se déroulera du 30 mars au 1er avril à Nice. Les dernières assises du mouvement avaient eu lieu à Versailles en 1985. Pour la première fois, la majorité des délégués au congrès national est élue, et non plus désignée, dans des congrès départementaux ou régionaux dont la moitié se sont déjà tenus.

LE QUESNOY

de notre envoyé spécial

Au Quesnoy, la vie est inexorablement un long fleuve tranquille. Enserrée dans des remparts laissés par Vauban, cette cité du Nord, à 20 kilomètres de Valenciennes, semble toujours se méfier des invasions. La nature protège la ville : le ciel bas rencontre les eaux grises pour détourner l'intrus. C'est dans ce décor champêtre, et plus exactement au *Chalet de l'étang*, que le Front national a organisé, samedi 20 janvier, le congrès de la fédération du Nord du mouvement d'extrême droite, préparatoire au grand raout de mars.

Les fédérations nordistes, doit-on dire, car elles sont trois dans ce département (le Hainaut, Lille et la Flandre) qui regroupent, officiellement, quelque deux mille adhérents. Deux cents d'entre eux environ (tous les adhérents pouvaient assister à ce triple congrès) s'étaient déplacés pour élire leurs délégués nationaux et mettre au clair leurs préoccupations. En présence de MM. Carl Lang, secrétaire général du FN, Dominique Chaboche, vice-président, Pierre Ceyrac, député européen et conseiller régional, Christian Baeckroot, secrétaire régional du mouvement, M. Jean-Pierre Gendron et son épouse, Mme Marie-Caroline Le Pen, ainsi que des secrétaires départementaux du Front, les participants ont planché dans six commissions (organisation, jeunesse, agriculture-environnement, professions libérales-travailleurs indépendants, social, éducation-enseignement) avant de déguster une choucroute.

« Il n'est pas courant dans notre mouvement d'organiser ces commissions de travail, alors participez-y », avait prévenu M. Lang. A part quelques-uns, comme M. Ceyrac, qui, de son propre aveu, ont préféré la « commission comptoir » au bar, la plupart des présents ont suivi le conseil du secrétaire général.

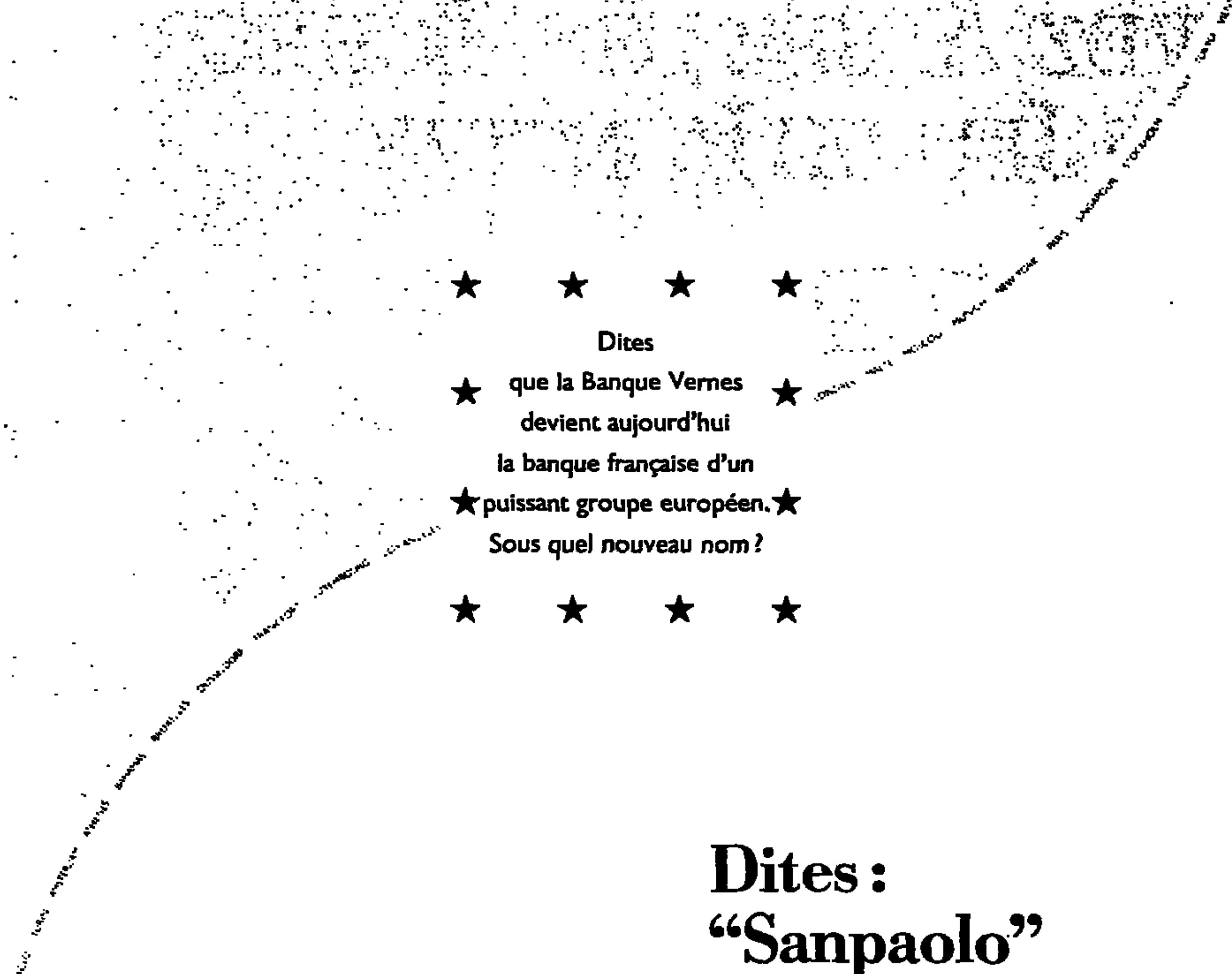
Aucune des commissions ne portait sur les thèmes favoris du Front : l'immigration et l'insécurité. Dans celle consacrée à l'organisation du mouvement, les adhérents ont été prévenus qu'ils allaient recevoir, le mois prochain, *« une lettre de Jean-Marie Le Pen à tous les militants »*. A la commission agriculture, le rapporteur a fait une comparaison entre les malheurs de la Terre et ceux des hommes : *« Le sida*, a dit ce directeur d'usine, *élimine les éléments dégénérés comme une chatte tue ses petits mal formés. »* Peu enclin à le suivre sur ce terrain, M. Lang lui a fait remarquer, dans sa conclusion des travaux, que le sida n'est *« pas un phénomène de sélection naturelle »*. Le rapporteur avait pourtant été fermement applaudi.

Animateur de la commission sociale, M. Baeckroot a souligné que le FN était un mouvement social et populaire, aux origines chrétiennes. *« Je dis social et national, et non pas national et social »*, a assuré cet ancien député du Nord, qui place à 66 % le niveau des prélèvements obligatoires. Un intervenant de cette commission, croix celtique au revers du blouson, a évoqué le contrôle de la circulation des capitaux par une anecdote d'où il ressortait que les juifs ne constituent pas la communauté qu'il préfère. M. Baeckroot a demandé d'éviter ces systématisations *« qui donnent des armes à nos adversaires »*. Au sujet de la natalité, un autre, salarié à Renault-Douai, s'est demandé si *« on ne pourrait pas faire quelque chose avec les familles d'immigrés, parce que, là, ça y va »*.

Le jeune rapporteur de la commission jeunesse, animateur passionné à Lille, avec son frère, du Front national de la jeunesse (FNJ), qu'il qualifie de *« force d'action rapide du Front »*, n'a pu s'empêcher de parler de *« haine Sinclair »* à la tribune et de dire que M. Le Pen est *« un des plus grands pédagogues de l'histoire de France »*. La jeune femme qui rapportait pour la commission éducation a assuré que les *« deux fondements d'une société sont la famille et l'école »*, avant de se demander, entre autres choses : *« Que penser d'une société qui normalise le divorce et le concubinage ?* Le congrès du Nord a élu ses délégués nationaux. Il y a des retraités, des employés, des cadres, des fonctionnaires des PTT et de la police, des artisans et des chefs d'entreprise.

OLIVIER BIFFAUD

□ **Le Front national sera au pouvoir « bien avant la fin de la décennie » affirme M. Mégret.** – M. Bruno Mégret, délégué général du Front National, a estimé, dimanche 21 janvier, que sa formation sera au pouvoir en France *« bien avant la fin de la décennie »*. Invité du « Forum FR3-RMC », le dirigeant d'extrême droite a affirmé que cela pouvait intervenir au terme de deux scénarios : *« Le FN a un électorat potentiel d'au moins 30 % et à ce niveau on est en position de devenir majoritaire, c'est une possibilité. L'autre, c'est une élection présidentielle avec une victoire de Jean-Marie Le Pen, que je crois maintenant de l'ordre du possible pour la prochaine fois. »* Selon M. Mégret, *« la question majeure aujourd'hui est celle de l'identité nationale. Il y a d'un côté le PS – qui a choisi la carte du cosmopolitisme – et de l'autre le FN, qui incarne le sentiment national. Entre les deux, le RPR n'a pas choisi et il est appelé à disparaître »*.



En Nouvelle-Calédonie

MM. Wamytan et Néaoutyine se déclarent prêts à faire équipe à la tête du FLNKS

Le neuvième congrès du FLNKS, réuni à huis clos, à la tribu de Saint-Louis, près de Nouméa, s'est terminé, dimanche soir 21 janvier, sans que le successeur de Jean-Marie Tjibaou à la présidence du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie ait été désigné. Les délégués des quatre partis qui forment cette coalition (Union calédonienne, Parti de libération kanak, Union progressiste mélanésienne, Parti socialiste kanak), ont, d'un commun accord, renvoyé cette décision à une convention prévue le 24 mars. Les deux candidats officieusement présentés, M. Rock Wamytan, préféré par l'état-major de l'UC à MM. François Burck et Léopold Jorédié, et M. Paul Néaoutyine, chef de file du PALIKA, se sont déclarés prêts, au terme des débats, à diriger ensemble le FLNKS.

La question de la présidence du mouvement a été presque totalement occultée par de longs échanges, passionnés, parfois vifs, sur les zones d'ombre qui entourent encore, selon l'Union calédonienne, l'assassinat, en mai dernier, à Ouvéa, de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné.

NOUMEA

de notre envoyé spécial

Les dirigeants du FLNKS avaient sous-estimé le traumatisme collectif provoqué dans leurs propres rangs par la mort de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné. Ils n'ont pas pu endiguer le *« débat de clarification »* qu'ils ont ouvert eux-mêmes, dimanche matin, à la demande de l'Union calédonienne (UC) et du Parti de libération kanak (PALIKA), sur les responsabilités à mettre éventuellement en cause, à l'intérieur même du mouvement indépendantiste, voire à l'extérieur, dans les causes et les circonstances de l'assassinat des deux chefs indépendantistes par leur compagnon d'armes, Djubelly Wéa, l'ancien pasteur de la tribu de Gossanah. Il en est résulté un tel déballage, mêlant insinuations, soupçons, rumeurs, témoignages, explications et plaidoyers, que la clarification espérée tourna vite à la psychothérapie de groupe, au détriment de l'ordre du jour, tant et si bien qu'à la fin de son congrès le FLNKS n'avait toujours pas de président.

« L'abcès a été crevé »

Cette dernière question semble, pourtant, pratiquement réglée. Si, d'ici au 4 mars, date de leur prochain rendez-vous, aucun des quatre partis composant le FLNKS ne change d'avis, les successeurs de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné à la direction du mouvement indépendantiste seront MM. Rock Wamytan et Paul Néaoutyine. La candidature de M. Wamytan a été avalisée, dimanche matin, par les comités locaux de l'UC, ce qui confirme la volonté de la composante majoritaire du FLNKS de se doter d'un triumvirat (M. Burck assurant la présidence du parti et M. Jorédié assumant la présidence de la province nord). Celle du maire de Poindimié, M. Néaoutyine, avait été implicitement avancée, la veille, par le PALIKA, qui avait exposé le profil du candidat idéal en des termes collant parfaitement avec les qualités de son champion, sans jurer, pour autant, avec celles de son rival, à une exception près : selon le PALIKA le futur président du FLNKS devrait être *« signataire des accords de Matignon-Oudinot »*, ce qui est le cas de M. Néaoutyine... mais pas celui de M. Wamytan.

La seule incertitude concerne l'ordre hiérarchique dans lequel les deux hommes seront sans doute appelés à travailler ensemble. Le PALIKA souhaite que l'UC lui laisse la présidence du mouvement en soulignant que ce serait la meilleure façon de relancer une dynamique unitaire au moment où l'UC se trouve accusée par ses alliés d'attitude *« hégémonique »*. Forte de ses positions majoritaires, l'UC, pour l'instant, fait la sourde oreille.

Dès la fin des débats, toutefois, Dès la fin des débats, toutefois, MM. Wamytan et Néaoutyine ont fait savoir, chacun de son côté, qu'ils étaient prêts, de toute façon, à faire équipe. Ils ont le même âge, ont fréquenté le même collège, puis la même faculté lyonnaise ; ils ont tous deux parachevé leurs études universitaires en obtenant une licence de sciences économiques ; et, aux côtés de Jean-Marie Tjibaou, ils ont acquis tous deux une certaine expérience des milieux diplomatiques dans l'enceinte de l'ONU. Il apparaît simplement que M. Néaoutyine, imprégné de philosophie marxiste, se situe, sur l'échiquier politique calédonien, plus à gauche que M. Wamytan et présente un profil plus politique que celui-ci, dont l'expérience est surtout administrative.

MM. Wamytan et Néaoutyine ont, d'ailleurs, réagi de la même façon aux conclusions provisoires de ce congrès inachevé . *« L'abcès a été crevé »*, a dit le premier, en jugeant positif que chaque militant ait pu vider son sac à propos de l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné. *« Ce débat était nécessaire pour normaliser les relations et retrouver l'unité à l'intérieur du FLNKS »*, a dit le second.

Pour la première fois, en effet, les dirigeants de l'UC, qui se sentaient menacés, ont pu s'expliquer avec ceux de leurs alliés qu'ils jugeaient coupables d'avoir entretenu des contacts avec le futur assassin de leurs deux chefs. Tout cela n'a pas été inutile puisque tout le monde a conclu que si « *complot* » il y a eu au printemps 1989, ses instigateurs ne figurent certainement pas parmi les militants des quatre partis « frères ». En conséquence, la tentation était grande de voir derrière la main armée de l'assassin celle de quelque ... *« service secret »* ! *« Maintenant,* soulignait avec soulagement M. Octave Togna, alias *« Tatane »*, le directeur général de la toute nouvelle Agence pour le développement de la culture canaque, *nous allons pouvoir, de nouveau, entre nous, nous regarder en face... »*

Du coup, il n'a pas été question non plus de l'application des accords de Matignon, ou à peine, pour rappeler simplement que le FLNKS continuera de jouer le jeu, si ses deux partenaires – l'Etat et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) – en font autant, mais se méfiera toujours *« des pièges du colonialisme »*. Cela ressemblait presque à une clause de style...

ALAIN ROLLAT

UNE CHARTE POUR L'EUROPE

L'UTOPIE

DE THOMAS MORE, LE " MONTESQUIEU ANGLAIS ".

TEXTE INTÉGRAL, élucidé, commenté, traduit par André Prévost Docteur ès lettres, lauréat de l'Académie.

L'Europe de More : anarchie, corruption, inflation, guerres. Le Remède : L'Instrument utopique : les finalités, urbanisme, économie, vie de l'esprit, pluralisme religieux, relations internationales : Fédérations.

UN LIVRE QUI ÉCLAIRE L'AUJOURD'HUI

UNE ÉDITION D'ART qui reproduit l'esthétique de l'original : titres or, illustrations par Holbein, signets. Custode relevée de portraits. Notes. Tables. Lexique. Index. 780 pages.

LE LIVRE A OFFRIR : 250 F franco.

Bégédis Paris et chez l'auteur. Par poste, commandes par C.C.P. A. Prévost 1462.61 Z LILLE ou par chèque ou eurochèque libellé en Francs Français à l'ordre de A. Prévost, 16 avenue des Fleurs F. 59110 LA MADELEINE. Livré par retour, emballage à toute épreuve. Pour envoi recommandé, ajouter 20 F. Tél 20.55.29.16. Dédicacé sur demande.

Malik Oussekine : mort de « violences sans motif légitime »

Deux policiers jugés aux assises. Si le brigadier Schmitt a toujours nié, le gardien Garcia a reconnu avoir porté des coups au jeune homme lors de manifestations d'étudiants de 1986

La cour d'assises de Paris, présidée par M. Jean Ferré siège une semaine, à partir du lundi 22 janvier, pour juger deux fonctionnaires de police, Jean Schmitt, cinquante-six ans, ancien brigadier chef, actuellement en retraite, et Christophe Garcia, vingt-six ans, gardien de la paix. Ils répondront du crime de *« coups et blessures volontaires par agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, pour avoir, selon l'accusation, provoqué la mort de Malik Oussekine, un étudiant de vingt-deux ans, le 6 décembre 1986, lors des manifestations d'étudiants contre « la loi Devaquet ».

A l'époque des faits, les deux policiers appartenaient au peloton voltigeur motocycliste de la préfecture de police (PVM). Ils sont accusés d'avoir poursuivi le jeune Malik Oussekine jusqu'à l'intérieur du hall d'un immeuble du 20, rue Monsieur-le-Prince, pour le frapper à plusieurs reprises à coups de matraque, puis à coups de pied, alors qu'il n'était soupçonné d'aucun acte répréhensible et ne montrait aucun signe d'agressivité.

Malgré l'intervention du SAMU, Malik Oussekine n'a pu être ranimé et devait décéder d'un arrêt cardiaque peu après son admission à l'hôpital Cochin. Les expertises effectuées pendant l'instruction établissent un lien direct entre les violences reprochées aux policiers et la mort du jeune homme qui souffrait d'une affection rénale sévère.

Ce *« lien direct »*, qui constitue la base de la poursuite criminelle, sera largement discuté, mais les débats porteront aussi sur les faits eux-mêmes. En effet, si le gardien Garcia ne conteste pas avoir porté quelques coups à Malik Oussekine, son ancien brigadier chef affirme qu'il est resté à l'extérieur de l'immeuble et nie donc avoir participé aux violences.

Un peu plus d'une centaine de témoins ont été convoqués, dont une cinquantaine de fonctionnaires de police. Parmi eux, des spécialistes devront expliquer aux jurés les moyens mis en œuvre lors des manifestations et quelles instructions sont données aux diverses unités.

Ce procès n'est, certes, que celui de deux hommes, mais les circonstances des faits conduiront nécessairement la cour à évoquer une certaine conception du maintien de l'ordre.

Un communiqué laconique

Il était environ 1 h 30 du matin ce 6 décembre, lorsque Malik Oussekine s'écroulait sous les coups de deux policiers. Dans la matinée, le préfet de Paris ouvrait aussitôt une information judiciaire, mais cette célérité s'accompagnait d'une qualification rarement utilisée, sauf pour les suicides, puisqu'elle ne portait que sur *« les recherches de la cause de la mort »*. Avec la même précipitation, M. Michel Jeol, procureur de la République, publiait dans l'après-midi un communiqué laconique pour déclarer *« suivant les pemières constatations de l'expert commis par le juge d'instruction pour procéder à l'autopsie, il n'existerait aucun hématome crânien, aucune lésion cérébrale et aucune fracture »*. *« Les violences constatées (ecchymoses au visage, à la main, à la jambe gauche) ne seraient pas susceptibles d'avoir entraîné la mort. Le décès serait dû à une décompensation cardiaque créée par l'état pathologique rénal antérieur du patient. »*

Dans le même temps, une délégation de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et son secrétaire général, M. Bernard Deleplace, étaient reçus par M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, qui aurait déclaré, à cette occasion, que l'état de santé fragile du jeune Malik le condamnait avant même qu'il ne soit frappé.

Trois mois plus tard, M. Pandraud renouvelait cette délicatesse devant trois journalistes du *Monde* en leur déclarant : *« Si j'avais un fils sous dialyse, je l'empêcherais de faire le con la nuit »* (*le Monde* du 5 mars 1987).



Grande manifestation étudiante à Paris après la mort de Malik Oussekine

Toute autre évolution de l'enquête semblait donc verrouillée, alors que Mes Georges Kiejman et Bernard Dartevelle tentaient vainement de se constituer partie civile au nom de la famille Oussekine, en soulignant dans leur plainte : *« Il est certain que si les coups avaient été portés par de simples particuliers, il eût immédiatement été requis une information pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*.

Lundi 8 décembre, alors que M. François Mitterrand, accompagné par M. Elie Wiesel, prix Nobel de la paix, se rendait au domicile de la famille pour exprimer sa solidarité, les événements se précipitaient au palais de justice. Les avocats parvenaient à enregistrer leur plainte, et, quelques heures plus tard, c'est le parquet qui ouvrait une information judiciaire conforme à leurs vœux. Le magistrat chargé du dossier, M. Philippe Jeannin devait donc tenter de répondre à deux questions principales : Qui étaient les policiers en cause ? La mort de Malik était-elle en relation directe avec les coups ?

M. Jeannin mena son instruction avec autant de soin que de circonspection. Il lui fallut, cependant, attendre cinq jours avant de pouvoir établir que les policiers appartenaient au peloton voltigeur motocycliste et ce n'est que le 13 décembre que le gardien Garcia reconnaissait avoir porté des coups à Malik Oussekine. Un témoin avait pourtant fourni toutes les indications possibles. Il s'agissait de M. Paul Bayzelon, alors âgé de vingt-sept ans, fonctionnaire au ministère des finances. Effrayé par les policiers, il avait couru jusqu'à l'immeuble de son domicile, 20, rue Monsieur-le-Prince, où Malik entrait derrière lui.

Des policiers étaient arrivés, avaient frappé Malik avant de partir en le laissant inanimé. Quelques instants plus tard, les policiers revenaient pour récupérer un revolver tombé lors de leur précédente incursion, et frappaient M. Bayzelon. C'est notamment ce revolver qui a permis de mettre en cause le brigadier Schmitt, propriétaire de l'arme, mais qui nie avoir pénétré dans le hall de l'immeuble. Le gradé, atteint par un pavé en pleine poitrine, était tombé de sa moto, et il affirme qu'il tentait de se remettre du choc devant l'immeuble sans y être entré à aucun moment.

Le 27 janvier 1986, M. Christophe Garcia était inculpé de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner et, le 9 avril, la même inculpation était signifiée au brigadier Schmitt. Les deux policiers étaient laissés en liberté et seul le gradé faisait l'objet d'une suspension administrative avec traitement pour avoir omis de rendre compte de la perte de son arme.

Un « lien direct » contesté

Parallèlement, l'enquête avait progressé sur le plan médical. Plusieurs expertises ont été réalisées, et si le premier rapport d'autopsie notait : *« Les lésions de violence constatées n'expliquent pas à elles seules le décès »*, le dernier collège d'experts constate que la mort du jeune homme est consécutive à *« un trouble du rythme cardiaque ayant abouti à un arrêt cardio-circulatoire brutal et irréversible »*, pour conclure que les violences *« ont participé à la détermination du mécanisme physiologique ayant entraîné le trouble du rythme »*.

En outre, le saignement de nez et la position de chute du jeune homme face contre terre auraient favorisé un manque d'oxygénation du muscle cardiaque. Mais, les spécialistes relèvent aussi que Malik Oussekine souffrait d'une anémie chronique et d'une affection rénale qui l'obligeaient depuis quelques mois à subir des séances d'hémodialyse. Autant d'éléments que la défense, Me Didier Rampazzo pour le gardien Garcia, et Me Henri-René Garand, pour le brigadier Schmitt, utilisera afin de contester le *« lien direct »* entre les coups et le décès.

Il appartiendra à Mme Dominique Commaret, représentant le ministère public, de soutenir l'accusation qualifiée de *« coups mortels »*, selon la formule raccourcie utilisée par les juristes. L'article 311 du code pénal prévoit une sanction de cinq à dix ans de réclusion criminelle, mais la qualité des accusés entraîne une aggravation de la peine, qui peut atteindre un maximum de vingt ans de réclusion criminelle, car l'accusation a retenu *« les violences sans motif légitime par fonctionnaire de police »*.

A la lumière des conséquences fatales de ces violences, cet aspect du dossier permettra d'évoquer quels sont les ordres, les instructions, ou éventuellement les initiatives qui autorisent les policiers à poursuivre un jeune homme ne participant pas à la manifestation dans un local privé pour lui porter des coups sans raison apparente. Les témoins de scènes semblables sont parfois sèchement rabroués lorsqu'ils posent ce genre de questions, mais, devant la cour d'assises de Paris, les policiers devront s'expliquer devant neuf jurés qui seront ouvriers, commerçants, ingénieurs ou chômeurs.

MAURICE PEYROT

Le peloton voltigeur motocycliste, unité de circonstance

Le peloton voltigeur motocycliste (PVM) de la préfecture de police de Paris n'est pas une unité policière qu'il faudrait maintenir ou dissoudre. Pour le supprimer, il suffit de ne plus le créer. Il s'agit, en effet, d'une unité qui n'a pas d'existence administrative formelle. *« On ne peut pas dissoudre ce qui n'existe pas »*, résume un syndicaliste policier. Le PVM est une unité de circonstance créée, selon la fantaisie des responsables parisiens du maintien de l'ordre, pour un soir ou une journée de « manif ».

Le PVM est fait de bric et de broc : au guidon, conduisant la machine, un motard de la compagnie motocycliste de la préfecture de police ; à l'arrière, tenant un long « bâton de défense », un moniteur d'éducation physique de l'école des gardiens de la paix de Vincennes (Val-de-Marne). Une quarantaine — cinquante au maximum — de binômes semblables constituent donc le PVM. Motocyclistes et moniteurs pour la plupart ne se connaissent pas, n'ont jamais travaillé ensemble, se découvrent au moment de la constitution de l'unité. Les traditions culturelles des uns et des autres sont différentes : la compagnie motocycliste est connue comme un lieu fermé, très hiérarchisé, un *« bataillon de choc »*, résume un gardien de la paix, dont les trois cent soixante membres *« ne pensent qu'à la moto »*, tandis que les moniteurs de Vincennes sont réputés plus ouverts et moins brutaux.

Hétérogène dans son principe même, le mélange n'en est pas moins détonant. L'idée du PVM est née dans les années de l'après-mai 1968, sous le ministère de M. Raymond Marcellin. Le but initial était de pouvoir « ratisser » rapidement dans les petites rues du Quartier latin. Le seul texte qui justifie son existence est un « règlement d'emploi » qui explique le mécanisme de sa constitution. Un texte qui, assure-t-on à la préfecture de police, est aujourd'hui tombé en désuétude, puisque le PVM n'a jamais été recréé depuis les dramatiques événements de décembre 1986.

Car l'existence du PVM est contraire à la réflexion nouvelle de policiers spécialisés dans le maintien de l'ordre. Au-delà de tout jugement moral, le PVM est non seulement incohérent dans son principe constitutif mais d'une efficacité douteuse dans ses résultats. Facteur de panique, il ne calme pas le jeu. Composé d'unités forcément dispersées, il favorise les dérapages individuels.

PSYCHANALYSE

L'initiative de Serge Leclaire malmenée

Le projet d'une « instance ordinale » se heurte à une ample contestation

Le psychanalyste Jacques Lacan avait expliqué en 1964, à la fin de l'un de ses célèbres séminaires : *« Qu'est-ce que c'est un geste ? (...) C'est bel et bien quelque chose qui est fait pour s'arrêter et se suspendre. »* Serge Leclaire, promoteur avec quatre autres analystes d'un projet d'instance ordinale des psychanalystes (*le Monde* du 15 décembre 1989), affronté samedi 20 janvier à près de 400 consœurs et confrères, aurait pu sentir cette maxime siffler à ses oreilles... comme le vent du boulet.

L'avenir — immédiat — de son geste paraît scellé. Du moins si l'on s'en tient à l'hostilité quasi-unanime qui émanait de la réunion convoquée par le Centre de formation et de recherches psychanalytiques (CFRP) à la Maison de la chimie, à Paris.

Les analystes présents auraient dû parler « d'autre chose » : un livre publié récemment par Lucien Israël (un autre signataire du projet d'ordre). Ils n'avaient pour la plupart à cœur de s'exprimer que sur « cela » et d'enrichir la houle qui soulève et — pour la première fois depuis longtemps — rassemble le milieu psychanalytique, ordinairement très dispersé.

Le mode de lancement de l'appel a déplu. Le fond a semblé irrecevable. La solution prônée par presque tous est de tirer un trait et de revenir à une réflexion, certes très diverse mais réelle et en progrès, dont Serge Leclaire est accusé de ne pas avoir vu ou voulu apercevoir la consistance et l'état d'avancement.

La forme : interpellés d'abord par voie de presse, les psychanalystes n'ont pas apprécié ce court-circuit. Le fond : plus d'un y a vu une adresse directe de Serge Leclaire à l'Etat, par-dessus leur tête. Or, il ne saurait y avoir, soutiennent ces analystes, de mariage, imposé ou recherché, entre eux et la puissance publique qu'en contradiction absolue avec la nature même — conflictuelle et comme contrainte à une liberté permanente de comportement — de leur pratique.

Non contente de trouver *« grave et contestable »*, ainsi que l'a dit Patrick Guyomard, l'un des responsables du CFRP, la manière dont a été élaboré et diffusé cet appel, et de récuser une propension à la médiatisation à tout prix dont se trouve accusé Serge Leclaire (auteur naguère de l'émission télévisée « Psy-Show »), les psychanalystes hostiles alignent nombre d'autres raisons de refuser ce que Maud Mannoni a appelé ironiquement une tentative d'*« ordination de la psychanalyse »*.

« Inutile et nuisible »

A l'horizon d'une profession qui accepterait cette mise en ordre, Maud Mannoni et beaucoup d'autres aperçoivent la disparition pure et simple de la psychanalyse, par résorption dans les pratiques les plus vagues ou les plus douteuses, ou normalisation à l'allemande (des séances en nombre imposé, obtenue, sur avis d'experts et remboursées par la Sécurité sociale).

Quant au travail théorique que Serge Leclaire assigne au futur ordre, beaucoup s'étonnent que l'on prétende ou espère faire plus et mieux que les divers groupes de psychanalystes existant actuellement, leurs regroupements ici ou là esquissés après des années de sectarisme, ou des instances « transversales », telles que le CFRP ou le Collège des psychanalystes.

Les lacaniens de base (et autres) sont hostiles au projet. Dans une pétition qui doit être remise le 22 janvier au ministère de la santé, ils tranchent : *« Inutile, peu réalisable si elle veut être représentative de l'ensemble des courants de la psychanalye et nuisible comme toute entreprise globalisante, le projet d'une instance ordinale doit être abandonné. »*

Les membres de la Société psychanalytique de Paris (historiquement la première) s'apprêtent à formuler de leur côté d'expresses réserves.

Serge Leclaire, qui affiche sa confiance dans les réactions favorables de la province (son appel a été envoyé à 5 200 personnes au total) et paraît escompter un effet de génération (les jeunes seraient favorables à son initiative), pour le moment difficilement perceptible, n'en démord pas : une *« instance tierce »* est indispensable aux psychanalystes condamnées autrement à tourner en rond ou à subir tôt ou tard une normalisation venue d'en haut ou d'ailleurs, dans l'Europe de demain.

En attendant, il a déposé les statuts d'une association chargée de préparer la genèse de cette instance ordinale des psychanalystes. Pour tenir compte des premières réactions, l'expression honnie a été remplacée dimanche par *« instance tierce »*. La même question reste posée : relance du geste ou esquisse du énième groupuscule de psychanalystes ?

MICHEL KAJMAN

JEAN-PIERRE CHANGEUX — ALAIN CONNES
▲ MATIÈRE À PENSÉE
"Vertigineux et passionnant !... Un modèle du genre". Didier Eribon, Le Nouvel Observateur
EDITIONS ODILE JACOB
IL Y A DES IDÉES QUI FONT AVANCER LES IDÉES

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

En raison d'un différend entre Britanniques et Allemands

Le projet d'avion européen EFA est menacé

Britanniques et Allemands de l'Ouest vont tenter, au début de cette semaine, de régler le différend qui les oppose sur le sort du projet d'avion de combat, dit EFA, concurrent du Rafale français. Un fort courant hostile à ce programme européen apparaît *en Allemagne fédérale*, pour des raisons à la fois politiques, financières, techniques et industrielles.

BONN

de notre correspondant

L'EFA (Eurofighter Aircraft), le chasseur de combat des années quatre-vingt-dix mis en chantier par un consortium regroupannt des constructeurs aéronautiques de RFA (MBB), de Grande-Bretagne (British Aerospace), d'Italie (Aeritalia) et d'Espagne (CASA), est si fortement contesté en Allemagne qu'il risque fort de ne pas voir le jour.

En dépit des assurances données par le ministre de la défense ouest-allemand, M. Gerhard Stoltenberg, qui assure que l'engagement de la Luftwaffe d'acheter deux cents appareils de ce type à partir de 1997 n'était pas remis en cause, il semble que les réticences devant la poursuite de ce projet, dont le coût global est estimé à 100 milliards de deutschemarks (340 milliards de francs), soient en passe de prendre le dessus.

« L'EFA sera l'avion le plus sûr que l'armée de l'air ouest-allemande ait jamais possédé : il ne décollera jamais », a ironisé récemment M. Jürgen Möllemann, ministre de l'éducation et secrétaire général du Parti libéral. L'abandon du programme EFA est devenu un cheval de bataille de l'opposition (sociaux-démocrates et Verts), mais aussi une pomme de discorde au sein de la coalition CDU-FDP au pouvoir à Bonn. Le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher (FDP), n'a jamais fait mystère de son opposition à la mise en chantier de cet appareil dont il juge le coût prohibitif, et aurait préféré que la RFA se joigne au projet similaire français, le Rafale.

Une nouvelle difficulté est venue s'ajouter à cette contestation politique : la RFA et la Grande-Bretagne sont maintenant en conflit sur la question de savoir à qui sera confié la construction des équipements électroniques – notamment le radar – équipant l'appareil. Mme Thatcher tient absolument à ce que la firme britannique Ferranti emporte le contrat, *alors que les Allemands* soutiennent un groupe d'entreprises rassemblées sous la houlette de Telefunken System Technik, une filiale du groupe Daimler-Benz.

M. Stoltenberg devrait se rendre à Londres au début de cette semaine pour négocier cette délicate affaire avec son homologue britannique. Au mois de septembre 1989, la direction du consortium Eurofighter avait invité ses membres *« à faire preuve de prudence »* dans l'attribution de nouveaux contrats à la firme Ferranti. Cet avertissement était lié à d'importantes irrégularités découvertes dans les comptes d'une filiale américaine de Ferranti.

En attendant, la pression sur le chancelier pour l'abandon définitif du projet se fait plus forte : le président du parti social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel a demandé le 16 janvier qu'un vote ait lieu le plus rapidement possible au Parlement sur une motion demandant l'abandon de la participation ouest-allemande (33 %) au projet EFA.

Le FDP, qui s'était encore opposé en décembre dernier à une initiative de ce type, semble maintenant décidé à prendre le risque de déclencher une crise de la coalition sur ce thème : les élections approchent, et l'opinion est rien moins que favorable à l'engagement de dépenses militaires dans une période où le désarmement est à l'ordre du jour.

LUC ROSENZWEIG

ÉDUCATION

Le voyage de M. Jospin aux Antilles

Sous le ministre d'Etat, perce toujours le militant...

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale a effectué du 17 au 20 janvier une tournée en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, consacrée au problèmes scolaires dans les départements d'outre-mer.

ANTILLES et GUYANE

de notre envoyé spécial

Si M. Lionel Jospin avait voulu *faire la démonstration que son périple antillais était exclusivement un voyage consacré à l'éducation*, loin, des querelles socialistes et des enjeux politiciens, il ne s'y serait pas pris autrement. *C'est en effet* un véritable marathon qui lui aura permis, en quatre jours, de sillonner la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. Et, comme il aime à le dire, *« d'aller au contact, de mettre des images et des visages sur des réalités abstraites vues de la métropole »*. Ces images, il les aura collectionnées, comme de trop brèves cartes postales.

En Guadeloupe d'abord, où les cicatrices laissées par le passage du cyclone Hugo, en septembre dernier, sont loin d'être effacées. Sous des tentes de l'armée : autant de traces encore visibles. Autant de raisons, pour le ministre, de réaffirmer que *« l'éducation nationale et l'ensemble du gouvernement continueront leur effort pour aider la Guadeloupe »*. Message de solidarité répété sans cesse de Basse-Terre à Petit-Bourg, de Morne-à-L'eau aux Abymes et de Pointe-à-Pitre à Baimbridge, mais sans pousser toutefois jusqu'au cap Allègre, au nord de l'île.

Somptueuse, luxuriante, plus riante malgré les averses, la Martinique se montre également plus frondeuse et plus exigeante. Aimé Césaire avait donné le ton en recevant M. Jospin dans sa mairie de Fort-de-France : *« Nous sommes conscients de votre volonté de nous aider, mais vous avez du pain sur la planche »*, en particulier pour *« réduire l'inadéquation de l'école aux mentalités et à la culture martiniquaises »*.

Plus terre à terre, les élèves du lycée professionnel de Saint-Pierre réclamaient, pancartes à la main, des locaux moins vétustes et des ateliers qui fonctionnent. Et les personnels administratifs attendaient le ministre à la porte du rectorat pour lui dire avec le sourire tout le mal qu'ils pensaient de l'insuffisance des recrutements et des promotions.

Quant aux enseignants, ils lui expliquèrent, sans excès de diplomatie, qu'ils *« descendraient dans la rue »* si le gouvernement s'avisait de donner suite aux propositions du rapport Ripert, récemment remis à M. Le Pensec, ministre des DOM-TOM, sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer (*le Monde* du 10 janvier). Au centre de leurs inquiétudes, la menace de réduction des sur-salaires de 40 % versés aux fonctionnaires d'outre-mer. *« Ce n'est qu'un rapport »*, éluda prudemment Lionel Jospin.

Troisième carte postale : la Guyane, terre de contrastes. Et des Guyanais visiblement frustrés par cette trop brève visite, fût-elle la première, de mémoire locale, effectuée par un ministre de l'éducation dans ce lointain département.

De l'unique lycée Félix-Eboué de Cayenne – pimpant mais surchargé – au collège de Sinnamary, entre mer et fleuve, en passant par le centre spatial de Kourou, où M. Jospin ne put assister au lancement de la 35e fusée Ariane reporté pour des raisons météorologiques, le ministre de l'éducation ne put faire mieux qu'effleurer les problèmes. Celui en particulier d'une immigration haïtienne, brésilienne et surinamienne explosive qui rend les méthodes et les manuels français bien inopérants.

Petits cadeaux

Au total, une quinzaine de localités visitées au pas de charge, une douzaine d'établissements de la maternelle à l'université, quelques premières pierres selon la tradition, une bise aux enfants – rarissimes – et forces poignées de main, un long défilé de conseillers régionaux, généraux et municipaux, un recteur, trois préfets et davantage de sous-préfets, inspecteurs d'académie, des chefs d'établissement, un cocktail complet d'enseignants et d'élèves et une suite digne de ce nom. Bref, M. le ministre d'Etat visitait ses écoles d'outre-mer.

Avec quelques petits cadeaux comme il se doit : la création prochaine en Guadeloupe de la première classe préparatoire de l'académie (une maths sup technologique), la reconnaissance officielle de l'Institut d'études supérieures de Guyane, l'annonce de la création d'un institut universitaire de formation des maîtres.

Enfin, et surtout, le ministre de l'éducation s'est prononcé en faveur du développement de l'enseignement du créole, qui pourra être introduit *« sous forme optionnelle »* dans l'enseignement des langues et cultures d'origine. *« L'école ne doit pas rejeter le créole, elle ne doit pas non plus l'imposer. Elle doit se servir du créole pour amener les élèves vers la réussite par une meilleure maîtrise du français. Elle doit assurer avec intelligence et souplesse le passage de la culture et de la langue familiale à la culture de l'école »* devait notamment souligner M. Jospin.

Philosophie tout terrain

C'était toucher du doigt l'une des causes essentielles du retard scolaire qui continue d'handicaper fortement les développements des départements d'outre-mer : alors qu'en métropole 45 % des jeunes accèdent aujourd'hui à une classe terminale, le taux ne dépasse guère 20 % dans l'académie d'Antilles-Guyane.

Certes, le ministre de l'éducation a pu afficher le rattrapage effectué depuis deux ans, insistant sur la forte augmentation des moyens et des créations de postes d'enseignant (109 à la rentrée 1990). Et fort de ce premier bilan, il a pu exhorter les collectivités locales à redoubler d'initiatives pour que l'objectif de 80 % de jeunes au *niveau du bac ne soit pas réservé à* la métropole.

Pourtant, si *« l'échec scolaire n'est pas une fatalité »* et si les départements d'outre-mer sont, à ses yeux, en train de *« recoller au peloton »*, tout montre qu'il reste de considérables efforts à accomplir. En termes de moyens bien sûr. Mais, surtout, pour permettre au système scolaire français, trop *« aveugle et rigide »*, de mieux prendre en compte les réalités culturelles, sociales et économiques des DOM. *« Nous devrons savoir nous adapter »*, a lancé Lionel Jospin en guise de credo.

Savoir s'adapter... Une philosophie tout terrain valable pour l'école comme pour la politique. Aux Antilles, comme en métropole. Devant une commission exécutive de la Fédération socialiste de Guadeloupe, comme après le comité directeur du 13 janvier dernier. Car, si elles paraissent plus exotiques, les querelles socialo-socialistes de Pointe-à-Pitre ne sont pas moins subtiles que celles des grands frères parisiens.

Dans le rôle du parrain de la vie politique locale : M. Frédéric Jalton, député-maire des Abymes, redoutable gagneur d'élections et *faiseur de notables, fidèle en amitié* et signataire à ce titre de la contribution Mermaz. Allait-il du même coup suivre le député de la Vienne et rejoindre le camp de MM. Mauroy et Jospin ?

Sans doute, mais sûrement pas sans conditions. Car ce serait rejoindre M. Hubert Bicep, premier secrétaire fédéral du PS guadeloupéen, soucieux de construire un parti de militants, de débattre sur le fond et de ramener dans le rang *« des élus socialistes qui ne respectent pas les règles du parti »*. Bref, un irresponsable, pour M. Frédéric Jalton. Mais aussi aux yeux de M. Dominique Lariflar, président du conseil général, fabiusien *déclaré et qui estime* également que M. Bicep a *« déclaré la guerre aux élus »*. Et bien malin qui pourrait prévoir l'épilogue. Comme le notait avec malice un observateur local : *« Ici, ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain, mais pourra le devenir après-demain. »* Avec, à la clé, les soixante-dix mandats guadeloupéens au prochain congrès de Rennes.

Savoir s'adapter, enfin, à la donne d'un congrès où les mitterrandistes s'éparpilleront pour la première fois sur plusieurs motions. Sous le ministre d'Etat, toujours, perce le militant même à sept mille kilomètres de la rue de Solférino. Cette division du courant majoritaire du PS, M. Jospin devra bien faire avec, même s'il ne l'a pas voulue.

Les différences existent, admet-il. Tout le monde sent bien intuitivement qu'elles sont réelles. Mais elles restent implicites et ce n'était donc pas encore le moment de se *compter sur des motions. Surtout* quand on constate.., lâche-t-il brutalement, qu'il y a *« des gens qui servent le parti et d'autres qui s'en servent »*. Servir et se servir. C'est au demeurant ce que Lionel Jospin aura fait, quatre jours durant, de son statut de ministre de l'éducation nationale. Il l'a servi en allant exprimer la solidarité et les encouragements du gouvernement aux Antillais et Guyanais et en rappelant que l'éducation reste la clé de la réussite et de l'égalité des chances. Il *s'en est servi, mine de* rien, pour démarrer la campagne dans les fédérations socialistes. A deux mois d'un congrès décisif, il n'y a pas de petit profit.

GÉRARD COURTOIS

SCIENCES

Le satellite français mis sur orbite par la fusée Ariane

Spot-2, un nouveau regard sur la Terre

Pour son trente-cinquième vol, la fusée européenne Ariane a lancé avec succès, dans la nuit du 21 au 22 janvier, à 2 h 35 (heure française), le deuxième exemplaire du satellite français d'observation de la Terre, Spot, capable de distinguer au sol des détails compris entre 10 et 20 mètres. Ce tir, effectué avec vingt-quatre heures de retard en raison de mauvaises conditions météorologiques, a également permis la *mise en orbite, depuis la base* guyanaise de Kourou, d'un chapelet de six microsatellites à vocation scientifique.

Bien que les lancements de satellites se banalisent, ce nouveau tir d'Ariane est original à plus d'un titre. D'abord, parce qu'il met en scène *un modèle du lanceur européen* non encore utilisé à ce jour. Il s'agit en effet d'un Ariane-40, le moins puissant des six modèles que la gamme Ariane-4 propose.

Pour des raisons économiques bien évidentes, la société Arianespace a été en effet obligée, à l'instar des constructeurs de voitures ou d'avions, de développer différents lanceurs à partir d'une même base pour s'adapter aux besoins réels du client et réduire ainsi au maximum les coûts de mise en orbite.

C'est la raison pour laquelle l'Ariane-40 de ce vol nº 35 ne pourra emporter sous sa coiffe que 1 998 kilos, là où le géant de la famille, l'Ariane-44 L, peut sans difficulté mettre 4 200 kilos *en* orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude). Evidemment, le satellite Spot-2, qui croisera sur une orbite polaire à un peu plus de 800 kilomètres d'altitude, représente, avec ses 1 870 kilos, l'essentiel de cette précieuse charge utile. Mais le reste, avec ses maigres 128 kilos, forme la deuxième originalité de ce vol. Pour la première fois en effet, les responsables de ce lancement ont mis en orbite, en plus de Spot, un chapelet de six satellites de petite taille, ce qui permettra de tester le système Ariane pour passagers auxiliaires (ASAP) nécessaire à leur lancement. Ainsi Arianespace pourra être présente sur ce nouveau marché des microsatellites, qui semble devoir se développer.

Les deux premiers « nains » de cette famille nombreuse sont d'origine britannique. Pesant chacun 46 kilos environ, ces deux satellites, qui portent le nom charmant d'UoSat-D et E, devraient permettre de tester des systèmes expérimentaux de télécommunications et de recueillir des informations sur les particules cosmiques et les radiations présentes dans les zones qu'ils traverseront. Quant aux quatre autres, lourds de 12 kilos chacun, ce sont des satellites technologiques américains destinés à des programmes d'éducation et de télécommunications.

Pragmatisme de rigueur

Troisième point fort de cette trente-cinquième mission, le lancement du deuxième exemplaire du satellite français d'observation de la Terre, Spot. Ce programme qu'en son temps les Européens, à l'exception de la Suède et de la Belgique, avaient boudé, a finalement passé son examen de passage avec mention. Un examen d'autant plus difficile qu'il fallait lutter contre le géant américain, fort d'une colossale avance dans le domaine de l'observation de la Terre grâce aux techniques développées d'abord pour ses satellites espions, puis embarquées sur les satellites plus civils de la famille Landsat.

Aujourd'hui, force est de reconnaître que les choix techniques des Français (résolution au sol de détails de 10 mètres et vision stéréoscopique permettant de restituer le relief) pour le programme Spot étaient bons, même s'il est vrai que la vente des images prises par le satellite ne décolle que lentement et n'est pas prête avant longtemps de couvrir le coût réel de l'engin. Une preuve : la société Spot Image, chargée de la promotion du système Spot, n'a fait en 1989 qu'un chiffre d'affaires de *130 millions de francs (+ 25 %)*, alors que le contrat passé à la société Matra pour la maitrise d'œuvre du satellite Spot-2 s'est élevée à 500 millions de francs.

Le temps n'est donc plus à ces déclarations fracassantes où les Américains affirmaient que tout dollar investi dans le programme Landsat d'observation de la Terre en rapporterait vite dix autres. Le pragmatisme est aujourd'hui de rigueur, tant en France que de l'autre côté de l'Atlantique.

La compagnie privée américaine Eosat, chargée de la vente et de la promotion des images prises par les Landsat, ne manque pas d'affirmer que le gouvernement fédéral doit encore aider au *financement* des futurs satellites civils d'observation, faute de quoi les Etats-Unis perdront leur leadership dans ce domaine.

Un leadership déjà quelque peu écorné hier par le satellite Spot-1 et demain par le satellite Spot-2. Car, comme cela s'est déjà passé avec Ariane, les Français et leurs associés bénéficient des tergiversations américaines en assurant une continuité de leur service de distribution d'images.

En effet, Spot-2 vient d'être lancé alors que Spot-1 est toujours opérationnel. Certes Spot-1, lancé en février 1986, est encore *« un vieillard alerte »* mais qui présente *« certains signes cliniques de sénilité »*. Difficile de lui faire désormais totalement confiance lorsque l'on sait qu'un seul de ses deux enregistreurs d'images fonctionne – le premier était tombé en panne peu après le lancement – et que parfois certaines informations ont été perdues.

Avec Spot-2, qui n'est guère différent de son illustre prédecesseur, le service devrait être à nouveau sans faille, même si l'on peut craindre la fragilité de ces fameux enregistreurs dont un exemplaire a dû être récemment remplacé avant le lancement. Conséquence : le tir a dû être retardé de quelques jours (1).

Avec ses deux caméras à haute résolution, Spot-2 devrait donc prendre la relève et *« faire la nique »* à ses homologues américains Landsat. Mais si Spot, comme Landsat, observe la Terre dans le visible et l'infrarouge, il est *malgré tout d'une moindre sensibilité* spectrale. Il possède en revanche sur son concurrent américain une meilleure précision dans l'observation en distinguant des détails de 10 à 20 mètres contre 30 mètres aux Landsat, et offre la possibilité d'observer une même zone de terrain sous deux angles différents (vision stéréoscopique).

Tous avantages qui devraient contribuer à asseoir la position de la société Spot Image, qui réalise 85 % de ses ventes d'images à l'étranger. Aussi faut-il espérer que Spot-2 fera aussi bien que son prédécesseur qui, à la fin du mois de décembre dernier, avait retransmis près d'un million et demi de scènes photographiques *utilisées* pour la cartographie, l'agriculture, la géologie et l'aménagement du territoire. Car ce n'est qu'avec Spot-4, développé en parallèle avec le programme militaire d'observation Hélios, que de nouvelles perspectives devraient s'ouvrir.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Des problèmes rencontrés sur la centrale inertielle d'Ariane ont également contribué à ce report.

ENVIRONNEMENT

En Bresse et en Anjou

Manifestations contre deux projets de décharges nucléaires

Le refus d'accueillir des déchets nucléaires ne cesse de se durcir au fur et à mesure que l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (ANDRA) pousse ses travaux de recherche pour localiser un site d'enfouissement à grande profondeur. Durant le week-end, des manifestations ont eu lieu sur deux des quatre sites actuellement à l'étude.

La première a eu pour cadre la commune de Montrevel-en-Bresse (Ain), où un millier de personnes, dont de nombreux élus et responsables économiques locaux, sont venues, dimanche 21 janvier, exprimer leur soutien aux « vigilants » qui occupent le terrain depuis dix jours. Pour ces opposants, la présence d'ordures nucléaires nuirait à l'image de qualité des produits agricoles de la Bresse.

La seconde manifestation a rassemblé dans les rues d'Angers, ce même dimanche, plus de dix mille personnes. A l'exception du Parti communiste, toutes les formations politiques avaient appelé à participer à ce défilé qui fait suite au démarrage, à la mi-décembre 1989, de travaux de forage à Bourg-d'Iré (Maine-et-Loire), commune rurale *située à 30 kilomètres* d'Angers.

La population n'a pas hésité, à plusieurs reprises, à s'opposer physiquement aux forces de l'ordre. Actuellement, le chantier, interdit à la presse, est occupé par plusieurs centaines de gendarmes mobiles équipés d'engins blindés et protégés par des grillages et des rouleaux de barbelés. A Angers, la manifestation, qui était précédée par de nombreux élus ceints de leur écharpe tricolore et encadrée par le service d'ordre des opposants, s'est achevée dans le calme.

Milan sans autos

A pied, à cheval et surtout à bicyclette, mais aussi en taxi, en bus et en tramway, les Milanais ont découvert dimanche 21 janvier une agglomération sans autos. Pour cause de pollution atmosphérique, la capitale de la Lombardie et les dix-huit *communes environnantes* étaient en effet interdites à la circulation des voitures de tourisme. – *(AFP.)*

□ **Une assistance française pour Madère.** – 18 tonnes de barrages flottants et de bacs de stockage accompagné par deux techniciens français de l'antipollution ont quitté Brest dimanche 21 janvier par avion pour l'île de Porto-Santo, dans l'archipel portugais de Madère. Ce détachement fait partie de la force d'intervention communautaire que la CEE met à la disposition des autorités locales combattant avec des moyens artisanaux les 30 000 tonnes de pétrole échappées du tanker espagnol *Aragon* et qui se sont répandues sur les plages.

JUSTICE

RELIGIONS

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

rs le militant...

contre deux projets
rges nucléaires

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Vingt-quatre au total depuis la mi-décembre

La multiplication des évasions place M. Arpaillange dans une situation embarrassante

Deux détenus évadés ont été interpellés vendredi 19 et samedi 20 janvier à Paris. Dans le même temps, trois détenus considérés comme dangereux s'évadaient samedi matin de la maison d'arrêt de Périgueux. Depuis la mi-décembre, vingt-quatre détenus ont ainsi échappé à leurs gardiens, mettant le ministre de la justice une nouvelle fois dans une situation embarrassante.

Il y a les bonnes et les mauvaises nouvelles, qui font souffler le chaud et le froid sur une administration pénitentiaire où l'on a, de temps en temps, du mal à cacher sa nervosité. Les bonnes nouvelles d'abord : l'interpellation à Paris de deux détenus récemment évadés. Vendredi 19 janvier, Raymond Moro, évadé quelques jours plus tôt d'un centre de semi-liberté de Metz (Moselle), où il purgeait une peine de douze ans pour meurtre, est arrêté à Paris alors qu'il tentait de revendre un passeport volé. Le lendemain, Rémi Sivane, évadé de la maison d'arrêt de Mende, est arrêté sur les Champs-Elysées. On trouve sur lui un fusil d'assaut et deux pistolets.

Voilà pour les bonnes nouvelles. Car dans le même temps, durant la nuit de vendredi à samedi, trois autres détenus s'évadent de la vieille maison d'arrêt de Périgueux. Jean-Pierre Cadillon, vingt-quatre ans, poursuivi pour meurtre, Christian Wisse, trente-sept ans, poursuivi pour des vols à main armée, et Georges Windasting, vingt ans, auteur de tortures et actes de barbarie contre des personnes âgées, trouvent facilement la faille dans le système de sécurité de la prison. Ils dorment dans un dortoir avec trois autres détenus, au-dessus de l'atelier où ils travaillent, où ils se sont procuré des outils. Après avoir roulé des couvertures sur leur lit pour faire croire au gardien qui les surveille par un œilleton qu'ils sont bien endormis, ils creusent le plafond, disjoignent les tôles du toit, poussent quelques tuiles et, à l'aide de draps noués, se glissent dans la cour de promenade. Il ne leur reste plus qu'à escalader deux murs d'enceinte.

Trois nouveaux détenus dangereux en cavale : c'est peu de dire que cela tombe mal. Même si les chiffres montrent que le nombre d'évasions n'est pas globalement plus élevé qu'au cours des années précédentes (53 en 1987, 60 en 1988, 52 en 1989), depuis la mi-décembre, le rythme des évasions – 24 – s'est dangereusement accéléré.

« Laxisme »

Deux policiers ont été tués (*le Monde* daté 31 décembre 1989-1er janvier 1990) au cours d'une fusillade avec un évadé de Mende. M. Pierre Arpaillange, après avoir mis les surveillants de prison en cause – avec trois graves crises en un an, les pénitentiaires et le ministère de la justice ne vivent pas vraiment une lune de miel – déclare à l'effarement général : *« Il ne faut pas accorder à chaque évasion autant d'importance qu'à la chute du mur de Berlin. »* Il est certes embarrassé par cette série noire, mais, *« je ne vois pas où est la lacune »*, dit-il en signant un protocole d'accord sur la culture en prison avec M. Jack Lang (*le Monde* du 16 janvier).

La seule riposte du ministère à ces évasions à répétition est la nomination d'un « M. Sécurité », M. Jean-Pierre Karsenty, qui, entouré d'un magistrat et d'un directeur de prison, devra remettre un rapport sur le sujet dans le courant du mois de février. L'occasion était trop belle pour que les syndicats pénitentiaires n'y voient pas un désaveu du directeur de l'administration, M. Jean-Pierre Dintilhac, dont les qualités pourtant ne sont plus à vanter. Brièvement chahuté par les surveillants marseillais alors qu'il visitait les Baumettes, vendredi 19 janvier, celui-ci, dans un entretien au *Quotidien de Paris*, se félicite de la nomination de M. Karsenty. Il explique la « série noire » par une modification de la population pénale depuis dix ans, *« plus difficile et plus dure »*. *« On a constaté une plus grande difficulté des détenus à supporter l'enfermement. Comme si la liberté était plus appréciée qu'avant. »*

Les syndicats pénitentiaires, qui sont sortis amers des conflits inachevés de 1989, trouvent dans les récentes évasions une démonstration parfaite du *« laxisme »* qu'ils se plaisent depuis longtemps à dénoncer. *« On veut faire de nous des travailleurs sociaux, qui préparent la réinsertion des détenus*, dit ainsi M. Jacques Vialettes, secrétaire général de FO pénitentiaire, *ou des larbins qui portent le café, au détriment de notre mission de sécurité. On voit aujourd'hui le résultat de cette politique. Si le métier de surveillant est un métier de contact humain, comme on le lit sur les nouvelles affiches de recrutement, on oublie volontairement de dire que c'est aussi un métier de sécurité. »*

L'embarras du ministère est aujourd'hui patent : pressé par certains de ses conseillers de s'exprimer, le ministre de la justice a choisi, *ces derniers jours, face à* cette situation inquiétante et aux mises en cause répétées, d'observer le silence. Alors que les pénitentiaires donnent de la voix, ce mutisme ne peut être interprété, une nouvelle fois, que comme un signe de faiblesse.

AGATHE LOGEART

RELIGIONS

Le pape se rendra en Tchécoslovaquie au printemps

A la suite de la visite au Vatican d'une délégation tchécoslovaque conduite par M. Jan Carnogurski, premier vice-premier ministre et personnalité catholique, le porte-parole du Saint-Siège a confirmé, samedi 20 janvier, l'intention du pape de faire une visite éclair en Tchécoslovaquie avant juin, vraisemblablement les samedi 21 et dimanche 22 avril. Ce pays sera le premier visité par Jean-Paul II depuis les bouleversements en Europe de l'Est. Derrière le « rideau de fer », seule le Pologne avait reçu la visite du pape.

De son côté, M. Carnogurski a indiqué que les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Tchécoslovaquie seraient rétablies avant ce voyage et que la totale liberté de nomination des évêques par le Vatican (six diocèses sont encore vacants sur treize) sera très prochainement votée dans un texte de loi.

Les Eglises chrétiennes du Proche-Orient se réunissent à Chypre

Une assemblée générale du Conseil des Eglises du Proche-Orient (CEMO) s'est ouverte, lundi 22 janvier, à Nicosie (Chypre), réunissant pour la première fois deux cents délégués de toutes les communautés chrétiennes présentes dans cette région.

A la fin de 1988, les Eglises catholiques de rite oriental avaient rejoint ce Conseil, qui comprend toutes les Eglises séparées depuis le concile de Chalcédoine (451) – les Eglises copte, arménienne, syrienne, etc. – et depuis les grands schismes de l'orthodoxie (onzième siècle) et de la Réforme (seizième siècle). Des délégués du Vatican, de la Fédération luthérienne mondiale et du Conseil œcuménique des Eglises participent à cette rencontre. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

L'attentat contre « Globe »

Quatre policiers vont être déférés devant un juge d'instruction

Les quatre policiers interpellés, mardi 16 janvier, dans l'enquête sur les attentats contre le journal *Globe* et les foyers Sonacotra de Cannes et Cagnes-sur-Mer, vont être déférés devant M. Jean-Pierre Murciano, magistrat instructeur à Grasse. M. Murciano a lancé, vendredi 19 janvier, un mandat d'amener portant inculpation d'association de malfaiteurs contre ces quatre policiers membres de la FPIP (Fédération professionnelle indépendante de la police) et du PNFE (Parti nationaliste français et européen). Il s'agit de Philippe Caplain, trente-deux ans, Daniel Lenoir, trente-six ans, Patrick Reynes, trente-quatre ans, et Daniel Sirizotti, trente-neuf ans.

Un délai à comparaître de quatre jours, étant imposé, commençant à partir de la date de ce mandat, les policiers devraient être présenté au juge avant mardi soir 23 janvier. Les principaux dirigeants du PNFE étaient déjà inculpés et écroués dans la région niçoise, depuis le mois d'octobre 1989, à la suite d'une série d'attentats racistes sur la Côte d'Azur.

L'ancien secrétaire général de la chambre des métiers de Versailles est inculpé de délit d'ingérence

M. Gabriel Decroix, secrétaire général de la chambre des métiers interdépartementale (CMI), Yvelines-Essonne-Val-d'Oise de *janvier 1986 à mai 1989, a été* inculpé la semaine dernière de délit d'ingérence par un juge d'instruction de Versailles. Il lui est reproché d'avoir acquis, pour le compte de la CMI, des quantités importantes de matériels informatiques et bureautiques auprès d'entreprises d'Amiens dans lesquelles il avait personnellement des intérêts financiers.

L'inculpation de M. Decroix, après sa révocation en mai 1989, a été prononcée sur la base de deux rapports d'enquête demandés par le ministère de l'industrie sur la gestion de la CMI. En 1987, la Cour des comptes avait déjà dénoncé les irrégularités budgétaires et comptables de la chambre consulaire.

Le préfet des Yvelines, M. Jean-Pierre Delpont, autorité de tutelle de la CMI, a décidé de crever l'abcès à l'automne 1988 en refusant d'approuver les comptes. Refus qu'il a maintenu lors de la présentation du budget primitif 1989. Ce désaveu a abouti au printemps dernier à la démission du président, M. René Haudiquez, remplacé par M. Marcel de Proost que les dernières élections des chambres de métiers ont confirmé dans cette fonction.

Les rapports de M. Philippe Gauthier, inspecteur principal du Trésor, et de M. Denis Coton, inspecteur général de l'industrie et du commerce, soulignent une *« relative confusion entre les intérêts personnels de certains administrateurs de la chambre et l'intérêt propre de celle-ci »*. Ces rapports, dont les conclusions n'ont pas été rendues publiques, sont à l'origine de l'ouverture d'une information par le parquet de Versailles.

PASCALE SAUVAGE

FAITS DIVERS

□ **Incendie dans un immeuble à Thionville : deux morts, douze blessés.** – Deux personnes sont mortes, douze autres ont été plus ou moins gravement, intoxiquées par la fumée dans un incendie qui s'est produit, dimanche matin 21 janvier, dans un immeuble de Thionville (Moselle). Les deux victimes sont Michel Le Moine, trente-six ans, un habitant de l'immeuble, et une autre personne dont le corps calciné a été découvert et qui, selon les enquêteurs, pourrait être celui d'un vagabond venu passer la nuit à l'intérieur de l'immeuble. Selon les premiers éléments, le sinistre s'est déclaré dans le local réservé aux poubelles.

COMMUNICATION

La tension dans l'audiovisuel public

Le CSA publie le texte de candidature du président d'A 2 et de FR 3

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a rendu publiques, le 20 janvier, les déclarations de M. Philippe Guilhaume lors de sa candidature à la présidence commune d'A 2 et de FR 3. Un texte qui permet de juger les actes du PDG à la lumière de ses engagements.

Lorsque M. Philippe Guilhaume se présentait, le 10 août 1989, devant le tribunal des neuf « sages » du CSA, nul n'imaginait qu'il serait désigné peu après PDG d'Antenne 2 et de FR 3. Pas même lui ! Le discours, pourtant, était soigneusement préparé, le verbe, généreux, les propositions, charpentées. Son programme s'articulait autour d'une présidence commune forte, relativement centralisée, et de deux projets d'entreprise distincts pour A 2, *« chaîne populaire de création française »*, et pour FR3, rebaptisée *« chaîne des régions, de l'information et de la découverte »*. La publication, tardive, de cette audition « historique » permet aujourd'hui de dresser un premier bilan d'une action dont le super-président aime à rappeler qu'elle ne pourra être légitimement jugée qu'au terme de son mandat, dans trois ans.

Du type de présidence qu'il préconisait alors, que reste-t-il ? M. Guilhaume souhaitait qu'elle prenne en charge l'harmonisation des programmes des deux chaînes *« afin d'éviter leur cannibalisation »*. M. Marcel Jullian y veille aujourd'hui, à la tête de son hétéroclite « comité de création ». Le PDG estimait aussi qu'il revenait à la structure chapeautant A 2 et FR3 d'*« assumer la permanence des négociations sociales »*. *« Avec la présence complètement impliquée du président »*, prenait-t-il alors le soin d'ajouter, estimant inconcevable qu'*« il y ait des sous-journalistes à FR 3, parce que moins payés, parce que moins bien traités, parce que leurs notes de frais de mission sont inférieures, dès lors que les exigences professionnelles sont de nature comparable »*. Sur ce point, M. Guilhaume est resté fidèle à lui-même, au risque d'apparaître parfois comme versant de l'huile sur le feu des revendications salariales (*le Monde* daté 21-22 janvier).

Une « révolution culturelle »

Mais, contrecarré ici par la volonté gouvernementale, chahuté là par des faits têtus, le super-président a aussi été contraint d'abandonner (provisoirement ?) certaines de ses ambitions. Ni le *« secrétariat général fort »* qu'il défendait, ni la régie publicitaire commune à A2 et à FR3, ni même la gestion coordonnée des achats de droits de programmes, n'ont vu le jour dans les termes qu'il préconisait. Les chaînes elles-mêmes, malgré la présence – *« envahissante »*, jugent certains – de M. Guilhaume, présent à tous les voyages et à toutes les réunions, semblent disposer d'une plus grande marge de manœuvre. Le PDG les voyait dirigées par un homme de programme (A 2) et par un journaliste (FR 3). Leurs directeurs généraux sont en réalité deux gestionnaires.

D'Antenne 2, M. Guilhaume voulait faire une télévision *« naturellement concurrente de TF 1 »*, s'adressant au plus grand nombre, sans être *« suiviste »*. La chaîne publique, expliquait-il ainsi aux « sages » à titre d'exemple, ne devrait *« pas avoir d'émissions de jeu dont l'intérêt soit fondé exclusivement sur l'appât du gain »*.

La grille définitive d'Antenne 2 est promise pour septembre, il est donc trop tôt pour en juger. Mais deux menaces, proférées par le candidat Guilhaume, semblent, elles, entrer progressivement dans les faits. L'organisation *« rigoureuse »* et *« simplifiée »* qu'il appelait de ses vœux devait être une *« vraie révolution culturelle »*, passant, *« sans doute, par le départ d'un certain nombre de personnes dont la présence et le comportement sont asphyxiants »*, ainsi que par la fin de toutes les *« formes d'intérêts croisés »*. M. Guilhaume entendait inviter ses futurs collaborateurs à *« choisir nettement entre leur position de salarié et leur participation directe ou indirecte dans des sociétés privées »*.

Par nature, FR 3 est une chaîne beaucoup plus complexe. Régionale, elle devait s'appuyer, selon le futur PDG, sur une *« réelle décentralisation des directions régionales »*, ainsi que sur le développement d'une télévision de proximité. M. Guilhaume voulait alors doter les vingt-cinq bureaux régions d'information (BRI) de *« moyens légers de reportage et d'information »*, de créneaux de diffusion et d'un... budget. Pour ce faire, il estimait nécessaire de reconvertir progressivement *« certains outils de production de fiction en outils de production de documentaires et de magazines »*. L'œuvre est ici de très longue haleine. Le mandat d'un PDG peut-il y suffire ?

PIERRE-ANGEL GAY

Le pouvoir veut déstabiliser M. Guilhaume

Suite de la première page

Cette sage dialectique n'a eu que des effets éphémères. Le vent a tourné et il souffle, maintenant, de l'Elysée. M. François Mitterrand fait part à qui veut l'entendre de son mécontentement. Il critique M. Guilhaume, les incohérence de sa gestion, les choix faits pour les postes de responsabilité au sein d'A 2 et de FR 3. De là à interpréter l'irritation du président de la République pour un ordre de déclaration de guerre, il n'y a qu'un pas, que certains se sont empressés de franchir.

A l'interprétation des sentiments présidentiels s'ajoute l'atmosphère de surenchère politique, qui précède tout congrès du Parti socialiste. En 1983, M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, avait jeté en pâture aux militants socialistes, réunis à Bourg-en-Bresse, la tête de M. Robert Hersant en annonçant une loi sur la presse. Il tentait ainsi de compenser idéologiquement le virage économique du gouvernement. A la veille du congrès de Rennes, bien des militants considèrent que le gouvernement a raté sa réforme audiovisuelle, n'a réussi ni à améliorer le contenu des programmes ni à *« assainir »* les rédactions des chaînes.

M. Lang et Mme Tasca sont-ils tentés de donner des gages à la base socialiste ? Songent-ils à un futur remaniement ministériel, consécutif à la recomposition des rapports des forces après le congrès de Rennes ? Toujours est-il que les ministres et leurs cabinets ont déclenché les hostilités. Les critiques pleuvent. M. Guilhaume a trahi l'esprit de la loi. Il a concentré dans ses mains tous les pouvoirs, alors qu'on ne lui demandait que d'harmoniser stratégies et programmes. Il a nommé dans chaque chaîne une armée mexicaine de responsables qui paralyse toute décision. Il traite à la légère les producteurs indépendants et se comporte comme un actionnaire irresponsable vis-à-vis de la Société française de production. M. Guilhaume supprime des émissions sans même prévenir leurs responsables, improvise d'autres programmes dont l'audience est catastrophique. Il met en péril les ressources publicitaires, creuse les déficits d'A2 et de FR3, provoque la démission de leurs directeurs financiers. M. Guilhaume cacherait, sous de beaux discours, une absence totale de projet pour la télévision publique.

Dans cette longue litanie de reproches, certaines accusations sont justifiées. D'autres relèvent aujourd'hui du procès d'intention. Le PDG commun d'Antenne 2 et FR 3 n'est en place que depuis cinq mois. Le délai est un peu court pour un bilan serein. Mais il y a plus grave : chaque semaine apporte son lot de rumeurs qui mettent en cause la personnalité de M. Guilhaume, certaines de ses pratiques professionnelles ou des investissements incompatibles avec ses fonctions de PDG. Il est difficile de croire que les pouvoirs publics puissent être à l'origine d'une telle campagne. Pourtant, des inspecteurs des renseignements généraux sont venus enquêter, sans grande discrétion, dans certaines entreprises de l'audiovisuel public, pour obtenir des informations sur le passé du président d'A2 et FR3.

Le CSA divisé

Témoin privilégié de la tension entre le gouvernement et M. Guilhaume, le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) est fort embarrassé et divisé. Certains de ses membres s'indignent de *« la campagne de calomnies »* qui vise le PDG. D'autres font remarquer que la loi donne aux « sages » la possibilité de démettre le président des chaînes publiques s'il manque à ses obligations ou compromet l'audience des télévisions publiques. D'autres, enfin, font remarquer qu'il sera difficile de se prononcer sur la gestion de M. Guilhaume avant le premier bilan annuel de sa présidence.

Pour ne pas paraître inactif, le président du CSA, M. Jacques Boutet, a décidé de publier la profession de foi de M. Guilhaume devant le Conseil à l'époque de sa candidature. Un texte que le PDG tient lui-même pour la *« charte »* qui le lie aux pouvoirs publics et qui pourrait permettre de comparer les actes avec les engagements.

La victime de cette offensive ne reste pas les bras croisés. M. Guilhaume sait, depuis le premier jour, que sa nomination n'a été que le fruit d'un imbroglio et qu'il doit maintenir, face aux autorités de tutelle, un rapport de forces constant. Redoutable tacticien, le président d'A2 et FR 3 cherche un appui auprès de l'opinion publique et n'hésite pas à paraître à l'écran pour défendre ses choix. Le 21 janvier, présentant sur FR 3 la nouvelle grille de la chaîne, il a affirmé : *« La télévision que nous avons proposée au CSA sera mise en place quoi qu'il se passe et quoi qu'on raconte. On a trois ans et c'est dans trois ans que les critiques et l'audience seront pour nous comme un vrai juge de paix. »*

M. Guilhaume sait aussi se servir des syndicats pour nourrir ses contre-attaques. Voilà qu'il propose aux journalistes de FR 3 un rattrapage immédiat de leurs salaires sur leurs collègues d'Antenne 2 tout en laissant entendre que l'Etat ne lui en fournit pas les moyens (*le Monde* daté 21-22 janvier). Une balle saisie au bond par les organisations professionnelles à FR 3 mais aussi à Radio-France qui déposent un préavis de grève. En relançant ainsi délibérément l'agitation sur des enjeux de la grève de septembre 1988, M. Guilhaume met en difficulté le gouvernement et force les autres PDG de l'audiovisuel public à choisir leur camp.

Les procédés employés dans cette affaire ne brillent pas par leur élégance. Même si le gouvernement est persuadé que la politique de M. Guilhaume nuit à l'avenir du service public, il ne peut imposer sa destitution sans violer la loi et l'autonomie du CSA. Les manœuvres du PDG d'A2 et de FR3 risquent, quant à elles, de provoquer des dégâts bien inutiles dans des entreprises fragiles. Si personne ne calme le jeu, l'audiovisuel public, pris en otage du conflit, aura du mal à s'en relever.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

□ **Guy Michel Empociello promu directeur de la rédaction de *la Dépêche du Midi*.** – Guy Michel Empociello devient directeur de la rédaction du quotidien régional *la Dépêche du Midi*, où il occupait déjà les fonctions de rédacteur en chef aux côtés de Fernand Cousteaux. *La Dépêche du Midi*, dont le siège est à Toulouse, tire à 300 000 exemplaires.

□ **Jean Bourdier redevient rédacteur en chef de *National-Hebdo*.** – Après le transfert de Serge de Beketch, rédacteur en chef de *National-Hebdo*, au poste de directeur de la rédaction de *Minute* à la faveur d'un rachat de ce titre (*le Monde* daté 14-15 janvier). Jean Bourdier le remplace à *National-Hebdo*. Ancien d'Associated Press, il a fait ensuite toute sa carrière dans la presse d'extrême droite, de *Minute*, où il fut critique littéraire à *National-Hebdo*, dont il est rédacteur en chef puis directeur délégué en 1988 quand il fonde le mensuel *le Choc du mois*.

□ **Denis Poncet est nommé rédacteur en chef à RFI.** – Christian Billman, directeur de l'information de Radio-France internationale, a nommé Denis Poncet rédacteur en chef, adjoint au directeur de l'information. Denis Poncet, qui a commencé sa carrière à RTL, a travaillé pour TF1 et France-Inter avant de rejoindre la Cinq comme grand reporter et correspondant en Amérique latine et en Amérique du Nord.

CULTURE

MUSIQUE

« La Khovanchtchina », drame politique

Le chah et l'imam ? Non, Pierre le Grand et les Vieux-croyants, par le Maly de Leningrad

La Khovanchtchina de Moussorgski clôt en beauté le cycle des quatre opéras russes pésentés par le Maly pendant tout le mois de janvier au Théâtre des Champs-Elysées, et les éloges que nous avons *prodigués* aux autres spectacles valent pour celui-ci. Le succès considérable et l'enthousiasme du public récompensent la haute qualité du Théâtre de Leningrad, dirigé par Stanislav Gaoudassinski et Valentin Kouznetsov.

Le dispositif scénique du dernier ouvrage est très proche de celui de *Boris Godounov*, comme pour montrer la continuité des deux drames historiques, qui se déroulent à Moscou à un siècle d'intervalle, et un certain parallélisme : les oppositions sanglantes entre princes, la présence obsédante du peuple, qui subit les intrigues sans bien les comprendre, mais pèse de tout son poids sur le destin de la Russie.

Ici, le drame est plus spécifiquement politique, par l'opposition entre la Russie moderniste, occidentalisée, que crée Pierre le Grand et l'intégrisme des Vieux-Croyants (appuyés par les ambitions de certains boyards), qui veulent maintenir intacts les traditions et le mode de vie ancien. Peter Sellars aurait sans doute « traduit » l'œuvre en opposant le chah d'Iran et l'imam Khomeiny...

On retrouve donc les hautes parois nues de *Boris* et, au loin, les bulbes de la cathédrale orthodoxe, devant laquelle (dans un rideau noir) une immense croix se découpe et s'élargit pendant le prélude, pour se refermer à la conclusion sur les flammes dans lesquelles s'immole la foule innombrable des croyants.

Cette foule, qui joue un rôle essentiel dans le drame, est toujours d'un réalisme intense, que ce soient les streltsy, ces mercenaires soudards, paillards, saoulards au service du prince Khovanski, leurs femmes vigoureuses, capables de les faire rentrer à la maison à coups de balai, prêtes à les laisser décapiter par les troupes du tsar ! Ou les cortèges de fanatiques qui vont à la mort en chantant d'admirables cantiques.

De leurs masses, si vivantes et personnalisées, émergent des silhouettes plus vraies que nature, tel l'écrivain public, une sorte de clochard pleutre et geignard, mais d'une agilité de clown, dont Viktor Loukianov fait un portrait aussi prodigieux que son Chouiski.

Quant aux personnages principaux, c'est un festival de grandes voix : Vladimir Vaneev, qui, du cauteleux jésuite Rangoni, passe au grandiose Dossifeï ; Vladimir Proudnikov (ex-Boris), qui accentue de manière trop spectaculaire la vulgarité de Khovanski ; Alexandre Nenadovski, terrible Chaklovity, etc.

Une femme tient tête à tous ces hommes, Marfa, à la fois sorcière, prophétesse, amante du jeune Khovanski et disciple préférée de Dossifeï : c'est Larissa Tedtoeva (tranquille et délicieuse Mme Larine dans *Eugène Onéguine*), timbre de flamme et de marbre, sensuelle et fanatisée.

Voix et personnages se coulent admirablement dans la musique si humaine et grandiose, shakespearienne, de Moussorgski.

JACQUES LONCHAMPT

► Prochaines représentations les 26 et 30 janvier (19 h 30).

CINÉMA

Mort de Barbara Stanwyck

La coriace

L'actrice américaine Barbara Stanwyck est morte samedi 20 janvier d'une crise cardiaque, à son domicile californien. Elle était âgée de quatre-vingt-deux ans. A la fin des années 60, Barbara Stanwyck était devenue une vedette de télévision, et les jeunes générations de spectateurs ne l'ont connue que par le petit écran, car les films qui l'ont rendue célèbre repassent rarement. Dans l'inusable série *la Grande Vallée*, elle gardait encore la beauté de sa maturité. Et la vieille dame à cheveux blancs du feuilleton *Les oiseaux se cachent pour mourir* a été extrêmement populaire. Mais, au cours des années 30-40, Barbara Stanwyck fut une star hollywoodienne adulée au même titre que Greta Garbo, Marlène Dietrich, Joan Crawford ou Bette Davis. De 1927 à 1964, elle tourna une centaine de films. Beaucoup, il est vrai, furent de simples produits commerciaux. Barbara Stanwyck a tout joué : la comédie, le mélodrame, le film d'aventures, le western. Et atteignit le sommet de sa carrière en extraordinaire garce blonde de film noir. C'était dans *Assurance sur la mort*, de Billy Wilder, en 1944.

De son vrai nom Ruby Stevens, Barbara Stanwyck naît le 16 juillet 1907 à Brooklyn. Elevée par sa sœur aînée, Mildred, comédienne, elle se produit elle-même dans des cabarets, dès l'âge de quinze ans. Elle est engagée à Broadway. Elle épouse un acteur comique, Frank Fay, qui la dirige vers le cinéma. Débuts obscurs, en 1927, dans un film muet, *Broadway Nights*. Frank Fay lui décroche un contrat à la Columbia et lui fait connaître le metteur en scène Frank Capra, qui transforme cette comédienne aux cheveux châtains, type parfait de la jeune fille américaine, en femme légère touchée par l'amour dans *Ladies of Leisure* (1930), en prédicatrice cynique dans *The Miracle Woman* (1931).

C'est lui qui révèle ses dons de composition dans *Amour défendu* (1932) et *le Thé amer du général Yan* (1933). La troublante personnalité de la vedette éclate avec *Liliane (Baby Face)* d'Alfred E. Green (1933), l'ascension d'une petite employée prenant successivement pour amants les chefs de service d'une grande banque avant d'arriver au directeur. Le film cause une manière de scandale ; mais Barbara Stanwyck va son chemin. Elle interprète la légendaire Annie Oakley dans *la Gloire du cirque* de George Stevens, en 1935, année où elle divorce de Frank Fay. Elle brille dans *Message à Garcia* (George Marshall, 1936), tourne sous la direction de W. S. Van Dyke (*la Fièvre des tropiques*, 1936) ; John Ford (*Révolte à Dublin*, 1936), King Vidor (*Stella Dallas*, 1937, sublime mélo), Leigh Jason (*Miss Manton est folle*, 1938), Cecil B. De Mille (*Pacific Express*, 1939), Rouben Mamoulian (*l'Esclave aux mains d'or*, 1939, où débute William Holden). A cette époque, elle se remarie avec un des plus beaux hommes d'Hollywood – un des plus convoités : Robert Taylor. Union qui durera douze ans.

On la voit chez Preston Sturges (*Lady Eve*, 1941), Frank Capra (*l'Homme de la rue*, 1941), Howard Hawks (*Boule de feu*, 1941), William Wellman (*l'Etrangleur*, 1941 et *l'Inspiratrice*, 1942, où elle devient centenaire) et Julien Duvivier (*Obsessions*, 1943). En pleine vogue du film noir, Billy Wilder transforme Barbara Stanwyck en vamp blonde, à la mâchoire carnassière, fait de son corps fragile une cuirasse de mante religieuse, lui donne l'énergie coriace d'une criminelle. Elle fait sensation, et on ne lui proposera plus, par la suite, de rôles comiques ou charmants. Elle est femme de tête : *l'Emprise du crime* (Lewis Milestone, 1946, nouveau chef-d'œuvre noir), *l'Indomptée* (Robert Z. Leonard, 1948), *Raccrochez, c'est une erreur* (Anatole Litvak, 1948), *la Femme à l'écharpe pailletée* (Robert Siodmak, 1949), *les Chaînes du destin* (Mitchell Leisen, 1950), *Le démon s'éveille la nuit* (Fritz Lang, 1952), *la Tour des ambitieux* (Robert Wise, 1954). C'est dans le western qu'elle transporte, à l'âge mûr, son énergie et ses compositions d'aventurière : *le Souffle sauvage* (Hugo Fregonese, 1953), *la Reine de la prairie* (Allan Dwan, 1954), *le Souffle de la violence* (Rudolph Maté, 1955), *la Horde sauvage* (Joseph Kane, 1956), *Quarante tueurs* (Samuel Fuller, 1957). Elle refuse de cacher son âge, se veut juste une professionnelle. Elle le prouvera encore lontemps, à la télévision.

JACQUES SICLIER

COLL. ALAIN PELÉ

Barbara Stanwick dans « la Reine de la prairie ».

DISQUE

Johnny Clegg entre Californie et Transvaal

Le nouvel album de Johnny Clegg vise le marché américain mais le « Zoulou blanc » reste fidèle à son combat

JOHNNY CLEGG & SAVUKA
Cruel, Crazy, Beautiful World.
Disque, cassette, CD EMI.

Deux ans après son entrée fracassante sur la scène musicale française, Johnny Clegg revient avec un album *(Cruel, Crazy, Beautiful World)* enregistré à Los Angeles et à Johannesburg, qui doit lui permettre de donner une série de concerts au Zenith et dans les régions au printemps prochain.

De retour en Afrique du Sud après son phénoménal succès en Europe, Johnny Clegg s'est plongé de nouveau avec passion dans la culture et la mentalité noires des townships. Il s'est baigné des sons et des phrases rythmiques traditionnelles. Il est parti dans les campagnes à la rencontre des vieux musiciens jouant avec des instruments rudimentaires et disposés à transmettre leur savoir avant de mourir. Il a dû parcourir pendant huit mois les zones rurales au bord de l'océan Indien avant de rassembler en novembre dernier pour un festival de l'université de Natal trois cents musiciens. Collecteur de musique populaire, Johnny Clegg sait que toute une série d'instruments traditionnels sud-africains ont tendance à disparaître et, à sa manière, il s'efforce de préserver cet héritage afin de permettre à de jeunes musiciens de chercher à développer la portée musicale de ces instruments.

L'originalité de Johnny Clegg est d'avoir défié l'aliénation culturelle d'un peuple et sa force est d'avoir réalisé la fusion des musiques sud-africaine et occidentale. Face à la honte de l'apartheid, Clegg n'a jamais cru aux brusques bouleversements mais aux changements lents, en profondeur. *« Le temps du « protest » est terminé,* dit le chanteur. *A part l'extrême droite, plus aucun Blanc ne croit en l'apartheid. Certains obstacles à une nouvelle société ont déjà été franchis. Evoquer Mandela dans une chanson il y a vingt ans était impossible. Ou bien il fallait le faire à travers l'humour et avec une danse, c'est-à-dire en utilisant une forme d'expression incompréhensible pour la culture occidentale ».*

Le nouveau disque de Johnny Clegg – du moins certains morceaux comme *Cruel, Crazy, Beautiful Wold*, qui donne son titre à l'album – marque sans doute une évolution de plus en plus « pop » de sa musique. Mais plus que jamais Clegg se veut l'ambassadeur d'une expérience sud-africaine : *« transmettre une aventure vécue au milieu d'un peuple meurtri par la cruauté de l'histoire »*, raconter les *faits du quotidien avec une musique* qui l'a si fortement imprégné depuis l'époque où il enregistrait sur un magnétophone les concerts improvisés dans les rues des townships par les jeunes Sud-Africains. Ainsi, *One Man, One Vote* a été écrit au moment de l'enregistrement de l'album, quand un des amis de Clegg, le docteur David Webster, militant anti-apartheid, a été assassiné à Johannesburg. *Bombs Away* a été imaginé au plus fort de l'état d'urgence, en 1986, et décrit l'écartèlement entre deux formes de violence, celle des institutions et celle du mouvement de libération. Et *Moliva* a été conçue après le mariage de Clegg, selon la tradition zoulou, sur les bords de la rivière Mooi, à Msinga, dans la province du Natal.

CLAUDE FLÉOUTER

□ **Mort de Pierre Nicolas, le contrebassiste de Brassens.** – Le contrebassiste de Georges Brassens, Pierre Nicolas, est décédé dimanche 21 janvier des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-huit ans. Compagnon attitré de Georges Brassens, Pierre Nicolas l'accompagnait à la contrebasse ou au violoncelle. Il accordait sa guitare avant chaque concert et, à l'occasion, lui servait de souffleur. Homme discret dans la vie comme sur la scène, il n'aura vu et entendu chanter Brassens que de dos. Après la mort du chanteur, en 1981, Pierre Nicolas a accompagné Barbara puis Charles Trenet lors de sa dernière tournée en France.

ARTS

L'autre Allemagne à La Villette

Les deux cents artistes de la RDA venus pour trois jours à Paris sont repartis chez eux après avoir déjeuné à l'Elysée

Ils n'auront vu de Paris que la Grande Halle de La Villette, le Palais de l'Elysée et la famille qui les hébergeait. Deçus ? Pour la plupart des deux cents jeunes artistes est-allemands invités à présenter l'avant-garde de l'art en RDA à Paris (*le Monde* du 20 janvier), c'était le premier séjour en dehors des deux Allemagnes et, souvent, en Occident tout court. *« Paris, c'est pour nous une ville symbole, un rêve jusqu'ici inaccessible »*, affirmait Suzanne, vingt-six ans, peintre et photographe. D'avoir en si peu de temps de se balader, de flâner, avant le retour sur Berlin, lundi 22 janvier, en a laissé plus d'un sur sa faim. Mais il fallait avant tout réussir ces trois jours d'exposition pour lesquels ils avaient été conviés, se montrer sous leur meilleur jour au public parisien.

On s'y est donné jusqu'à l'épuisement. *« On a fini vendredi à 10 heures du matin, après une nuit blanche, pour ouvrir à 12 heures »*, soupirait d'aise christoph Tannert, le grand ordonnateur des cérémonies côté est-allemand, samedi, sous les lambris de l'Elysée. Mme Mitterrand, présidente de l'association France Libertés, qui parrainait la manifestation, avait invité les deux cents exposants à venir déjeuner dans le salon d'hiver du palais présidentiel. Pour éviter que les cuirs et les chemises bariolées du Tout-Prenzlauerberg ne se croisent dans la cour d'honneur avec le cortège de Mme Thatcher qui déjeunait avec François Mitterrand, on avait prié cette dernière d'arriver par le jardin. Et le président lui-même est venu serrer les mains.

Il n'y avait plus qu'à s'inquiéter de ce que pensaient les Parisiens des performances et œuvres apportées de Berlin. La rencontre n'était pas évidente.

Il y avait bien un peu de nervosité dans l'air. Il fallait apprendre à travailler ensemble. Tous ne venaient pas des mêmes horizons, certains avaient travaillé dans les unions d'artistes officielles, d'autres non, d'autres encore se trouvent, depuis quelque temps déjà, à Berlin-Ouest. En outre, réaliser en trois jours une telle exposition était une gageure.

Le résultat a été à la hauteur de la peine. La fête de Prenzlauerberg, avec ses rockers et ses marionnettistes, ses peintres, ses cabaretiers et ses défilés de mode, avait du tonus. Sans doute, comme le relevaient certains amateurs parisiens, on n'échappait pas, parfois, à l'impression de se retrouver quelques années en arrière. Les performances de chair du groupe « Autoperforation », qui fit sensation à Dresde en 1988, avaient un petit air de déjà vu à Paris. A La Villette, le mur était écroulé et Volker Lewandovsky, créateur de l'espace, avait fait de sa chute une élément central du décor de la rande Halle : une longue chaîne de panneaux inclinés sur lesquels étaient exposées des peintures, symbolisait un château de cartes en train de s'écrouler. Mais, il y a deux mois, le mur tenait bon encore. Ce qui comptait alors à l'intérieur des frontières hermétiques ne compte plus forcément aujourd'hui. D'artistes « maudits », les deux cents exposants de La Villette sont devenus aujourd'hui des artistes comme les autres, confrontés à une rude compétition sur la scène européenne et mondiale. Une scène dont la porte s'appelait pour eux, ce week-end, Paris.

HENRI DE BRESSON

Une réforme pour les conservateurs

Corps unique et revalorisation salariale

Il y a deux ans, le jour de l'inauguration du premier Salon international des musées, les conservateurs en colère manifestaient sur les marches du Grand Palais. L'un d'entre eux parvint même à glisser sa feuille de paye dans les mains du ministre de la culture venu l'inaugurer. Il faut avouer qu'au moment o0 la cote des musées n'avait jamais été aussi haute, o0 le marché de l'art commençait à flamber, le salaire de ces hauts fonctionnaires restait modeste.

Ils commençaient leur carrière autour de 7 500 F avec l'espoir d'atteindre 16 000 F ou 18 000 F à l'âge de la retraite. La réforme en passe d'être adoptée aujourd'hui change considérablement le statut et les rémunérations des responsables des musées. *« C'est une reconnaissance du rôle qu'ils jouent maintenant dans la société française »*, indique M. Olivier Chevrillon, le directeur des musées de France.

Un corps unique, englobant tous les métiers voués à la conservation est créé. Il rassemble les professionnels des musées, de l'inventaire, des fouilles archéologiques, des archives et des monuments historiques. Ce corps est reclassé au sein de la grille de la fonction publique. Ses indices financiers en sont donc modifiés. Les traitements, en fin de carrière et au sommet de la hiérarchie, seront à rapprocher de ceux des professeurs d'université de première classe (autour de 30 000 F par mois, sans compter les primes de chef d'établissement). L'avancement devrait être plus rapide et plus régulier. Le nombre des conservateurs en chef doit être étendu (de vingt et un à quarante-deux). *« Mais il ne fallait pas fabriquer un corps pseudo-polyvalent,* note M. Chevrillon. *Ce qui aurait été une régression par rapport aux exigences scientifiques actuelles. »*

Les spécialisations seront prises en compte dès le concours qui permettra aux futurs conservateurs d'accéder à l'Ecole du patrimoine, où ils seront formés, à l'écrit comme à l'oral. Le classement du concours se fera également par spécialités. Un même candidat pourra présenter deux options différentes (inventaire et archives, par exemple). Rappelons que l'Ecole du patrimoine est une école d'application (dix-huit mois) où les stages, y compris à l'étranger, seront une priorité.

Un enseignement commun y sera dispensé aux élèves conservateurs, qui suivront également des cours relevant de la spécialité de leur choix. Par la suite, des passerelles fonctionneront entre les différentes branches de ce corps. Ainsi, un conservateur voué aux monuments historiques pourrait être versé sur sa demande, à l'inventaire. Ce dispositif existe de nos jours, par le biais du détachement : M. Babelon, par exemple, nouveau responsable du Musée de Versailles, est un archiviste.

Reste à régler le problème des conservateurs travaillant dans un établissement relevant d'une collectivité territoriale (région, département ou ville). Leur sort dépend de la loi sur la nouvelle fonction publique territoriale, en cours d'élaboration. Mais, déjà, l'idée que ceux-ci puissent avoir la responsabilité d'un musée classé (établissement dépendant juridiquement d'une ville ou d'un département, mais dont les responsables sont nommés par l'Etat) provoque une certaine émotion chez les « nationaux » (voir *le Monde* du 23 novembre 1989).

Le ministère semble favorable à cette ouverture. Celle-ci paraît logique, compte tenu de la qualité actuelle du personnel « régional » et de la floraison de nouveaux musées aux quatre coins de la France. Mais il est grand temps de revoir la liste des musées classés. Il y en a aujourd'hui trente-deux, un chiffre qui pourrait facilement tripler. *« La mobilité accrue du corps des conservateurs est une chance pour la profession,* affirme M. Chevrillon. *La gestion d'un établissement de province est une expérience irremplaçable. Les conservateurs n'ont pas d'inquiétude à avoir. Les problèmes de concurrence ne se poseront pas pour eux. »*

EMMANUEL DE ROUX

MODE

Montana pour Lanvin

Le dernier en date des grands couturiers présente son premier défilé pour la haute-couture

Claude Montana, créateur de mode, spécialiste des cuirs veloutés, des nuances rares, des formes pures, sourit rarement. Mais souvent il y a une étincelle de moquerie dans son regard bleu : juste pour la dose d'humour qui lui permet de survivre à ses angoisses. Angoisses justifiées, car, sans rien abandonner du prêt-à-porter et du parfum Montana, il reprend la griffe couture Lanvin. Défilé le 23 janvier. Début février, c'est la collection homme Montana et, en mars, la collection femme. Pourquoi accepter cette course dératée après le temps, alors qu'il avait refusé la proposition chez Dior ?

« Parce que chez Dior je devais prendre tout, couture, prêt-à-porter, licences, et je ne m'en sentais pas capable. D'autre part, chez Lanvin, la clientèle est à conquérir. On verra qui viendra. Je ne vais pas refaire des robes à boutons gravés « JL ». Je ne fais pas du Lanvin, on ne peut pas retraduire cette image prestigieuse du début du siècle.

» On m'a raconté le temps où un atelier pouvait travailler pour une seule cliente qui commandait un tailleur en dix couleurs. Ce temps-là est mort, on le sait. Mais le monde de la couture reste exceptionnel. On y trouve une dévotion unique, c'est un métier qui ne supporte pas l'indifférence. On ne vous dit jamais non et, plus c'est difficile, plus les gens se passionnent. Ils sont formidablement motivés, disponibles et d'une courtoisie inhabituelle. Ils m'appellent « Monsieur » ; chez moi, on dit « Claude ». Il faudrait que les deux styles se mêlent.

» Je ne distingue pas bien le décalage entre les femmes qui s'habillent ou non couture. Le prêt-à-porter coûte de toute façon très cher. La différence est qu'on ne sait pas pour qui on travaille. La machine commerciale est lourde, contraignante, la marge de manœuvre s'est pas mal réduite. Renoncer à un modèle parce qu'on ne peut pas le reproduire est frustrant. Si on n'exploite pas les idées sur le moment, on doit y renoncer. La saison suivante, elles ne sont plus valables. On ne peut pas revenir en arrière. Par moments, j'étouffe. Trois semaines avant le défilé, on se dit qu'on va rester lucide, ne rien laisser passer. A la fin, on est épuisé, on ne voit plus d'où vient le défaut.

» En couture, on sait bien qu'on ne peut pas gagner d'argent. On ne m'embête pas avec ça. Pas pour l'instant. Je suis libre, et cette liberté m'oppresse. Tout est trop. Le temps est la seule limite. C'est encore une différence avec le prêt-à-porter, où les décisions se prennent les deux derniers jours. La couture exige des semaines de fabrication, la dernière minute n'existe pas. On vous montre tout de suite, et on recommence autant de fois qu'il est nécessaire. On déchire, on démonte ; c'est fascinant, le craquement d'une manche que l'on ouvre.

» J'apprends sur le tas, je n'ai jamais agi autrement. La mode, je n'y pensais vraiment pas. Mes parents auraient souhaité que je suive des études classiques, latin et grec. Le grec a été la première source de conflit. Je ne voyais pas pourquoi je devais apprendre une langue morte. J'aurais préféré l'allemand puisque ma mère était allemande. Ou espagnol – mon père est d'origine catalane. Mon arrière-grand-père avait fondé un hôtel, à 10 kilomètres de Carcassonne, près de la seule mine d'or de France. Mes parents se sont connus en Allemagne, ou en Alsace je ne sais pas. Mon frère est né, il était beau, intelligent, correspondait aux vœux de mes parents. Sept ans après, je suis arrivé, alors que ma mère pensait ne plus avoir d'enfants. Heureusement, vingt-neuf mois plus tard est venue ma sœur, je me suis senti moins seul. A présent, elle travaille avec moi.

« On ne peut pas s'arrêter »

» Ce qui m'intéressait, c'était la musique, l'opéra, le ballet. Quand j'ai commencé à ne plus m'entendre avec mes parents, je suis parti. J'étais figurant à l'Opéra ; c'était au moment où Chagall repeignait le plafond. Margherita Wallman remontait *Don Carlos* ; Leonor Fini faisait les costumes et les décors de *Tannhauser*. Je suis fasciné par les danseurs, par tous ceux qui font des prouesses avec leur corps. Chez moi, c'est la tête qui travaille, j'ai mal là.

» Je suis allé à Londres avec un copain au début des années 70. Nous n'avions pas de permis de travail ; nous fabriquions des objets en papier mouillé, cuit avec de la colle et qui devenait assez dur pour y incruster des pierres. Nous sommes revenus, car nous avions peur de nous faire piquer par les services de l'immigration. Nous avons essayé de continuer nos objets à Paris,



BRIGITTE ENGUERAND

Claude Montana

mais ça n'a pas marché du tout. Les gens trouvaient que c'était trop.

» J'avais gardé de bons copains du temps de l'Opéra, dont un qui était passé chez Cuevas. Il m'a attrappé dans un bar de la rive gauche et m'a conseillé la mode, m'a envoyé présenter mes dessins. A l'époque, je m'habillais beaucoup, j'étais presque un personnage avec des avions, des nuages d'or et d'argent découpés sur le dos de mes blousons (1). Je ne savais rien, j'ai préparé un dossier, ça a marché. J'ai appris comme ça, et je n'ai pas arrêté.

» On ne peut pas s'arrêter. Quand j'ai du temps libre, je fais la fête. Mais on doit recommencer tout de suite. Après le défilé, on revient chez soi, mort de fatigue. On n'a pas dormi pendant des nuits et on ne trouve pas le sommeil. Je ne peux pas fermer l'œil avant d'avoir visionné la vidéo du défilé. Je dois attendre quelques heures avant qu'elle soit prête et qu'on me l'apporte. Je regarde. Après, je ne sais plus quoi faire. C'est le vide. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

(1) On ne voit pas souvent Montana habillé autrement qu'en jeans denim ou cuir et sobre blouson douillet.

DANSE

Les anges ne sont pas sans péché

Catherine Diverrès chorégraphie la métaphysique

Catherine Diverrès se situe en marge des préoccupations habituelles au monde de la danse : le libre arbitre, la prédestination et la grâce forment la trinité qui lui a inspiré sa dernière création, *Fragment*.

La chorégraphe n'entend pas, Dieu merci, faire le tour d'une question qui, de toute éternité, a divisé les théologiens et les moralistes. Elle lance seulement quelques pistes : le péché existe parce qu'il y a la pureté, et le démon parce qu'il y a l'ange ! Saint Augustin et Bossuet sont cités au cours du spectacle, l'ombre de l'ange de *Théorème* de Pier Paolo Pasolini est dans toutes les têtes. La chorégraphe a décidé de nous emmener sur des sommets, on lui souhaite bon courage.

Catherine Diverrès, sincère, sensible, rate son entreprise. Plusieurs moments d'une grâce touchante ne suffisent pas à la sauver. La pièce est composée de deux parties trop distinctes et le propos devient manichéen. Nous voyons, dans la première partie, les sept danseurs à la recherche de points d'ancrage face à l'absurdité des situations qu'ils vivent, *le plus souvent isolément* : traversées éperdues du plateau, regard absent ou trop affairé, duos de glace et amours triangulaires.

Tout, plutôt que le vide ! Bernardo Montet, qui bouge comme un centaure, s'attache lui-même, tirant jouissance de cette entrave volontaire... La deuxième partie commence sur un coup de théâtre réussi : des formes, des statues sculptées par Guyla Paner, surgissent dans le clair-obscur, elles représentent le corps des danseurs.

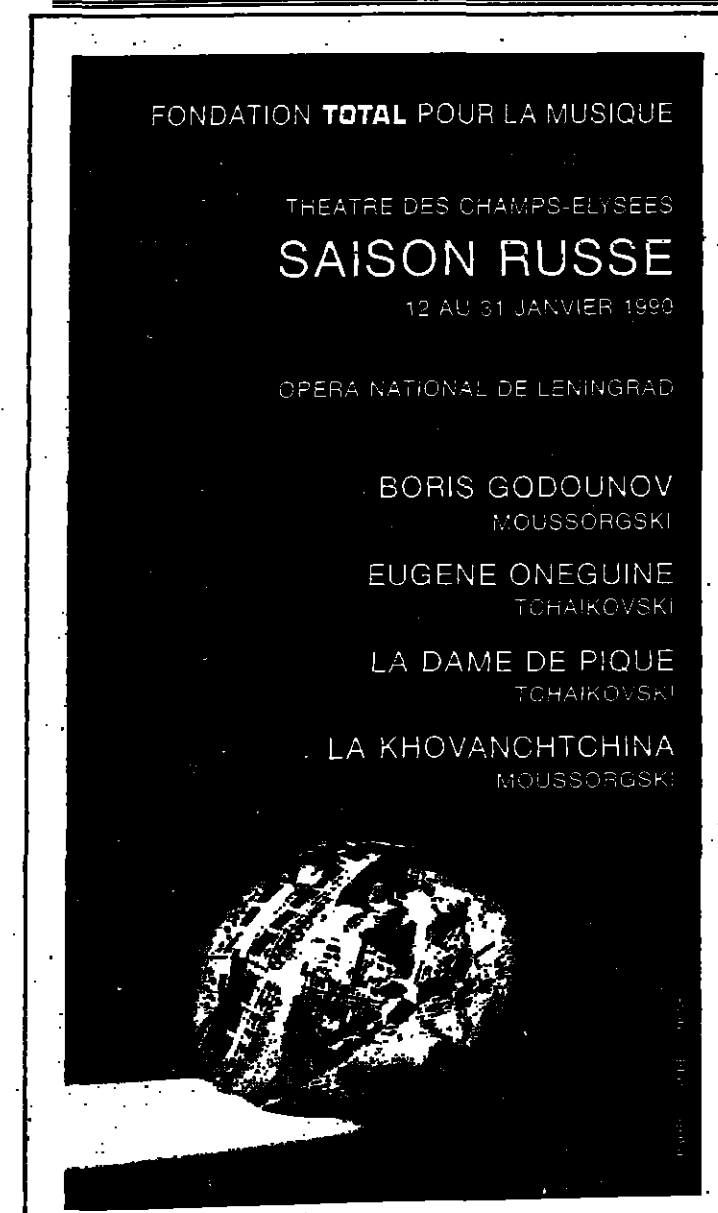
Elles vont progressivement donner un sens à leurs errances, à leur quête d'identité : rencontres de l'âme-sœur, de son double, mais aussi du démon qui est en vous, si vous êtes un ange, et vice versa. C'est le mythe de la Caverne de Platon.

Fragment s'élabore autour des principes dialectiques du yin et du yang. Mais, ici, l'élément féminin l'emporte tant les danseuses sont remarquables. Il est vrai que Catherine Diverrès leur accorde un soin particulier, autant dans l'écriture des rôles que dans le choix des costumes : tissus raffinés, kimonos coquins, chaussures couleur de la peau. Sont-elles les anges ou les démons de cette histoire très compliquée ?

Toutefois, le plaisir de céder ou de résister à la tentation semble finalement bien tiède. On aurait aimé plus de force et moins de délicatesse, plus de chair et moins d'éther.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ *Fragment, de* Catherine Diverrès. *Musique originale de* Eiji Nakazawa. *Textes dits par* Alain Rigout. *Scénographie de* Guyla Pauer et de Félix Perrotin. *Tournée :* le 23-1, à Cherbourg ; le 26-1, à Amiens ; le 23-2, à Mulhouse ; le 1-3 au Havre, le 10-3, à Rouen ; le 7-4, à Genève. *Fragment sera donné au Festival d'Aix-en-Provence 90.*





FESTIVAL CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉEN



PREMIERS PLANS
ANGERS - FRANCE - DU 19 AU 28 JANVIER 1990

PREMIERS LONGS METRAGES
PREMIERS COURTS METRAGES
RENCONTRES EUROPEENNES DES ECOLES DE CINEMA
RETROSPECTIVE "ALLEMAGNE ANNEES 70"
COLLOQUE "PRODUIRE UN PREMIER FILM EN EUROPE"

AVEC LA PARTICIPATION DE : LA VILLE D'ANGERS, LE CNC, LA SEPT, L'AFCAE, LA DRAC, LA RÉGION DES PAYS DE LOIRE, LE DÉPARTEMENT DU MAINE & LOIRE, LA FONDATION DE FRANCE, LA FONDATION GAN POUR LE CINÉMA, KODAK-PATHÉ, TÉLÉRAMA, LE NOUVEAU THÉÂTRE D'ANGERS.

SPORTS

AUTOMOBILISME : le rallye de Monte-Carlo

Lancia perd un atout

Le Français Didier Auriol (Lancia intégrale 16 S) a pris la tête du rallye de Monte-Carlo à l'issue de l'étape de classement (560 km dont six spéciales chronométrées de 124 km) disputée dimanche 21 janvier entre Monaco et Aubenas. Le rallye devrait se terminer jeudi en principauté.

La cinquante-huitième édition du rallye de Monte-Carlo sera-t-*elle digne des festivités du centenaire* de la création de l'Automobile club de Monaco ? Même en l'absence probable de neige, la *dureté* et la *variété* du parcours de 3 280 km (dont 604 chronométrés en vingt-huit épreuves spéciales) avec des changements constants d'altitude et d'exposition, de l'arrière-pays niçois jusqu'au cœur des Hautes-Alpes en passant par le Vercors, le plateau ardéchois et les Alpes de Haute-Provence, sont la garantie d'un vainqueur talentueux. Comme Lancia et l'Italien Massimo Biasion qui s'étaient imposés en 1989 avant de s'envoler vers de nouveaux titres mondiaux.

L'arrivée des grands constructeurs japonais Toyota, Mitsubishi et *Mazda n'avait, toutefois, pu dissiper* une certaine monotonie engendrée par l'écrasante domination exercée par la firme de Turin *depuis l'interdiction des superpuissantes* voitures du groupe B, comme la Peugeot 205 T 16 fin 1986. L'an dernier, Lancia s'est, en *effet, assuré sa troisième couronne* consécutive en remportant les six premiers des dix rallyes de la saison.

La menace japonaise sera-t-elle effective en 1990 ? Les succès en fin de saison dernière des Mitsubishi Galant de Mikaël Ericsson au rallye des 1 000 Lacs et de Pentti-Airikkala au RAC, en Grande-Bretagne, et de la Toyota Celica de Juha Kankkunen en Australie, pouvaient le laisser penser. Mais ce fléchissement des Lancia s'expliquait-il par une certaine démobilisation après la conquête du titre ou par des problèmes de mise au point de la nouvelle version 16 S (16 soupapes), dernière évolution de la *Delta intégrale, apparue en septembre* au rallye de San-Remo ?

Au Monte-Carlo, l'absence de neige désavantage les Mazda 323 de Hannu Mikkola et Timo Salonen, handicapées par la puissance moindre de leur moteur de 1 600 centimètres cubes (2 litres pour leurs rivales). Ari Vatanen et Kenneth Eriksson, au volant des lourdes Mitsubishi Galant, ne cachent pas non plus leurs préférences pour *les sols* enneigés ou verglacés. Pour Lancia, la principale menace devrait donc venir de la Toyota Celica de l'Espagnol Carlos Sainz, révélation de la saison dernière, qui risque toutefois de manquer d'expérience dans ce rallye qu'il dispute pour la deuxième fois.

Dans sa quête d'une cinquième victoire consécutive en principauté, *Lancia avait, a priori, mis tous* les atouts de son côté. Massimo Biasion retrouvait comme coéquipier le Finlandais Juha Kankkunen pour une mise au point très attendue depuis l'incident de course qui les avait opposés à l'arrivée du Monte-Carlo 1987. Le duel entre les deux double champions du monde a, hélas ! tourné court, dimanche, avec la sortie de route du Finlandais dès la cinquième spéciale de l'étape de classement.

Après l'abandon de Kankkunen, les principaux adversaires de Massimo Biasion devraient encore être deux pilotes de Lancia. Deuxième l'an dernier, Didier Auriol avait réussi son entrée au sein de l'équipe d'usine italienne en remportant ensuite le Tour de Corse avant d'enchaîner sur une mauvaise série d'abandons et de sorties de route. Bruno Saby, dernier Français vainqueur du Monte-Carlo en 1988, dispose d'une intégrale 16 S sortie des mêmes ateliers que celles d'Auriol et de Biasion, mais il doit, en revanche, assurer son assistance avec sa propre équipe.

GÉRARD ALBOUY

FOOTBALL : la tournée française au Koweït

Les buts de Platini

L'équipe de France de football poursuit sa tournée au Koweït. Dimanche 21 janvier, elle a battu la sélection nationale koweïtienne (1-0) à l'issue *d'un match médiocre marqué* par la blessure au nez de Jean-Pierre Papin (1). Les Français affronteront la RDA mercredi 24 janvier avant de rentrer en France le lendemain. Michel Platini n'aura pas pour autant résolu le délicat problème du gardien de but.

KOWEIT

de notre envoyé spécial

Michel Platini était un joueur unique. Devenu *sélectionneur*, il est resté « hors normes », mais dans un style différent. Lorsqu'il *lui arrive* de sortir des sentiers soigneusement tracés de la langue de bois, il tient parfois un discours déroutant. Quel autre sélectionneur avouerait à propos de la désignation du gardien de but de son équipe : « *C'est un poste que je ne maîtrise pas à cent pour cent. Toute ma vie, j'ai cherché à les tromper et non pas à observer leur manière de jouer. Je suis donc incapable de les juger, de dire si tel gardien est meilleur que tel autre* » ?

Cet étonnant accès de franchise, rarissime de la part d'un technicien, vaut aveu d'impuissance. L'ancien joueur promu sélectionneur est confronté à un dilemme qu'il ne sait comment résoudre dans l'immédiat : qui sera le gardien des « bleus » dans les mois et les années à venir ?

La tournée au Koweït, n'aura apporté aucune réponse à cette question. Pis : elle n'aura fait qu'accentuer la complexité du problème. Simplement parce que l'acteur principal, Joël Bats, gardien du Paris-SG, cinquante fois retenu en sélection, est resté au pays. Agé de trente-trois ans, il a été l'indiscutable titulaire en équipe de France jusqu'au 18 novembre 1989, jour de sa cinquantième sélection, contre Chypre à Toulouse (2-0). A l'issue de ce match, il avait tenu un discours assez flou, expliquant qu'il était plutôt tenté par la « retraite » mais que Michel Platini pouvait tout de même faire appel à ses services.

Deux possibilités s'offrent à lui : soit il arrête définitivement le football en 1991 à la fin de son contrat avec le Paris-SG pour devenir cadre technique à la fédération ; soit il renonce à prendre sa « retraite » à cette date, prolonge son contrat au Paris-SG (ou en signe un nouveau ailleurs) de deux ou trois ans et redevient du même coup candidat à sa propre succession en équipe nationale.

« J'aimerais qu'un gardien s'impose... »

Il doit prochainement rencontrer le président de la fédération française, M. Jean Fournet-Fayard, qui devrait *lui faire des propositions* concrètes quant à une éventuelle reconversion (peut-être un poste de responsable de l'entraînement des gardiens en *sélection*) et bien sûr évoquer son avenir international. Michel Platini attend sans doute beaucoup de cette entrevue car il est clair que *dans son esprit le Parisien* est encore le meilleur spécialiste du pays.

Mais le problème du sélectionneur se complique *lorsque l'on sait* qu'un joueur se prépare dans l'ombre de Joël Bats depuis des années : l'Auxerrois Bruno Martini (vingt-huit ans), *qui gardera les* buts français contre la RDA. « *Je ne me suis jamais considéré comme le successeur désigné de Joël* » assure-t-il. Il a beau jurer le contraire, un brusque retour de ce dernier sous le maillot bleu constituerait un sérieux camouflet pour ce jeune homme discret qui croyait son heure arrivée. Du reste, ne l'avoue-t-il pas en partie lorsqu'il déclare : « *A ce poste, les aller-retour sont gênants* » ?

Une incompétence avouée en matière de choix des gardiens de but, un grand ancien qui se laisse désirer, un remplaçant en quête de promotion... La tâche de Platini est bien complexe. Elle le devient encore davantage si l'on tient compte du troisième personnage : Gilles Rousset, vingt-six ans, gardien de Sochaux. Il a fêté sa première sélection contre *le Koweït*. Comme Bruno Martini, il se garde bien de déclencher une polémique qui n'a pour l'instant pas lieu d'être. *Mais il admet cependant* que « *si Joël Bats prenait sa retraite, il y aurait une place à prendre* ». Autant dire qu'il ne considère pas Bruno Martini comme un obstacle insurmontable...

Que va-t-il donc se passer dans les mois à venir ? Deux cas de figure sont envisageables. Première possibilité : Joël Bats récupère son poste de gardien de l'équipe de France. Le problème de Michel Platini serait, *a priori* réglé, au moins jusqu'en 1992, date du prochain championnat d'Europe des nations. Mais il lui resterait à gérer le cas *humain* posé par un Bruno Martini qui se lasserait sans doute de jouer les doublures.

Seconde hypothèse : Joël Bats renonce définitivement à l'équipe nationale. Michel Platini devrait alors désigner son successeur. Bruno Martini ? Le sélectionneur persiste à le présenter comme le futur numéro *un mais* la *tournée* au Koweït indique qu'en dépit d'indéniables qualités il ne fait pas l'unanimité. « *J'aimerais qu'un gardien s'impose* », *regrettait récemment* Platini, prouvant ainsi qu'il n'avait pas encore déniché l'héritier adéquat. Les candidats à la succession *sont pourtant* nombreux : outre Martini et Rousset, le Marseillais Gaëtan Huard ou le Toulousain Robin Huc pourraient prétendre à une telle promotion...

PHILIPPE BROUSSARD

(1) L'avant-centre de Marseille et de *l'équipe de France a eu le nez cassé* lors d'un choc en fin de match avec un défenseur koweïtien. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital le plus proche, mais, les responsables de la sélection ont décidé de le rapatrier au plus vite en France pour y être opéré. En conséquence Michel Platini alignera l'équipe suivante contre *la RDA mercredi 24 janvier* (17 h 30 sur Canal Plus) : Bruno Martini - Manuel Amoros, Bernard Casoni, Franck Sauzee, Eric Di Meco - Bernard Pardo, Didier Deschamps, Jean-Marc Ferreri, Christian Perez - Pascal Vahirua, Eric Cantona.

CYCLISME

Quatorze coureurs en justice pour dopage

Quatorze coureurs cyclistes dont le champion de France Eric Caritoux et trois de leurs fournisseurs présumés devront répondre le 13 février « *d'acquisition, de détention et d'usage* » de stupéfiants » devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. L'affaire avait éclaté en novembre 1986, lors des Six Jours cyclistes de Paris-Bercy, avec l'interpellation par la police de Patrick Charon qui vendait du tonédron (méthamphétamine).

Une perquisition à son domicile avait permis de découvrir une liste de coureurs cyclistes amateurs et professionnels sur laquelle figuraient notamment les noms d'Eric Caritoux, Francis Castaing, Thierry Claveyrolat, Jean-René Bernaudeau, l'Allemand de l'Ouest Dietrich Thureau et le Belge Stan Tourné.

La police avait pu remonter jusqu'au fournisseur de Patrick Charon, Joël Lacroix, un préposé aux PTT qui avait acheté pour 100 F à 200 F l'unité quelque 700 boîtes de tonédron à un médecin, Jacob Tolédano. Les boîtes étaient ensuite revendues aux coureurs 500 F pièce. L'enquête avait également permis d'interpeller un éleveur de chevaux de course qui a été inculpé d'« *escroquerie aux courses hippiques* ».

Intimement persuadés d'avoir mis toute notre puissance de recherche dans la technologie de nos micro-ordinateurs professionnels, tous nos moyens dans l'excellence des services et du réseau de distribution, nous sommes heureux que, chaque jour, le succès le confirme.

Certains s'étonnent que nous n'ayons pas pensé à le dire.

SAATCHI & SAATCHI ADVERTISING

IL EST TEMPS DE PASSER

SPORTS

RUGBY : L'équipe de France bat le pays de Galles (29-19)

L'avenir du « petit capé »

En s'imposant 29-19, grâce notamment à cinq essais, le XV de France est devenu, le 20 janvier, pour l'ouverture du tournoi des cinq nations 1990 la première équipe de rugby à battre quatre fois consécutivement le pays de Galles à l'Arms Park de Cardiff. Prochains adversaires de la sélection de Jacques Fouroux, samedi 3 février au Parc des Princes de Paris, les Anglais ont battu les Irlandais 23-0 à Twickenham.

CARDIFF (pays de Galles)
de notre envoyé spécial

« J'ai passé une très bonne après-midi. » Dans la bouche d'Albert Ferrasse, le président de la Fédération française de rugby, de tels propos étaient, samedi 20 janvier, la traduction d'une intense jubilation. Etait-ce parce que le XV national venait de passer cinq essais aux Gallois et de gagner pour la quatrième fois consécutive dans l'Arms Park, leur stade-temple que nul n'avait ainsi profané jusqu'alors ? Cela ne faisait pas de doute. Mais la satisfaction, naturelle en de telles circonstances, d'Albert Ferrasse était manifestement décuplée par un incident qui a sans doute causé la perte de l'équipe au maillot rouge frappé de trois plumes d'autruche : l'expulsion du deuxième ligne Kevin Moseley (1).

En montrant, à la trente-troisième minute, la porte des vestiaires au joueur de Pontypool qui, à vingt-six ans, opérait en équipe galloise pour la cinquième fois de sa carrière, l'arbitre anglais Fred Howard avait appliqué les consignes de sévérité qui avaient été données avant le coup d'envoi du tournoi des cinq nations 1990 aux directeurs de jeu : selon l'euphémisme consacré, Moseley s'était « essuyé les crampons » sur Marc Andrieu tombé à terre. Mais ce faisant, Fred Howard avait surtout exonéré l'équipe de France du soupçon de violence dont les Britanniques la taxaient volontiers en ne manquant pas une occasion de rappeler par exemple l'expulsion de Jean-Pierre Garuet en 1984, lors de la première prestation du pilier lourdais dans le tournoi.

Sans cela, l'omnipotent patron de le FFR aurait pu être ravi de la tenue de cette équipe de France qui, après un été et un automne mouvementés – échecs en Nouvelle-Zélande et contre les Lions, bilan mitigé face aux Australiens, – a manifesté un sang-froid exemplaire, presque inouï, dans cet Arms Park qualifié de *« cap Horn du rugby »* par les plus valeureux. Car contre ces Gallois qui ont donc évolué à quatorze après une demi-heure de jeu, il a fallu attendre la soixante-treizième minute et un exploit personnel de Patrice Lagisquet – en tout point semblable à celui de Villeneuve-d'Ascq contre l'Australie (*le Monde* du 14 novembre), – avant que la victoire ne soit acquise.

Un centre de luxe peu sollicité

Or, pendant tout ce temps, les joueurs de Pierre Berbizier ont affiché la plus belle sérénité comme s'ils étaient assurés de venir à bout des manoeuvres, combinant l'énergie et le désespoir, ordonnées par Robert Jones, le capitaine gallois qui est sans doute aujourd'hui l'un des meilleurs joueurs au monde au poste de demi de mêlée.

Fallait-il y voir le plein épanouissement de la maturité ? L'expérience était la principale caractéristique de cette sélection qui avait vingt-neuf ans de moyenne d'âge. Dans ces conditions le paradoxe de ce match, où Didier Camberabero n'a pratiquement pas sollicité le centre Denis Charvet, intérimaire de luxe, où Marc Andrieu a perdu l'usage de sa puissance à l'aile droite, où Griffiths et Young ont chauffé les oreilles des piliers français, le paradoxe donc aura été de mettre en évidence la performance du plus jeune et du moins « capé » de l'équipe, Olivier Roumat. A vingt-trois ans, il n'avait encore porté le maillot bleu frappé du coq que contre les All Blacks à Auckland pendant dix minutes et contre les Lions britanniques au Parc des Princes, soit quatre-vingt-dix minutes au total. Sa troisième prestation devrait lui valoir un bail à long terme avec l'équipe de France : les anciens en font d'ores et déjà un successeur des Benoît Dauga et Jean-Pierre Bastiat.

Le Dacquois, qui a gardé des traits d'adolescent en dépit d'une taille de géant, s'était pourtant vu confié une tâche difficile. Avec le numéro 8, c'est-à-dire au centre de la troisième ligne, position de prédilection de son camarade de club Laurent Rodriguez, il devait jouer un rôle de deuxième ligne, son poste habituel, dans l'alignement des touches, et s'occuper du côté fermé, position de flanker, lors des mêlées adverses. C'était une répartition des taches qui aurait paru inconcevable à un Britannique. Olivier Roumat s'en est acquité avec une ardeur incroyable alors que la partie n'avait pas très bien commencé pour lui : *« D'entrée ce fut comme lors du match d'Auckland : là-bas c'était un coup dans les côtes, ici un marron. C'était Moseley, le deuxième ligne qui s'est fait expulser ensuite. J'ai pris son poing sous le nez et je suis resté dans le cirage quatre où cinq minutes. Les autres m'ont aidé à me refaire une santé. Et je suis reparti à l'assaut. Ce fut très âpre. C'était le match le plus dur que j'aie jamais joué, mais l'ambiance était formidable. »*

En tout cas, le garçon, que sa taille destinait encore au basket-ball il y a six ans, n'a pas faibli sous la violence des contacts. Captant des ballons en touche sur des lancers lobés de Pierre Berbizier, il a toujours été à sa place dans le jeu déployé : *« Est-ce que je suis un numéro 8, un flanker ou un deuxième ligne ? Je suis en priorité un joueur de rugby. A Dax j'ai appris des tas de choses à ces postes. Ma préférence va au centre de la troisième ligne où je pense pouvoir donner toute ma mesure quand je serai un peu plus puissant* – il pèse actuellement 114 kg pour 2 mètres juste, – *mais j'ai encore beaucoup de choses à apprendre et il faudrait que je puisse alterner avec Laurent Rodriguez. »*

ALAIN GIRAUDO

(1) La Fédération galloise a suspendu pour sept mois Kevin Moseley.

TENNIS : Internationaux d'Australie

John McEnroe disqualifié

Vainqueur le 14 janvier à Sydney, le Français Yannick Noah a confirmé le 21 janvier que la forme était bel et bien revenue et les tentations de retraite anticipée oubliées : il s'est qualifié pour les quarts de finale des Internationaux d'Australie en éliminant l'espoir américain Pete Sampras en quatre manches.

Contrairement aux prévisions, ce n'est pas l'ancien champion du monde John McEnroe que le Français affrontera le 24 janvier mais l'ancien finaliste suédois de Roland-Garros, Mikael Pernfors. L'irascible New-Yorkais a en effet une nouvelle fois cédé, le 21 janvier, à son tempérament colérique : alors qu'il menait deux sets à un devant Pernfors, il a été purement et simplement disqualifié par l'arbitre anglais Gerry Armstrong.

John McEnroe avait déjà été disqualifié des Internationaux des Etats-Unis pour s'être présenté en retard à un match de double, il avait également été suspendu par l'ex-Conseil professionnel pour avoir dépassé le plafond des amendes autorisées. Mais jamais un joueur n'avait été sorti d'un tournoi du grand chelem dans de telles circonstances. L'incident s'est produit après 2 h 50 de jeu. L'Américain, qui était mené 3-2 dans la quatrième manche, avait une balle de break contre lui après un passing de coup droit de Pernfors. McEnroe brisa alors de rage sa raquette sur le sol.

En application des nouvelles règles du code de conduite de l'ATP (Association des joueurs professionnels), le juge de chaise qui avait déjà donné un avertissement à l'Américain pour *« tentative d'intimidation d'un juge de ligne »* lui infligea un point de pénalité.

Du coup, le jeu revenait automatiquement à Pernfors qui menait alors 4-2. McEnroe tenta de faire revenir l'arbitre sur sa décision mais n'y parvenant pas il lança une bordée d'injures qui lui valurent la disqualification automatique. Au terme du nouveau code de conduite, un joueur qui viole en effet trois fois le règlement est automatiquement exclu du jeu.

Sorti du court comme un boxeur sonné descend du ring, McEnroe, qui tentait en Australie de reconquérir un titre majeur pour la première fois depuis 1984, a voulu faire accroire qu'il ne connaissait pas ces nouvelles dispositions disciplinaires. Elles ont eu pourtant une large publicité et ont été adoptées pour une grande part pour faire échec à son type de comportement, le plus trublion du circuit avec celui de Jimmy Connors.

Reste que les 15 000 spectateurs n'ont guère apprécié la décision de l'arbitre : ils se sont mis à scander : *« Nous voulons McEnroe »*, et à insulter à leur tour les officiels, retardant pendant plus d'un quart d'heure le début de la partie suivante. – *(AFP, AP.)*

Les résultats

AUTOMOBILISME

RALLYE DE MONTE-CARLO
Etape de classement Monaco-Aubenas
(560 km dont 124 chronométrés)

1. Auriol-Occelli (Fra/Lancia intégrale 16 S) 1 h 19 min 19 s ; 2. Sainz-Moya (Esp/Toyota Celica GT 4) à 14 s ; 3. Saby-Grataloup (Fra/Lancia intégrale 16 S) à 29 s ; 4. Biasion-Siviero (Ita/Lancia intégrale 16 S) à 1 min 10 s ; 5. Cerrato-Cerri (Ita/Lancia intégrale 16 S) à 1 min 38 s.

BASKET-BALL

Championnat de France
(Vingt-troisième journée)

Mulhouse b. *Racing Paris	114-96
Pau-Orthez b. *Tours	75-72
*Limoges b. Caen	94-70
*Cholet b. Villeurbanne	101-83
*Monaco b. Lorient	106-90
Avignon b. *Montpellier	88-86
*Antibes b. Roanne	100-79
Reims b. * Nantes	85-83
Gravelines b. *Saint-Quentin	63-61

Classement. – 1. Limoges, 46 pts ; 2. Mulhouse, 42 ; 3. Pau-Orthez et Antibes, 41 ; 5. Cholet, 40.

SKI ALPIN

Coupe du monde messieurs à Kitzbühel
(Descente)

1. Skaardal (Norv.)	2 min 26 s 20
2. Hoeflehner (Autr.)	2 min 26 s 22
3. Zurbriggen (Suisse)	2 min 26 s 36
(...)	
14. J. Piccard (Fr.)	2 min 27 s 97

(Slalom)

1. Nierlich (Autr.)	1 min 43 s 51
2. Furuseth (Norv.)	1 min 44 s 39
3. Bittner (RFA)	1 min 44 s 44

Coupe du monde dames à Maribor
(Slalom)

1. Schneider (Suisse)	1 min 19 s 93
2. Ladstaetter (Autr.)	1 min 20 s 56
3. Chauvet (Fr.)	1 min 20 s 94

TENNIS

Internationaux d'Australie
(Huitièmes de finale)

Simples messieurs. – Lendl (Tch./n° 1) bat Youl (Aust.) 6-1, 6-3, 6-1 ; Noah (Fr./n° 12) bat Sampras (E.-U.) 6-3, 6-4, 3-6, 6-2 ; Cherkasov (URSS) bat Gomez (Equ./n° 9) 2-6, 6-3, 7-6, 7-6 ; Pernfors (Suède) bat McEnroe (E.-U./n° 4) 1-6, 6-4, 5-7, 4-2, disqualification de McEnroe ; Wheaton (E.-U.) bat Krickstein (E.-U./n° 5) 7-6, 6-4, 6-3 ; Edberg (Suède/n° 3) bat Svensson (Suède) 6-2, 6-2, 6-4 ; Wilander (Suède/n° 8) bat Paloheimo (Fin.) 7-5, 6-4, 6-0.

Simples dames. – S. Graf (RFA/n° 1) bat R. Reggi (It./n° 13) 6-2, 6-3 ; H. Sukova (Tch./n° 4) bat K. Date (Jap.) 6-4, 6-3 ; M.-J. Fernandez (E.-U./n° 6) bat D. Faber (E.-U.) 6-4, 6-2 ; Z. Garrison (E.-U./n° 3) bat C. Tanvier (Fr.) 6-2, 2-0, abandon ; P. Fendick (E.-U.) bat B. Paulus (Aut./n° 16) 7-5, 6-2 ; C. Porwik (RFA) bat D. Van Rensburg (AFS) 7-6, 3-6, 6-4 ; A. Gavaldon (E.-U.) bat G. Fernandez (E.-U./n° 15) 6-3, 1-6, 6-2 ; K. Maleeva (Bul./n° 9) bat R. McQuillan (Aust.) 3-6, 6-4, 6-1.

"Notre gamme HP Vectra PC : une puissante famille au service de vos ambitions."



Soutenue par un service reconnu dans le monde entier, notre gamme *HP Vectra PC* se compose de :
ES/12 : Intel 80286 à 12 MHz.
QS/16S : Intel 80386 SX à 16 MHz.
RS/25C : Intel 80386 DX à 25 MHz.
486 EISA : Intel 80486 à 25 MHz.

C.A. HP FRANCE 1989 : 7,5 milliards de francs dont 40,5 % à l'exportation.
HP FRANCE : 1er exportateur de micro-informatique.
Gamme de micro-ordinateurs : fabriquée à Grenoble.

Pour plus de renseignements, contacter le Centre d'Informations Commerciales - tél. : (1) 60.77.42.52.

HEWLETT PACKARD

A HEWLETT-PACKARD

RÉGIONS

Palavas, Port-Ariane, Port-Mariane

Rêves fluviaux à Montpellier-sur-le-Lez

Deux ans après l'annonce par le maire de Montpellier de son intention de réaliser un port de plaisance sur le Lez, le fleuve qui longe la ville avant de se jeter dans la Méditerranée à *Palavas, le département de* l'Hérault ne compte pas moins de trois projets sur une distance d'à peine 8 kilomètres.

A *Palavas, il* s'agit simplement d'embellir l'entrée de la station par la création d'un port sur le Lez de 30 anneaux, dont les travaux démarrent tout juste. Coût : 5 millions de francs. L'inauguration est programmée pour l'ouverture de la prochaine saison.

En amont du fleuve, à Lattes, le projet de port Ariane est plus ambitieux. La municipalité entre dans *la seconde phase de la réalisation* d'un port d'environ 300 anneaux, nécessitant la construction d'une écluse accompagnée d'un projet immobilier correspondant à 4 500 habitants et qui est actuellement étudié par trois architectes locaux. Les sondages archéologiques terminés, une société d'économie mixte sera créée fin janvier. Les premiers coups de pioche devraient être donnés à la fin de l'année pour une première tranche commercialisée en 1992.

A Montpellier, la dimension du projet interdit toute échéance précise. *Deux ans* après l'annonce en grande pompe de la création de Port-Mariane, port fluvial au cœur d'un nouveau quartier de 20 000 habitants à l'est de la ville, aéré par trois espaces verts, seule apparaît comme définitive aujourd'hui le début de la construction de la future mairie sur le site pour la fin de l'année.

La somptueuse maquette de Ricardo Bofill exposée auparavant dans le grand hall de la mairie a été rangée au placard. *« Logique,* explique Raymond Dugrand, premier adjoint chargé de l'urbanisme, *il s'agissait d'une maquette d'appel destinée à donner une image forte du projet pour attirer les promoteurs. »* Entre-temps, l'architecte catalan, initialement annoncé comme responsable de la réalisation de Port-Mariane, s'est vu récusé pour ce poste. A la volonté désormais claire de la part du maire, Georges Frêche, de voir renouveler le style de sa ville (*Bofill a déjà réalisé* à *Montpellier* le quartier Antigone) s'ajoute la réaction de la dizaine d'architectes internationaux pressentis (Pei, Foster, Rogers, Meier, Jonshon, ou encore Botta sont envisagés) : aucun d'eux n'accepterait de travailler sous la tutelle de Bofill. Sur une surface de base de 400 hectares, chacun créera donc en toute autonomie une ou plusieurs unités de l'ensemble. De même, *« Port-Mariane sera ce que le marché en fera »*, dit Raymond Dugrand. Le nombre d'appartements effectivement réalisés dépendra du rythme de croissance de la ville : entre *10 000 et 30 000* habitants, selon les prévisions.

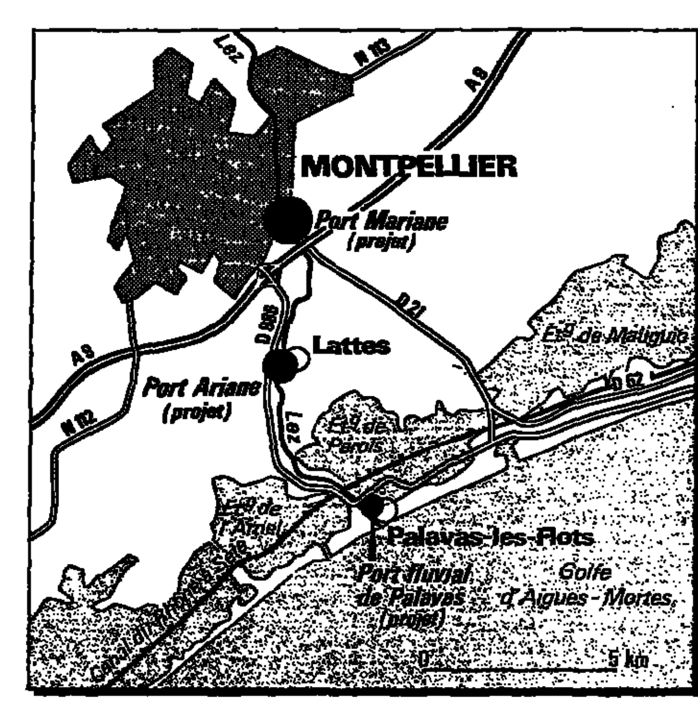
Reste les problèmes techniques à résoudre pour rendre navigable un fleuve qui, après deux mille ans d'histoire, a cessé de l'être au début du siècle. D'après les conclusions de tous les bureaux d'études consultés, les problèmes d'alimen*tation en eau comme* ceux d'inondation sont aujourd'hui maîtrisables. Les véritables incertitudes proviennent plutôt *de la difficulté* de dialogue persistante entre le maire socialiste George Frêche et son rival politique, le maire de Lattes, Michel Vaillat (UDF).

La ville de Lattes, située en aval du Lez, rejette toujours la proposition montpelliéraine de remonter le niveau du fleuve pour faciliter la circulaton des bateaux et n'exclut pas *a priori* l'idée d'instaurer un péage *« si jamais il fallait trouver un moyen d'amortir les investissements que nous contraindrait à faire Port-Mariane »*, précise Jean Robert Moner, secrétaire général de la mairie de Lattes. Menace qui fait sourire à Montpellier, où l'on pense avoir des moyens de rétorsion supérieurs à ceux du maire de Lattes. Impossible en fait de ne pas envisager de négociations, tant les intérêts de deux communes sont liés.

Dans cette affaire, le préfet de l'Hérault, Yves-Jean Bentejac, soucieux de voir clarifier les derniers points qui pourraient rester obscurs, a demandé au ministère de l'intérieur de saisir le Conseil d'Etat, afin qu'*il se prononce* d'abord sur la notion de propriété des rives du Lez. Celles-ci appartiennent pour une part aux communes, pour une autre à plusieurs particuliers qui pourraient avoir leur mot à dire sur le passage des bateaux. Mais les élus locaux res*tent sereins :* à Palavas comme à Montpellier, les terrains concernés appartiennent aux villes. A Lattes, la commune a *convaincu* le principal propriétaire de vendre.

Le préfet demande au Conseil d'Etat de se prononcer sur un dernier point : la loi de décentralisation de 1983 a donné la charge de la gestion des ports fluviaux aux conseils régionaux. *« Peut-on imaginer que Port-Mariane devienne concession de la région de Languedoc-Roussillon ? »* s'interroge Yves-Jean Bentejac. La ville de Montpellier refuse tout net d'envisager cette hypothèse. Et Raymond Dugrand d'argumenter *: « Dans l'esprit de la loi, il s'agit de transférer sur les régions d'anciennes compétences de l'Etat. En l'occurrence, le Lez n'étant pas classé, il ne relève pas du domaine de l'Etat ; sa gestion devrait être naturellement confiée à la ville propriétaire. »* Une apparente confiance qui reste cependant suspendue à un avis dont personne ne sait quand il sera rendu.

JACQUES MONIN



AQUITAINE

Pour préserver la forêt

Après l'incendie qui a détruit 3 800 hectares de forêt entre Le Porge et Lacanau, du 18 au 25 juillet dernier, les sylviculteurs du Sud-Ouest veulent renforcer leur système de prévention contre le feu. Ils préconisent la création d'un logiciel *« qui mette à disposition des sapeurs-pompiers forestiers des Landes et de Gironde la cartographie précise et actualisée en permanence des pistes et des points d'eau du massif »*.

Pour le professeur Jean-Louis Martres, président des sylviculteurs, *« c'est dans la bataille, c'est-à-dire l'incendie, que l'on mesure la qualité d'une stratégie de prévention »*. Depuis une quarantaine d'années, de nombreuses expériences ont été tentées dans le massif gascon (qui couvre un million d'hectares). En particulier, on a testé sans résultat l'utilisation des ovins ou des bovins pour l'entretien des sous-bois.

Les sylviculteurs ont mis au point un système de quadrillage de la forêt. Plus de 10 000 kilomètres de pistes sont entretenus à travers le *massif pour* permettre l'accès des sapeurs-pompiers et, depuis 1987, un plan de forage de 600 puits – à raison d'un puits tous les 2 kilomètres – a été mis en place dans les Landes. Jean-Louis Martres préconise une extension de ce système.

L'Association des sylviculteurs du Sud-Ouest a également reçu un abondant courrier de personnes qui connaissaient la localisation des ressources en eau dans le secteur où ont éclaté les incendies de juillet et *regrettent de ne pas avoir été* consultées. Jean-Louis Martres préconise donc la reconstitution d'institutions qui existaient au début du siècle : les commissions communales contre l'incendie regroupaient à la fois des élus et des associations de défense, mais aussi les sapeurs-pompiers forestiers. *« L'incendie est d'abord un problème local. Il faut que ceux qui ont cette expérience locale soient consultés dans une concertation qui était jadis quasi naturelle. »*

L'ONF a publié un premier bilan des incendies de juillet au Porge et à Lacanau. 1 420 hectares de forêts publiques gérées par l'ONF ont été atteints. La perte nette de peuplements forestiers publics s'élève à 6 millions et demi de francs. Le réensemencement devra, estime l'ONF, être *« rapide sur les brûlis »*, et le traitement des dunes qui avaient été boisées exigera une attention particulière afin d'éviter les risques d'érosion éolienne.

HAUTE-NORMANDIE

Hermès au Vaudreuil

Hermès Parfums, présent depuis quelque temps déjà dans le Grand Rouen, par le biais de son unité de fabrication, quittera dès l'été prochain ses locaux de la rue Royale à Paris pour s'installer au Vaudreuil, où sera regroupée la majeure partie de ses services (la direction générale, la direction financière, le contrôle de gestion, les administrations des ventes Europe et export). Seuls le marketing international, les relations publiques et presse resteront à Paris, proches du Faubourg-Saint-Honoré.

Hermès Parfums dispose au Vaudreuil de 5 hectares de terrain, dont 1 hectare est déjà occupé par les laboratoires, les services de conditionnement, de logistique et d'expédition pour le monde entier.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Ecrivains en Lozère

La Fédération lozérienne des foyers ruraux et la Bibliothèque centrale de prêts de la Lozère ont pris l'initiative originale d'inviter l'été dernier pendant plusieurs *semaines dans les Cévennes* le photographe Paul Amouroux et les écrivains Jean-Pierre Spilmont, Franck Venaille, Lionel Bourg, Al Berto et Abdellatif Laabi.

L'opération, d'un coût de 300 000 francs, a pu être financée grâce au concours du ministère de la culture, du Centre national des lettres, du conseil général de la Lozère et du conseil régional du Languedoc-Roussillon. Le Parc national des *Cévennes et le Comité* départemental du tourisme ont apporté une aide technique, afin de permettre aux romanciers de découvrir le pays à travers des randonnées pédestres, des rencontres scolaires et des veillées chez les habitants.

Au *retour de leur voyage*, les écrivains ont rédigé des textes, qui viennent d'être réunis dans un guide : *Itinéraires littéraires en Lozère*. L'ouvrage, publié par les Editions Jacques Bremond, permet aux touristes de suivre à la trace les auteurs, d'emprunter avec eux les mêmes chemins, de découvrir le charme discret des gîtes ruraux et des auberges lozériennes.

Cette opération, à *la fois* touristique et culturelle, sera renouvelée cette année dans l'Aubrac.

LIMOUSIN

Un projet pour Limoges

« Limoges, capitale du futur. » Sous ce titre, la chambre de commerce et d'industrie de Limoges vient de publier une étude, qui se propose de *« dessiner la physionomie de la ville pour les décennies à venir »*. Etude confiée au cabinet Technopole-Service-Développement et qui a coûté 350 000 francs.

Avec un peu plus de *170 000* habitants, l'agglomération limougeaude rassemble le quart de la population régionale. Or, selon le jeune président de la CCI, Jean-Marie Brachet (à trente-sept ans, c'est le benjamin des présidents des chambres françaises), elle continue à *« manquer d'équipements »* et a *« un problème d'image »* (résumé dans l'emploi permanent par les médias du terme « limoger »), alors que *« nous disposons d'atouts que nous ne savons pas mettre en valeur »*.

Il s'agit donc de proposer des solutions urbanistiques, économiques et culturelles et de les inclure dans une philosophie de développement. Certaines de ces propositions recoupent d'ailleurs des projets municipaux déjà bien avancés ; par exemple, la réalisation d'un technopole ou celle d'une médiathèque régionale.

Un accord avec Taïwan

Un protocole d'accord de coopération technique vient d'être signé entre le comité régional d'expansion économique du Limousin et l'Association of Ceramic Industry de Taïwan. Le conseil régional, l'université de Limoges et l'ENSC (*Ecole nationale supérieure de* céramique) sont parties prenantes dans ce projet de collaboration.

La production céramique de Taïwan est l'une des plus importantes de l'Extrême-Orient : 2,8 milliards de francs de chiffre d'affaires pour quelque 2 000 entreprises. Mais le Limousin, dont la production porcelainière est beaucoup plus modeste (700 millions de francs pour une quarantaine d'entreprises), a une avance importante dans les technologies de fabrication : pâte céramique, machines spéciales, fours, décors et émaux. C'est ce savoir-faire que la région espère développer, avec un espoir d'ouverture vers la Chine continentale.

PAYS DE LA LOIRE

Têtes de Vendée

Jean Amyot d'Inville, Démis Roux et Louis-Marie Barbarit viennent de publier *Têtes de Vendée*, un ouvrage qui recense en 225 pages tous ceux qui comptent dans le département : responsables politiques, économiques, administratifs, culturels, mais aussi chefs d'entreprise. Chacun de ces responsables est présenté dans une fiche rappelant ses origines géographiques, son environnement familial, sa formation et sa carrière, ses passions.

★ *En vente dans les librairies et* au CCO, tour Bretagne, 44047 Nantes cédex 01 (200 F).

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

Le paquebot qui grandit

Le mot est affreux : « jumboïsation ». Mais l'exploit technique est indéniable. Actuellement immobilisé dans la forme 10 du port autonome de Marseille, le car-ferry *Cyrnos*, de la société nationale Corse-Méditerranée, qui assurait jusqu'au printemps dernier la desserte de l'île de Beauté au départ de Marseille, a été coupé en deux dans le sens transversal à 61 mètres de l'étrave par les soins de la Compagnie marseillaise de réparation. Le *Cyrnos*, qui mesure 139 mètres, est donc actuellement composé de deux tronçons de 78 mètres et 61 mètres, qui ont subi des tests rigoureux de *stabilité avant* d'être *mis à flot il* y a quelques jours. Les ingénieurs doivent glisser entre eux un tronçon de 20,40 m de long, 25 m de haut et 23 m de large, fabriqué entre-temps aux dimensions exactes de la coque du car-ferry par Sud-Marine industrie, autre société marseillaise de réparation navale.

L'opération, longtemps retardée par des questions de financement, arrive dans sa phase finale.

Ainsi le *Cyrnos*, une fois les trois éléments soudés entre eux, mesurera près de 160 mètres.

RHONE-ALPES

Opinel de luxe

Lorsque Josef Opinel inventait en Maurienne un petit couteau astucieux sur lequel on bloquait la lame à l'aide d'une virole, il ne se doutait pas qu'un jour ce canif serait vendu en bijouterie, entre 900 et 7 000 francs. C'est pourtant ce qui va se passer.

Jacques Bellon, bijoutier à Valence dans la Drôme, ami de la *famille* Opinel, a décidé de fabriquer sous licence un opinel de luxe dont les lames sont en acier, en argent ou en or. Le traditionnel manche de hêtre a été remplacé par œil-de-tigre, onyx, jaspe, or jaune ou blanc. Sept cents exemplaires de ces couteaux de luxe seront produits chaque année en sept modèles différents. *« Ce ne sont pas vraiment des couteaux mais plutôt des bijoux, les lames en argent ou en or ne sont pas faites pour couper »*, explique, bien entendu, le bijoutier.

La planification urbaine fait son autocritique

Prévoir, mais s'adapter

Quatre cents spécialistes se sont retrouvés le mois dernier à Lyon, invités conjointement par la direction de l'architecture et de l'urbanisme du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer et par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) pour réfléchir sur l'avenir de la planification urbaine.

Projections économiques bousculées par la crise, calculs démographiques faussés par l'évolution des mœurs, expertises erronées... : *les erreurs des* spécialistes de la planification urbaine au cours des dernières décennies *ont été nombreuses*. Elles sont aujourd'hui reconnues, et on s'emploie à redéfinir le contenu et la forme que peuvent revêtir les plans d'expansion et d'aménagement des villes. Le changement est manifeste et, au colloque de Lyon, plusieurs intervenants en ont apporté la démonstration. A commencer par l'agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon, dont on sait que les travaux de *réflexion*, engagés sous la responsabilité politique du Syndicat d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL), ont été jugés exemplaires.

Utilisée à l'occasion de la révi*sion du schéma directeur d'aménagement* et d'urbanisme (SDAU) – l'outil le plus ancien et le plus classique de la planification, – cette démarche novatrice a mis fin à des pratiques dépassées comme le zonage, par exemple. Désormais, les spécia*listes estiment qu'il faut réfléchir* en termes d'urbanisme négocié plutôt qu'imposé. *« Planification glissante », « souple-dure »*, selon l'expression de Gérard Blanc, directeur de l'agence de Lyon.

Il faut, en effet, que cette pla*nification permette une program*mation évolutive des équipements en fonction des progrès *technologiques*, des changements, parfois rapides, de la société, ou des ruptures économiques. En même temps, elle doit être assez contraignante pour *éviter les dérapages*, les abus, et permettre de maintenir ou de reconstituer les équilibres. Ce SDAU *« à géométrie variable »* suppose d'autres conditions d'élaboration. D'abord, avant d'être un schéma, il doit être un *« projet »*. Un projet *réfléchi*, préparé par les *« acteurs du développement »*, incluant de nouveaux paramètres comme l'*écologie ou la culture*. Il doit correspondre enfin à un *« territoire pertinent »*.

Cette dernière notion se *heurte au découpage* historique des départements. Aussi beaucoup pensent qu'il faut rechercher de nouvelles limites d'application pour les schémas directeurs. Démarche difficile, souligne Dominique Becquart, directeur de l'agence d'urba*nisme de Rennes, tant que « le problème de la planification fiscale restera posé »*.

Les rivalités entre communes

Ce problème exacerbe les *rivalités entre communes*, au point que, dans certaines agglomérations, il rend impossible tout projet d'intercommunalité. Dans des régions comme Rhône-Alpes ou le Nord-Pas-de-Calais – où de grands projets sont programmés dans les années à venir (tunnels, lignes TGV, autoroutes, etc.) et entraîneront des bouleversements profonds dans tous *les domaines*, – *il est pourtant* indispensable de mettre en place de véritables plans urbains.

Ce retour à la planification, Michel Delebarre, ministre de *l'équipement, l'encourage*. Prenant l'exemple de la région parisienne, il souligne combien la *« tendance spontanée des comportements individuels des acteurs économiques »* provoque des situations de paralysie et *des « déséquilibres insupportables »*, et estime qu'en décidant de réviser le SDAU d'Ile-de-France, *« l'Etat a relevé le défi »*. *« La planification*, selon lui, *c'est le choix d'un avenir partagé, la recherche et l'expression de compromis au sens positif du terme. »*

Les vingt-huit agences métropolitaines d'urbanisme et les quatre agences situées dans les départements d'outre-mer constituent à ce sujet un *« réseau d'échanges d'expériences sans équivalent »*. Le ministre a *précisé que le budget* qui leur est réservé passerait à 57 millions de francs en 1990 (*48 millions en 1989) et que*, pour améliorer les relations avec son ministère, il envisageait de négocier un accord-cadre avec la fédération qui les regroupe. Il souhaite aussi qu'une meilleure coordination s'établisse entre les agences, la Délégation à l'amé*nagement du territoire et à* l'action régionale (DATAR) et la Délégation interministérielle à la ville et *au développement social* des quartiers. C'est une nécessité si l'on veut *« maintenir et améliorer la solidarité nationale »*.

BERNARD ELIE

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Georges Chatain, Jean Contrucci, Jean-Marc Gilly, Ginette de Matha. Coordination : Jacques-François Simon.

d'Etat, afin qu'il se prononce d'abord sur la notion de propriété des rives du Lez. Celles-ci appartiennent pour une part aux communes, pour une autre à plusieurs particuliers qui pourraient avoir leur mot à dire sur le passage des bateaux. Mais les élus locaux restent sereins : à Palavas comme à Montpellier, les terrains concernés appartiennent aux villes. A Lattes, la commune a convaincu le principal propriétaire de vendre.

Le préfet demande au Conseil d'Etat de se prononcer sur un dernier point : la loi de décentralisation de 1983 a donné la charge de la gestion des ports fluviaux aux conseils régionaux. « *Peut-on imaginer que Port-Mariane devienne concession de la région de Languedoc-Roussillon ?* » s'interroge Yves-Jean Bentejac. La ville de Montpellier refuse tout net d'envisager cette hypothèse. Et Raymond Dugrand d'argumenter : « *Dans l'esprit de la loi, il s'agit de transférer sur les régions d'anciennes compétences de l'Etat. En l'occurrence, le Lez n'étant pas classé, il ne relève pas du domaine de l'Etat ; sa gestion devrait être naturellement confiée à la ville propriétaire.* » Une apparente confiance qui reste cependant suspendue à un avis dont personne ne sait quand il sera rendu.

JACQUES MONIN

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

La paquebot qui grandit

Le mot est affreux : « jumboïsation ». Mais l'exploit technique est indéniable. Actuellement immobilisé dans la forme 10 du port autonome de Marseille, le car-ferry *Cyrnos*, de la société nationale Corse-Méditerranée, qui assurait jusqu'au printemps dernier la desserte de l'île de Beauté au départ de Marseille, a été coupé en deux dans le sens transversal à 61 mètres de l'étrave par les soins de la Compagnie marseillaise de réparation. Le *Cyrnos*, qui mesure 139 mètres, est donc actuellement composé de deux tronçons de 78 mètres et 61 mètres, qui ont subi des tests rigoureux de stabilité avant d'être mis à flot il y a quelques jours. Les ingénieurs doivent glisser entre eux un tronçon de 20,40 m de long, 25 m de haut et 21 m de large, fabriqué entre-temps aux dimensions exactes de la coque du car-ferry par Sud-Marine industrie, autre société marseillaise de réparation navale.

L'opération, longtemps retardée par des questions de financement, arrive dans sa phase finale.

Ainsi le *Cyrnos*, une fois les trois éléments soudés entre eux, mesurera près de 160 mètres.

RHONE-ALPES

Opinel de luxe

Lorsque Joseph Opinel inventait en Maurienne un petit couteau astucieux sur lequel on bloquait la lame à l'aide d'une virole, il ne se doutait pas qu'un jour ce canif serait vendu en bijouterie, entre 900 et 7 000 francs. C'est pourtant ce qui va se passer.

AGENDA

CINÉMA

LUNDI 22 JANVIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

RELACHE

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le cinéma cubain : A Trabajar por el pueblo (1944, v.o. s.t.f.), de Cuba Sono Films ; Controversia (1981, v.o. s.t.f.), de Rolando Diaz ; Omara (1983, v.o. s.t.f.), de Fernando Pérez ; Maria la O (1947, v.o. s.t.f.), d'Adolfo Fernandez Bustamante, 14 h 30 ; Primer carnaval socialista (1962, v.o. s.t.f.), d'Alberto Roldan ; Una isla para Miguel (1968, v.o. s.t.f.), de Sara Gomez ; Nosotros la musica (1964, v.o. s.t.f.), de Rogelio Paris, 17 h 30 ; El hombre de Maisinicu (1973, v.o. s.t.f.), de Manuel Pérez, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

RELACHE

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BLACK RAIN (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

COMME UN CHEVAL FOU (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS. Film américain de Peter Weir, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CORPS PERDUS. Film français de Gregorio, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EMBRASSE-MOI VAMPIRE. Film américain de Robert Bierman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-images), 18e (45-22-47-94).

ET LA LUMIÈRE FUT. Film franco-allemand-italien d'Otar Iosseliani, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LEVIATHAN. Film américain de George P. Cosmatos, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MONSIEUR. Film français de Jean-Philippe Toussaint : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SIMETIERRE. (*) Film américain de Mary Lambert, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOM ET LOLA. Film français de Bertrand Arthuys : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

36.15 CODE PÈRE NOËL. Film français de René Manzor : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'HOMME QUI VOULAIT SAVOIR (*) (Fr.-Hol.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MARQUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Wepler II (ex-images), 18e (45-22-47-94).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

PARIS EN VISITES

LUNDI 23 JANVIER

« Une heure au cimetière de Montmartre », 11 h, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Rodin, sa vie, son œuvre », 15 h, 77, rue de Varenne.

« Une église romane : Saint-Germain-des-Près et les restes de l'abbaye », 15 h, devant l'église, place Saint-Germain-des-Près (Monuments historiques).

« Alechinsky à la maison de Balzac », 14 h 30, 47, rue Raynouard (Maison de Balzac).

« Ebénisterie du dix-huitième siècle », 12 h 45 ; « Chez un collectionneur, amateur du seizième siècle », 14 h 30, avenue Winston-Churchill (Petit Palais).

« Le style Louis XV », 14 H 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet)

« Les quinze plus vieilles maisons de Paris », 14 h 45, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (M. Banassat).

« Deux petits cimetières-musées : Saint-Pierre (spécialement ouvert) et saint-Vincent », 14 h 30, sortie du funiculaire (V. de Langlade).

« Chez un restaurateur de cristal », 15 h, 84, quai de Jemmapes (Tourisme culturel).

« Le Sacré-Cœur et les curiosités de l'est et du nord de Montmartre », 14 h 45, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île de la Cité, berceau du vieux Paris », 15 h, portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « L'art et les théories des couleurs au dix-neuvième siècle », par Guy Lecerf (Musée d'art moderne).

Salle des ingénieurs, 9-*bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « L'Etrurie du sud. De Tarquinia à Vêies », par O. Boucher (Antiquité vivante).

25, avenue George-V, 15 h : « Le soleil chez les pharaons », (Paris et son histoire).

Foyer UCGF, 22, rue de Naples, 15 h : « L'Egypte : la vie quotidienne au temps des pharaons » (Approche de l'art).

Mairie, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Les politiques étrangères de Napoléon III et du général de Gaulle », par F. Choisel (Académie du Second Empire).

1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 18 h : « Démographie arabe, enjeux de société », par P. Fargues (Institut du monde arabe).

36, rue Jacob, 21 h : « François Perroux : le projet d'une économie humaine », avec J. de Roux, M. Aubry, F. Danoël et la participation d'O. Germain-Thomas (Andrée Gautier-la Tisanière).

THÉATRE

ATALANTE (46-06-11-90). Léon la France : hardi voyage vers l'Ouest africain : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◊ Match d'improvisation : 21 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◊ Contes d'hiver 3 : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Comme il vous plaira : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◊ Grands Morceaux oratoires, le barreau : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Nouveau Testament : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). ◊ Jean-Pierre Grégoire : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Apostrophons-nous : 22 h.

HOTEL LUTÉTIA (SALON SAINT-GERMAIN) (45-44-05-05). Menu Plaisir : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. ◊ La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Avant-garde : 21 h 45. Théâtre rouge. ◊ Performances : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Salle I. ◊ les Grands Moments d'un chanteur : 19 h. Le Monte-Plats : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◊ Boris Godounov : 19 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◊ Gavroche et Chiffon : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◊ La Drague : 21 h.

LES FESTIVALS

AVANT-PREMIÈRE, Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). The Mahabharata, (son THX) mer., séances à 21 h film 15 mn après. Pl. : 50 F, T.R. : 35 F.

CYCLE GEORGE CUKOR (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Sylvia Scarlett, jeu., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Comment l'esprit vient aux femmes, sam., dim., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Riches et Célèbres, mer., ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Intimité, Plus près de toi, Paulette, Carrousel, La Chambre noire, Appel, L'Agrandisseur, L'Ame de la nuit, jeu. 20 h 30. T.U. : 25 F.

DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION DAVID, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Le Sublime et la Férocité, mer. à 14 h, 17 h, jeu. à 14 h, sam., dim. à 14 h, 15 h, 16 h, 17 h (accès libre avec le billet d'entrée du musée).

DIX ANS DE CINÉMA D'AUTEUR - JUSQU'AU 22 JANVIER (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Spike Lee, mer. ; Do the Right Thing, (son THX) mer. à 14 h 30, 19 h 30 ; Nola Darling n'en fait qu'à sa tête, mer. à 17 h, 22 h ; Boorman, jeu. ; la Forêt d'Emeraude, (son THX) jeu. à 17 h, 22 h ; Hope and Glory, (son THX) jeu. à 14 h, 19 h 30 ; Cronenberg, ven. ; Faux-Semblants, (son THX) ven. 14 h 30, 19 h 30 ; Scanners, ven. 17 h, 22 h ; Parker, sam. ; Pink Floyd The Wall, (son THX) sam. 17 h, 22 h ; Angel Heart, (son THX) sam. 14 h, 19 h 30 ; Kaufman, ; l'Etoffe des héros, (son THX) dim. 13 h 30, 21 h ; l'Insoutenable Légèreté de l'être, dim. 17 h 30 ; Cimino, lun. ; la Porte du paradis, (intégrale) lun. à 13 h 30, 20 h 30 ; l'Année du Dragon, (son THX) lun. 18 h.

DREYER - CENT ANS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Pages arrachées du livre de Satan, film dim. à 13 h 50, 15 h 40, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; Gertrud, ven. à 13 h 50, 20 h ; Ordet, mer. à 14 h, 19 h 45 ; Jour de colère, ven. à 16 h 05, 18 h 05, 22 h 15 ; le Maître du logis, mer. à 16 h 10, 18 h 10, 22 h 15.

HITCHCOCK LES ANNÉES D'OR (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). La Corde, jeu. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; l'Homme qui en savait trop, lun. à 14 h 05, 16 h 30, 19 h 50, 22 h ; Sueurs froides, sam. 14 h 05, 16 h 30, 19 h 50, 22 h ; Mais qui a tué Harry ?, mar. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.

HOMMAGE A ANATOLE DAUMAN (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Conte médiocre, Le Troisième Homme, mer. à 19 h, 21 h ; Mina de Vanghel, Le Rideau cramoisi, jeu. à 19 h, 21 h ; le Chevalanthrope, Passeport pour l'enfer, ven. à 19 h, 21 h ; Wim Wenders, sam. ; l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, sam. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; l'Amour monstre de tous les temps, Le Coup de grâce, dim. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; Insomnies, Les Fruits de la passion, mer. 19 h, 21 h. 100 F pour 5 séances.

LES DÉCENNIES PRODIGIEUSES DU CINÉMA ÉGYPTIEN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Le Retour d'un citoyen, (stf) sam. 15 h ; la Volonté, (stf) sam. 17 h ; l'Innocent, (stf) sam. 19 h 30 ; la Seconde Epouse, (stf) dim. 15 h ; le Marché noir, (stf) dim. 17 h ; le Joueur de foot, (stf) dim. 19 h 30.

LES ETERNELS DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Les Monstres, mer. à 11 h 50 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Incompris, jeu. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Huit et demi, ven. à 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50 ; le Conformiste, sam. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Strada, dim., lun. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Evadés de la nuit, mar. à 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50.

LES MIDIS DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Ne le dites pas à Léohard, (traduction simultanée) lun. 12 h 30. Pl. : 20 F.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Moby Dick, mer., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Plein soleil, jeu., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Rose tatouée, ven., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 Attractions à la séance de 21 h 30 ; Lolita, sam., séances à 12 h (20 F), 15 h, 18 h, 21 h ; Soudain l'été dernier, dim., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Mort en ce jardin, lun., séances à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Bostonians, mar., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LITTÉRATURE ET CINÉMA, Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Le Vaisseau fantôme, mer. à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Guêpier pour trois abeilles, jeu. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Huis-clos, ven. à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h Attractions ven. à la séance de 22 h ; les Diaboliques, sam. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Carrosse d'or, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Histoire d'Adèle H, lun. à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Inconnus dans la maison, mar. à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LITTÉRATURE ET CINÉMA, Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). L'Arrangement, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Manon des Sources, sam. à 14 h, 17 h 20, 20 h 40 ; le Poison, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Sœurs Brontë, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

PIER PAOLO PASOLINI (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Théorème, mer., lun. 19 h 50, jeu. 19 h 20, ven. 20 h, sam. 19 h 50, dim. 12 h, 20 h 10, mer. 14 h 40 ; Porcherie, mer. 18 h, jeu. 17 h 20, ven. 18 h 10, sam. 15 h 50, dim. 16 h 30, mer. 16 h 20 ; Médée, mer. 21 h 30, jeu., sam. 13 h 50, ven. 16 h 20, dim. 18 h 20, lun. 16 h, mer. 18 h 10.

SEMAINE DU CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.), Le Triomphe, 8e (45-62-45-76). La Dame au perroquet, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après ; Ca, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30film 20 mn après ; les Yeux de papier de Privchine, ven. à 14 h, 17 h, 21 h film 30 mn après ; les Incendiaires, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Femme du marchand de pétrole, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après ; le Visiteur du musée, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Qui es-tu ?, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 30 mn après.

VOIR ET REVOIR NANNI MORETTI (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). La Messe est finie, mer. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Palombella rossa, jeu., dim., mar., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Ecce bombo, ven., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Bianca, sam., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Je suis un autarcique, lun., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après. Pl. : 37 F, T.R. : 26 F.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

ABRAHAM ET SAMUEL. Théâtre de la Main d'Or-Belle de Mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim 15 h (17).

C'EST DINGUE. Tintamarre (48-87-33-82) (dim., lun.) 21 h 30 (17).

PERFORMANCES. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (dim.) 20 h (17).

SOUPER CHEZ FEYDEAU. Au Bec fin (42-96-29-35) (dim., lun.) 22 h, mardi à 20 h 30 ; samedi à 19 h (17).

MÉDÉE. Vincennes. Théâtre Daniel-Sorano (47-00-54-66) (sam., dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 ; dim. 18 h (17).

LA PASSION SELON CHARLES-HENRI SANSON. Théâtre de la Main d'Or-Belle de Mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.) 22 h 15 ; dim. 17 h (17).

LES GRANDS MOMENTS D'UN CHANTEUR. Théâtre de la Main d'Or-Belle de Mai (48-05-67-89) (dim.) 19 h (17).

LES JUSTES. Cinq Diamants (45-80-51-31) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 ; dim. 17 h 30 (17).

LE DISTRAIT. Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (dim., lun., mar.) 20 h 30 (17).

QUELQUE PART DANS CETTE VIE. Bouffes Parisiens (42-96-60-24) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. 15 h 30 (18).

LE CHRIST ÉTENDU MORT DANS LE CABINET DE L'ALCHIMISTE. Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (dim., lun.) 20 h 30 (18).

ETRE UNE FEMME. Le Plessis-Robinson. Amphithéâtre Pablo-Picasso (46-30-45-29) ; jeudi, vendredi, samedi à 21 h ; dimanche à 17 h (18).

UN SUÉDOIS OU RIEN. Théâtre Fontaine (48-74-74-40) (dim. soir, lun.) 21 h ; sam. à 17 h ; dim. 15 h 30 (18).

WHO KILLED « AGATHA CHRISTIE ? ». Galerie 55 - The English Theatre of Paris (43-26-63-51) (lun.) 18 h ; dim. 18 h 30 (18).

LA VEUVE (OU LE TRAITRE TRAHI). Athénée-Louis Jouvet (47-42-67-27) (dim., lun.) 20 h 30 ; mardi 19 h (19).

VINGT-QUATRE HEURES DE LA VIE D'UNE FEMME. Poche Montparnasse (45-48-92-97) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 15 h (19).

LE RETOUR DU PÈRE PRODIGUE OU L'IMPARFAIT DU FUTUR. Théâtre Montorgueil (42-33-80-78) (dim., lun.) 20 h 30 (19).

BRITANNICUS. Créteil. Maison des arts (49-80-18-88) (dim. soir, lun., jeu.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (19).

LA DRAGUE. Théâtre Tristan-Bernard (45-22-08-40) (dim.) 21 h ; sam. 17 h (19).

UN ŒIL PLUS BLEU QUE L'AUTRE. Gaîté-Montparnasse (43-22-16-18) mardi et samedi à 21 h ; samedi 18 h ; dimanche 15 h (20).

ET MAINTENANT. Montreuil. Studio-théâtre du TEM) (48-58-65-33) 21 h (23).

MA CHANSON LA PLUS TRISTE EST ESPAGNOLE. Essaïon de Paris (42-78-46-42) 20 h 30 (23).

OH ! MAIS OU EST LA TETE DE VICTOR HUGO ? Théâtre national de l'Odéon (petite salle) (43-25-70-32) 18 h (23).

LES FARCES DE L'EUROPE. Théâtre des Deux Portes (43-66-42-17) 20 h 30 (23).

FRANÇOIS SILVANT ET SES DAMES. Tourtour (48-87-82-48) 20 h 30 (23).

AVRON BIG-BANG. Théâtre de l'Est Parisien (43-64-80-80) 20 h 30 (23).

BOULIMIQUEMENT MONTY PYTHON. Théâtre Moderne (49-95-09-00) 21 h (23).

L'ATELIER DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

Présente

au THÉATRE ALEXANDRE DUMAS

Place André Malraux - Saint Germain en Laye

日本週间

SEMAINE JAPONAISE



AGENDA

CAMPUS

L'Europe rapproche les grandes écoles parisiennes

Neuf grandes écoles d'ingénieurs de Paris ont décidé de se rapprocher, en créant le GEPI (Groupement des écoles parisiennes d'ingénieurs). Ce « club » — qui réunit les Mines, les Ponts et chaussées, les Arts et métiers, les Télécom, Physique-chimie, Chimie de Paris, les Techniques avancées, les Eaux et forêts et l'Agro — a été constitué avec deux objectifs principaux : gérer en commun les programmes Erasmus d'échanges européens d'étudiants et mettre en place les nouveaux diplômes d'ingénieurs par la formation continue, définis par le « rapport Decomps ». Le GEPI a été constitué à l'initiative de l'école des Mines, qui ne pouvait, à elle seule, répondre aux demandes des cinq universités européennes avec lesquelles elle était en relation pour le programme Erasmus (les deux universités de Louvain, les universités techniques de Delft et d'Aix-la-Chapelle et l'Imperial College de Londres). Le GEPI offre un éventail très large de spécialités et permet de mettre des moyens pédagogiques en commun.

La coopération entre le GEPI et ses cinq partenaires européens portera, outre les échanges d'étudiants, sur l'organisation en commun de séminaires, de semaines d'enseignement, de réunions pédagogiques enseignants, de projets de recherche... Elle se formalisera prochainement par la création d'une association européenne intitulée « Groupe de contact des universités et des facultés techniques européennes », ayant son siège à Louvain et qui pourra s'élargir à d'autres établissements ayant les mêmes caractéristiques : activité de recherche internationalement reconnue, sélection des étudiants, relations avec l'industrie.

F. G.

Les anciens de la « Mouff »

L'Amicale des anciens et amis de la Maison pour tous de la rue *Mouffetard* recherche les témoignages de toutes les personnes ayant participé aux activités de cette institution, pour étayer des publications scientifiques en cours d'élaboration avec le CNRS, des universités et des instituts à vocation pédagogique ou sociologique.

▶ *Association des anciens et amis de la Maison pour tous, 11, rue Ratand, 75006 Paris.*

Action commerciale

Les techniciens supérieurs en *action commerciale d'Ile-de-France*, et leurs professeurs, organisent, vendredi 2 février, au Cirque d'hiver à Paris, une « grande nuit » qui sera l'occasion de réunir les étudiants en BTS « action commerciale » et les représentants d'entreprises.

▶ *Renseignements : ATSACO, 43-24-05-60, poste 43.*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 12 juillet 1989, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.

Pour avoir à Paris, le 15 septembre 1988, étant responsable par délégation *du chef d'entreprise d'un chantier* soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres concernant les immeubles en laissant travailler un salarié sur un échafaudage dépourvu de plinthes ou de garde-corps ou de tout autre dispositif de protection, d'une efficacité au moins équivalente, exposant ce salarié à un risque de chute dans le vide.

● à la peine de 2 000 F d'amende.

— M. VALLANDON Patrick, né le 25 janvier 1959 au Plessis-Robinson (92), directeur de société et demeurant à Montrouge (92), 132, rue Maurice-Arnoux. Le Tribunal a, en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 13 juillet 1989, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.

Pour avoir à Paris, le 25 novembre 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions des chapitres I, II, III, du titre III du code du travail en ne munissant pas une plate-forme de travail de garde-corps et de plinthes (un salarié) omettant d'équiper une baladeuse d'une prise de courant (trois salariés).

● à la peine de 2 amendes de 3 000 F chacune.

— M. GARCIA QUESADA Ramon, né le 9 août 1944 à Murcia (Espagne), chef d'entreprise et demeurant à Noisy-le-Sec (93), 4, allée des Pavillons.

Le Tribunal a, en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 6 juin 1988 (pourvoi : rejet le 5-6-89),

— M. VIAL Marceau, né le 18 août 1918 à Paris 7e et demeurant à NOGENT-SUR-MARNE (94), 32, avenue de la Belle-Gabrielle,

a été condamné à 2 ANS d'emprisonnement avec sursis et 50 000 F d'amende. Pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration.

La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait dans *le Journal officiel, le Figaro* et *le Monde ;*

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 MOIS, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de NOGENT-SUR-MARNE (94) et sur la porte extérieure de l'immeuble où M. VIAL Marceau exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à *M. le Procureur général sur sa réquisition.* P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

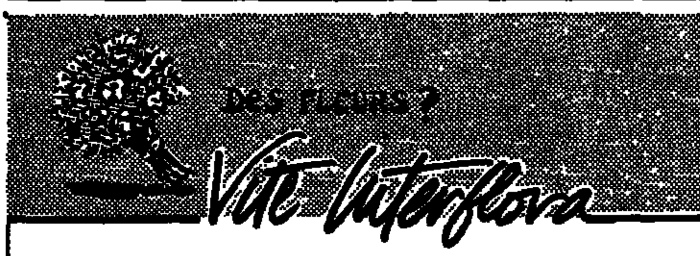
Par jugement contradictoire (sur opposition au jugement du 16-11-88) *en date du 5 juillet 1989, la 11e Chambre* matin du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour : FRAUDE FISCALE.

● à la peine de 1 AN d'emprisonnement avec sursis et 6 000 F d'amende.

— M. NADLER Maurice, Jean, Marie, Clément, né le 26 juillet 1935 à Paris (15e), esthéticien et demeurant à Bondy (93).

Le Tribunal a, en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Journal officiel, Le Figaro* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.





PARIS

Chaque école de la capitale aura sa bibliothèque avant 1993

Le Conseil de Paris devait adopter lundi 22 janvier, un plan destiné à favoriser l'apprentissage et la pratique de la lecture dans les écoles élémentaires de la capitale. Intitulé « Paris lecture », ce plan prévoit la création dans chaque école élémentaire d'« *une bibliothèque-centre de documentation* ». Ces BCD, dotées dès leur ouverture de cinq cents livres, seront ouvertes non seulement pendant le temps scolaire mais aussi pendant les inter-classes, les mercredis et durant les petites vacances, puisqu'elles seront placées sous la responsabilité d'un animateur de la Ville.

Au sein de ces bibliothèques fonctionneront des « *ateliers lecture* » proposés aux élèves des cours élémentaires première année (CE 1, deuxième niveau de l'enseignement élémentaire, où se poursuit l'apprentissage de la lecture commencé au cours préparatoire). Des groupes de huit à dix enfants, constitués en liaison avec les instituteurs, pourront fréquenter ces ateliers, gratuits, deux fois par semaine, entre 16 h 30 et 18 heures. Soixante-quinze animateurs recrutés et rémunérés par la municipalité ont déjà été formés pour y intervenir. Il ne s'agit pas, selon M. Chirac, de cours de rattrapage mais de séances destinées à *habituer les enfants* à lire des textes utiles et attrayants, susceptibles de développer leur attirance par les textes écrits. Ce double dispositif sera complété par l'installation d'une « *BCD modèle* » au collège Corvisart, dans le treizième arrondissement, qui servira à la fois de lieu de formation pour les animateurs spécialisés, et de cadre pour des « *classes lecture* » fonctionnant sur le modèle des « *classes de découverte* ».

Ces ces mesures devraient être appliquées dès les prochaines vacances de février. Elles concerneront alors soixante-dix écoles, pour un budget de 4 *millions* de francs. Les écoles de l'Est parisien, celles situées dans une zone d'éducation prioritaire (ZEP) ou disposant d'un local de bibliothèque, seront prioritaires. Le dispositif doit ensuite être progressivement étendu à toutes les écoles à raison de soixante-dix écoles, supplémentaires à chaque rentrée jusqu'en 1993. En régime de croisière, l'opération coûtera alors près de 16 millions de francs. L'annonce de ce plan « Paris lecture », lancé en collaboration avec l'académie de Paris, précède de quelques semaines celle par M. Lionel Jospin du « plan lecture » national prévu par la loi d'orientation.

Au sommaire de dossiers et documents de janvier

Les conflits religieux

En pleine année du bicentenaire de la Révolution et des droits de l'homme, la France s'est paradoxalement payé le luxe de querelles politico-religieuses. Mais le phénomène religieux dépasse largement nos frontières et a pris le devant de la scène internationale.

Polémique sur le carmel d'Auschwitz, dévots catholiques intégristes faisant campagne jusqu'à la violence contre un film *(la Dernière tentation du Christ)*, musulmans intégristes réclamant la tête d'un écrivain britannique d'origine musulmane, Salman Rushdie, et, dernière en date, *l'affaire dite* « des foulards islamiques », sans oublier les différentes offensives contre l'avortement : tous ces événements ne sont pas à mettre sur le même plan.

La laïcité demande réflexion. Les débats font réapparaître grands principes, vieilles traditions et anciens démons. D'un point du globe à l'autre, les rapports entre l'Etat et le religieux varient, des évolutions *surprenantes* apparaissent.

L'économie de l'Espagne

L'Espagne apparaît à la fois comme un nouveau partenaire et un nouveau marché. La croissance économique accélérée des années passées se ralentit, l'euphorie s'estompe. Il faut dire que nombreux *étaient ceux pour qui la fête* et la relance n'a rien changé : les restructurations ont frappé durement certaines régions, le niveau de vie reste très inférieur à la moyenne européenne, le taux de chômage est le *plus élevé de la Communauté*.

Mais la remontée a été spectaculaire, même si le gouvernement socialiste a de gros efforts à poursuivre, d'autant que les dernières élections ont montré que le temps de l'état de grâce était terminé.

L'Espagne est sortie de l'autarcie, par les privatisations notamment et l'afflux de capitaux étrangers, signe qu'elle bénéficie d'un capital de confiance important. La croissance se poursuit, elle est certes moins forte, mais elle *dépassera probablement* les 4 %.

▶ En vente chez tous les marchands de journaux, 8 F.

MEDIASPOUVOIRS

POLITIQUES, ÉCONOMIES ET STRATÉGIES DES MÉDIAS

Sommaire du n° 17
JANVIER - FÉVRIER - MARS 1990

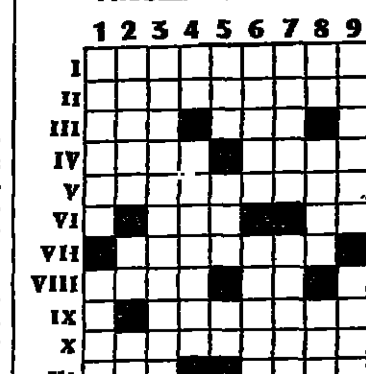
DOSSIER :
Médias : Questions de formation

Pascal DUFORESTEL
Le temple des savoir-faire face à l'ère du vide
Michaël PALMER, Muriel PIVETTE
Le rocher de Sisyphe
Jean-Paul LAFRANCE
L'enseignement de la communication au Québec : 20 ans déjà !
José V. IDOYAGA
Communication sociale et enseignement universitaire en Espagne
Jean-Marie CHARON
Quelle formation pour quels journalistes ?
Elodie DENOME
RSCG joue son image dans « Campus »
François DONZEL
Correcteur - Comprendre son rôle pour s'inventer un avenir
Yves EVRARD
La formation des managers culturels
Viviane LEFOURNIER
Nouveaux médias - Inventer les métiers et leur formation
Et les rubriques régulières : Analyses, Repères, Baromètre, Bibliothèque
En vente dans les librairies et directement au (1) 47 23 61 88. 100 F l'ex.

BAYARD PRESSE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5180



HORIZONTALEMENT

I. Une façon de raser. — II. Par son coup, on peut dire qu'on est vraiment *sonné*. — *III. Un beau* parleur. Pronom. — IV. Un homme dévoué. Une province sous Auguste. — V. La fabrication des chaînes. — VI. Danse quand il est petit. Peut battre la figure. — VII. *Préparer comme le bidet.* — *VIII. Un grand mouvement.* Circulaient à Rome. — IX. Conduisis au dépôt. — X. *L'ensemble des proches.* — XI. Conséquence de révolutions. Possessif.

VERTICALEMENT

1. *On l'élève pour monter. C'est* un vrai cauchemar quand il est mauvais. — 2. Frapper comme autrefois. Résidence de princes. Est parfois sur les dents. — 3. Peut être assimilée à une basse... cour. — 4. Une bande *d'étoffe. Hors du droit chemin.* — 5. Se dore au soleil. On reste blanc quand il est pourri. Note. — 6. Un militaire vraiment pas civil. Ceux qui n'ont pas assez poussé. — 7. Bien frappé. Peut se faire dans un tube. — 8. Préposition. Affluent du Danube. Son retour est parfois redouté. — 9. Qu'on a peut-être vues dans la nuit. Peut s'inquiéter quand il y a un mieux.

Solution du problème n° 5179

Horizontalement

I. Passing-shot. Bas. — II. Epeule. Aéroclub. — III. Risée. Et. Dire. — IV. Oc. Usurier. Aser. — V. Ruer. Noé. Ermite. — VI. Elu. Apte. — VII. Utérus. Est. Œil. — VIII. Résurrection. G.I. — IX. Mi. Soif. Séné. — X. Ariège. S.O. Non. — XI. Guerres. Iasi. — XII. Four. Râ. Ornière. — XIII. Ara. Léman. Ter. — XIV. Manières. Né. Rue. — XV. Enervas. Visière.

Verticalement

1. Péroreur. Affame. — 2. Apiculteur. Oran. — 3. Sas. Eues. Iguane. — 4. Sueur. Rumeur. Ir. — 5. Iles. Aurige. Lev. — 6. Né. Un. Sr. Errera. — 7. Eros. Es. Rames. — 8. Satie. Ecole. As. — 9. Hé ! Asti. Son. — 10. Ordre. Tifs. Ni. — 11. Toi. Râ. Ointes. — 12. Crampons. Aïe ! — 13. Bîésité. Enserre. — 14. Au. Eteignoir. Ur. — 15. Sbire. Lien. Egée.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 20 janvier 1990 :

UNE CIRCULAIRE

● Du 10 janvier 1990 relative au prix des livres édités hors de France et proposés à la vente en France.

DES RAPPORTS

● De présentation du décret n° 90-66 du 17 janvier 1990 pris pour l'application de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication et fixant les principes généraux concernant la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 21 janvier 1990 :

UN DÉCRET

● N° 90-78 du 19 janvier 1990 modifiant le décret n° 63-1228 du 11 décembre 1963 relatif aux installations nucléaires.

DES ARRÊTÉS

● Du 17 janvier 1990 relatif aux tarifs des transports publics *urbains de voyageurs hors de la* région Ile-de-France pour l'année 1990.

● Du 8 décembre 1989 portant attribution du diplôme de l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées en 1989.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

CARNET DU Monde

Décès

— M. Daniel Brouder
et ses enfants,
M. Bernard Brouder
et ses enfants,
M. Roger Véront
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christiane BROUDER,
née Véront,

survenu le 18 janvier 1990, à Créteil.

5, square Benjamin-Moloïse,
94000 Créteil.

— Guy Penne,
secrétaire général,
Et les membres du Club des Jacobins,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur président

M. Charles HERNU.

— M. et Mme André Sadoul,
ses enfants,
Mme Hélène Bertrand,
sa sœur,
M. et Mme Marcel Duprez,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Albert SADOUL,
née Marcelle Leroux,

survenu le 26 décembre 1989, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 30 décembre 1989, en l'église de Notre-Dame-des-Champs, à Paris-14e.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bagneux.

6, rue Emmanuel-Chabrier,
Santeny,
94440 Villecresne.

Anniversaires

— Pour le vingt et unième anniversaire du rappel à Dieu du

médecin général inspecteur Raymond DEBÉNÉDETTI,

une prière est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir, en union avec la messe célébrée le vendredi 26 janvier 1990, à 18 h 15, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Laveran.

— Pour le troisième anniversaire du décès du

général André NOLDE.

Une pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— La comtesse de Mauléon Narbonne de Nebias,
née Marielle Mercier,
fera dire une messe à la mémoire de sa mère

Mme de BEAUCÉ,
née Geneviève Boy de La Tour,

décédée le 24 janvier 1989,

le mercredi 24 janvier 1990, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88-90, rue de l'Assomption, Paris-16e, à laquelle elle associera le souvenir de

sa grand-mère

Mme Henri MERCIER,
née Marie de Meynard de Chabannes,
(† 1984),

de son père,

M. Edouard MERCIER,
(† 1953),

et de son grand-père,

M. Henri MERCIER,
(† 1956).

46, boulevard Suchet,
75016 Paris.

CARNET DU MONDE

Renseignements : 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires .. 77 F
Communications diverses . 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



ASSISTANCE TOTALE
DANS L'ORGANISATION D'OBSEQUES

N° VERT 05.45.22.27

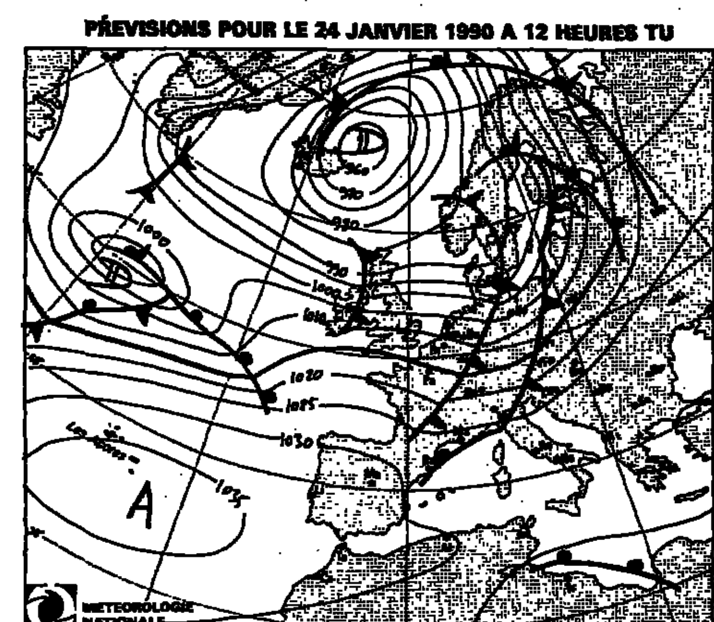
PERMANENCE 24 H SUR 24 H

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 24 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 janvier à 0 heure et le mardi 23 janvier à 24 heures :

Une perturbation pénétrera par le nord-ouest de la France. Elle s'enfoncera sur une grande moitié nord-ouest du pays en donnant de la pluie. Des vents forts de sud-ouest souffleront près des côtes de la Manche.

Mardi : pluie sur la moitié nord-ouest, nuageux ailleurs.

Sur la Bretagne, la Normandie, la Picardie, le Pas-de-Calais et le Nord, la journée se déroulera sous la pluie.

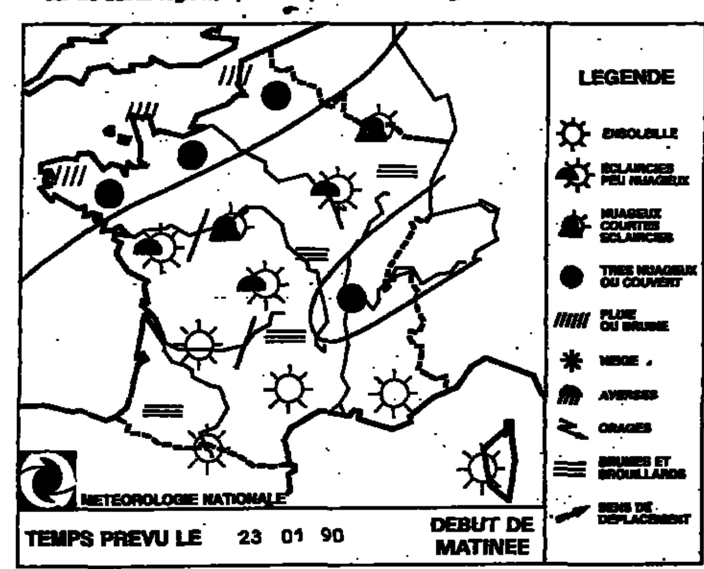
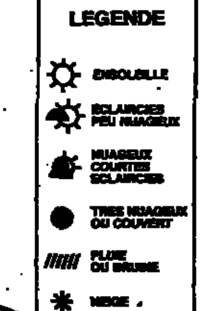
Sur les Pays de Loire, le Poitou, les Charentes, le nord de l'Aquitaine, le Limousin, le Centre, le Bassin parisien, la Champagne et les Ardennes, après un début de journée où les brumes et brouillards seront nombreux, des éclaircies se développeront. Celles-ci seront de courte durée car les nuages, accompagnés de pluie, envahiront rapidement le ciel de ces régions.

Sur les autres régions, après dissipation des brumes et des brouillards matinaux, excepté sur le Midi-Pyrénées, le Roussillon, le Languedoc, les Alpes, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, où le soleil brillera dès le matin, des éclaircies apparaîtront. Elles

Les températures minimales seront très douces sur la Bretagne, la Normandie et la Picardie puisqu'elles seront voisines de 8 à 11 degrés.

Sur les autres régions, elles seront comprises entre – 2 et 2 degrés, localement entre 2 et 5 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les températures maximales s'étageront de 10 à 13 degrés de la Bretagne, aux Pays de Loire, au Poitou, aux Charentes, au Limousin, au Pas-de-Calais, au Nord, à la Champagne, et aux Ardennes. Elles varieront de 13 à 15 degrés sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Roussillon, le Languedoc, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, de 7 à 10 degrés partout ailleurs.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-1-199 à 6 heures TU et le 22-1-19 à 6 heures TU

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	15	3	D
BIARRITZ	13	8	D
BORDEAUX	10	–3	B
BOURGES	10	–4	D
BREST	12	11	P
CAEN	12	9	P
CHERBOURG	11	9	P
CLERMONT-FER	10	–5	D
DIJON	10	–6	B
GRENOBLE S-M-H	9	–5	D
LILLE	10	7	C
LIMOGES	10	0	D
LYON	8	–5	B
MARSEILLE-MAR	14	–1	D
NANCY	11	–4	B
NANTES	12	6	C
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS	11	4	N
PAU	13	–2	D
PERPIGNAN	15	–1	D
RENNES	13	9	P
ST-ETIENNE	7	–9	D
STRASBOURG	9	–2	–
TOURS	11	1	D
TOULOUSE	11	–5	D
POINTE-A-PITRE	29	21	D
ÉTRANGER			
ALGER	13	7	–
AMSTERDAM	12	8	P
ATHÈNES			
BANGKOK	33	22	D
BARCELONE	16	2	D
BELGRADE	8	5	C
BERLIN	10	8	P
BRUXELLES	11	7	C
LE CAIRE	17	9	D
COPENHAGUE	8	3	P
DAKAR	22	16	N
DELHI	27	13	D
DJERBA	15	13	A
GENÈVE	8	–4	D
HONGKONG	14	13	C
ISTANBUL	6		
JÉRUSALEM	9	5	P
LISBONNE	18	5	D
LONDRES	12	11	P
LOS ANGELES	22	6	D
LUXEMBOURG	7	1	N
MADRID	11	–4	D
MARRAKECH	18	4	D
MEXICO	25	9	B
MILAN	8	–2	B
MONTRÉAL	0	–15	+
MOSCOU	2	0	+
NAIROBI	24	13	D
NEW-YORK	3	1	N
OSLO	4	–1	P
PALMA-DE-MAJ	15	–2	D
PÉKIN	0	–11	D
RIO-DE-JANEIRO			
ROME	18	–1	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	1	–7	D
SYDNEY	23	20	C
TOKYO	7	0	C
TUNIS	14	11	P
VARSOVIE	7	6	N
VENISE	10	–3	B
VIENNE	8	7	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 22 janvier

TF 1

20.35 Série : Marie Pervenche. L'amnésique est bon enfant, de Claude Boissol, avec Danièle Evenou, Alain Doutey.
22.05 Magazine : Sirocco. De Denis Chegaray, présenté par Carlos. Sommaire : Chasseurs de prime ; Les ananas de la Sierra Leone ; 3000 ans sous la mer ; Gare au Yeti.
23.05 Magazine : Minuit sport. Ski artistique aux Etats-Unis ; Le journal d'Harricana ; Rallye de Monte-Carlo.
23.40 Journal, Météo et Bourse.
0.00 Série : Intrigues.
0.25 Série : Mésaventures.
0.55 TF 1 nuit.

A 2

20.35 Théâtre : La berlue. Pièce de Bricaire et Lasaygues, mise en scène de René Clermont, avec Patrick Préjean.
22.05 Documentaire : Derniers Far-West. De Michel Honorin. *3. L'Ouest australien.*
23.05 Informations : 24 heures sur la 2.
23.20 Météo.
23.25 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Alain Souchon.

FR 3

20.35 Cinéma : Le bal des maudits. ■ Film américain d'Edward Dmytryk (1958).
23.20 Journal et Météo.
23.45 Musiques, musique. La Oracion del torero, de Turina, par l'Ensemble instrumental de Grenoble, dir. Marc Tardue.

36 15 LM
Le service télématique expert de l'emploi des cadres

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La mouche. ■■ Film américain de David Cronenberg (1986). Avec Jeff Goldblum, Geena Davis, John Getz.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Magazine : Lundi sport. Football ; à 22.20, boxe ; à 23.20, football américain.
0.15 Cinéma : L'espion qui m'aimait. ■ *Film britannique de Lewis Gilbert (1977).* Avec Roger Moore, Barbara Bach, Curd Jurgens (v.o.).
2.20 Spectacle : Le monde du cirque, Barnum 8.

LA 5

20.40 Téléfilm : Les mercenaires de l'apocalypse. De John R. Dowson, avec Karl Landgren, Vassili Karis. *Quatre Américains en Yougoslavie pendant la seconde guerre mondiale.*
22.20 Sport : Tennis. Open d'Australie.
22.30 Série : Vendredi 13.
23.30 Magazine : Aparté.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Le renard (rediff.).
1.15 Série : Les cinq dernières minutes.
2.45 Le journal de la nuit.

M 6

20.30 Cinéma : Adieu l'ami. □ Film français de Jean Herman (1968). Avec Alain Delon, Charles Bronson, Olga Georges-Picot.
22.10 Téléfilm : Le mécréant. De Jean L'Hôte, avec Hervé Furic, Maurice Biraud. *Guerre de religions dans une famille lorraine.*
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler. Le Onztet de Patrice Caratini (2e partie).

LA SEPT

20.00 Documentaire : Don Cherry-Summertime. De Stephane Dykman.
21.00 Cinéma : Farrebique ou les quatre saisons. ■■■ Film français de Georges Rouquier (1947).
23.00 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité (3). D'André Langaney et Gérald Calderon.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Théâtre : Etat des lieux (2e partie).
21.30 Dramatique. La dame de Hieronymus, de Pierre-Robert Leclercq.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Noir désir.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert de l'UER (en direct de Vienne) : Deux motets op. 74, de Brahms ; Lux aeterna, de Ligeti ; Friede auf Erden op. 13, de Schönberg ; Os justi, Christus factus est et Ave Maria, de Bruckner ; Verzeichnis, de Cerha ; Deutsche Motette op. 62, de R. Strauss, par le Chœur de la radio autrichienne (ORF), dir. Erwin Ortner. A 22.30, virtuoses : Jeffrey Swann joue Liszt. A 23.07, le miracle Kirsten Flagstad : Wesendonk-Lieder, de Wagner ; Quatre derniers lieder, de R. Strauss ; Le barbier de Séville (acte II), de Rossini.
0.30 Myosotis. Le magazine des oubliettes ; Plan incliné ; Visuelaudio.

Mardi 23 janvier

TF 1

15.30 Série : Tribunal.
16.00 Variétés : La chance aux chansons.
16.45 Club Dorothée. Juliette, je t'aime ; Mask ; Série : Cap danger ; Le clip ; Les jeux.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Blade runner. ■■■ Film américain de Ridley Scott (1982). Avec Harrison Ford, Daryl Hannah, Rutger Hauer.
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi ! De Christophe Dechavanne.
0.30 Journal, Météo et Bourse.
0.50 TF 1 nuit.

A 2

15.20 Série : Les voisins.
15.45 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. Spécial police.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.30 Magazine : Graffitis 5-15. Présenté par Groucho et Chico. La fête à la maison ; COPS.
18.20 Série : Mac Gyver.
19.10 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.40 Jeu : Rira, rira pas.
20.00 Journal et Météo.
20.35 ▶ Cinéma : Allan Quatermain et les mines du roi Salomon. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1985). Avec Richard Chamberlain, Sharon Stone.
22.15 L'heure de vérité. Invité : Jacques Delors.
23.35 Informations : 24 heures sur la 2.
23.50 Météo.
23.55 Magazine : Du côté de chez Fred. Fils de...

FR 3

15.03 Série : Deux maîtres à la maison.
16.00 Flash d'informations.
16.03 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Attraction ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés ; Vidéo look ; à 17.00, le flash d'informations.
17.35 Feuilleton : Guillaume Tell.
18.00 Flash d'informations.
18.03 Magazine : C'est pas juste. Présenté par Vincent Perrot.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Cinéma : L'usure du temps. □ Film américain d'Alan Parker (1982).
22.40 Journal et Météo.
23.05 Télévision régionale.

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : Les noces rouges. ■■■ Film français de Claude Chabrol (1973).
17.05 Documentaire : La pieuvre. De Daisuke Yajima et Stu Beecroft.
17.25 Cabou cadin. Polochon ; Sharky et Georges ; Les nouvelles aventures de Batman.
18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.* Invité : Pétillon.
20.30 Cinéma : La fissure. ■ Film canadien de Tibor Takacs (1987).
21.55 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Les aventures de Jack Burton dans les griffes du mandarin. ■ Film américain de John Carpenter (1986).
23.40 Cinéma : La mouche. ■■ *Film américain de David Cronenberg (1986).*

LA 5

16.45 Dessins animés. Les triplés ; Snorky ; Gigi ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord ; Super nana.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Série : Arnold et Willy.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Quand faut y aller, faut y aller. □ Film italien de E.B. Clucher (1983).
22.30 Sport : Tennis. Open d'Australie.
22.40 Série : China beach.
23.30 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Le renard (rediff.).

M 6

14.35 Boulevard des clips.
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Téléfilm : SOS affection. *De Lou Antonio, avec Patty Duke Astin, Ricky Schroder.*
22.15 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Aphrodite. □ Film français de Robert Fuest (1982).
0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
15.30 Magazine : Ici bat la vie.
16.00 Documentaire : Y'a d'la joie. Portrait de Charles Trenet par Don Kent.
17.00 Théâtre : Madame Scotto. Pièce de Philippe Minyana.
18.10 Cinéma : Pour l'exemple. ■■ Film britannique de Joseph Losey (1964).
19.30 Court métrage.
20.00 Documentaire : Fernand Deligny, à propos d'un film à faire. De Renaud Victor.
21.10 Documentaire : Le moindre geste. De Fernand Deligny et Jean-Pierre Daniel.
22.55 Documentaire : Seuls. De Thierry Knauff et Olivier Smolders.
23.10 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
23.55 Jazz soundies collection.
0.00 Documentaire : Travailler à domicile.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'homme du ciel, à dix millions d'années.
21.30 Débat. La philosophie française à l'épreuve de l'intelligentsia espagnole.
22.40 Nuits magnétiques. Le naufrage : de la réalité à l'imaginaire.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Noir désir.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Orgue. *Sonate pour orgue en fa mineur* op. 65 nº 1, de Mendelssohn ; Sonate pour orgue nº 1, d'Erb ; Prélude 19 pour orgue ; Prélude II pour orgue et Sonate pour orgue nº 2, de Leguay, par Jean-Pierre Leguay, orgue.
22.30 L'univers non tempéré. Musique traditionnelle canadienne : musiciens anglophones du Cap-Breton.
0.00 Club d'archives. Hommage à Henri Sauguet ; les plus belles rééditions récentes.

Audience TV du 21 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	51,2	7/7 16,5	Pub 14,0	Siècle chan. 6,8	Bigfoot 4,5	Riptide 6,1	Culture Pub 3,0
19 h 45	58,8	7/7 20,3	Meguy 21,0	Siècle chan. 6,6	Bigfoot 5,2	Tt le monde 3,3	Roseanne 2,6
20 h 16	70,1	Journal 26,4	Journal 17,7	Benny Hill 11,9	Ça cartoon 5,0	Journal 4,4	Mme est servie 4,8
20 h 55	72,8	Maître d'école 28,8	Maigret 17,0	Face à 3 3,2	Jack Burton 4,2	Le passager 16,5	Atomic cybo 5,5
22 h 08	61,0	Maître d'école 31,1	Pub 4,4	Face à 3 3,0	Flash 1,5	Le passager 15,3	Atomic cybo 7,1
22 h 44	32,0	Idiot à Paris 14,6	Musiques... 2,6	Pub 3,7	Musiques... 0,9	Pub 9,1	Belles perdues 1,4

CARNET DU Monde

Décès

– M. Daniel Brouder et ses enfants,
M. Bernard Brouder et ses enfants,
M. Roger Véront et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christiane BROUDER, née Véront,

survenu le 18 janvier 1990, à Créteil.

5, square Benjamin-Moloïse, 94000 Créteil.

– Guy Penne, secrétaire général,
Et les membres du Club des Jacobins,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur président

M. Charles HERNU.

– M. et Mme André Sadoul, ses enfants,
Mme Hélène Bertrand, sa sœur,
M. et Mme Marcel Duprez, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Albert SADOUL, née Marcelle Leroux,

survenu le 26 décembre 1989, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 30 décembre 1989, en l'église de Notre-Dame-des-Champs, à Paris-6e.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bagneux.

6, rue Emmanuel-Chabrier, Sauteux, 94440 Villecresne.

Anniversaires

– Pour le vingt et unième anniversaire du rappel à Dieu du

médecin général inspecteur Raymond DEBÉNÉDETTI,

une prière est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir, en union avec la messe célébrée le vendredi 26 janvier 1990, à 18 h 15, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Laveran.

– Pour le troisième anniversaire du décès du

général André NOLDE.

Une pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

– La comtesse de Mauléon Narbonne de Nébias, née Marielle Mercier, fera dire une messe à la mémoire de sa mère

Mme de BEAUCÉ, née Geneviève Bay de La Tour,

décédée le 24 janvier 1989,

le mercredi 24 janvier 1990, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, à laquelle elle associera le souvenir de

sa grand-mère

Mme Henri MERCIER, née Marie de Maynard de Chabanne,

de son père,

M. Edouard MERCIER,

et de son grand-père,

M. Henri MERCIER.

46, boulevard Suchet, 75016 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements 42-47-95-03.

ROBLOT
ASSISTANCE TOTALE
DANS L'ORGANISATION
D'OBSÈQUES
N° VERT 05.45.22.27

QUATRE ANS DE TRAVERSÉE DU DÉSERT ET TOUJOURS UN MORAL DE VAINQUEUR.

PEUGEOT VAINQUEUR DU DAKAR en 87, 88, 89, 90.

Une nouvelle fois l'équipe Peugeot Talbot Sport et ses pilotes se sont montrés à la hauteur de leur réputation. Pour Peugeot, depuis 1987, une seule marche à suivre : la 1re. Quatre participations, quatre victoires. Quand on tutoie ainsi les sommets, on est inévitablement amené à côtoyer certaines huiles. Pas étonnant donc, que nous retrouvions, cette année, Esso associé à Peugeot dans la victoire.

1er ARI VATANEN - BRUNO BERGLUND SUR 405 TURBO 16
2e BJORN WALDEGAARD - FENOUIL SUR 405 TURBO 16
3e ALAIN AMBROSINO - ALAIN BAUMGARTNER SUR 205 TURBO 16



LUBRIFIANT ET CARBURANT RECOMMANDÉS PAR PEUGEOT



PEUGEOT. UN CONSTRUCTEUR SORT SES GRIFFES.

BILLET

Le Japon des archéos

Du Japon, nous ne voyons généralement que les signes extérieurs de réussite. Son armée d'industriels, de marchands et de banquiers (sans parler des musiciens et des grands couturiers) foule le plus courtoisement possible nos anciennes plates-bandes.

Dernières performances en date : les investissements directs du Japon à l'étranger ont dépassé fin 1988 les 1 000 milliards de dollars en cumulé (environ 6 000 milliards de francs), selon l'Organisation du commerce extérieur, le JETRO. L'excédent commercial japonais a diminué de 17 % en 1989 mais, sur dix ans, le pays a dégagé 550 milliards de francs de solde positif dans ses échanges mondiaux. Succès d'autant plus agaçant qu'il est mérité et — en apparence — modeste.

Et voilà qu'au détour d'une polémique politicienne, on redécouvre un tout autre Japon, archaïque et frileux. Il est depuis toujours impossible d'importer au Japon le moindre grain de riz, ce que les partenaires occidentaux de Tokyo lui reprochent amèrement. Jeudi 18 janvier, le ministre du commerce intérieur, M. Hikaru Matsunaga, déclarait devant le Club national de la presse qu'il fallait en finir avec cette interdiction, de moins en moins acceptable internationalement, et importer *« un minimum »* de riz.

Que croyez-vous qu'il arrivât ? Une levée de boucliers des paysans japonais dénonçant le coup *« irréparable »* qu'on s'apprêtait à leur porter. Le chef du gouvernement, M. Toshiki Kaifu, dut désavouer l'imprudent ministre, qui s'excusa piteusement d'avoir créé *« la confusion »*. A un mois des élections générales, M. Matsunaga avait cru pouvoir évoquer la modernisation nécessaire de l'agriculture japonaise. Les deux millions et demi de paysans qui constituent un des fonds électoraux du Parti libéral-démocrate ne l'entendent pas de cette oreille.

La diplomatie commerciale — si importante pour l'image internationale du Japon — n'a pas résisté vingt-quatre heures à la logique de ce que l'on appellerait chez nous la « politique-cassoulet ». Voilà qui donne une touche humaine au Japon de la haute technologie.

S. G.

Fermeture à l'intérieur et ouverture vers l'extérieur

Les autorités de Pékin tournent le dos aux réformes économiques

Les autorités chinoises ont confirmé, mercredi 17 janvier, que la période de *« réajustement »*, consistant à recentraliser notablement l'économie et à restaurer l'autorité du parti dans ce domaine, engagée fin 1988, s'étendrait sur *« trois ans, voire plus »*. Cette idée domine une résolution en trente-neuf points adoptée lors du cinquième plénum du comité central, le 9 novembre dernier, dont le texte complet vient seulement d'être publié, avec un retard de plus de deux mois sur lequel le régime ne s'explique pas.

PÉKIN

de notre correspondant

Il semble que le retard dans la publication soit dû aux divergences de vues qui ont pu s'exprimer sur le contenu du plan de reprise en main présenté par le premier ministre, M. Li Peng. En effet, avant d'aborder les problèmes proprement économiques, la résolution du comité central consacre un chapitre à la nécessité de *« parvenir au sein de tout le Parti communiste à une compréhension commune de la situation économique actuelle »*, ce qui laisse entendre que tel n'est pas le cas.

L'objectif est de freiner *« graduellement »* l'inflation et de ramener la hausse des prix à la consommation à un taux inférieur à 10 % par an. Le délai de trois ans envisagé pour l'ensemble de ces mesures constitue une manière de reconnaître que le but ne sera pas atteint en 1990, contrairement à ce qu'espéraient à l'origine les planificateurs.

Tout le programme vise à protéger l'agriculture et le secteur industriel d'Etat. La décision du comité central insiste longuement sur la nécessité de rétablir un contrôle *« résolu »* sur la demande, de limiter les investissements des deux années à venir à leur niveau de 1989, *« voire plus bas »*, et, à l'intérieur de ces investissements, de pratiquer *« une réduction importante »* — non chiffrée dans le texte — de ceux affectés à des projets *« ordinaires »* pour favoriser les industries primaires.

Tout ce qui présente le caractère frivole que les orthodoxes de la planification ont en horreur — immeubles de bureaux, hôtels de luxe — est rigoureusement interdit. L'ennemi est clairement identifié du côté de la consommation non essentielle. Un appel pressant est lancé pour contrôler de la manière la plus stricte le crédit. *« Cette politique a montré son efficacité au cours de l'année écoulée et ne doit pas changer, en dépit du fait que certaines entreprises sont à court de fonds à l'heure actuelle »*, souligne le document.

Chômage technique

Le manque d'argent frais ainsi que les pénuries de matières premières et d'énergie ont provoqué au cours des derniers mois de telles difficultés pour de nombreuses firmes industrielles qu'on estime à 20 % au moins le nombre des entreprises d'Etat qui tournent à moins de la moitié de leur capacité théorique. Des milliers d'ouvriers ont été mis en chômage technique et l'Etat a, dans de nombreux cas, dû payer lui-même leurs salaires — primes en moins. Le programme d'austérité entériné par cette publication, insiste tout particulièrement sur le besoin de rendre aux firmes d'Etat de grande et moyenne taille *« leur rôle de colonne vertébrale de l'économie nationale »*. Il donne donc la priorité aux investissements dans les secteurs de l'énergie, les matières premières et les transports.

Le gouvernement entend *« combiner l'économie planifiée avec une régulation du marché »*. On voit transparaître le reproche adressé à l'équipe de l'ancien secrétaire général du parti, M. Zhao Ziyang, accusé d'avoir voulu transformer l'économie planifiée en une économie de marché à des fins politiques. Première initiative nettement contraire à l'esprit des réformes de la période 1978-1989, le double système de prix des matières premières — prix fixé par l'Etat et prix du marché — sera aboli progressivement, à commencer par le charbon en 1991. *« Ce système était une méthode de transition dont les désavantages sont devenus évidents puisqu'il a donné lieu à la corruption et au désordre économique. »* Retour, donc, au prix unique fixé par l'Etat.

Banques privées interdites

Dans les campagnes, il faut *« rectifier »* la structure de l'industrialisation locale naissante de manière à l'empêcher de détourner à son profit les matières premières dont ont besoin les industries majeures. Quant au secteur privé, il est appelé à se cantonner dans un rôle de *« complément »* dans l'économie nationale, et, si ses avantages sont reconnus, *« ses aspects négatifs doivent être limités »*. Au reste, *« aucun individu n'est autorisé à faire commerce en gros de biens de consommation principaux sur une échelle importante »*.

Pour l'avenir plus lointain, la Chine doit procéder, dans ses choix économiques, *« strictement en fonction de son état fondamental »*. Cette phrase-clé est elle aussi destinée à couper l'herbe sous le pied des réformistes emballés par les méthodes capitalistes. Les banques privées sont interdites. Les particuliers n'ont pas le droit de se lancer dans l'exportation. La *« surdécentralisation »* du commerce extérieur doit être abolie. La veille de la publication de ce texte destiné à fixer les orientations pour les années à venir, les autorités ont annoncé un remaniement complet de la direction de la CITIC, la principale firme financière qui avait joué un rôle majeur dans l'ouverture de l'économie chinoise sur le marché.

La conclusion de la résolution du comité central ne laisse aucun doute sur les intentions du régime à long terme : désormais, le Parti comuniste reprend — ou tente de reprendre — les rênes de l'économie. Au nom, bien sûr, de *« l'ouverture et la réforme »*, auxquelles la résolution consent à consacrer un chapitre pour dire qu'elles se poursuivent... sauf là où l'autorité centrale en arrive à être menacée.

FRANCIS DERON

Nouvelle joint-venture de Philips avec un partenaire chinois

AMSTERDAM

de notre correspondant

Pour la première fois depuis la répression du « printemps de Pékin », Philips vient de signer deux contrats avec d'importants partenaires chinois.

Le premier porte sur la vente au ministère de la radio, du cinéma et de la télévision de matériels d'émission et de réception utilisant la norme D2-Mac Paquet. Les autorités chinoises ont l'intention d'expérimenter, d'ici à la fin de l'année, ce type d'équipement qui pourrait les conduire à terme à opter en faveur du standard européen de « télévision à haute définition » dont l'un des principaux fournisseurs est, précisément, Philips. La multinationale néerlandaise a signé un *« accord de principe »* prévoyant la livraison *— sans plus de précision — « d'équipements D2-Mac »* et une coopération pour leur fabrication et leur commercialisation en Chine.

La firme d'Eindhoven a annoncé aussi la création d'une unité de fabrication de petits appareils domestiques dans la zone économique spéciale de Zhuhai. Ce centre, qui doit commencer à produire vers le milieu de cette année, est le résultat d'une joint-venture avec la filiale régionale du Zhu kuan Group et représente un investissement total de 5 millions de dollars (30 millions de francs). Les produits seront destinés au marché chinois et à l'exportation.

Cette nouvelle société est la neuvième érigée par Philips en association avec un partenaire chinois. Trois d'entre elles sont actuellement opérationnelles. Selon un porte-parole, elles ont une *« activité limitée »* et ne contribuent que pour *« quelques centaines de milliers de florins »* au chiffre d'affaires consolidé du groupe.

Le nombre de cadres expatriés est également restreint : *« Une dizaine de salariés européens. »* Au moment des événements de la place Tiananmen, ces personnels avaient provisoirement trouvé refuge à Hongkong avant de reprendre progressivement leurs fonctions.

Néanmoins, la politique de Philips en Chine est toujours placée officiellement sous le signe de la prudence. *« Nous pensons que la meilleure contribution au bien-être des Chinois est de ne pas nous retirer de leur pays et c'est pourquoi nous continuons à finaliser les accords passés avant les événements. Mais nous attendons de voir comment la situation évolue avant de lancer de nouveaux projets. »*

CHRISTIAN CHARTIER

L'évolution du parc automobile en France

Les petites et les grosses en vogue



Les Français achètent de plus en plus des voitures petites pour la ville et familiales pour la route. C'est du moins ce que traduit l'évolution du parc analysée par l'INSEE (1). La catégorie dite inférieure (R 5, 205, Ford Fiesta...) est passée de 12 % du parc en 1972 à 30 % en 1988. Celle dite moyenne supérieure R21, 405, BX...) de 13 % à 28 %. La gamme moyenne inférieure (R 10, 309...), qui se présentait comme un compromis, régresse jusqu'en 1984 puis se stabilise. La catégorie supérieure (R25, 605, XM...) gagne des points depuis 1986, celle de luxe (Mercedes, BMW...) étant, elle, relativement stable autour de 2 % du parc.

Le développement de la deuxième voiture par ménage explique cette évolution, selon l'INSEE. En revanche, la disparition progressive de la catégorie économique (R4, Fiat Panda...) provient vraisemblablement, selon l'institut, de l'abandon de ce créneau par les constructeurs français. Pas de demande car pas d'offre.

L'autre importante caractéristique soulignée par l'INSEE est l'arrêt, depuis deux ans, de la progression du parc (21 millions de voitures). Le boom du marché observé par les constructeurs provoque son remplacement accéléré, mais pas son accroissement. La proportion de véhicules d'occasion, qui avait beaucoup augmenté depuis 1980 (les ménages avaient moins d'argent) stagne ou commence à reculer.

(1) « Le vieillissement du parc automobile se ralentit depuis deux ans ». Thierry Lambert et Jean-Loup Madre, *Economie et Statistique*, octobre 1989, INSEE.

Entaché de délits d'initiés

Le rapprochement Rhône-Poulenc-Rorer confirme la poussée française aux Etats-Unis

NEW-YORK

de notre correspondant

Après les déboires de Pechiney aux Etats-Unis où éclatait, il y a tout juste un an, *« l'affaire Triangle/American Can »*, un autre grand groupe nationalisé, parti — amicalement — à l'assaut d'une firme américaine, se trouve confronté à un problème de délits d'initiés. A peine la transaction conclue avec le groupe pharmaceutique Rorer était-elle officiellement annoncée (*le Monde* du 20 janvier) que la Securities and exchange commission (SEC), l'autorité boursière américaine, déposait une plainte en ce sens auprès du juge fédéral de Manhattan, M. Robert J. Ward. Motif : obtention d'informations privilégiées avant que la société américaine fasse savoir, le 15 janvier, qu'elle était en discussion avec une entreprise étrangère — dont l'identité n'était pas encore connue — pour lui céder une participation majoritaire dans Rorer Group Inc.

Sociétés et personnes visées par la plainte de la SEC : Fondation Hai, une firme monégasque, Holding Protection Ltd, dont le siège est à Athènes, Unifund Sal, un organisme installé à Kasslik, au Liban, enfin, un particulier, Robert Rossi, résident genevois. Autant de noms, inconnus du grand public mais aux allures de *« faux-nez »*, ce que devrait démontrer l'enquête.

A Wall Street, la cause est entendue. Le vendredi 12 janvier, déjà, plus de 1,2 million de titres étaient échangés au Big Board. Le lundi suivant, le volume des transactions doublait et l'action grimpait à 63 dollars en clôture, soit une hausse exceptionnelle de 28 % ! Sans que le nom de l'acheteur ni les modalités de l'opération soient connues... *« La société Rorer est cotée au New-York Stock Exchange depuis 1958 et son histoire boursière a toujours été marquée par une volatilité des cours »*, précise M. Jeffrey Richardson, le porte-parole de la firme. *« Nous restons en étroit contact avec la SEC. Dans cette opération, Rorer, comme Rhône-Poulenc, ont agi comme il convenait... »*, assure-t-il, préférant mettre en avant l'intérêt économique que les deux groupes vont trouver dans ce rapprochement.

SERGE MARTI

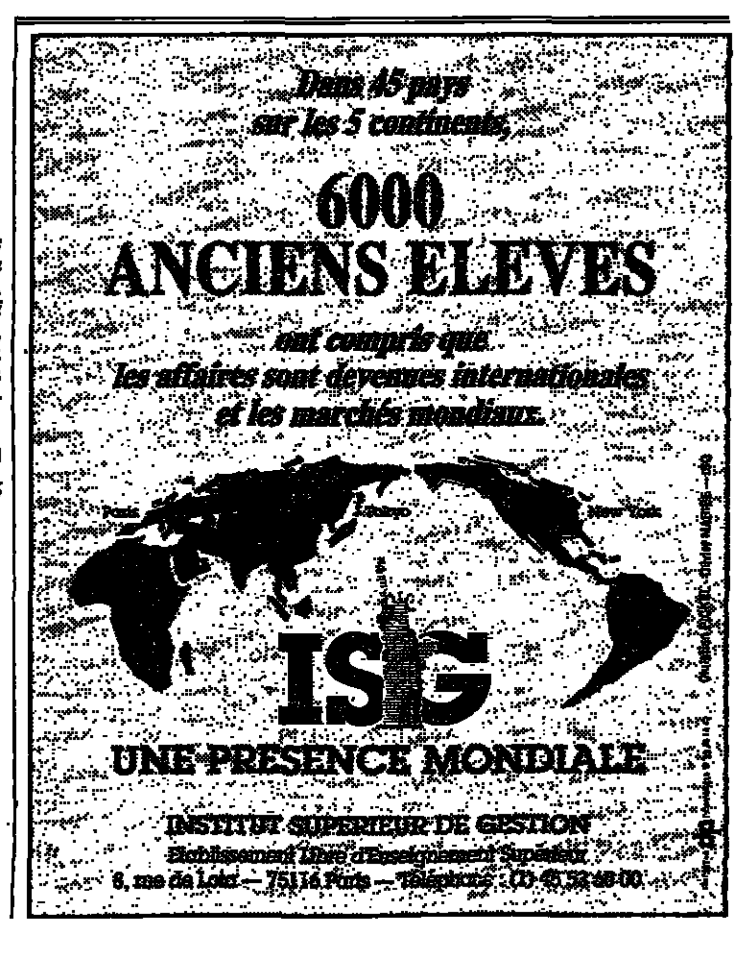
Lire la suite page 26

Moody's veut abaisser la notation du groupe chimique

Moody's Investors Service, la célèbre firme new-yorkaise spécialisée dans la notation financière des entreprises, a décidé de réexaminer le crédit du groupe chimique français Rhône-Poulenc et n'exclut pas d'en abaisser la notation.

Ce réexamen fait suite à l'annonce de l'accord de principe conclu par Rhône-Poulenc avec Rorer, quatorzième firme pharmaceutique américaine, en vue de rassembler les activités des deux groupes dans la santé. Cette opération est évaluée à plus de 3,2 milliards de dollars (18,6 milliards de francs).

Moody's a également annoncé qu'elle allait revoir le crédit de Rorer mais avec la possibilité, cette fois, d'en relever la notation. Moody's explique que les acquisitions faites récemment par Rhône-Poulenc ont accru l'endettement de ce groupe et limitent ainsi les avantages tirés de la diversification géographique et des lignes de produits constituées par cette série de rachats. Mood'ys a enfin souligné que Rorer va, en revanche, bénéficier de son rapprochement avec Rhône-Poulenc, devenant ainsi partie de l'un des premiers groupes chimiques mondiaux.



ÉCONOMIE

SOCIAL

Un entretien avec M. Michel Huc, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie FO

« Il faut discuter avec tous ceux qui sont pour un syndicalisme épris de justice et de liberté

Secrétaire général de la Fédération de la métallurgie FO, M. Michel Huc, qui, lors de la bataille de la succession, avait soutenu M. Pitous, le concurrent de M. Marc Blondel, s'explique, à la veille du comité confédéral de FO, sur la politique contractuelle et sur la recomposition syndicale.

« Sur le plan salarial, pourquoi les clauses de « revoyure » visant à maintenir le pouvoir d'achat n'ont-elles pas joué dans les entreprises nationalisées de la métallurgie contrairement au secteur privé ?

– Si les clauses n'ont pas joué, c'est parce que nous n'avons pas de liberté de négociation, contrairement aux engagements que le gouvernement avait pris en ce sens. Les arbitrages gouvernementaux n'ayant pas été rendus, les rendez-vous sont reportés en février. C'est inacceptable et cela conduira à des situations conflictuelles. Nous allons exiger que soit respecté le maintien du pouvoir d'achat – même si on rétablit ainsi l'indexation des salaires sur les prix. A défaut, nous irons à des conflits, notamment dans l'industrie aéronautique. Avant toute négociation pour 1990, nous demanderons au gouvernement comment il conçoit la politique conventionnelle. Elle doit reposer sur le respect des engagements pris.

– L'« accord à vivre » que vous avez signé chez Renault peut-il servir de modèle pour la politique contractuelle dans la métallurgie ?

– Modèle ? Non. Référence ? Sûrement. Cet accord répond à un défi important, celui des garanties que doivent avoir les salariés de la métallurgie face à la modernisation rapide et accrue de leurs entreprises. Nous sommes confrontés à des enjeux qui impliquent des modifications et des évolutions des dispositions conventionnelles. Il y a d'abord l'arrivée en masse des techniciens. Ils représentent aujourd'hui 20 % des effectifs, mais d'ici dix ans cette proportion passera à 60 %. Ces salariés qui lient leur devenir à la réussite de l'entreprise rechercheront demain des garanties collectives et seront à la base de la syndicalisation.

« Fidélité à nos principes »

– Le deuxième défi, lié au problème démographique, concerne les salariés âgés de cinquante ans à qui on a expliqué ces dernières années que leur avenir était dans une retraite précoce. Ils feront partie demain des forces vives de l'entreprise. A l'inverse de ce qui vient de se produire, notamment dans la sidérurgie, il faudra leur assurer à cinquante ans un déroulement de carrière. La modernisation, la technicité, les problèmes d'âge impliquent des dispositions conventionnelles nouvelles. L'accord que nous allons signer le 1er février avec l'UIMM sur les classifications de techniciens, qui pourront devenir demain ingénieurs, va dans ce sens.

– L'échéance européenne de 1993 et les chambardements en Europe de l'Est n'imposent-ils pas une recomposition syndicale en France ?

– Toutes ces modifications poussent évidemment à des évolutions et à des changements, même s'il ne faut pas aller trop vite. Les appels à la recomposition lancés par la FEN ou la CFDT me paraissent relever plus de la mise en valeur d'un parti socialiste syndical sur la base de tendances que de la construction d'une réelle organisation syndicale indépendante. Mais l'évolution est inévitable, y compris pour Force ouvrière. Les événements qui se passent à l'Est démontrent la faillite d'un syndicalisme courroie de transmission du Parti communiste tel que vient de l'exprimer la dernière déclaration de la commission exécutive de la CGT soutenant le PCF.

» Il s'agit donc d'arrêter des orientations et des conceptions syndicales qui permettent à tous les militants épris de justice et de liberté de se retrouver pour que le syndicalisme ait de nouveau la force que confère le nombre d'adhérents et qui lui fait défaut aujourd'hui. Nous y travaillons à la fédération. L'adhésion récente de quelques syndicats CGT à notre fédération va dans ce sens.

– Etes-vous prêt à y travailler avec d'autres organisations syndicales ?

– Oui, fatalement. Il faut ouvrir les portes et discuter avec tous ceux qui sont d'accord avec les conceptions et les orientations syndicales que j'ai définies.

– Lors de l'élection de M. Blondel, vous aviez soutenu son concurrent. Comment vous situez-vous aujourd'hui face à la confédération ?

– Nous nous situons dans la fidélité à nos principes et aux combats que nous avons menés, y compris au sein de la maison, et dans la fidélité à nos amis. Nous reconnaissons et nous respectons la responsabilité assumée par la confédération et son secrétaire général. On ne peut être crédible que si on est fidèle. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT

Le conflit hospitalier

Manifestation des internes et des chefs de clinique à Paris

Une manifestation nationale des internes et des chefs de clinique-assistants, en grève depuis le 10 janvier, devait avoir lieu lundi 22 janvier à Paris. Dans le même temps devait se réunir le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM).

A la direction de la CNAM, on indiquait lundi 22 janvier vouloir faire aboutir au plus vite – *« dès la semaine prochaine »* – les négociations conventionnelles. Afin d'apaiser le conflit, le conseil d'administration pourrait également s'engager à prendre en compte une partie des revendications des médecins grévistes.

En fin d'après-midi, une assemblée générale devait décider des suites à donner au mouvement de grève en fonction des résultats du conseil d'administration et de nouvelles négociations qui doivent avoir lieu avec M. Claude Evin, le ministre de la santé.

REPÈRES

Hausse de 1 % de la production industrielle en novembre

La production industrielle en France a augmenté de 1 % au cours du mois de novembre par rapport à octobre, l'indice mensuel calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1980 passant de 113,7 à 114,9 après correction des variations saisonnières. En un an (novembre 1989 comparé à novembre 1988), l'indice de la production industrielle a augmenté de 3,1 %. En novembre, c'est dans les industries produisant des biens d'équipement professionnel (+ 1,7 %) et celles produisant des biens d'équipement ménager ainsi que dans le secteur automobile (+ 2,4 %) que les progressions ont été les plus fortes.

La demande intérieure s'est un peu affaiblie

« La production industrielle a continué de progresser, mais à un rythme plus modéré qu'en novembre », écrit la Banque de France dans sa dernière enquête de conjoncture, réalisée en décembre. *« La croissance s'est ralentie dans les biens d'équipements professionnels et les biens de consommation et s'est interrompue dans les autres secteurs. Les capacités de production restent néanmoins fortement sollicitées,* ajoute la Banque de France. *Le niveau des stocks de produits finis, jugé proche de la normale dans la plupart des cas, s'est quelque peu élevé pour les biens intermédiaires. La demande s'est, dans l'ensemble, stabilisée malgré la fermeté des commandes étrangères. Sur le marché intérieur, elle s'est surtout affaiblie dans l'automobile. » « La production industrielle devrait progresser de façon plus soutenue au cours des prochains mois »,* conclut l'enquête.

Baisse des prix des matières premières importées

Les prix des matières premières importées par la France ont baissé en décembre par rapport à novembre. En un an (décembre 1989 comparé à décembre 1988), la baisse est très forte, atteignant 11,6 % (prix exprimés en francs). Ce sont les denrées alimentaires dont les prix ont le plus baissé (– 5,4 % en un mois, – 31 % en un an), du fait surtout des produits tropicaux (– 41,3 % en un an). Les prix des matières premières industrielles ont baissé de 6 % en un an.

□ **Négociations à la BNP.** – Les négociations à la BNP entre la direction et les organisations syndicales, qui avaient repris en fin de semaine, ont été rompues dans la soirée du samedi 20 janvier, par la direction, affirme la CFDT. Les syndicats ayant refusé de répondre sur-le-champ aux propositions qui venaient d'être formulées, la direction a décidé d'en rester là. Les syndicats avaient choisi de consulter le personnel dans la journée de lundi 22 janvier et demandé un nouveau rendez-vous.

TRANSPORTS

Les tarifs des transports publics de province en hausse de 3,5 %

Un arrêté des ministres de l'économie et de l'équipement paru au *Journal officiel* du 21 janvier autorise les transports urbains hors Ile-de-France à augmenter leurs tarifs de 3,5 %. Cette hausse interviendra le 1er février prochain.

Les exploitants de réseaux demandent avec insistance la liberté tarifaire en faisant valoir l'importance de leurs déficits et surtout la concurrence de la voiture individuelle qui donne aux citadins le choix de leur mode de transport. Le ministère de l'économie et des finances continue à s'opposer à la suppression de son droit de veto qui maintient les transports urbains de province dans une situation atypique dans le monde du transport.

□ **Grève des contrôleurs aériens portugais.** – Le trafic aérien a été complètement paralysé au Portugal, du vendredi 19 au dimanche 21 janvier, en raison d'une grève des treize cents contrôleurs de la navigation aérienne. Ceux-ci ont cessé le travail pendant trois jours pour obtenir une hausse de leurs salaires de 23,5 %, alors que la direction du contrôle aérien ne leur offre que 12,5 %. Seuls les vols à destination des Açores ont été assurés pendant le week-end. – *(AFP.)*

INDUSTRIE

Poussée française aux Etats-Unis

Suite de la première page.

En 1949, son laboratoire a mis au point le Maalox, un remède miracle contre les maux d'estomac. L'entreprise atteint alors le million de dollars de chiffre d'affaires. En 1988, ses ventes ont dépassé le milliard de dollars (1,04 milliard exactement) dont 214 millions assurés par l'éternel Maalox, le produit-phare de cette vaste entreprise qui emploie 2 000 personnes sur place et 9 000 autres dans le reste du monde, ses spécialités étant commercialisées dans cent pays.

Comme ses concurrents du secteur pharmaceutique, Rorer qui a affiché en 1988 un bénéfice net de 62 millions de dollars (les chiffres de l'exercice 1989 seront connus *dans les prochains jours*) investit des sommes importantes en recherche et développement : 103 millions en 1988 et davantage l'année dernière. Son président, M. Robert E. Cawthorn, espère trouver dans le rapprochement avec Rhône-Poulenc le moyen de développer cet effort de recherche. Tout en renforçant son intérêt pour l'Europe où il réalise déjà le tiers de son activité, le groupe français bénéficiant, de son côté, de l'importante capacité de commercialisation aux États-Unis dont dispose Rorer, désormais hissé, avec le concours de Rhône-Poulenc, au dixième rang mondial d'une profession en pleine « fusionnite ».

Cette opération de 3,2 milliards de dollars constitue le plus gros investissement opéré aux États-Unis par une firme française depuis un an. Il démontre que, sans négliger les perspectives du futur marché unique, ces entreprises continuent à parier sur le continent américain. Et à tirer profit de la forte baisse du dollar constatée depuis plus de six mois.

En 1989, ces acquisitions ont *vraisemblablement dépassé* les 6 milliards de dollars, soit une augmentation de 50 % d'une année sur l'autre (la transaction Pechiney-Amercian Can a été conclue fin 1988). Par rapport au total des investissements directs étrangers aux États-Unis (380 milliards de dollars l'année dernière), la part de la France est encore faible. Mais ce pays est en passe de rattraper le Japon (10 milliards de dollars) dont la progression a été semble-t-il bien moindre en 1989, les Britanniques continuant à assurer la plus forte présence sur le sol américain.

SERGE MARTI

□ **M. Dondoux à la tête de la Caisse nationale des télécommunications.** – M. Jacques Dondoux, précédent directeur général des télécommunications, vient d'être nommé président du conseil d'administration de la Caisse nationale des télécommunications (CNT), selon un arrêté des ministres de l'économie et des télécommunications publié dimanche 21 janvier au *Journal officiel*. Il succède à ce poste à M. Louis-Joseph Libois.

Minolta crée une usine en France

La société japonaise Minolta, un des spécialistes de la photographie et des photocopieurs avec un chiffre d'affaires de 5,98 milliards de francs, a annoncé, jeudi 18 janvier à Tokyo, son projet de construire une fabrique de photocopieurs en France. Une filiale contrôlée à 100 % et baptisée Minolta-Lorraine SA devrait être créée. Elle sera dotée d'un capital de 10 millions de francs

L'usine, qui devrait être implantée à Eloyes (Vosges) représente un investissement d'environ 3,7 milliards de yens (148 milliards de francs). Elle fabriquera, dans un premier temps, le produit liquide qui entre dans le processus des photocopies ainsi que des pièces détachées pour la filiale de Minolta en RFA. A partir de 1992, cette usine devrait se lancer dans la fabrication de photocopieurs

□ **Erratum.** – Dans notre chronique « Devises et or » publiée dans *le Monde* daté 21-22 janvier c'est par erreur que nous avons écrit : *« ... les taux d'intérêt américains ne risquent pas de s'orienter à la baisse dans un avenir proche. En effet,* (...) *l'activité économique s'est notablement ralentie aux Etats-Unis à la fin de 1989 ».* Il fallait lire : *« ne risquent pas de s'orienter à la baisse, même si l'activité économique s'est notablement ralentie... ».*

La ruée vers l'Ouest

Principales opérations d'acquisitions aux Etats-Unis par des sociétés françaises en 1989

Investisseur français	Entreprise américaine acquise	Coût de l'opération en millions de dollars
Elf Aquitaine	Pennwalt (chimie)	1 056
Pechiney	IG Technologies (aimants)	NC
Michelin	Uniroyal-Goodrich (pneumatiques)	690 (+ 810 M de reprise du passif)
Bull	Zenith Computer Group et ses filiales Zenith Data Systems (micro-ordinateurs) et Heath (réseau de distribution micro-informatique)	635 (e)
Bidermann	3 divisions vêtements pour hommes de Cluett-Peabody	600
Rhône-Poulenc	GAF Surfactants et Specialty (chimie)	480
Orkem	Bostik chemicals (adhésifs)	345
Framatome	Burndy (matériel électrique et électronique : connecteurs)	325
Framatome	50 % de Babcock & Wilcox Nuclear Service (service nucléaire)	50
CFAO (Cie Fran. de l'Afrique Occidentale	Grace Equipment Co. (location d'équipements de chantier)	300
Valeo	Blackstone (équipement automobile)	230
Matra	Divisions électronique, défense, et nucléaire de Fairchild Industries	200
Christian Dalloz	WGM Safety Corp. (produits de protection : casques, masques, lunettes)	80
BNP	Acquisition par sa filiale Bank of the West de Central Bank	54
CSEE (Cie de signaux & d'équip. électroniques)	Telcom Technologies (distributeur automatique d'appels)	17
Indosuez	Association à 40 % avec Daniel Breen & Co. (gestion de titres)	8
Atochem (Groupe Elf Aquitaine)	Racon Inc. (chimie)	NC
SAFT	Reprise à Duracell d'une usine de production de piles au lithium	NC
SPIE-Batignolles	Actions restantes de sa filiale Comstock Group (matériel électrique)	NC
Fayat	Standard Havens (BTP : asphalte)	NC
Colas (Groupe Bouygues)	IA Construction Corp. (BTP)	NC
Lafarge	Reprise à Lehigh Portland de l'usine Metaline Falls (Washington)	NC
Lafarge	Prise de participation majoritaire dans Beyers Cement Inc. (North Dakota) (BTP)	NC
Roussel	Ford Chemical & Services (chimie)	NC
Carbone Lorraine	Certains actifs de Kearney Industries (produits chimiques à base de graphite)	NC
Clestra (groupe Financière Strafor)	80 % de Clean Room Technology Inc. (locaux modulaires à atmosphère contrôlée)	NC
Cap Gemini	Systemation Inc. (services infor matiques)	NC
Essilor	Division machines pour opticiens de AIT Industries	NC
Sommer-Allibert	Joint-venture avec Rubbermaid (meubles en résine)	NC
ES2	Création d'une filiale (production de circuits intégrés sur mesure)	NC
Rémy Martin	Certains actifs de McKesson Corp. (distributeur de boissons alcooliques)	NC
Pommery (groupe BSN)	Scharffenberger Cellars (production de vins mousseux)	NC
Besnier	Atlantis Dairy (fromages)	NC
Hachette	Acquisition par sa filiale Diamandis de Modern Photography et de High Fidelity (édition)	NC
Carrefour	Prise de participation de 12 % dans Office Depot (chaîne de magasins de fournitures de bureau)	NC
Banexi (BNP)	Prise de contrôle de Vendôme & Co. Inc. New York (conseil en fusions et acquisitions)	NC

NC : non communiqué.
Source : Service de l'expansion économique-Washington.

Heineken va fermer la Brasserie de Mutzig

STRASBOURG
de notre correspondant

La Brasserie de Mutzig (Bas-Rhin), qui emploie quarante-quatre salariés, va être fermée par son propriétaire, la Française de brasserie, qui appartient au groupe Heineken. Celle-ci a annoncé que, faute de candidats au rachat après des pourparlers de près de dix-huit mois, elle arrêtait l'exploitation du site. Les 600 000 hectolitres brassés chaque année dans l'usine de la vallée de la Bruche le seront dans l'autre site alsacien de Heineken, Schiltigheim, qui pourraient accueillir ces quarante-quatre salariés.

La CGT, majoritaire dans le personnel, estime que la Française de brasserie a délibéremment fixé un prix trop élevé pour dissuader les candidats successifs, des brasseurs suisse, autrichien et ouest-allemand. Le syndicat veut organiser l'occupation de la brasserie. Avec le maire (divers gauche) de Mutzig, M. André Courtès, il demande la tenue d'une table ronde avec Heineken et les pouvoirs publics.

Heineken avait annoncé dès 1987 son intention de fermer Mutzig fin 1989. L'unité employait alors cent dix salariés. La réaction des élus alsaciens, comme celle des syndicats, avait alors incité le groupe brassicole à se prêter à la recherche de repreneurs, finalement sans résultat. C'est l'une des sept brasseries d'Alsace (Kronenbourg, Heineken, Fischer, Adelshoffen, Saverne, Schutzenberger et Mutzig) qui disparaît cent quatre-vingts ans après sa fondation.

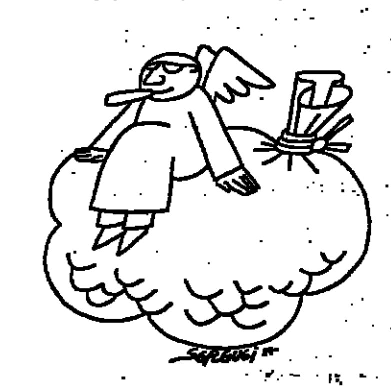
J. F.

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

Le Liechtenstein ou l'anti-Monaco

Lié à la Suisse, le « pays le plus industrialisé du monde » souhaite négocier directement avec la Communauté européenne



OU donc être tranquille ? Même au Liechtenstein les grandes manœuvres européennes ont commencé. Maison commune, espace économique, confédération, libre-échange, ces mots ont aussi un sens pour la majorité des habitants d'un des plus petits pays du monde : 160 kilomètres carrés, sept chômeurs, trois ministres *« à temps plein »*... et un prince.

Ainsi, le lundi 8 janvier, tout ce qui compte à Vaduz, la capitale, s'était donné rendez-vous pour participer à un débat sur le Marché commun organisé par Benno Beck, le spécialiste de la CEE. La Principauté se trouve devant un choix important, qui s'est d'ailleurs posé tout au long de son histoire : avec qui, de la Suisse ou de l'Autriche, entretenir des relations privilégiées ?

Pour le moment, le Liechtenstein constitue en quelque sorte une annexe – mais libre et fière de l'être – de la Confédération helvétique : pas de frontières réelles, même tarif douanier, même système postal, et surtout même monnaie.

Les Suisses ayant décidé de ne faire aucun pas vers une éventuelle adhésion à la Communauté européenne, certains responsables liechtensteinois se demandent aujourd'hui s'il ne serait pas opportun de se rapprocher à nouveau de l'Autriche, qui souhaite, elle, ne pas être exclue de l'Europe de 1992.

Portefaix ou porte-voix ?

Cette situation ne serait pas nouvelle puisque, de 1852 à 1918, le Liechtenstein était lié à l'Autriche-Hongrie par une union douanière et monétaire. Et puis, n'est-ce pas la famille princière du Liechtenstein qui a fondé la maison impériale austro-hongroise ? La dissolution de l'empire en 1918 obligea la Principauté, désemparée et abandonnée à elle-même, de se rapprocher de la Suisse. Un choix qu'en fait personne ne regrette vraiment. *« Notre union avec la Suisse est trop bénéfique pour que nous puissions la remettre en question,* affirme Benno Beck. *Ce que nous souhaitons c'est améliorer nos relations avec la CEE, notamment en négociant directement avec Bruxelles sur un certain nombre de dossiers qui ne sont pas couverts par les accords de libre-échange passés entre la CEE et les pays de l'AELE, dont la Suisse. »*

Vaduz manifeste pourtant de réels signes d'*« indépendance »* vis-à-vis de Berne. Dernière manifestation de cette *« rébellion »* : fin 1989, les vingt-cinq députés du Parlement donnaient le feu vert à la demande d'adhésion de la Principauté à l'ONU, qui devrait être effective en septembre 1990. *« De son strapontin d'observateur, la délégation suisse regardera avec envie les diplomates du mini-Etat voisin siéger de plein droit dans les assemblées du palais de verre de Manhattan. Les rôles seront inversés : de portefaix, le Liechtenstein deviendra, si on veut bien le lui demander, le porte-voix de nos diplomates »*, écrivait un quotidien de Fribourg.

La fortune princière

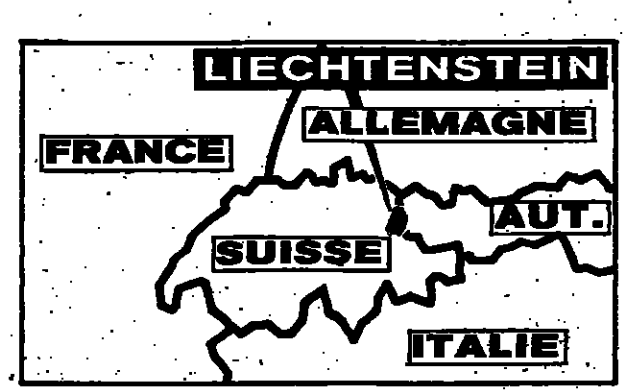
Il ne faut toutefois pas exagérer cette volonté de prendre des distances vis-à-vis du *« protecteur »* suisse. Change-t-on une équipe qui gagne ? Or tant la Suisse que le Liechtenstein ont tiré un parti non négligeable de leur liaison. La Confédération en utilisant au mieux certaines des *« fictions »* de la Principauté et celle-ci en acquérant un statut de *« paradis fiscal »*, mais aussi en constituant un réel tissu industriel, qui en font sans doute le pays le plus riche d'Europe.

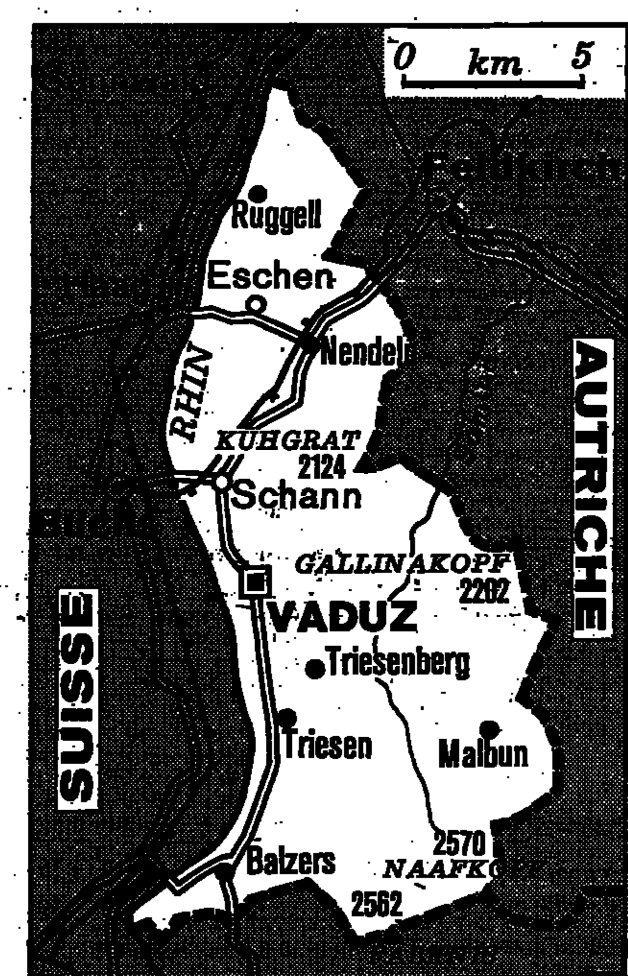
Si, dans ce *« micro-pays »*, on compte le plus souvent en centaines, voire en unités – témoin le nombre des chômeurs, – c'est, en revanche, par dizaines de milliers que l'on dénombre les holdings qui y ont élu domicile.

Si leur nombre exact est tenu secret, ces *« sociétés de domicile »*, comme on les appelle pudiquement ici, pourraient être près de soixante-dix mille, souvent minuscules, souvent créées en cascade par la même entreprise ou les mêmes personnes. Elles *« bénéficient »*, dit-on aussi pudiquement, *« d'un certain nombre de privilèges fiscaux »* (exemption de l'impôt sur la fortune, le revenu ou les bénéfices, secret fiscal absolu).

L'impôt sur le capital, quant à lui, s'élève à 1 pour mille du capital et des réserves. Une seule restriction : il ne doit pas être inférieur à... 1 000 francs suisses par an.

Au total, les revenus de cet impôt permettent d'alimenter la plus grosse partie du budget de l'Etat : 300 millions de francs suisses sur un total de 350 millions. Le reste étant couvert, pratiquement en totalité, par les droits perçus sur les timbres.





En un mot comme en mille, même si les reponsables de la Principauté s'en défendent, le Liechtenstein est donc bien un paradis fiscal (1). *« S'il y a des paradis fiscaux, c'est aussi parce qu'il y a des déserts fiscaux »*, commentait le prince Franz Joseph II. Son fils, le prince régnant Hans Adam, a, en tout cas, été obligé récemment de se séparer de son principal conseiller financier, le Suédois Christian Norgren, accusé par les Etats-Unis (et non par les autorités liechtensteinoises qui ne reconnaissent pas ce genre de faute) de délit d'initiés dans une OPA.

Président du conseil d'administration de la fondation chargée de gérer la fortune princière, estimée à 2,5 milliards de dollars, M. Norgren avait spectaculairement développé le premier établissement du pays, la Banque du Liechtenstein, qui dépend aussi directement de la famille princière, dont il avait multiplié par sept les fortunes administrées.

Des impôts insignifiants

Deux autres banques locales sont installées dans la principauté, et il y en n'aura pas d'autres puisque la législation du pays n'autorise pas l'installation d'établissements étrangers. Un monopole que la Principauté devrait vraisemblablement aménager si elle veut se rapprocher de la Communauté européenne.

Le *« grand »* Luxembourg, autre paradis fiscal, ne vient-il pas de fêter l'enregistrement de sa cent cinquantième banque ? *« Si l'argent n'est pas déposé chez nous, il ira en dehors de la Communauté, au Liechtenstein par exemple »*, disent les autorités du Grand-Duché, lorsqu'on les interroge sur les distances qu'ils prennent avec certaines règles du Marché commun. *« Si l'argent n'est pas déposé chez nous, il ira... en dehors d'Europe, en Asie ou en Amérique centrale »*, soulignent les banquiers de la Principauté.

Les Liechtensteinois ont, en fait, su utiliser au mieux les retombées financières des holdings. Le budget de l'Etat est particulièrement faible : le pays n'a pas d'armée – les 80 hommes du *« contingent liechtensteinois »* furent envoyés pour la dernière fois sur le front en 1866 lorsque la Prusse et l'Italie déclarèrent la guerre à l'Autriche, – aucune ambassade – le Liechtenstein entretient seulement une *« légation »* à Berne, – peu de dépenses de prestige, enfin.

Aussi les impôts sont-ils insignifiants, notamment pour les entreprises locales, les *« vraies »*, qui peuvent consacrer une forte partie de leurs bénéfices à la recherche et au développement. Le Liechtenstein est ainsi devenu le *« pays le plus industrialisé du monde »*, l'agriculture n'occupant désormais que 3 % de la population active, soit moins de 1 000 personnes.

Les entreprises locales sont souvent en pointe dans certains secteurs de haute technologie : chauffage central, prothèses dentaires, emballage sous vide. La coque de la fusée Ariane a été conçue dans la Principauté, qui fabrique des fibres optiques pour les télécommunications de la NASA.

La plus importante firme liechtensteinoise, Hilti, spécialisée dans les fixations rapides pour l'industrie du bâtiment, emploie 5 000 ouvriers dans la Principauté et près de 20 000 dans le monde. *« Nous ne sommes pas uniquement un paradis fiscal ou un émetteur de timbres-poste. »*

Une bourgade cossue

La phrase revient comme un leitmotiv dans la bouche de tous les Liechtensteinois. *« Le Liechtenstein n'est pas Monaco »*, affirme un avocat.

La Principauté aurait pu le devenir : à la fin de la seconde guerre mondiale, alors que le pays était exsangue, la dérive de la monnaie autrichienne ayant littéralement ruiné ses habitants, une société proposa d'ouvrir une maison de jeux et, en contrepartie, d'assumer les charges les plus lourdes de l'Etat. Le prince Jean II refusa. *« Le Liechtenstein aux Liechtensteinois. »*

Voilà sans doute ce qui explique la surprise du voyageur qui arrive pour la première fois à Vaduz (5 000 habitants). Croyant – ou espérant – pénétrer dans un décor d'opérette, un havre pour milliardaires en quête de bon air et de sécurité fiscale, il découvre une bourgade cossue, tout au plus, sans palace, mais avec des hôtels presque modestes, son inévitable restaurant italien, le tout dominé par le château, digne et austère des princes du Liechtenstein.

Un pays presque comme les autres, serait-on tenté d'écrire, confronté lui aussi au problème de l'immigration. Plus du tiers (35 %) des habitants sont étrangers, suisses pour la plupart. Et la route est terriblement longue pour celui qui veut acquérir la nationalité liechtensteinoise.

Après au moins trente ou quarante années, parfois plus, de présence ici, il pourra demander sa naturalisation. En cas de scrutin positif des habitants de la commune, le dossier sera transmis à la Diète et, si cette nouvelle épreuve est franchie, il appartiendra au prince de décider en dernier ressort.

« Il faut nous comprendre, plaide un hôtelier, *si nous n'y prenions garde, nous serions envahis. »* Si les petits pays n'existaient pas, sans doute faudrait-il les inventer. Mieux qu'ailleurs on y apprend la relativité des choses.

de Vaduz
JOSÉ-ALAIN FRALON

(1) Cf. « Andorre : la fin du paradis » (*le Monde* du 3 octobre 1988.)

Des montagnes et le Rhin

Essentiellement montagneux, traversé par le Rhin, le Liechtenstein est peuplé de 27 000 habitants qui parlent un dialecte, mais dont la langue officielle est l'allemand. Il a pour origine l'achat, en 1699 et 1712, des seigneuries de Schellenberg et Vaduz par la famille autrichienne des princes de Liechtenstein.

Ces seigneuries furent érigées en principauté indépendante en 1719 par l'empereur Charles VI. Successivement rattachées à la Confédération du Rhin puis à la Confédération germanique. Dotée d'une constitution en 1816, la principauté fut intégrée à l'Autriche sur le plan économique de 1851 à 1918 avant d'être liée à la Suisse par une union douanière et monétaire.

Le chômeur

Pas facile, dans ce pays riche et industrieux, de prendre contact avec un chômeur ! D'abord, ils sont si peu nombreux. *« Dix-sept »*, disent les statistiques de la Principauté. *« Sept »*, corrigent les experts du Marché commun. *« Et encore, dans le lot, il y a quelques fieffés paresseux »*, estime un industriel, qui ajoute : *« Pour les rencontrer, vous n'avez qu'à lire le journal. Ceux qui veulent travailler passent une annonce. »*

Malheureusement, ce matin-là, aucune demande d'emploi n'apparaissait dans le quotidien local. Chercher à passer par un quelconque syndicat provoque des sourires entendus : *« Nous n'avons pas de syndicat, à proprement parler, ce qui n'a pas empêché les travailleurs d'obtenir des salaires très élevés et des conditions de vie très favorables. »*

Un représentant du ministère de l'économie accepte, en fin de compte, de dénicher l'oiseau rare – à condition de ne pas citer son nom. *« Ici, les gens n'aiment pas dire qu'ils sont chômeurs. Cela pourrait les gêner pour trouver un autre travail. »*

Albert Z. – appelons-le Albert Z. – a cinquante-sept ans. Il vit à quelques kilomètres de Vaduz, la capitale, dans une maison cossue dont il est propriétaire et qu'il est en train de réaménager de fond en comble. *« L'avantage d'être chômeur, dit-il, c'est d'avoir du temps pour bricoler. »*

Dix mille francs par mois

C'est la deuxième fois qu'il se trouve sans travail. Après avoir été employé pendant près de vingt ans comme contrôleur de machines, dans une entreprise du pays qui fait faillite en 1982, il se retrouve pour la première fois sur le tas, avec une indemnité équivalant à une demi-année de salaire.

Quelques mois plus tard, il retrouve un emploi dans une entreprise suisse, à quelques kilomètres de chez lui, mais celle-ci connaît des difficultés et le licencie début 1989. Depuis, une caisse d'assurances lui assure, pendant un an, 80 % de son salaire. L'administration de la Principauté prendra ensuite le relais en lui assurant un minimum de 2 800 francs suisses (10 850 francs français) par mois.

Son épouse travaillant à mi-temps et lui touchant des indemnités complémentaires, Albert Z ne se plaint pas, d'autant qu'à soixante-cinq ans il recevra une retraite complémentaire. S'il reconnaît que sa situation est plus enviable que dans bien d'autres pays, il regrette toutefois qu'au Liechtenstein – le pays est trop petit – il ne puisse travailler *« au noir »*. Il se console en projetant de construire, s'il ne trouve pas de nouvel emploi, un étage supplémentaire à sa maison.

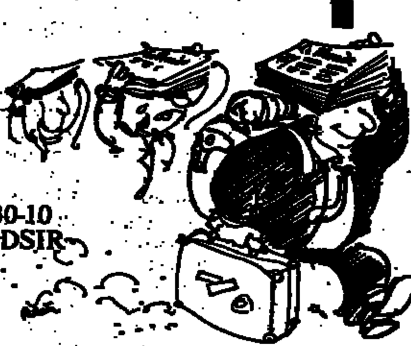
J.-A. F.

Le Monde

Nos services commerciaux et nos services de gestion sont désormais installés dans leurs nouveaux locaux.

Immeuble SIRIUS
11, rue Jean-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

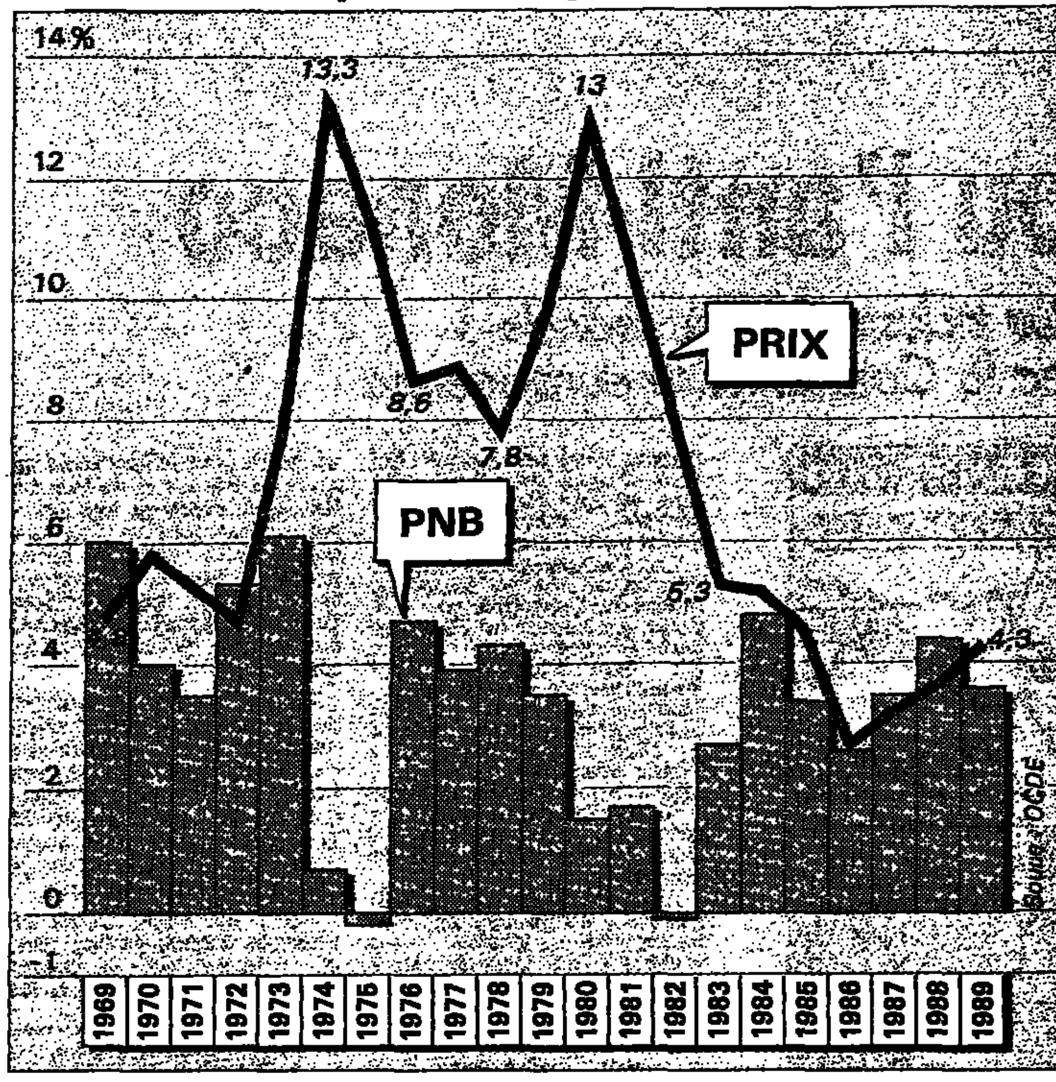
Téléphone standard
(1) 49-60-30-00
Relations abonnés
(1) 49-60-32-90
Service à domicile
(1) 49-60-34-70
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Telex : 261 311 F MONDSIR



CHAMPS ECONOMIQUES

BALISE

L'inflation reprend le pas sur l'expansion



Les pays industrialisés sont-ils déjà en train de refermer une parenthèse vertueuse ? Pendant trois ans, l'affaiblissement de l'inflation, puis le redémarrage de l'économie ont entraîné pour l'ensemble de l'OCDE une croissance moyenne quasiment égale, puis supérieure à la hausse moyenne des prix : le phénomène ne s'était pas produit depuis 1972. En 1989, l'inflation l'a emporté à nouveau, comme dans les années 1973-1985. En vingt ans, de 1969 à 1989, la situation inverse ne s'est produite que quatre fois, au début et en fin de période. Toutefois le contexte a changé entre temps. En 1969 et 1972, la croissance et l'inflation étaient l'une et l'autre plus fortes qu'aujourd'hui. Après le premier choc pétrolier (13+3), et à nouveau après le second (1979), les prix s'étaient envolés, jusqu'aux environs de 13 %, tandis que la production stagnait En 1989, si les tensions inflationnistes ont réapparu après plusieurs années de sagesse, elles semblent encore sous contrôle dans la plupart des cas.

POINT DE VUE

La croissance altérée

par Emmanuel Devaud

LES bilans de fin d'année sont flatteurs pour l'économie française, et les perspectives annoncées pour 1990 sont presque aussi favorables. Bien qu'elle soit assez générale, cette appréciation doit être nuancée, voire corrigée. La *croissance n'est plus ce qu'elle fut* dans la période faste qui va du printemps 1987 au printemps 1989, comme le suggèrent, parmi d'autres, trois inflexions importantes.

Depuis neuf mois, le « moteur » de l'exportation, qui avait tant contribué à une reprise quasi universelle, ne soutient plus l'expansion. La hausse en volume de nos ventes de biens à l'étranger est devenue très faible, voire nulle. Le constat vaut d'ailleurs pour la plupart des grands pays industriels. Aussi bien le ralentissement de la production et des échanges dans le monde apparaît-il plus marqué qu'on ne le supposait jusqu'ici. Le poids des pays qui freinent est supérieur à celui des pays qui restent dynamiques, voire (rarement) qui accélèrent.

La compensation attendue de l'Allemagne fédérale sera partielle et retardée. Au-delà de l'impact (acquis) de la nouvelle immigration orientale, l'élargissement des marchés de l'Est reste aléatoire et sera, au mieux, très progressif. L'effet des allègements d'impôt sur les ménages commence à peine à se faire sentir et l'ajustement des conventions salariales n'interviendra qu'au printemps. D'ici là, et sans doute jusqu'à l'automne, la politique monétaire, déjà restrictive, de la Bundesbank sera plutôt encore durcie. Au total, la demande extérieure n'augmentera dans les prochains mois que très modérément.

En regard, la position française sur les marchés étrangers va plutôt se dégradant. Contrairement à une espérance caressée année après année, nous avons continué à perdre des parts de marché, même pendant les quelques trimestres où notre compétitivité-prix s'est améliorée.

Et celle-ci se détériore à nouveau, du fait notamment de la hausse du franc contre un grand nombre de monnaies : monnaies des pays européens, où nous vendons beaucoup, monnaies des Etats-Unis et du Japon, nos grands concurrents sur les marchés tiers. Des enquêtes récentes auprès d'importateurs étrangers montrent qu'ils nous jugent mal placés en termes de prix, en RFA en particulier. Et si, dès lors, un effort est fait sur les prix, ce sont les marges qui souffriront (bien qu'elles se situent déjà en deçà de leur meilleur niveau des années 1980), donc la promotion commerciale.

Un handicap financier

La troisième inflexion concerne précisément la situation financière des entreprises. Bien que les résultats, même provisoires, soient publiés avec retard, il semble que le partage de la valeur ajoutée ait cessé de se modifier en leur faveur depuis le printemps dernier. Le taux d'épargne recule et reculera du fait (en particulier) d'un prélèvement fiscal accru sur les bénéfices passés.

L'endettement augmente à nouveau, à des taux en sensible hausse et qui se tendront encore en raison des politiques menées en RFA et en France. A ces évolutions acquises ou probables s'ajoute le risque lié à l'absorption du mini-choc pétrolier des dernières semaines en période de négociations salariales dans le secteur public et de pré-congrès du parti au pouvoir.

Plus généralement, le handicap *financier traditionnel, accusé par* les crises prétrolières, des entreprises françaises par rapport à leurs concurrentes étrangères subsiste, ce que traduit le retard cumulé depuis 1980 de notre investissemnt par rapport au leur (de *10 % à 25 %*).

Ainsi, et sans que les commentateurs y prennent garde, le schéma de la croissance française s'est substantiellement altéré. Certes, l'expansion reste « tirée » par une forte consommation des ménages et par un investissement industriel encore soutenu. Mais ces postes de la demande contribuent au déséquilibre extérieur, qu'accentue l'évolution du change.

On peut en dégager trois conclusions pour le proche avenir. D'abord, et indépendamment des conséquences de la nouvelle instabilité politique, donc monétaire, du monde, l'évolution de l'économie internationale risque d'être contrastée courant 1990, avec un ralentissement plus fort que prévu en début de période, comme le sera le rebond probable en fin d'année.

Ensuite, il n'y a pas lieu de modérer la demande interne, même provisoirement, malgré l'aggravation du déficit extérieur. L'apparente surchauffe actuelle constitue le meilleur antidote aux tentations de corriger artificiellement le partage de la valeur ajoutée. Elle s'éteindra d'elle-même avec le resserrement progressif des disponibilités des agents intérieurs.

Enfin, pour éviter d'asphyxier l'économie, la politique du franc fort doit comporter des contreparties. En l'occurrence, une rigueur persistante dans la gestion des salaires, publics et privés, comme du budget social. Mais aussi une politique fiscale moins favorable aux ménages qu'aux entreprises, auxquelles, dans cette perspective, *« on n'a pas encore assez donné »*, si du moins on entend préserver la reprise de la production et de l'emploi.

▶ Economiste.

Cours par correspondance
cours oraux et conférences à Paris
Sessions de formation
ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE
ORGANISME PRIVÉ FONDÉ EN 1953
Contrôle de l'Éducation Nationale
B. 3 – Dép. LM
12, villa Saint-Pierre
94220 CHARENTON
Tél. : (1) 43-76-72-01
Préparation à la profession de graphologue
Conventions de formation continue
Inscriptions reçues toute l'année
Documentation gratuite
(11) Consultez l'annuaire électronique
Analyses, sélections, bilans de personnalité

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUÉ

LVMH

MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

A la suite de la publication, dans le Monde du 21/22 janvier 1990, d'un communiqué de presse, dans lequel les dirigeants de Louis Vuitton se félicitent d'un rapport des Commissaires aux Comptes tout en fournissant des explications trés embarrassées sur son contenu, LVMH est une fois de plus contrainte de rétablir la vérité.

En effet, après examen de ce document, il apparaît, contrairement à l'interprétation totalement erronée des dirigeants de Louis Vuitton, que :

Ce rapport confirme intégralement les faits qui sont à l'origine de l'enquête lancée par le groupe LVMH et qui l'ont amené à saisir la justice, en particulier :

- La conclusion en 1988 de contrats entre ses filiales Louis Vuitton, Louis Vuitton Malletier, et Bluebell Asia à l'insu du Groupe LVMH et sans respecter la réglementation. **Les Commissaires aux Comptes ont souligné que** " Le pacte d'actionnaires était une convention réglementée qui aurait dû être soumise à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance de Louis Vuitton". "En outre, l'engagement de rachat n'a pas été indiqué dans les comptes de Louis Vuitton au titre de l'année 1988".

- La remise complète, par ces mêmes contrats, de la gestion des affaires de Vuitton dans le Sud-Est asiatique à Monsieur Goemans : **les Commissaires aux Comptes constatent** " les pouvoirs étendus attribués à Monsieur Goemans dans la zone du Sud-Est asiatique".

- Des sociétés tierces, non-apparentées au Groupe, ont été intercalées dans le circuit de facturation des produits Louis Vuitton. Contrairement à ce qui avait été affirmé aux Commissaires aux Comptes, des dividendes substantiels ont été versés par ces sociétés à des "nominees" derrière lesquels se trouve en réalité Monsieur GOEMANS.

Il laisse en suspens des questions importantes, notamment :

- Pourquoi avoir renouvelé, **sans contrepartie**, les contrats Bluebell en Mars 1988 pour cinq ans en donnant par là-même une valeur aux actions détenues par Bluebell ?

- Pourquoi avoir garanti, le même jour, le rachat des actions Bluebell à un prix très élevé (plus d'un milliard de francs) ?

- Pourquoi avoir remis la gestion complète du Sud-Est asiatique à Bluebell Asia et à Monsieur Goemans pour cinq ans ?

- Pourquoi avoir transféré la marge prélevée par Thromby Ltd à Louis Vuitton Hong-Kong et non à une société contrôlée à 100% par Louis Vuitton ?

Le groupe LVMH rappelle qu'il a confié l'examen de la situation et en particulier des nombreuses questions en suspens, à un auditeur indépendant, le cabinet Arthur Andersen. Son rapport définitif, dans la mesure où l'accès aux informations ne serait plus interdit au Groupe LVMH dans sa filiale Vuitton comme cela est le cas actuellement, sera remis au Directoire dans les meilleurs délais.

Le Groupe LVMH réaffirme que son objectif est d'assainir les structures de gestion du groupe Vuitton, pour défendre l'intérêt social et protéger l'entreprise. La justice est saisie à plusieurs titres, il lui appartiendra de trancher.

Le 22 janvier 1990

CHAMPS ÉCONOMIQUES

Liban, une agriculture de survie

L'Etat a abandonné les campagnes aux clans. Certains relèvent le défi.

« *IL est, paraît-il, des terres brûlées donnant plus de blé qu'un meilleur avril.* » La phrase de Jacques Brel pour exorciser le désespoir, assortie du cèdre libanais, fleurit tantôt en arabe, tantôt en français sur les bas-côtés défoncés de la route trouée qui relie Beyrouth à la baie de Djonniyé. Les habitants fortunés d'Arabie saoudite aimaient y venir passer l'été ; il y a longtemps, avant la guerre...

Les terres, à défaut d'être brûlées, sont abandonnées le plus souvent – les habitants meurent ou fuient vers des cieux plus favorables. Le blé, quoique cultivé en abondance dans la plaine de la Bekaa, dite « la gâtée » parce que arrosée généreusement par deux fleuves, ne satisfait pas totalement les besoins du Liban.

Quatorze ans de guerre n'ont pas totalement réussi à tuer l'agriculture. Mais elle n'est plus l'activité principale du pays, représentant à peine 20 % du PNB et n'occupant que 11 % de la population contre près de la moitié avant la guerre. Plus grave, la couverture des besoins du pays a également régressé durant cette période de 40 % à 30 %.

Des terres contrastées

« *Descendants des Phéniciens, nous sommes et nous resterons redoutables commerçants et piètres agriculteurs* », aiment à dire les Libanais eux-mêmes. Les conditions naturelles se prêtent peu aux cultures. Falaise sur la Méditerranée, le Liban se présente comme une étroite bande de terre d'environ 250 km de long sur 40 à 70 km de large, divisée en quatre zones orientées parallèlement au rivage : la plaine côtière alluviale, le massif tertiaire – la chaîne du Liban, – la plaine de la Bekaa, puis l'Anti-Liban sec et aride. Sur ces terres contrastées, la bonne fortune se répartit inégalement.

Le climat méditerranéen, propice à la culture d'agrumes, de bananiers, de pommiers et de vignes, devient rude sur la chaîne du Liban qui arrête les *influences maritimes bienfaisantes*. L'organisation traditionnelle rurale repose sur l'utilisation de l'eau qui descend de la montagne.

L'irrigation touche surtout la plaine, déjà comblée, de la Bekaa, ce qui permet d'accroître les rendements céréaliers, d'introduire la betterave à sucre... et ce que les Libanais appellent pudiquement les « *cultures invisibles* », en d'autres termes le haschich. Les hautes pentes, plus ingrates, demeurent en priorité le domaine de l'élevage ovin et caprin.

L'agriculteur libanais, lui, ne bénéficie d'aucune aide ; pas de garantie de prix, pas de facilité de distribution, pas de protection. Les bananes d'Israël ou les tomates de Jordanie rentrent au Liban, à des prix défiant toute concurrence... Ainsi, activité ancestrale, l'agriculture est désargentée, sans réels moyens, limitée par des conditions naturelles peu favorables, les conséquences d'une guerre à épisodes qui ne finit plus, une absence de choix politiques.

Avant les premiers conflits, le président Charles Hélou, dont le mandat prit fin en 1970, avait essayé vainement de mettre en place un « plan vert » censé ressusciter les terres incultes. Mais cette tentative n'est jamais allée jusqu'à la montagne. « *Nous sommes les grands oubliés* », disent les habitants des lieux...

L'Etat a trop longtemps négligé son secteur rural, laissant ce domaine sensible au pouvoir des milices de toutes confessions, trop heureuses de tenir ainsi en laisse des troupes récalcitrantes.

A l'est, ce sont les toutes-puissantes Forces libanaises qui, par le biais de la Fondation de solidarité sociale (FSS) et du Conseil national pour le développement (CND) (financé à 20 % par des « donateurs étrangers », notamment des organisations non gouvernementales françaises), tentent de créer un tissu agricole. « *La Fondation*, explique son président, Victor Goraïeb, *est née d'une idée d'urgence. 70 % des produits de première nécessité, comme le lait en poudre ou la viande en conserve, sont importés des pays de l'Est. Il fallait assister les familles dont les salaires ne correspondent pas aux besoins – les produits importés étant de plus en plus chers.* »

« *Les Libanais ont dépassé le stade de l'aide alimentaire*, pense pour sa part Bassam Frenn, directeur du CND. *Ils veulent la restauration de la livre libanaise et qu'on leur donne les moyens de produire. Nous ne pouvons rien pour la livre, mais nous pouvons les aider à travailler.* » Ainsi sont nés trois centres d'élevage laitier dans trois villages autour de Beyrouth-Est, financés pour moitié par la CEE (4 millions de francs) par l'intermédiaire de la Guilde européenne du raid, et pour l'autre moitié par les Forces libanaises elles-mêmes.

Une aventure récente

Le terrain a été « *mis à disposition* » par les moines maronites. « *Le but*, souligne Bassam Frenn, *est d'être enfin autonome, de créer des emplois* (en fait une quarantaine), *de ne plus importer de fourrage.* » Des lacs collinaires (barrages pour collecter l'eau de pluie) et des puits ont été forés dans le « réduit chrétien », un territoire entre Beyrouth et Batroun, long de 800 km environ, afin d'irriguer la région. Plus récemment, à Aïn-Remane (ligne de démarcation entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest) où les habitants ne bénéficient de l'eau que deux heures toutes les vingt-quatre heures...

Au sud, entre Beyrouth et Saïda, le Chouf, moins favorisé par les conditions naturelles, essaie malgré tout de repousser ses frontières agricoles. Le Parti socialiste progressiste (PSP) jette à grand-peine, dans cette région montagneuse mangée par les oliviers et les cèdres, les assises d'une autosuffisance depuis longtemps convoitée.

L'aventure a commencé il y a à peine un an, à Alman, alors que les chrétiens avaient fui à la suite des massacres. Walid Joumblatt, chef de la milice druze, craignant de voir les terres abandonnées tomber en friche, a loué à un prix dérisoire des parcelles d'un demi-hectare environ. Nombreuses furent les familles druzes qui trouvèrent ainsi l'opportunité de compléter leur faible revenu, à défaut d'en vivre (seuls les privilégiés de la Bekaa peuvent vivre du travail de la terre).

On a arrosé les oliviers, planté des orangers, des néfliers, voire des cerisiers, dressé un moulin à huile. Mais ce n'était pas suffisant pour nourrir 350 000 bouches : alors le PSP a financé quatre centres agricoles à Damour, entre Beyrouth et Saïda, et dans ses environs, dotés chacun de 20 tracteurs, 50 puits artésiens de 200 mètres de profondeur et 40 serres abritant toutes sortes de légumes et des œillets.

« *Nous voulons faire du troc, échanger nos fruits et légumes avec les autres pays arabes, surtout la Libye et la Jordanie, à qui nous vendons déjà des pommes. Il nous manque tant de choses !* » soupire Nazir Nasser, directeur financier du complexe agricole de Damour. Et puis, si Dieu le permet (si la guerre s'arrête) « *nous ferons ici un grand marché de légumes. Bientôt, nous créerons aussi une compagnie coopérative qui importera des engrais et des semences et les vendra à bas prix. Ainsi supprimerons-nous les commissions ruineuses des intermédiaires.* »

Le développement industriel reste en effet limité, ne parvenant pas à servir de complément à un secteur rural qui manque d'engrais et de tracteurs. Aussi les importations – et ce phénomène ne concerne pas seulement l'agriculture – vont-elles croissant, aggravant le déficit commercial. Grâce à des demandes de ventes à taux privilégié, produits phytosanitaires et machines agricoles arrivent de France, d'Allemagne ou, le plus souvent, d'Italie, considérée comme une bonne « *spécialiste de l'agriculture* ».

Histoire étonnante d'ailleurs et riche en rebondissements que la collaboration italo-libanaise... un peu à l'image de ce centre agricole à quelques kilomètres de Damour, qui, financé par Rome, pourvoyait la montagne en machines agricoles et en savoir-faire mais vient de fermer pour cause de malversations... Pour l'instant, les agriculteurs du Liban, surtout ceux de la montagne, ont besoin d'aide.

« *C'est trop ou trop peu*, ajoute Nazir Nasser. *Il nous faudrait une grande ferme avec 150 vaches, des spécialistes et des machines en plus grand nombre, des produits phytosanitaires et des semences...* »

« *Le Christ s'est arrêté à Eboli* », disait Carlo Levi à propos des agriculteurs de Gabliano, petit village d'Italie, tant ils se sentaient eux-mêmes abandonnés et misérables. « *Sur cette terre sans consolation ni douceur*, écrivait-il, *où le paysan vit dans la misère et l'éloignement, sa vie immobile sur un sol aride en face de la mort, sur cette terre sombre, sans péché et sans rédemption, où le mal n'est pas un fait moral, mais une douleur terrestre, le Christ n'est jamais descendu.* »

Peut-on en dire autant du Liban ? Assad Mellad, vieil agriculteur douloureux, ne le pense pas. Il s'attache à la terre, car « *la terre, c'est la vie* ». Oui, mais si la guerre recommence ? « *La terre, c'est notre vie, notre dignité* », répète Assad Mellad.

de Beyrouth,
MARIE de VARNEY

Avec des fleurs

Hayel Monzer cultive 6 hectares de fleurs dans la plaine de la Bekaa. C'est plus facile et d'un rapport plus intéressant que les légumes. Il fait venir ses bulbes de France, de Hollande et de moins en moins de Chypre : « *Ils trichent* », sourit-il.

Les engrais et les semences sont aux mains de deux grandes compagnies qui, déplore-t-il, détiennent un monopole et en profitent pour vendre à des prix exorbitants. Un petit sac d'engrais coûte 12 dollars.

Il a ouvert quatre magasins à Beyrouth-Est. Ici, le cultivateur commercialise le plus souvent lui-même sa production, au petit bonheur quelquefois, sur le bord de la route le dimanche, devant sa maison, ou dans une échoppe quand il est plus fortuné et que la guerre ne l'a pas détruite.

L'essentiel de son chiffre d'affaires repose sur l'exportation ; guerre ou désespoir, les Libanais n'achètent plus de fleurs que lors des cérémonies : mariages et, plus fréquemment, enterrements. Par contre, la Jordanie et plus encore le Koweït sont grands consommateurs.

Seulement, depuis le blocus du 14 mars, date de la « libération contre l'occupant syrien » proclamée par le général Aoun, Hayel Monzer ne peut plus travailler.

Ses affaires, déjà difficiles, périclitent. « *Cette situation absurde continuera jusqu'à ce qu'Aoun s'en aille, si la France arrête de l'aider.* »

Il est pourtant chrétien, mais ses propos reflètent une grande lassitude, un désir éperdu de paix, quel qu'en soit le prix.

« *L'agriculteur, ici, est un aventurier. Sans soutien, il ne vit que d'espoir. J'ai perdu l'espoir. Je pars en Australie.* »

M. de V.

M.S. HEC | ENTRE PREN EURS

MASTÈRE SPÉCIALISÉ HEC ENTREPRENEURS

UN AN DE FORMATION D'EXCELLENCE
Pour futurs créateurs, repreneurs, consultants et bras droits de dirigeants.

Candidatures : Diplômés de Grandes Ecoles d'Ingénieurs, DEA scientifique ou équivalent.

CLÔTURE des INSCRIPTIONS le 31 MARS 1990

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES :
HEC - 78350 JOUY-EN-JOSAS

HEC
HAUTES ETUDES COMMERCIALES
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

orientations SERVICE

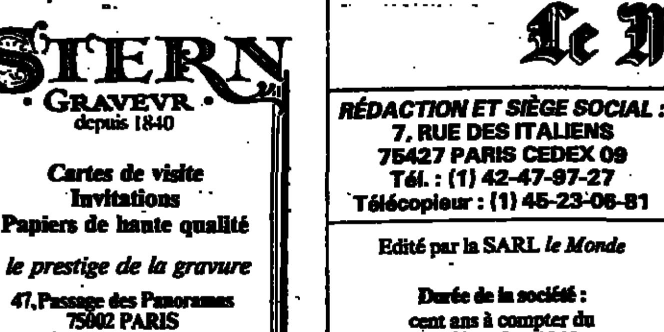
Filières, débouchés, métiers : des écoles vous informent.

M. Mme Mlle ____
Adresse ____
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ____
Niveau d'études actuel ____ Age ____
désire recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants (cochez les filières qui vous intéressent) :

☐ Classes Préparatoires
☐ Grandes Ecoles Scientifiques
☐ Grandes Ecoles de Commerce, Gestion
☐ 3ᵉ Cycles de Gestion
☐ Ecoles à Vocation Internationale
☐ Préparer un MBA
☐ Vente, Commerce, Distribution, Gestion
☐ Architecture
☐ Architecture d'Intérieur
☐ Arts Graphiques
☐ Art Textile et Impression
☐ Assurances
☐ Cinéma
☐ Communication et Culture
☐ Communication dans l'Entreprise
☐ Communication, Publicité
☐ Communication Visuelle
☐ Communication Audiovisuelle
☐ Comptabilité
☐ Cours par Correspondance BTS
☐ Cours par Correspondance Comptabilité
☐ Cours par Correspondance Sciences Po
☐ Danse
☐ Design, Design Industriel
☐ Electronique
☐ Expertise Comptable
☐ Formation en Alternance
☐ Formations Artistiques Appliquées
☐ Formation Continue
☐ Gestion Financière
☐ Gestion du Personnel
☐ Hôtellerie, Restauration
☐ Informatique
☐ Ingénieur Aéronautique/Automobile
☐ Ingénieur Chimiste
☐ Journalisme
☐ Logistique Production
☐ Maintenance d'Ordinateurs
☐ Management Hôtelier
☐ Marché de l'Art
☐ Paramédical
☐ Prépa Ecoles de Journalisme
☐ Prépa Saint-Cyr
☐ Prépa Sciences Po
☐ Recherche Scientifique
☐ Relations Internationales
☐ Réussir le Baccalauréat
☐ Secrétariat/Bureautique
☐ Stylisme de Mode
☐ Tourisme, Accueil
☐ Transports

M 90-02

Adressez ce bon à Orientations Service, 28, rue de La Trémoille 75008 Paris (réponse par courrier uniquement) ou composez sur minitel 3615 CODE ORIENTATIO



STERN GRAVEUR depuis 1840
Cartes de visite
Invitations
Papiers de haute qualité
le prestige de la gravure
47, Passage des Panoramas 75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.86.45

N'étalez pas votre culture, n'imposez pas vos lectures ! Laissez-le libre de choisir... offrez-lui un
CHEQUE-LIRE
Une autre façon d'offrir des livres en France.

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
Ecrivez ou téléphonez :
LIBRAIRIE LE MONDE DU LIVRE (LE TOUR DU MONDE)
60, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 75006 PARIS
☎ (1) 43-25-77-04

100.000 LIVRES EN STOCK
5 CATALOGUES PAR AN
LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
9 RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

Le Monde

Édité par la SARL le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION : 11, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 11, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du Monde »,
Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
Mᵐᵉ Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
11, rue Jean-Mazet, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ____ Prénom : ____
Adresse : ____
____ Code postal : ____
Localité : ____ Pays : ____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

011 MONO1

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Les surenchères de Jacques Delors

JAMAIS peut-être le contraste n'aura pas été aussi marqué entre, d'une *part, le vocabulaire triomphant et* volontariste utilisé par les hommes politiques pour dessiner leurs visions respectives de l'avenir de l'Europe et, d'autre part, la confusion qui résulte de la multiplicité même des concepts (fédération, confédération, union politique, économique et monétaire, coopération politique, etc.) appliqués à des espaces certes différents mais destinés à s'interpénétrer : le noyau dur de la CEE incluant éventuellement la RDA, l'AELE, l'Europe du Centre et de l'Est, voire l'URSS. *Les perspectives grandioses qui* nous sont ainsi offertes sont encore un peu plus obscurcies par l'extrême difficulté qu'on éprouve à ajuster les projets proposés aux réalités ambiantes.

Quels sont, derrière les mots, les *enjeux* ? Si on est capable de répondre, même très imparfaitement, à cette première question, on est déjà mieux à même de se faire une idée des chances *et des risques impliqués par les diverses* solutions qui se profilent, fort différentes d'inspiration, malgré une certaine unanimité d'expression imposée par les convenances politiques et diplomatiques.

De ce double point de vue, plusieurs déclarations importantes faites la semaine dernière sont de nature à éclairer le débat. Je fais ici surtout allusion aux propos tenus mardi à Paris devant *les invités du Monde par* le *président* de la Banque fédérale d'Allemagne, Karl Otto Poehl, et au discours prononcé le lendemain par Jacques Delors devant le Parlement européen. Seul le hasard du calendrier a rapproché dans le temps ces deux manifestations : la conférence-débat organisée par notre journal en l'honneur du responsable de la politique monétaire allemande et la session de l'Assemblée de Strasbourg. Elles donnent cependant l'occasion de faire quelques utiles rapprochements.

Dans l'exposé de Karl Otto Poehl et dans les réponses par lui faites aux questions qui lui furent posées, retenons deux thèmes, l'un qu'il traita à fond (ce fut même la trame de son intervention), à savoir la conduite d'une politique monétaire axée sur des objectifs monétaires (la stabilité du pouvoir d'achat de *la monnaie), et l'autre, abordé à l'occa*sion de la discussion avec l'auditoire et concernant les développements à attendre dans l'Europe du Centre et de l'Est.

En ce qui concerne le premier point, la lecture de l'article de Karl Otto Poehl publié dans nos colonnes (*le Monde* du 18 janvier) ne laisse aucun doute sur l'*ambition du président de l'institut* d'émission le plus influent du SME. Le pire, selon lui, serait une politique de compromis où l'on choisirait par exemple comme objectif commun de la politique *monétaire* pour l'ensemble des pays de la CEE une moyenne des taux d'infla*tion en vigueur*.

Ce jugement critique vaut dans les deux cas de figure envisagés, qui correspondent du reste aux différentes étapes *prévues par le rapport Delors pour arri*ver à l'union monétaire. Tant qu'il s'agit d'aménager la coopération entre les pays membres, mieux vaut encore que chaque institut d'émission garde sa liberté d'action plutôt que de se lier les mains par des compromis de ce genre. Dans l'avenir, si l'on doit créer un système européen de banques centrales, comme cela est prévu dans le rapport qui vient d'être cité, le futur organisme commun devra jouir des mêmes prérogatives d'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique (national et communautaire) que celles dont peut se prévaloir aujourd'hui la Bundesbank vis-à-vis du gouvernement fédéral.

*Aux yeux de Karl Otto Poehl, la politi*que monétaire ne se divise pas. Une future banque centrale européenne devrait en conséquence recevoir tous les attributs nécessaires pour remplir sa mission, à commencer par le monopole de l'émission. Dans une telle perspective, il ne resterait plus guère de grain à moudre aux banques centrales nationales. Le conférencier n'en a pas fait mystère. Une phrase subtile et particulièrement balancée de son texte, celle qui est consacrée au fameux principe de subsidiarité *selon lequel, dans la future* union monétaire européenne, les instances communautaires n'auraient à connaître que des affaires ne pouvant *pas être traitées à l'échelon national*. A lire Karl Otto Poehl, on s'aperçoit qu'aucune mission importante — détermination des taux d'intérêt, réglage des « *liquidités* » du marché — ne pourrait être décidée à cet échelon.

Manière pour lui de placer la barre si haut qu'aucun Etat ne voudra, le jour venu, *nonobstant les professions inté*grationnistes *d'aujourd'hui*, s'y hasarder. Cette interprétation a été donnée à ses propos. Ce serait en quelque sorte la réponse de la bergère allemande au berger français : vous voulez, en poussant à l'intégration monétaire, noyer le pouvoir de la Bundesbank dans un ensemble plus vaste où celle-ci n'aurait même plus les moyens de déterminer la politique monétaire de l'Allemagne et par là même, indirectement, d'influencer celle des autres pays. Eh bien, chiche !

Mais avant de vous lancer dans cette voie, songez donc à l'ampleur des abandons que cela implique encore ! Peut-être cette interprétation comprend-elle une dose de vérité, mais là n'est pas le fond de la question. Tout indique que la voie serait libre, dans l'esprit de Karl Otto Poehl, pour une union monétaire étroite si pour l'essentiel les exigences qu'il pose étaient retenues. Il y a du reste dans ce sens un précédent de taille : la création du SME.

L'idée d'amener la Bundesbank à composition n'était sans doute pas absente des préoccupations des deux pères fondateurs du SME, Valéry Giscard d'Estaing et le chancelier allemand de l'époque, Helmut Schmidt. Celui-ci, considéré en Allemagne plutôt comme un « dirigiste », déclarait volontiers à ses proches que l'indépendance de la Bundesbank était, pour le gouvernement fédéral, comme « *une croix à porter* ». Or que s'est-il passé ? La Bundesbank a réussi à *préserver* ce qu'elle considérait comme l'essentiel. Tant et si bien que le SME a eu pour effet non pas de relever le taux d'inflation allemand, mais *d'abaisser vers ce dernier celui des* autres pays membres.

Si Karl Otto Poehl s'est abstenu de faire tout pronostic sur les développements à attendre en Allemagne de l'Est et dans les autres pays en train de se libérer de l'emprise communiste (« *on ne peut rien dire tant que des élections libres n'ont pas eu lieu* »), il a tout de même au passage indiqué que, au cas où les choses tourneraient dans la bonne direction, la monnaie de l'Allemagne de l'Est serait (il n'a pas précisé comment) liée au deutschemark. Il a aussi rappelé que dans plusieurs de ces pays la devise ouest-allemande joue déjà le rôle d'une monnaie parallèle (c'était déjà depuis plusieurs années le cas en Yougoslavie). On sait qu'à Prague, à Budapest et peut-être aussi à Varsovie on serait heureux de rattacher la monnaie nationale, d'une façon ou d'une autre, au mark.

UN tel rapprochement serait certainement, reconnaissons-le, le moyen le plus efficace de développer les échanges intérieurs et extérieurs de ces pays et par là de moderniser *leurs économies*, à condition bien sûr que simultanément le régime de la propriété privée soit substitué à la propriété collective. C'est ainsi en tout cas qu'en *Allemagne on conçoit le processus de* transformation : comme une conséquence de la dynamique spontanée du marché rendue possible précisément par l'existence d'une monnaie directement ou indirectement convertible (pas d'effort sérieux de production à attendre si on reçoit en échange de la monnaie de singe).

Il n'est pas indifférent de noter que cette vision des choses, quelles que soient les difficultés à la traduire en actes positifs, correspond point pour point aux vues et aux aspirations des dirigeants polonais actuels ainsi que des aspirants gouvernants en Hongrie et en Tchécoslovaquie, *deux pays où l'inten*tion d'adhérer à la CEE a déjà été exprimée. Elle va aussi au-devant des désirs des éléments les plus dynamiques de la population de ces nations, à commencer par ceux de l'Allemagne de l'Est, comme l'atteste le formidable courant vers la RFA.

Or telle n'est pas la conception de Jacques Delors : « *Pas d'adhésion immédiate* », déclare-t-il. A la place, il propose des contrats d'association, « *pas forcément centrés* », ajoute-t-il pour que nul n'en ignore, « *sur un marché commun* ». Autrement dit, il préconise à leur endroit une solution très sensiblement en retrait par rapport à ce qui *fut offert naguère à la Grèce*, à l'Espagne, au Portugal, à l'époque où ces pays étaient des candidats à l'entrée dans le Marché commun.

Et que propose Jacques Delors à la place du marché auquel on aspire pourtant dans ces pays (à l'exception des intellectuels des différents forums attachés aux solutions dites de la troisième voie) ? Il propose, à l'instar de l'Elysée, une banque de développement et de restructuration, ainsi que des crédits du fonds régional de la CEE, fonds régional dont le budget devrait être en conséquence considérablement augmenté. La solution du président de la Commission est typiquement celle de l'Etat-providence, étant entendu que, le pouvoir distributeur, ce serait précisément la Commission qu'il préside.

Ce parti pris, s'il contribue à expliquer l'orientation des autres propositions de Jacques Delors, de plus en plus ambitieuses, n'est pas suffisant pour rendre compte de l'énigme qui les entoure. Pourquoi, de sa part, cet empressement à brûler les étapes ? S'avisant qu'« *il faudra du temps pour surmonter bien des difficultés concrètes* » sur la voie menant à l'*union économique et monétaire* (cela nous renvoie aux déclarations de Karl Otto Poehl), le président de la Commission s'est, dans son discours devant le Parlement, montré infiniment plus hardi qu'il ne l'avait été devant la même instance le 26 octobre 1988, quand il avait déclaré : « *Je ne traiterai pas de la coopération politique puisque, comme vous le savez, la Commission y assiste mais n'est pas compétente en matière de politique étrangère.* » Cette année, Jacques Delors a fait de ce volet le sujet principal *de son intervention*. Il a déclaré « *enthousiasmante* » la proposition faite par François Mitterrand d'une grande confédération européenne. Mais *pour ajouter aussitôt : « Celle-ci ne pourra voir le jour qu'une fois réalisée l'union politique de la Communauté.* » Sur cette union politique, Jacques Delors ne résiste pas (ce sont ses propres termes) à « *la tentation d'apporter quelques idées.* » Ces idées, on les connaît. Elles visent à rien de moins qu'à transformer la Commission « *en un véritable exécutif responsable* ».

L'ÉNIGME, à vrai dire, ne porte pas tellement sur les idées de Jacques Delors. Elle porte sur l'assentiment que celles-ci ont toujours rencontré jusqu'à ce jour à Paris. On sait que le président de la Commission européenne suit de très près les évolutions de la politique française intérieure. Sa participation à la préparation du congrès du parti socialiste en fait foi. Mais cela n'est qu'un élément accessoire.

Le réflexe de repliement sur la Communauté a presque toujours été, depuis au moins trente ans, la réponse du pouvoir politique français chaque fois que la Communauté risquait de s'élargir. D'où la volonté farouche exprimée pendant presque toute l'ère gaulliste de s'en tenir à l'Europe des Six devant la candidature britannique, et cela jusqu'au jour où Georges Pompidou accepta l'entrée du Royaume-Uni avec celles de l'Irlande et du Danemark. Par la suite, mêmes atermoiements, ou presque, devant la candidature espagnole.

Aujourd'hui, pour justifier le maintien du club, éventuellement augmenté de l'Allemagne de l'Est puisqu'on ne peut pas faire autrement, on proclame l'absolue nécessité, dans l'intérêt de l'unité européenne, de constituer une union non seulement économique et monétaire, *mais aussi politique* si l'on en croit Jacques Delors, non démenti par Paris. D'où, pour reprendre le vocabulaire du président de la Commission, la préférence donnée à l' « *approfondissement* » sur l'« *élargissement* ».

Cependant, la base pour une union (fédération) politique étroite manque encore. On l'a bien vu à l'occasion des élections pour le Parlement européen, considérées dans chaque pays comme une simple prolongation de luttes politiques internes. Dans les circonstances d'aujourd'hui, le critère même du succès de la Communauté ne serait-il pas l'entrée dans son sein, dans un délai rapproché, outre de l'Allemagne de l'Est, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie, peut-être de la Pologne ? Les structures offertes par le traité de Rome d'origine pour créer (objectif qui n'est pas encore atteint) une véritable communauté ne sont-elles pas aussi les mieux adaptées aux aspirations des peuples tant à l'ouest qu'à l'est de l'Europe ?

La France comparse monétaire

La force du deutschemark donne, pour l'instant, une supériorité éclatante à l'Allemagne fédérale

par Paul Kirche

LE sommet de Strasbourg a pris la décision de faire débuter dès la fin de 1990 les travaux de la *conférence intergouvernementale* chargée de définir les étapes et les modalités de l'Union économique et monétaire européenne (UEM). Les partisans de *la* cadence rapide l'ont donc emporté. Mais cette volonté de forcer l'allure de l'union ne repose-t-elle pas sur quelques illusions ?

Première illusion : ne pouvant peser actuellement sur la politique monétaire allemande, l'union monétaire créera le cadre institutionnel permettant de l'investir de l'intérieur et de mettre en place une politique monétaire concertée. Dans bien des domaines : démographie, agriculture, défense, industries de pointe, l'Allemagne ne dispose pas d'un avantage décisif sur ses grands partenaires européens, *mais la force de sa monnaie* lui confère pour l'instant une supériorité éclatante.

Aux yeux des analystes monétaires et financiers, il n'y a toujours que trois devises mondiales, le dollar des Etats-Unis, le yen, le deutschemark : symptomatique est de constater que les flux de capitaux qui désertent quelquefois les placements *en dollars ne se dirigent, pour* l'essentiel, que sur le yen et le deutschemark. Aussi les accès de faiblesse du dollar restent-ils toujours des périodes difficiles pour le franc et la *stabilité* du SME. Dans le panier de l'écu, le deutschemark a un poids presque double de celui du franc (pondération qui ne reflète absolument pas les rapports de proportionnalité entre les deux économies).

Trois devises mondiales

Pour la France, se faire le chantre de l'union dans ces conditions, c'est déclencher un processus où de l'initiateur au niveau de la conception elle ne *peut que devenir le comparse* au niveau des décisions. Décisions qui engageront notre destin car la monnaie est, bien davantage maintenant que la force militaire, l'instrument de la puissance et de la souveraineté, instrument que l'on n'est guère enclin à partager lorsqu'on est en situation dominante. Partagerions-nous les décisions dans le domaine *nucléaire* ?

Les Allemands ne sont pas demandeurs : conjuguée à la réputation de leur monnaie, cette inertie leur permet de ne pas transiger sur ce qu'ils considèrent comme vital : « Ancre » de la stabilité monétaire en Europe, le deutschemark doit le *demeurer et cela implique un* pouvoir monétaire sans partage ; sinon, l'impératif de stabilité monétaire s'affadira face aux orientations plus velléitaires des autres partenaires, et l'ancre commencera à « chasser ».

Plusieurs responsables de l'*institut d'émission allemand* ont déjà laissé entendre, directement ou par voie de presse, que le pouvoir exécutif d'une future Banque centrale européenne devrait recevoir ses impulsions de Francfort, quitte à nous accorder de superficielles satisfactions d'amour-propre. Ainsi le deutschemark pourrait s'intituler écu ou tout autre patronyme, si dans les faits il demeure le deutschemark, le « *franc fort à Francfort* », écrivait même un responsable allemand, imaginant une nouvelle forme d'humour, le calembour monétaire.

Notons déjà la nomination récente du président de la Bundesbank, Karl Otto Poehl, à la présidence du Comité des gouverneurs de la Communauté, *chargé de mener à bien le travail* de coopération monétaire à engager durant la « première phase » du plan Delors. Pour beaucoup, être dans la « *zone mark* » est un avantage car il nous détourne des tentations inflationnistes.

On retrouve *là* le syndrome du « grand frère » sans l'appui duquel nous ne pouvons que dériver, syndrome qu'une partie de l'élite française cultive avec délectation depuis des générations : après la Maison-Blanche, la Bundesbank. Mais pour cette dernière, l'univers monétaire est non copernicien : *il y a le deutschemark et les* autres. Cette vision ne cessera que lorsqu'une autre monnaie européenne fera jeu égal avec le deutschemark.

Seconde illusion : l'union monétaire donnerait plus d'autonomie aux autres instruments de la politique économique, la *politique budgétaire en particulier*. L'affirmation peut paraître paradoxale. Elle s'appuie sur le fait que dans un espace unifié intégré, avec une seule monnaie, chaque *collectivité* territoriale n'a évidemment ni problème de balance de paiement ni taux de change à défendre et peut mener la politique de développement de son choix en déséquilibrant le cas échéant son budget, pour peu que des prêteurs consentent, sur les marchés, à financer ce déficit.

Ainsi, disent les défenseurs de cette thèse, l'union monétaire, loin d'être un obstacle à l'atténuation des disparités de développement entre différentes régions de la Communauté, en facilitera au contraire la disparition, alors que dans la *situation* actuelle, chaque pays, anxieux de la stabilité de son taux de change et de l'état de sa balance des paiements, est forcé de mener une *stricte* politique d'ajustement.

L'argumentation est séduisante mais paraît peu réaliste : la France, l'Allemagne, l'Italie pèseront dans l'ensemble européen un poids autrement plus lourd que le Loiret dans l'ensemble français ou le Tennessee dans les Etats-Unis. On ne pourra donc échapper à une stricte coordination des politiques budgétaires qui laissera peu de marge aux déborde*ments*.

Une mauvaise image

La conclusion c'est que toute précipitation serait fâcheuse dans les rapports de forces actuels. L'union monétaire doit être un partenariat et non une zone dominée par un seul membre. Pour cela, une condition préalable est essentielle : redonner au franc la considération et le standing dont doit normalement jouir la monnaie d'une puissance économique qui reste la quatrième du monde occidental et ne doit pas oublier que, si certains sont attirés par l'Est, elle a, pour sa part, des responsabilités vis-à-vis de nombreux pays du Sud.

Cette restauration est une tâche de longue haleine car les marchés sont rancuniers et ne peuvent encore effacer la cascade de dévaluations qui a ponctué l'histoire de notre monnaie. Pour que cette mauvaise image s'efface, nous devons renforcer notre épargne pour *investir* davantage et avoir un commerce extérieur excédentaire, atteindre un taux d'inflation plus faible que celui de *nos partenaires les plus* « vertueux » et n'accepter aucune dépréciation du franc par rapport au deutschemark.

La politique monétaire doit donc être en permanence au service du franc, ce qui signifie savoir prévenir les risques de tensions sur les marchés de change en surveillant très attentivement la masse monétaire et les crédits, sans tolérer les écarts. C'est la méthode allemande, souvent brocardée chez nous et taxée de dogmatisme ; mais, en matière monétaire, le pragmatisme est souvent de la faiblesse. Un tel tournant a *d'ores et déjà été pris* par les autorités monétaires françaises, mais du temps sera encore nécessaire pour que tout le monde soit convaincu que ce cap sera maintenu quoiqu'il arrive.

Le temps est également indispensable pour engager une action d'envergure dans toute la Communauté afin d'atténuer les disparités régionales. La Banque européenne d'investissement a là un vaste chantier, aussi vaste que celui de la (future) Banque de développement pour l'Europe de l'Est. Cette action est cruciale : l'exemple de l'Angleterre *thatchérienne* des années 80 donne une image en réduction de ce que serait un vaste ensemble où le maintien de la parité d'une monnaie, loin d'être un facteur de développement, creuserait les écarts entre régions riches et régions pauvres.

▶ Pseudonyme d'un haut fonctionnaire.

PRIX BEAC POUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE FINANCIÈRE ET BANCAIRE

La Banque des Etats de l'Afrique centrale à Yaoundé attribuera un prix aux 3 meilleurs thèses ou travaux récents émanant de ressortissants des six Etats de sa zone. Date limite de dépôt de travaux : 31 mars 1990.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la BEAC Bureau extérieur, 29, rue du Colisée, 75008 Paris – Tél. : 42-25-03-04.

PAUL FABRA

e sujet principal de son intervention. Il a déclaré « enthousiasmante » la proposition faite par François Mitterrand d'une grande confédération européenne. Mais pour ajouter aussitôt : « Celle-ci ne pourra voir le jour qu'une fois réalisée l'union politique de la Communauté. » Sur cette union politique, Jacques Delors ne résiste pas (ce sont ses propres termes) à « la tentation d'apporter quelques idées. » Ces idées, on les connaît. Elles visent à rien de moins qu'à transformer la Commission « en un véritable exécutif responsable ».

L'ÉNIGME, à vrai dire, ne porte pas tellement sur les idées de Jacques Delors. Elle porte sur l'assentiment que celles-ci ont toujours rencontré jusqu'à ce jour à Paris. On sait que le président de la Commission européenne suit de très près les évolutions de la politique française intérieure. Sa participation à la préparation du congrès du parti socialiste en fait foi. Mais cela n'est qu'un élément accessoire.

Auriez-vous l'audace de prendre un train qui n'arriverait que dans 15 ans ?

Nous oui. Nous sommes Montedison, le premier groupe italien de la chimie fine, filiale du Groupe Ferruzzi. Et nous savons que, si l'on veut influencer le futur, c'est aujourd'hui qu'il faut commencer. Chimie des matériaux, protection de la santé, énergie non polluante, voici nos domaines d'action. Et ce sont les domaines dans lesquels nous sommes parmi les leaders dans le monde. Seules des solutions technologiquement et socialement avancées, compatibles avec notre environnement, nous permettront d'ouvrir une nouvelle voie vers le progrès. C'est pourquoi, afin d'être prêts pour demain, nous devons placer la recherche au cœur de notre système industriel. C'est ce que nous faisons. Et nous le faisons avec succès. Chaque année nous investissons l'équivalent de 2 milliards de Francs en recherche et développement.

montedison
Gruppo Ferruzzi

LA CHIMIE DE LA PROCHAINE GÉNÉRATION.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

SOLVING
International

Consultants de Haut Niveau

Voici pourquoi notre société est susceptible de vous intéresser :

■ **Notre activité de conseil est fondée sur la PERFORMANCE stratégique et opérationnelle avec, au premier chef, une éthique de résultats significatifs.**
SOLVING intervient dans l'élaboration et la mise en place de stratégie de développement et d'organisation.
SOLVING est au service de grandes entreprises en Europe et aux Etats-Unis souvent leaders dans leur secteur.
SOLVING est une société internationale dont la taille autorise à la fois une capacité importante d'intervention et une forte personnalisation des contacts avec ses clients.
SOLVING se situe à la pointe des approches et des *méthodes contribuant à l'efficacité du management.*

■ **Pour accélérer notre croissance, nous cherchons actuellement à intégrer dans nos équipes des CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU : ingénieurs, MBA, MS, Ph.D, HEC... ayant une première expérience professionnelle réussie et réunissant l'ensemble des qualités suivantes :**
- **intelligence de la vie des affaires,**
- **largeur de vue et créativité,**
- **esprit analytique et grande rigeur intellectuelle,**
- **forte capacité de travail,**
- **excellente aptitude à communiquer et à promouvoir le changement.**

Nous recherchons des candidats parfaitement bilingues, français, américain, italien, espagnol, allemand, néerlandais.



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à :
SOLVING International
A l'attention de Mr HOMBREUX
2, avenue de Messine - 75008 PARIS
PARIS - LONDRES - NEW YORK
BOSTON - COLOGNE - BARCELONE
BRUXELLES - MILAN.

POUR ACCOMPAGNER NOTRE EXPANSION, VENEZ RENFORCER NOTRE EQUIPE

Notre groupe, leader national, est spécialisé en analyse financière et gestion de patrimoine.

Nous recherchons :

DIRECTEUR RÉGIONAL

Vous possédez une expérience prouvée de plusieurs années en gestion de patrimoine, analyse financière ou diffusion de produits financiers.
Votre action s'appuie sur un tissu relationnel par lequel vous êtes apprécié pour votre sérieux, votre rigueur et votre pragmatisme et qu'il ne tient qu'à vous de développer.
Votre esprit d'entrepreneur vous incite à aller plus loin.
Nous vous proposons de devenir l'un de nos Directeurs Régionaux.
Votre mission : renforcer et créer une clientèle au sein de votre région en la conseillant pour faire prospérer son patrimoine.
Autonome, vous saurez vous faire reconnaître de votre équipe grâce à vos qualités humaines.

Le poste à pourvoir est basé à PARIS-SUD, MARSEILLE, LYON, NANCY, GRENOBLE, TOULOUSE et BORDEAUX.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous n° 8751
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

Nous sommes un grand groupe français de dimension internationale.
Notre ambition, pour l'une de nos activités, à potentiel et croissance importants, est d'imposer notre leadership, notamment par la création de produits nouveaux.



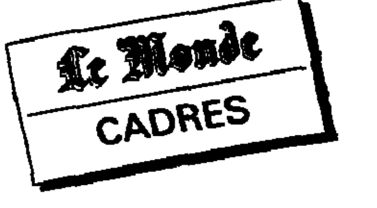
En relation directe avec le Directeur Général de l'activité, vous définissez l'ensemble de la politique marketing par une analyse précise du contexte et des besoins pour tous les pays sur lesquels nous sommes implantés ou pour les pays à ouvrir.
Vous êtes responsable de la conceptualisation des nouveaux produits et en étudiez la déclinaison et le lancement pour chaque pays.
Vous participerez aux études de faisabilité en collaboration avec le Directeur Financier et le Directeur Général.
De préférence, vous êtes un vrai professionnel du marketing grâce à une expérience acquise dans le marketing de produits banalisés en forte situation concurentielle.
[illegible] de votre métier et votre très bon niveau [illegible] de négocier à haut niveau (Ministères, [illegible]) [illegible] mais aussi rigoureux, vous êtes à la fois [illegible] avec un tempérament commercial.
Amené à voyager le tiers de votre temps, vous êtes au moins bilingue anglais.
Ce poste de haut niveau débouchera à terme sur des responsabilités élargies au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 9.1027 à CONTESSE PUBLICITE 38, rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

CONTESSE

Retrouvez, tous les mardis datés mercredis, dans la section C - ECONOMIE

la rubrique généraliste des offres d'emploi destinées aux cadres débutants ou confirmés



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

DELEGUE GENERAL

450/500.000 F - Marseille

Cette importante organisation professionnelle dont la zone d'action s'étend sur les Bouches du Rhône, recherche son délégué général. Sous l'autorité du président, ce responsable de haut niveau aura pour mission de développer l'influence de cette instance et de représenter les adhérents auprès des collectivités territoriales de l'environnement socio-économique et des administrations. Il prendra également en charge l'animation du personnel, la gestion générale et la réorganisation informatique. Des qualités de diplomatie, un sens politique et une aptitude développée pour les relations publiques sont indispensables pour représenter efficacement les adhérents et promouvoir une image novatrice (création de nouveaux services). Ce poste intéresse un dirigeant âgé de 40 ans minimum, de formation grandes écoles ou équivalent. Il aura capitalisé une expérience positive de direction d'une unité importante en tant que directeur général ou secrétaire général, et souhaitera se mettre au service du développement économique d'un département porteur d'avenir. Les candidatures seront trasmises à notre client. Merci d'envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'une photo à H. MICHERON en précisant la référence B/X4006M - **PA Consulting Group - 4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90.** (PA Minitel 36.14 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Filiale d'un Groupe important B.T.P./Second Oeuvre

Jeune Directeur Général

Sud de la France

Pour développer les activités de la filiale (120 millions) en terme de Chiffre d'Affaires, mais également **d'implantation nationale et internationale.**

De 35 ans environ, Ingénieur diplômé X, Centrale, E.S.T.P., ou équivalent le candidat devra justifier d'une expérience réussie de 5 ans minimum dans une *Direction Opérationnelle d'un Centre de Profit* ou d'une PME proche du BTP. Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Organisé, rigoureux, apte à négocier au plus haut niveau, ce poste s'adresse à un véritable **Jeune Patron** qui souhaite s'investir dans la société qui lui sera confiée.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 8719/M
à CURRICULUM 6 passage Lathuile 75018 PARIS

Nous sommes un important laboratoire pharmaceutique français et nous recherchons dans le cadre de notre très forte expansion dans ces pays un

DIRECTEUR DE ZONE

EUROPE DE L'EST

Basé à Paris, celui-ci devra, apres formation au siège, prendre en charge l'ensemble de nos activités dans ces pays.

Le candidat retenu, de préférence, mais pas nécessairement Médecin ou Pharmacien, devra faire la preuve d'une expérience réussie de la promotion du médicament et possédera de réelles qualités d'animateur et de dirigeant.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, photo et CV sous référence 69127 à Média-System, 6/8 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LA FABRICATION ET LA DISTRIBUTION DE PRODUITS CHIMIQUES DESTINÉS AU BÂTIMENT ET À L'INDUSTRIE

notre développement nous amène aujourd'hui à rechercher notre futur

directeur général

En étroite collaboration avec son Président, il définit les stratégies de l'entreprise et en assure la mise en œuvre. Il participe à la réflexion sur les axes de développement, notamment en termes de partenariat, initialise et concrétise de nouvelles opportunités commerciales, anime et gère l'activité de l'entreprise sur tous les plans.

Pour créer ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat diplômé d'une École d'Ingénieurs (Centrale, Insa...) possédant une solide formation complémentaire en gestion.
Il aura déjà prouvé sa capacité à diriger une structure industrielle, grâce à ses talents d'animateur, de gestionnaire, et d'organisateur.

Notre Conseil étudiera avec attention et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, cv, et photo) que vous lui adresserez sous la référence 9006 CMC à :
CREFORM, 7, rue Louis David 75116 PARIS.

C CREFORM

PLAIN CHAMPS

DIRECTEUR
GESTIONNAIRE ET RELATIONS PUBLIQUES

Nous appartenons à un groupe important (deux milliards de francs de CA) et nous sommes à l'origine du lancement réussi en exclusivité pour la France d'un produit innovant et performant. Notre potentiel de développement est impressionant.

Homme de synthèse, de communication et directement rattaché à notre Directeur Général, vous serez le "facilitateur" de la croissance de nos agences de Paris et de Province, principalement en tant que :
- responsable de la gestion commerciale et administrative,
- stratège sur les plans marketing, communication,
- homme de relations publiques auprès des gros prescripteurs parisiens et nationaux.

Homme de grande expérience, vous avez exercé des responsabilités similaires et êtes bien introduit dans le monde du bâtiment second oeuvre et cette mission de confiance alliant action et réflexion est taillée à vos mesures, en ce cas, envoyez votre dossier complet de candidature
(lettre manuscrite + CV + photo) à notre Conseil en Recrutement sous la réf. 338/MDE.
Ce poste est basé à Paris Est où se dérouleront les entretiens.
Une totale confidentialité vous est garantie.

gestion
de ressources
humaines

Cabinet Walter

Le Monde CADRES

FRESHFIELDS
P—A—R—I—S

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEILS JURIDIQUES
recherche

DOCUMENTALISTE CONFIRMÉ(E)

poste à plein temps, contrat à durée indéterminée à pourvoir en février 1990.

Profil : formation documentaliste (INTD, EBD ou IUT + CAFB doc. juridique + formation universitaire + expérience 2 ans minimum dans un poste similaire).

Adresser curriculum-vitae, lettre manuscrite et prétentions à l'attention de Catherine NICAUD - **FRESHFIELDS**
14, avenue Gourgaud - 75017 Paris. Téléphone : 47.66.51.59



Leader dans les Matériaux de Friction, Garnitures de Freins, Garnitures d'Embrayages, Valeo Matériaux de Friction
• Poursuit son développement INTERNATIONAL
• Renforce son potentiel humain et recherche pour le Service Commercial de sa Division Garnitures de Freins, en Région Parisienne

2 Ingénieurs, Chefs de projet
Diplômé(e)s Grandes Ecoles

Formation complémentaire de gestion appréciée. Pratique de l'anglais. Allemand et/ou espagnol souhaité.

Cette Division a des relations techniques et commerciales avec les constructeurs automobiles et fabricants de freins français, européens et japonais.

Vous vous impliquerez avec l'équipe Etudes et recherches, Industrialisation et Qualité.

Votre potentiel, conjugué à notre dynamisme technologique, vous assurent une évolution de responsabilité dans un groupe en forte croissance.

Merci d'adresser CV, photo et rémunération souhaitée, sous la référence HN/100 à **Valeo Matériaux de Friction** - Gestion des Cadres - 13 rue Dieumegard - 93406 SAINT-OUEN Cedex.

Valeo L'Equipement Automobile

Recrutement et gestion des carrières, un consultant interne.

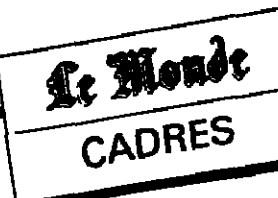
Depuis 3 à 5 ans que vous exercez ce métier, en cabinet ou, mieux, déjà en entreprise, vous vous sentez dans votre élément. Ce goût pour la science humaine s'est révélé puis affirmé au cours de vos études supérieures : maîtrise de psychologie, psycho-prat, troisième cycle en gestion de personnel...

Nous sommes un puissant organisme financier, aux structures complexes, et nos besoins en matière grise sont en croissance. Un millier de personnes constitue notre population cadre. Notre objectif est de gérer au mieux cette ressource majeure en orchestrant la mobilité interne et en faisant appel aux talents extérieurs.

Au sein d'une équipe jeune, professionnelle, motivée, vous mènerez vos missions en toute autonomie, avec la diligence et le sens du service que l'on doit aux "clients" que sont les directions opérationnelles du groupe. Merci d'écrire sous référence 051 521 LM à Elizabeth Morin, associée du cabinet Sirca, 140 boulevard Haussmann - 75008 Paris en précisant votre rémunération actuelle. Poste basé à Paris.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

REPRODUCTION INTERDITE



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Cet établissement, filiale d'un des tout premiers groupes financiers français, intervient dans le domaine de l'intermédiation des valeurs mobilières. Pour accompagner l'évolution de sa structure, le secrétariat général cherche à s'adjoindre un

Responsable des ressources humaines
établissement financier

Immédiatement rattaché au secrétaire général, il a pour mission d'assurer, en liaison étroite avec la direction générale et les directions opérationnelles, l'ensemble des activités liées à la gestion des 150 salariés de la société.
Pour les domaines ressortant de sa fonction — administration du personnel, affaires sociales, ressources humaines — il intègre les aspects tant politiques que pratiques et assume un rôle privilégié de vecteur de communication interne.

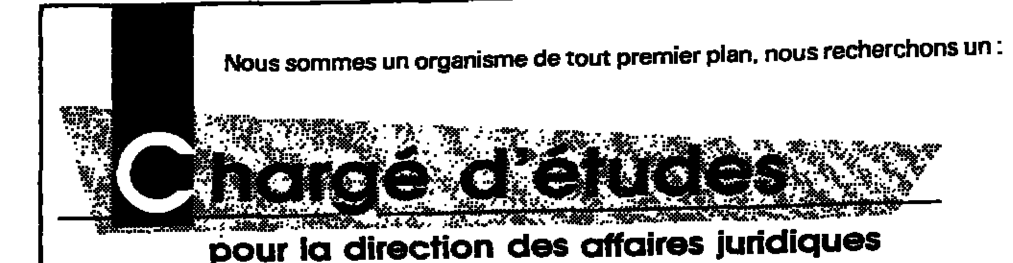
Ce poste s'adresse à un candidat déjà opérationnel de la fonction ayant une dizaine d'années d'expérience. Issu d'un cycle de formation supérieure, il est animé du profond sens du service lié à sa fonction et de son rôle moteur dans la politique sociale de l'établissement.

***Danielle TCHÉORDUKIAN** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la réf. DTc 01.374 au cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

Nous sommes un organisme de tout premier plan, nous recherchons un :



pour la direction des affaires juridiques

Vous aurez à collaborer aux travaux de *la Direction Juridique* (documentation, préparation des dossiers, participation à des réunions, à des colloques...), assurer un service de renseignements auprès des adhérents, superviser le suivi juridique de nos activités internes et de nos antennes.
À 30 ans environ, vous avez un DEA de Droit Privé ou de Droit des Affaires, et une première expérience de 1 à 3 ans en cabinet de conseil ou d'avocat, en entreprise... Vous souhaitez assister le Directeur Juridique.

Nous vous demandons des qualités rédactionnelles, une capacité à vous exprimer en public, y compris en anglais, une personnalité nette mais nuancée.

Si vous vous sentez concerné, merci de nous envoyer votre dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous référence A. 01.11 à notre conseil Madame Claude Favereau - FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS



Organisation et Publicité

Une fonction à créer : communication et marketing

Jeune banque privée, filiale d'un très important groupe bancaire, nous apportons un service de qualité et personnalisé à une clientèle haut de gamme.

En liaison avec le Comité de Direction, vous aurez à promouvoir notre image de marque, à concevoir et organiser les actions de communication externes et internes et de relations publiques, ainsi que les campagnes publi-promotionnelles. Vous définirez les supports d'opérations de marketing direct et analyserez les informations remontant du marché. Ce poste évolutif vous permettra de constituer progressivement votre équipe.

A 30-35 ans, impérativement muni d'une formation supérieure à dominante communication-marketing, vous pouvez nous apporter une expérience significative, acquise de préférence dans un secteur d'activité s'adressant à une clientèle de haut niveau.

Nicole Marichez étudiera confidentiellement votre candidature adressée sous réf. M/75 à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris



MEDIA-SYSTEM

Consultant
Ressources Humaines

La **CORT**, l'un des premiers Cabinets Conseils en France, a acquis une réputation nationale et internationale auprès des plus grandes entreprises et PMI performantes. Elle souhaite élargir son équipe "HOMMES, STRUCTURES et COMMUNICATIONS" pour faire face au *développement de son activité.*

Le Consultant recherché doit avoir 35 ans environ, être diplômé d'Etudes Supérieures en sciences sociales et posséder une formation complémentaire en gestion. Il mobilisera une expérience acquise en entreprise et/ou en Cabinet dans le domaine de la **Gestion des Emplois et des Ressources Humaines.** Dans ce poste, il devra appréhender une large palette de problèmes, établir des synthèses, intervenir personnellement, être animateur dans des situations comportant des aspects humains et sociaux très divers.

Après une formation à des méthodes éprouvées et une période d'expérience approfondie,
il contribuera à l'enrichissement des méthodologies et développera de nouveaux contacts.
Il a le goût des voyages en France et éventuellement à l'étranger. Il apprécie d'être autonome et de s'intégrer à une équipe.

Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre CV, photo et rémunération actuelle sous référence 3370M



65 Avenue Kléber 75116 PARIS
PARIS - LILLE - LYON - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

GROUPE MAC
CONSEIL DE DIRECTION

*Fondé en 1964 par des professeurs d'Harvard, le **Groupe MAC** est aujourd'hui un des tout premiers cabinets internationaux de **Conseil en stratégie et organisation**. Son domaine d'intervention est la formulation et la mise en œuvre stratégique.*

Il intervient, à partir de ses bureaux répartis dans le monde, sur tous les secteurs d'activité, auprès des directions générales de grandes entreprises sur des projets d'envergure internationale. Pour faire face à sa forte expansion, le bureau de Paris désire intégrer plusieurs

Consultants

Le rôle d'un consultant est de mener à bien, au sein d'une équipe internationale, une partie d'un projet de stratégie ou d'organisation. Sa formation et son expérience devraient lui permettre de maîtriser rapidement les concepts stratégiques, d'organisation et financiers. Diplômé d'une grande école, d'ingénieurs ou commerciale, vous possédez un MBA (européen ou américain), vous parlez couramment l'anglais et l'allemand ou l'italien. Vous avez 2 à 4 ans d'expérience professionnelle dans une grande entreprise, dans une banque d'affaires ou dans une société de conseil.

Si vous avez l'ambition de travailler dans un environnement international et intellectuellement stimulant, si vous souhaitez bénéficier d'une formation interne de grande qualité et si vous êtes intéressé par un partenariat à terme, écrivez à

Mme Véronique Viseux, Groupe MAC,
11, boulevard de Latour-Maubourg,
75007 PARIS.



Leader français de la transformation de pommes de terre (640 millions de CA), nous avons atteint en 15 ans une place de choix sur les marchés chips, purées, surgelés, produits apéritifs...
Nous recherchons pour notre siège basé à 100 Km au Nord Est de Paris un

JEUNE CHEF DU PERSONNEL
700 personnes • 2 usines

Dépendant directement du DG, il assurera la gestion du personnel de ses deux usines (paie informatisée, recrutement, déclaration, contrats de travail...). A court terme, il suivra une politique du personnel originale et pragmatique. Ce poste de responsabilités, en fonction du potentiel du candidat, devra évoluer vers celui de Directeur du Personnel au sens large.

Vous avez : • une première expérience de la fonction personnel en milieu industriel • une formation de base solide • une bonne maîtrise de l'outil informatique • un tempérament opérationnel • une connaissance approfondie de la législation.

Nous vous offrons : • une société performante et dynamique disposant d'une assise financière solide • des relations très étroites avec l'équipe de direction • des responsabilités importantes • des conditions de vie très agréables et une rémunération motivante.

Adresser CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 95 av. Victor Hugo, 92563 RUEIL-MALMAISON CEDEX, sous réf. 58.3196 LM, portée sur la lettre et l'enveloppe.



CONTESSE

Bras droit du Directeur Général à 28 ans !

JEUNE CADRE DE DIRECTION

L.E.R.O., jeune groupe dynamique et performant de l'industrie pharmaceutique spécialisé dans les oligo-éléments souhaite intégrer un JEUNE CADRE DE DIRECTION pour participer à LA GESTION L'ADMINISTRATION ET AU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL de deux de ses entités.
Diplômé d'une Ecole de Commerce, *vous souhaitez, après une première* expérience réussie dans le marketing ou le commercial, évoluer vers une fonction plus généraliste. Vous ressemblez à notre équipe : levé tôt, couché tard, vous bouillonez d'idées et de talent, vous êtes entreprenant et la réussite pour vous n'est pas un vain mot. Vous voulez devenir partie prenante dans nos succès ?
Faites nous parvenir lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. 101C à : L.E.R.O. - 65, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 92150 SURESNES

·L·E·R·O·
LABORATOIRE DE LA NUTRITHERAPIE



Banque de 1 000 personnes, la formation est essentielle pour notre développement, nous renforçons notre structure Formation et recherchons un

FORMATEUR INTERNE

A 28/30 ans diplômé de l'enseignement supérieur, vous bénéficiez déjà d'une expérience significative de la vente et ou de l'animation, de préférence dans le domaine des services.
Dans un premier temps, votre mission sera de mettre en place et d'animer des formations internes pour nos jeunes commerciaux, après une période de prise de connaissance de nos structures et de nos produits.
Par la suite, votre fonction s'élargira à la formation des autres catégories de personnel.
Ce poste basé à Marseille, nécessite des déplacements au sein de nos différentes directions de réseaux.

Motivé par cette opportunité ?

Alors adressez votre dossier complet (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. 93126 à MEDIA-SYSTEM MEDITERRANEE, 46, Bd. Longchamp, 13232 MARSEILLE Cedex 01, qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées).

MEDIA-SYSTEM





Le Monde CADRES
Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Le Centre d'industrialisation de RHONE-POULENC, à LYON, joue un rôle essentiel dans le développement industriel du Groupe, tant en France qu'à l'étranger. Sa réussite est fondée sur deux factures clés : une recherche de procédés imaginative et proche des réalisations industrielles, ainsi qu'une ngénierie de réalisation forte et efficace.

Pour les intégrer à ce centre, nous recherchons des professionnels confirmés, ayant une formation et des compétences de généraliste dont l'expérience aura été acquise en génie chimique ou plus généralement dans une industrie de Process (pétrole, nucléaire, agro-alimentaire...).

Plusieurs postes sont à pourvoir :

INGENIEUR ESTIMATION ET COST CONTROL

Le candidat aura au moins 5 ans d'expérience professionnelle dont 3 en estimation (l'expérience complémentaire aura pu être acquise en Bureau d'Etudes, entretien, planification...). Il disposera de connaissances en micro-informatique et connaîtra l'anglais.

Réf. 1693 W/O

INGENIEUR PLANIFICATION

Il aura également au moins 5 ans d'expérience dont 3 en planification (l'expérience complémentaire aura pu être acquise en estimation, Bureau d'Etudes, Chantiers...). Il disposera également de sérieuses connaissances en logiciels de gestion de projets et, connaîtra l'anglais.

Réf. 1693 X/O

INGENIEUR GESTION DE CHANTIERS

Il aura au moins 5 ans d'expérience professionnelle dont 3 en gestion de chantiers (l'expérience complémentaire aura pu être acquise en Bureau d'Etudes, entretien,...). Il sera mobile, à même d'effectuer des séjours sur les sites pendant toute la durée des chantiers.

Réf. 1693 Y/O

Ces trois postes incluent des contacts internationaux au niveau du Groupe.

La réussite dans tous ces postes ouvrira de larges perspectives de carrière dans le Groupe, en France ou à l'étranger.



Adressez votre dossier de candidature, en précisant la référence, à notre Conseil : Cabinet ETAP - 71, rue d'Auteuil - 75016 PARIS. Discrétion absolue

RHÔNE-POULENC

ALCATEL ISR

30 ans, juriste N°1 d'une S.S.I.I. chargée en matière grise

400 personnes dont 300 ingénieurs, 240 MF de CA uniquement en "matière grise", 30 % de croissance annuelle, âge moyen de 31 ans, des clients dans tous les secteurs, un style très direct et un management très impliquant. Voilà notre société, filiale d'un des premiers groupes industriels français.

Nous créons le poste de responsable des affaires juridiques. Il ou elle prendra en charge notamment tous les problèmes de contrats (avec la possibilité de s'appuyer sur les experts du groupe).

30 ans, Magistere ou DEA de Droit, l'anglais courant, vous avez 4 à 6 ans d'expérience *dans une entreprise ouverte sur l'international.* Bon relationnel, vous savez travailler "en conseil" pour les opérationnels et trouver des solutions à leurs problèmes. Pour un premier contact, adressez votre dossier complet sous la référence 088 214 M à Jean-Louis Marques, associé du Cabinet Sirca — 140, boulevard Haussmann — 75008 Paris.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

La vraie sécurité, c'est de ne plus y penser !

Notre société, leader dans ce domaine, recherche dans le cadre de son expansion pour son département Grands Comptes un



Vous aurez à vendre un concept global de sécurité, en vue de l'adapter aux besoins spécifiques de chaque client.

Sur ces marchés, la compétence est essentielle, humaine d'abord, technique ensuite.

Vous pouvez compter sur nos équipes *hautement qualifiées et sur une infrastructure qui a fait ses preuves.*

De formation ingénieur avec si possible une première expérience, vous souhaitez élargir vos responsabilités.

Votre réussite est aussi la nôtre.

Si vous vous sentez concerné, merci d'adresser sous réf B 01 07 votre candidature à notre Conseil Béatrice Galievsky
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

FAVEREAU CONSULTANTS

ALIMENTAIRE

Un parcours sans frontière de l'audit au chef des services financiers

Une société française ayant plusieurs implantations dans le monde, elle-même rattachée à un groupe international de tout premier plan offre à la suite de la promotion du titulaire du poste, des fonctions intéressantes et évolutives à un AUDIT SENIOR.

CHEF DES SERVICES FINANCIERS

Le titulaire du poste aura dans le cadre d'une activité essentiellement réalisée à l'export (CA 400 millions) la responsabilité : • de la comptabilité générale • de la Trésorerie • de l'encadrement d'une équipe de 9 collaborateurs jeunes et performants.

Ce poste conviendrait à un candidat disposant d'une formation école supérieure de commerce + DECS (apprécié) et d'une expérience de 3 ans acquise en cabinet d'audit.

Il est souhaitable qu'il ait assuré des missions variées impliquant de solides connaissances comptables, une bonne approche de la trésorerie et de la fiscalité ainsi que de l'utilisation de l'outil informatique.

Bonne maîtrise de l'anglais indispensable.

Larges perspectives d'évolution de carrière au sein de la Société et du Groupe.

Ecrire sous réf. 4C 1702-10M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

VOTRE PREMIERE USINE A 30 ANS

Société performante, à taille humaine (700 personnes) rattachée à un groupe de premier plan, recherche pour l'une de ses usines un JEUNE RESPONSABLE DE PRODUCTION destiné à devenir rapidement la Directeur d'une unité.

Dans un premier temps (1 an maximum), sous la responsabilité de la Direction Industrielle, il prendra en charge l'exploitation de l'usine (50 personnes) spécialisée dans la fabrication de produits industriels en matières plastiques techniques.

Cette opportunité conviendrait à un ingénieur diplômé possédant une expérience d'animation d'équipe et de gestion d'un service acquise en fabrication ou en maintenance, si possible dans une industrie de process (verrerie, sidérurgie, transformation de matières plastiques...).

Homme de terrain autonome, il possèdera également des capacités d'organisation et un potentiel lui permettant d'évoluer à terme vers la prise en charge d'usines de taille plus importante.

Poste : proche LILLE

Ecrire sous réf. 4 A 1698-10 M
en précisant rémunération souhaitée
Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

CONTROLEUR DE GESTION

UN ROLE STRATÉGIQUE POUR UN PRATICIEN DE LA GESTION

L'UFB (CA 1,6 Md - 800 personnes), filiale du Groupe BSN, commercialise annuellement 600 millions de cols de liquides alimentaires dans ses 24 filiales de Distribution.

Pour son siège social à Paris, elle recherche son CONTROLEUR DE GESTION
Rattaché au Directeur Général et secondé par 2 cadres, il a pour mission d'améliorer les performances de l'entreprise et de chacune de ses filiales dans le domaine de la gestion. Il intervient aux différentes phases de l'organisation, des procédures, de la planification, de la stratégie et des achats.
Diplômé ESC ou équivalent, la trentaine, il sera de par son expérience un praticien de la gestion. La rigueur et la pertinence de ses analyses et de ses recommandations, son poids et sa maturité personnelles, son sens du dialogue sous-tendront la crédibilité et l'efficacité de son action auprès du management de l'entreprise.

Ecrire sous réf. 4B 1621-9 M
à Annie SANTAMARIA
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Yves Rocher — RÉUSSIR EN BEAUTÉ — **à RENNES**

Avec 7000 personnes, 5 milliards de francs de C.A. dont 50 % à l'export, 500 références commercialisées par 600 magasins franchisés et par V.P.C., Yves ROCHER est la première marque française de produits de beauté. La décentralisation de sa Direction France est souhaitée et prévue à Rennes. Aussi, Yves ROCHER recherche dès maintenant pour ses opérations commerciales

- PLV en magasins
- création de mailings en Marketing direct
- analyses statistiques et traitements de fichiers
- logistique commerciale et prévisions
- information technique des franchisés.

10 Jeunes Diplômés (ées)

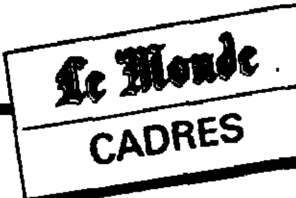
- Sup de Co, Maîtrise Sc. Éco, ou équivalent -

Débutants ou avec une première expérience (1 à 3 ans), votre talent et votre enthousiasme vous ouvriront une carrière évolutive au sein d'un groupe international, diversifié et performant.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV et photo à Olivier PLESSE, Conseil d'Entreprises - (Réf. LM). Ouest Ressources Humaines 71 avenue Aristide Briand 35000 Rennes qui vous garantit discrétion et réponse.
Premier entretien à Rennes ou à Paris



REPRODUCTION INTERDITE



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT DE MARCHES

Industries chimique, pharmaceutique, fermentations

Filiale de FERRUZZI, l'un des plus importants *groupes agro-industriels, CERESTAR est le leader* européen des produits amylacés. La société française (plus d'1 milliard de francs - 450 personnes) recherche l'ingénieur qui assurera le développement des secteurs chimiques, pharmaceutiques et des fermentations. Au sein d'une équipe de trois personnes rattachée au directeur du développement, il a pour mission d'identifier et d'analyser les opportunités offertes par ces différents marchés en matière de développement de nouveaux produits. Il intervient dans la promotion et la réalisation des essais et prépare une évaluation complète du produit en vue de sa commercialisation. Il *entretient par* ailleurs des relations étroites avec les centres européens de *recherches du groupe. Ce poste s'adresse à un* ingénieur chimiste, âgé d'au moins 28 ans, possédant une première expérience d'environ trois ans acquise dans le secteur pharmaceutique ou un doctorat en biochimie appliquée. Une bonne connaissance des fermentations est un atout supplémentaire ainsi que la pratique de l'anglais. Basé à Vélizy (78), le poste suppose des déplacements. Ecrire à Frédérique CHEMARIN en précisant la référence A/S8498M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.38. (PA Minitel 36.14 code PA)



CONSULTANT SENIOR

Management des ressources humaines

PA Consulting Group: avec 2.400 personnes nous sommes leader parmi les cabinets internationaux de conseil en management et technologie. Notre activité de conseil en management des ressources humaines se développe rapidement. Nous recherchons un consultant senior qui souhaite trouver dans une structure dynamique un milieu favorable à son ambition. Vous êtes ingénieur. Vous avez plus de 30 ans. Plusieurs années d'expérience ont fait de vous un professionnel du conseil en ressources humaines. Vous savez diagnostiquer, proposer des solutions, les mettre en œuvre et suivre leur application. Vous parlez couramment l'anglais. Au sein d'une équipe qui cultive la qualité de l'ambiance de travail, vous bénéficierez d'une large autonomie. Maître des relations avec vos clients, vous réaliserez pour eux des missions d'audit social, gestion des carrières et des rémunérations, conduite du changement, communication interne... Nos exigences de qualité sont élevées. Nombreux contacts internationaux. Poste basé à Neuilly sur Seine. Ecrire à J. PERRIN en précisant la référence A/062PM - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.53. (PA Minitel 36.14 code PA)



CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION

Notre jeune société de conseil a 7 ans d'existence et bénéficie d'une excellente notoriété dans ses domaines d'expertise: la communication d'entreprise et la gestion de la formation, principalement en milieu hospitalier. Dans le cadre de notre croissance, nous recrutons trois nouveaux collaborateurs:

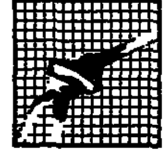
UN RESPONSABLE POUR L'ACTIVITE "INGENIERIE DE FORMATION"

Intervenant lui-même sur le terrain, il devra développer et conduire une équipe de consultants pour concevoir et réaliser des études sur les besoins de formation et animer des séminaires sur le même thème et la gestion des ressources humaines en général. Ce poste de gestionnaire-opérationnel s'adresse à un consultant de fort potentiel, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (sciences humaines, Sciences Po ou de type CELSA) et une expérience significative en matière d'études et de formation. Réf. A/S8492M.

DEUX CONSULTANTS - FORMATEURS: UN CONFIRME - UN JUNIOR

Ils devront l'un et l'autre, à des niveaux d'expertise différents, concevoir et/ou animer des actions de formation en gestion des ressources humaines. Ils participeront en outre aux études. Ces deux postes concernent des candidats de formation supérieure, universitaire ou autre (sciences humaines, Sciences Po...). Le consultant confirmé aura une expérience d'au moins 3-4 ans dans la formation et les études; le junior pourra être débutant ou avoir une première expérience. Réf. A/S8493CM (Confirmé), Réf. A/S8493JM (Junior).

Ces trois postes, basés à Paris, requièrent une certaine mobilité géographique. Ecrire en précisant la référence choisie et en indiquant vos prétentions à G. MASSON PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.51. (PA Minitel 36.14 code PA)


PARAMETRES



CENTRE DE DOCUMENTATION
recherche

INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE

Chargé des actions de coopération IST : rechercher, suivre et coordonner la coopération avec les services de documentation des organismes publics ou privés nationaux intéressant la défense.

FORMATION : ingénieur ou DESS, expérience professionnelle de quelques années dans les techniques documentaires, bonne connaissance de l'anglais technique indispensable.

TRADUCTEUR ALLEMAND

Ayant une très bonne expérience de la traduction technique, capable de coordonner l'activité des traducteurs et des *sous-traitants du service de traduction et intéressé par les* possibilités de la TAO.

FORMATION : ingénieur ou DESS, diplôme d'allemand (licence ou maîtrise), bonne connaissance de l'anglais appréciée.

TRADUCTEUR DE JAPONAIS

ACTIVITÉS : faire ou contrôler les traductions de documentations techniques japonaises – assurer une veille *scientifique de la littérature japonaise et les relations avec les* organismes qui s'intéressent à l'exploitation de la documentation japonaise.

FORMATION : diplôme d'ingénieur ou DESS et diplôme de *japonais indispensables – connaissance de l'anglais appréciée.*

Env. CV et prétentions à : n° 33296
Centrale d'annonces - 121, rue Réaumur, 75002 Paris
(qui transmettra).

DIRIGER A 30 ANS UNE SOCIETE COMMERCIALE DE 100 COLLABORATEURS ET 200 MILLIONS DE F. DE C.A !



Au delà de votre formation supérieure, vous avez 5 ans d'expérience dans l'encadrement d'une équipe commerciale. Aujourd'hui, vous souhaitez prendre une nouvelle dimension, à la mesure de votre potentiel.

En prenant la responsabilité d'un de nos centres de profit, véritable PME, vous aurez l'opportunité de prouver ce dont vous êtes capable, tant dans l'encadrement des hommes que dans la maîtrise des chiffres.

Au-delà d'une gestion rigoureuse, votre rôle sera multiple : optimiser les ressources humaines en formant des équipes de valeur, accroître l'efficacité commerciale pour une satisfaction sans cesse renouvelée de vos clients, participer à l'élaboration des stratégies de développement avec votre direction régionale.

Vous l'avez compris, vous serez un véritable patron au sein d'un groupe qui occupe une place privilégiée sur son secteur, aux projets nombreux tant sur le plan national qu'international.

Réalisez vos ambitions en adressant lettre, CV et photo sous réf. MO/2201 à : ALLIANCE RH, 39 rue Louis Rouquier, 92300 LEVALLOIS-PERRET qui transmettra.

FEDERAL MOGUL — **Orléans**

Jeune Directeur du Personnel et des Ressources Humaines

Filiale de production - 450 personnes - d'un puissant groupe américain équipementier automobile, machines agricoles - 13 000 personnes, une trentaine d'unités dans le monde -.

Développer et animer notre politique des Ressources Humaines, telle sera votre mission. *A la tête d'une petite équipe, vos responsabilités porteront sur l'ensemble des activités* liées au poste : gestion du personnel, recrutement, formation, développement social (communication, expression des salariés) et relations sociales...

Une formation supérieure, une expérience suffisamment polyvalente de la fonction exercée en *milieu* industriel, *une «personnalité», du* rayonnement et la pratique courante de l'anglais...

Merci d'adresser dossier complet à notre Conseil Brigitte FRANIER sous référence JDP/M.
ASEC, 7 route d'Orléans 45380 La Chapelle St Mesmin,
qui transmettra directement.



DESSEIN

Capital Développement – Lyon

Chargés d'Affaires Juniors

Dix ans d'expérience en matière de **Capital Développement** nous ont permis d'acquérir en France une position de premier plan dans le domaine des fonds propres, objet prédominant de notre activité. Notre actionnariat, très diversifié et de plus en plus international, nous ouvre un réseau de relations sans équivalent.

Vous prendrez progressivement la responsabilité d'études de projets de prise de participation dans les PME performantes du grand Sud-Est et des principales régions françaises, de leur négociation et de leur montage juridique et financier. Vous en assurerez ensuite le suivi au sein d'une équipe qui vous formera aux spécificités du "Capital *Développement*" : *approche globale de l'entreprise et de la décision* d'investissement, en étroit contact avec les actionnaires majoritaires.

Agé de 25-27 ans, diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous êtes bilingue anglais (et peut-être pratiquez-vous une troisième langue) ce qui vous permettra d'évoluer dans une structure très ouverte sur l'international.
Vous avez acquis une première expérience (2 à 3 ans) des méthodes de diagnostic d'entreprises, soit en cabinet (audit, conseil en organisation ou en stratégie), soit dans un groupe bancaire, financier ou industriel.

Si vous avez le potentiel pour progresser dans une équipe performante et exigeante, merci d'envoyer votre CV sous la référence 21099 à notre Conseil :



Tour Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 03.
Téléfax : (16) 78.63.65.02.
*Consultez le 3616 code UGE * ONOMA.*

PARIS LILLE LYON NANTES STRASBOURG

MEDIA-SYSTEM

UN CHALLENGE A NE PAS MANQUER...

Groupe industriel en pleine expansion, nous voulons associer à notre développement :

3 FUTURS PATRONS

Ils se familiariseront avec les entreprises concernées, en travaillant, dans un premier temps, *en étroite collaboration avec leur directeur général.*

Ils évolueront, ensuite, vers la responsabilité industrielle complète, à court/moyen terme.

Ces fonctions, prometteuses d'avenir, sont de nature à motiver des candidats de valeur.

Les postes à pourvoir se situent respectivement :

DANS L'AVEYRON :
- Société de 78 personnes, spécialisée dans l'usinage et la mécano-soudure. **REF. 866**
- Société d'études de faisabilité de projets industriels - 10 personnes. **REF. 867**

A MONTPELLIER :
- Société de 70 personnes - Production de passerelles et escaliers pour avions. **REF. 868**

Ils s'adressent à des candidats de formation Ingénieur Généraliste A et M ou similaire, bénéficiant d'une première expérience dans une unité de production.

Age optimum 35 ans, ayant une âme d'entrepreneur.

Merci d'envoyer C.V., lettre manuscrite, en précisant la référence du poste choisi à :



Claudine GALLET
Ressources Humaines
3, rue Corneille
75006 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Groupe MERCK
Multinationale Allemande
CA 10 Milliards FF,
60 % Chimie,
40 % Pharmacie,
21000 personnes.

Avec un CA de 700 MF et 650 personnes, nous sommes l'une des principales filiales du groupe MERCK et notre développement s'appuie sur une gestion rigoureuse et des produits de forte notoriété.

Nous recherchons pour notre siège à NOGENT SUR MARNE (94) un

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

De formation supérieure en gestion, débutant ou bénéficiant d'une première expérience, vous êtes familiarisé avec les outils micro-informatiques, vous êtes rigoureux, aimez les contacts et pratiquez si possible l'anglais ou l'allemand.

Secondant notre contrôleur de gestion spécialiste du secteur pharmacie et en liaison avec les directions opérationnelles :
- vous participez au reporting,
- vous suivez les réalisations budgétaires et analysez les stocks et les marges,
- vous prenez en charge les tableaux de bord.

Merci d'adresser lettre + CV + photo + prétentions sous réf. 102/LM aux **Laboratoires MERCK CLEVENOT Service Recrutement, 5 à 9 Rue Anquetil, 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX.**

MERCK Laboratoires MERCK CLEVENOT

Delahaye-Ripault

SOCIETE DE BOURSE
DU GROUPE SOCIETE GENERALE

« 170 personnes » un des leaders sur le marché des actions françaises » crée dans le cadre de son expansion le poste de

CONTROLEUR
opérations boursières

environ 30 ans, de niveau BAC + 4 (maîtrise de droit, de gestion ou sciences Po...) avec une expérience de 3 ans minimum dans un service contrôle de gestion, audit ou financier.

La connaissance du milieu boursier ou bancaire serait un plus.

Vous avez une forte personnalité, êtes autonome, méthodique, rigoureux et diplomate.

Vous êtes par ailleurs vivement intéressé par les mécanismes boursiers, avez une intelligence pratique, une parfaite intégrité et l'esprit «fouineur».

Sous l'autorité directe du Secrétaire Général, vous serez responsable de toutes les activités de contrôle : des écritures, des comptes maison, des règles de couverture ; des procédures et du suivi des comptes clients débiteurs...
Vous assisterez également le Secrétaire Général dans ses activités de responsable de la déontologie, responsable du personnel, juriste et fiscaliste.

Outre la variété et le vif intérêt de la mission que nous vous confierons, nous vous offrons un salaire attractif, ainsi que des possibilités d'évolution.

Prenez contact avec nous : par téléphone (1) 42.61.82.81 de 8 h 30 à 18 h 30 (samedi de 10 h à 13 h) - par minitel 3616 CVCOM ou adressez lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. 8279 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS.

CONTACT-TELEPHONE 16 (1) 42 61 82 81

BANQUE DE DÉPÔTS

*Siège Paris 9ème, recherche pour son **service Inspection***

COLLABORATEURS (H/F)

CLASSE IV-5

Niveau minimum B.P. Banque, destinés à devenir Chefs d'Equipe.
Déplacements Paris - Banlieue - Province.
Expérience de la fonction souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo, sous n° 51.876, à
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra.



---

stoc SUPERMARCHE — comod

Région Parisienne Est
COMPTOIRS MODERNES - UNION COMMERCIALE
70 supermarchés - 400 magasins de proximité
4 milliards de C.A.
recherche

TRESORIER HF

DUT/BAC + 2

Titulaire (au minimum) d'un B.T.S./D.U.T. Gestion et Comptabilité. Vous assurerez la gestion de la Trésorerie, rattaché au Directeur Administratif.

- Vous optimiserez les flux des recettes
- *Vous participerez au développement de la Trésorerie d'exploitation*
- Vous assurerez les opérations quotidiennes d'ajustement, de couverture et de placement
- Vous disposerez d'un support informatique approprié

Une première expérience en contrôle budgétaire, comptabilité ou Trésorerie ainsi qu'une parfaite maîtrise de la micro-informatique sont nécessaire pour réussir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo, prétentions) sous réf. JMJ/TRE à :

COMPTOIRS MODERNES - UNION COMMERCIALE
67, Rue A. Briand - B.P. 31 - 77124 VILLENOY

Filiale d'un grand groupe du BTP, cette société française très performante, leader de la branche électrique du Groupe (CA : 2,2 milliards de F, 4000 personnes), spécialisée dans le domaine des installations industrielles et de l'instrumentation, recherche son

Directeur des Services Comptables
(H ou F)

Animant une équipe opérationnelle de 17 personnes, il prendra en charge l'ensemble de la comptabilité et l'établissement des états financiers, la consolidation de 15 filiales françaises et étrangères, en s'assurant de la fiabilité des résultats. Il participera en outre à la décentralisation des comptabilités de la société, dans un nouvel environnement informatique en cours de mise en place.

Ce poste s'adresse à un cadre expérimenté, de formation supérieure + DECS + Certificats d'Expertise Comptable, ayant eu une expérience d'un poste similaire dans un domaine d'activité proche (BTP, services). Ses qualités d'animateur et de manager rigoureux seront des atouts indispensables pour réussir dans la fonction, tout comme la pratique courante de l'anglais.

TEG, notre Conseil, vous remercie d'adresser sous référence M 925 01 votre dossier de candidature qui sera étudié en toute discrétion.

TEG Ressources Humaines



113 rue de l'Université 75007 Paris

Composants industriels

RESPONSABLE DES AFFAIRES SOCIALES

Picardie

Unité de production d'une importante entreprise française de notoriété internationale, cette usine moderne de composants industriels emploie environ 600 personnes et recherche son Responsable des Affaires Sociales.

Rattaché au Directeur d'établissement, il aura pour mission de promouvoir et développer les relations humaines et la communication dans l'entreprise, d'assurer l'administration et la gestion prévisionnelle du personnel, en harmonie avec la politique sociale du groupe, notamment en matière de formation et de recrutement.

Nous souhaitons rencontrer des professionnels de la gestion des ressources humaines âgés de plus de 30 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, ayant acquis une expérience significative de la fonction en milieu industriel et particulièrement motivés par la communication en entreprise.

Des perspectives d'évolution liées à un groupe industriel de tout premier plan et une rémunération attrayante sont de nature à intéresser tout candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 26/3481 A à :

EGOR REGION NORD
96, rue Solférino - 59800 LILLE

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

La technologie Optique Allemande

Rodenstock
L'Optique Haute Fidélité

Une des leaders mondiaux en ce domaine, Groupe en progression forte et constante -CA France 150 MF- recherche pour sa filiale française (150 pers.) de **St-Quentin-en-Yvelines** (78)

Directeur Administratif et Financier
H/F - 35/45 ans.

Langue maternelle allemande ou parfaitement bilingue.
Ecole supérieure de Commerce option finance.
Excellente connaissance de l'informatique.

Vous avez une expérience similaire d'au moins 5 ans dans une PME ou vous avez été l'adjoint au Directeur Administratif et Financier d'une grande structure.
Responsable des services Comptabilité, Informatique, Gestion des Stocks et Services Généraux (35 pers.), vous assurerez vous même le contrôle de gestion, l'optimisation de la trésorerie et le développement harmonieux de l'informatique.
Pour réussir dans ce poste clé, il faut être homme ou femme de responsabilités, d'initiatives, de dialogue, polyvalent(e), prêt(e) à s'investir.

Votre dossier adressé sous réf. 01/7/M/1 sera étudié en toute confidentialité par Monique Henry.



11 bis, rue Balzac
75008 Paris



BAILLY-COMTE S.A. — Lyon

Société de transformation des matières plastiques
– 260 personnes – recherche

RESPONSABLE DES COMPTABILITES

Collaborateur direct du Directeur Administratif et Financier vous aurez la responsabilité de l'ensemble du système d'information comptable de la Société :

- comptabilité générale,
- comptabilité clients et fournisseurs,
- comptabilité analytique,
- tableaux de bord mensuels (y compris bilan),
- déclarations fiscales et sociales périodiques,
- trésorerie,
- immobilisations,

et assurerez l'adaptation des procédures à l'évolution de la société, essentiellement en termes de fiabilité, rapidité et exhaustivité des informations. Poste très autonome nécessitant une pratique de l'informatique et des tableurs.

Niveau DECS - 8 à 10 ans d'expérience, en particulier dans l'industrie.

Poste basé à LYON, puis à GENAY/NEUVILLE (15 km nord Lyon)

Adresser lettre manuscrite, CV, photo + prétentions à :
BAILLY-COMTE - 36 rue Sergent Michel Berthet - 69338 LYON CEDEX 09

TELECOM SYSTEMES MOBILES

Services de radiomessagerie ALPHAPAGE et EUROSIGNAL

recherche

CONTROLEUR DE GESTION H/F

dans le cadre d'une forte croissance

Vous aurez à mettre en place le contrôle interne (suivi budgétaire) et à élaborer le tableau de bord financier de la société. Vous menerez les analyses de gestion de l'activité et de ses développements.

Ce poste requiert une solide formation en gestion (Ecole de commerce-option gestion, DESCF), une première expérience du contrôle de gestion et de la comptabilité des entreprises ainsi que la connaissance de la micro-informatique et des logiciels de gestion comptables.

Si d'entrer dans une société en pleine évolution vous attire, adressez CV, photo et prétentions à : **TELECOM SYSTEMES MOBILES**
à l'attention de C.FAUVEL - 66, avenue du Maine - 75014 PARIS.



LYON - AN[illegible]ARSEILLE

Importante société rég[illegible] grand quart Sud-Est recherche des

Chefs de projets
seniors

INGENIERIE BATIMENT

Responsable de la conduite de projets très variés, vous animez des équipes de spécialistes. Vous avez des contacts avec tous les partenaires de la construction. Proche de la Direction, vous participez à la mise en œuvre d'une conception moderne de l'Ingénierie et de l'Achitecture.
Ingénieur diplômé, Architecte, vous avez de la personnalité et vous recherchez un épanouissement dans votre vie professionnelle, une meilleure qualité de vie en province et des relations de travail chaleureuses.
Le poste proposé vous permet de mettre en valeur vos qualités d'animateur et de technicien.
Salaire brut annuel : 250/300 KF + intéressement.

Envoyer CV et prétentions, sous référence 517, à Media-System, 55 place de la République, 62002 Lyon, qui transmettra.

Gérer, organiser, animer chez un grand de l'informatique

L'un des grands de la micro-informatique mondiale, renforce les structures de sa filiale française pour faire face à un très important développement.

Le Crédit Manager

que recherche notre direction financière a la totale responsabilité avec l'aide d'une équipe, du service client, gère les conditions commerciales (commandes, livraisons, règlements), et assure le traitement des litiges et du contentieux.

Vous prendrez en charge ultérieurement la gestion de notre trésorerie.

30/40 ans de formation supérieure commerciale ou de gestion, vous justifiez d'une expérience réussie de la fonction dans un environnement high tech dynamique.

Vous savez vous impliquer personnellement, et être convaincant auprès de vos différents interlocuteurs.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence ZDS01 à l'attention de Christine DUMONT-PARIS. *Arcos & Partners s.a.*, 6 Avenue d'Eylau 75116 PARIS.



Arcos & Partners s.a.

Société multinationale leader vente Duty Free

300.000 +

Comptabilité, Contrôle de Gestion

Prendre en charge une équipe pour gérer : Compt. classique et analytique, Contrôle de gestion, Trésorerie (Devises), Déclarations, etc.
Expérience similaire en PME
Très bonnes connaissances informatiques.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence CG/1 13, rue Madeleine Michelis 92522 NEUILLY.

MRI conseil
Danièle Chapuis

REPRODUCTION INTERDITE



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Maintenance Industrielle

JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Lorraine

Cette importante entreprise française spécialisée dans la maintenance industrielle connaît une forte croissance sur tout le territoire.

Elle recherche un(e) jeune responsable administratif et financier pour l'une de ses filiales basée aux environs de Thionville.

Sous l'autorité du DGA, vous prendrez d'emblée en charge le contrôle de gestion (gastion des coûts, gestion des affaires) puis progressivement vos responsabilités s'étendront à tous les aspects administratifs, comptables, financiers, reporting liés à une activité organisée en six centres de profit.

Ce poste conviendrait à un(e) diplômé(é) d'école de gestion ou de commerce. Il aura acquis une première expérience du contrôle de gestion dans un contexte PME et de préférence dans le domaine des services.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, et rémunération actuelle sous la référence M 32/2386 U à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Bern - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Paris

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Filiale de la Lyonnaise des Eaux, nous sommes un groupe de services qui compte 4.300 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,6 milliards de francs. Partenaire des collectivités locales, nous apportons un service complet aux particuliers. Nous renforçons l'équipe du Contrôle de Gestion et recherchons un nouveau collaborateur.

Nous proposons au titulaire du poste de participer à l'ensemble des missions de la Direction du Contrôle de Gestion. Il sera plus particulièrement chargé des établissements régionaux et des filiales. Il participera à la consolidation et interviendra également comme correspondant informatique des services administratifs et comptables des entités décentralisées.

Pour ce poste polyvalent, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé E.S.C. ou de formation universitaire complétée si possible par un D.E.C.S.. Il justifie d'une première expérience en contrôle de gestion acquise de préférence au sein d'un groupe. Il possède une bonne pratique de l'outil informatique.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 50/387 N à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Plastic Vallée
Oyonnax (01)

Contrôleur de Gestion Senior
Futur D.A.F.

Voulez-vous *jouet* avec nous ?

Si oui, sachez que nous réalisons plus de 260 MF consolidés, nous occupons une part de marché très respectable dans l'univers du jouet, notre progression 89/88 flirte avec les 40% et nous espérons 20% cette année. La croissance externe, l'international et l'introduction au Second Marché Boursier de Lyon sont des axes préférentiels de développement qui devraient vous intéresser, vous dont le travail sera de fournir les éléments d'analyse permettant le pilotage de l'entreprise auquel vous serez largement associé.

Les tâches ne manquent pas : vous êtes d'abord l'élaborateur des budgets et comptes d'exploitation prévisionnels, que vous construisez en collaboration avec les responsables opérationnels, et vous en assurez, bien sûr, le contrôle. Vous voici encore l'architecte des prix de revient et des coûts standards, la sentinelle de la marge brute et le gardien de l'orthodoxie en matière de contrôle interne et de procédures. Pour faire bonne mesure, vous surveillez l'évolution du besoin de fonds de roulement et, plus particulièrement le niveau des stocks, ainsi que les autres éléments du plan de financement. Mais surtout, vous gardez du temps pour conduire des opérations spécifiques de type audit, analyse de bilans, mise en place de procédures internes, participation à des projets divers.

Vous êtes de formation Maîtrise de Gestion ou DESS Gestion, soit Ecole de Commerce option Gestion/Finance, vous disposez d'un passé d'audit en cabinet anglo-saxon à hauteur de chef de mission. Un DECS sera apprécié, une accoutumance à la fonction avec expérience réelle justifiée ; pas de débutant. Vous avez une curiosité des événements de l'entreprise et de son environnement, le goût de l'équipe et les réflexes d'un opérationnel "jusqu'auboutiste" et pertinent dans les solutions proposées. Vite votre CV à Jacques-Yves LEONARDI, Associé, cabinet Sirca Rhône-Alpes — Le Britannia C — 20. boulevard Deruelle — 69432 Lyon Cedex 03, sous réf. 181 912 LM. Si nous devons nous rencontrer, une définition de fonction précise vous sera adressée.

Sirca Rhône-Alpes
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Directeur comptable

Cette société tertiaire de forte notoriété appartient à un très important groupe international et réalise en France un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de Francs. Sa diversification et sa croissance la conduisent à renforcer ses structures administratives et financière.

Vous serez l'élément moteur de la mise en place d'une nouvelle organisation comptable adaptée au développement de la société. En conséquence, vous définirez et mettrez en œuvre les actions de formation nécessaires à votre équipe (une vingtaine de personnes). Bien sûr, vous superviserez l'ensemble du département de la comptabilité et serez garant de l'établissement des comptes de l'entreprise.

Votre profil : une formation supérieure complétée par l'expertise-comptable et une solide expérience professionnelle réussie dans une fonction similaire, à dominante organisationnelle. La connaissance du secteur de la banque ou des assurances serait appréciée.

Merci d'adresser votre candidature sous référence M/78 à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris, qui l'étudiera confidentiellement.



ANALYSTE DE GESTION

DAF France (1,5 MD de CA) est la filiale d'un Groupe Européen de 17 000 personnes commercialisant des véhicules utilitaires légers et des véhicules industriels grâce à un réseau de 50 Concessionnaires implantés sur toute la France.

Outre son service et sa performance commerciale la qualité du réseau repose notamment sur la rigueur de sa gestion.

L'analyste de gestion conseille et assiste les Concessionnaires dans la mise en place d'outils de gestion et dans le suivi régulier des résultats.
Il doit à la fois instaurer et entretenir une relation de confiance, rester ferme dans ses recommandations et savoir le cas échéant, imposer son point de vue.

Une très bonne formation en comptabilité (DECS ou équivalent), des connaissances en droit du travail sont nécessaires pour se montrer pertinent et efficace.
Trois ans d'expérience en cabinet ou au sein du service comptabilité d'une entreprise sont un minimum pour avoir acquis une bonne maturité professionnelle.

La dimension et l'implantation du Groupe DAF en Europe permettent des perspectives d'évolution aussi bien en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 72M
à Hervé & Millet Conseil, 27 rue des Vignes, 75016 Paris.



JUNGHEINRICH

Groupe européen (5600 personnes, 4000 MF) leader du stockage à encombrement réduit et pionnier des systèmes modulaires.
Pour renforcer nos services centraux en proche banlieue Ouest nous recherchons un

Contrôleur de gestion
Bilingue allemand

- Au siège de notre filiale française (360 p., 400 MF) notre service "Controlling/Informatique" est l'interlocuteur permanent de la Direction Générale, des Directeurs de départements et du siège (RFA).
- Ce poste très polyvalent (reporting, contrôle, élaboration de procédure...) requiert de la curiosité et un goût pour la communication.
- A 25/30 ans (ESC, MSG, DECS...), après une première expérience en milieu industriel, vous souhaitez l'ambiance d'une petite équipe, la force d'un groupe et des perspectives d'évolution.
- Interessé ? Merci d'adresser CV, photo et prétentions, sous la *référence* 62.3273 LM. à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS.

Mercuri Urval

---

*SODEXHO, leader français de la Restauration Collective et leader mondial de la gestion de bases-vie, recherche pour la zone **AFRIQUE** des*

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Rattaché au Directeur d'un pays, vous prendrez en charge tous les aspects de la gestion financière : comptabilité, trésorerie, budgets, problèmes juridiques, ...

Vous aurez en outre la responsabilité de la circulation des informations vers les directions opérationnelles et l'animation de l'équipe de gestion du pays.

Agé d'environ 27 ans, de formation supérieure (ESC, Université...) et titulaire du DECS vous avez une première expérience d'au moins 2 ans en cabinet ou au sein d'une direction financière.

Autonome et responsable, vous souhaitez aujourd'hui donner une dimension internationale à votre carrière.

Postes basés au Nigéria, Cameroun, Congo. Anglais impératif.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions, sous réf. LM22 RAF, à SODEXHO, Service Recrutement, BP 67, 78185 Saint-Quentin en Yvelines Cedex.



Là où vivent les hommes.



Premier Groupe Français de réactifs pour le diagnostic biologique recherche pour sa **filiale de distribution en Allemagne** (région de **STUTTGART**) son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

rattaché au Directeur Général de la filiale (45 personnes - 60 MF de chiffre d'affaires), vous travaillerez en étroite liaison avec la Direction Administrative et Financière du Groupe.

Responsable de l'ensemble des fonctions administratives et financières, vous évoluerez dans un environnement très informatisé et encadrerez directement une équipe de 14 personnes.

Nous recherchons un cadre confirmé de 30-35 ans parlant couramment l'Allemand, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce.

Merci d'envoyer lettre, CV, photo et prétentions à BioMérieux J.-C. ALERINI - Chemin de l'Orme - 69280 MARCY L'ETOILE

Le n°1 du Travail Temporaire en France, recrute pour la région Rhône-Auvergne son :

ASSISTANT H/F
de Direction Régionale

La fonction consiste à assister le Directeur Régional dans la réalisation des objectifs de la Société, notamment :

Dans le contrôle administratif et financier : il veille au respect de la législation sociale et à la maîtrise du risque client.

Dans la gestion du personnel permanent : il participe au recrutement, à la formation et à l'épanouissement du personnel permanent administratif. Il est attentif à la qualité de l'accueil et de sélection des agences.

Dans l'assistance de la Direction Régionale : il assure la validation des documents envoyés à la Direction Générale.

Le candidat retenu manifestera un goût certain pour la gestion, fera preuve de rigueur, de précision, d'ouverture d'esprit, de pragmatisme et son autorité sera naturelle.
De formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, vous justifierez d'une expérience professionnelle positive de 2 ans.
Le poste est basé à Clermont-Ferrand.

Votre candidature référencée SV210, sera étudiée en toute confidentialité par notre conseil :

ECCO CONSULTANTS

Martine BELLOD MANAGAU
31, rue Ballainvilliers
63000 CLERMONT-FERRAND

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

GROUPE BANQUE / ASSURANCES

ESC ou MST + EXPERTISE COMPTABLE DEBUTANT OU 1ère EXPERIENCE

Filiale d'un grand groupe bancaire spécialisé dans les produits et services financiers tournés vers les particuliers et les entreprises, nous vous offrons de rejoindre un environnement comptable très diversifié (holding côtée, banque, compagnies d'assurances, GIE, OPCVM, SCI, succursales étrangères...).

Au sein de notre Direction Comptable, nous vous confierons les responsabilités fonctionnelles d'organisation et de contrôle et la responsabilité opérationnelle de la consolidation.

Si ces perspectives vous motivent et si vous avez la volonté d'accéder à des responsabilités importantes, adressez votre candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 692, à

UNANIME
110, bd de Sébastopol - 75003 PARIS, qui transmettra.

UNANIME

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION UNITE

Aix-en-Provence

Ce puissant groupe multinational spécialisé dans la microélectronique, occupe une position de leader sur certains créneaux de ce marché et dispose d'une unité de production d'environ 800 personnes à proximité d'Aix (investissements annuels de 50 millions de dollars, budget de fonctionnement de 100 millions de dollars). Sous l'autorité du directeur du contrôle financier, le responsable recherché prendra en charge l'ensemble du contrôle de gestion de l'unité et du reporting s'y rattachant. Il supervisera la préparation, le suivi et le contrôle des budgets en collaboration avec les opérationnels concernés auxquels il apportera formation et conseil. En étroite relation avec l'informatique, il dirigera une équipe de deux personnes. Les changements rapides de l'environnement nécessitent de fournir des informations financières fiables et performantes servant de base à des décisions ou options stratégiques. Ce poste intéresse un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure (finance/contrôle) et ayant une expérience de contrôleur de gestion, acquise dans un milieu industriel connaissant des fluctuations de marché importantes et des montants d'investissement élevés. La pratique de l'anglais est impérative. Ce poste constitue un excellent tremplin. Ecrire à H. MICHBRON en précisant la référence A/X5150M - PA Consulting Group - 4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

LA BANQUE
DUMENIL LEBLE

RECHERCHE pour sa filiale DUMENIL & ASSOCIÉS à PARIS, CANNES, LILLE, LYON, NANTES et NICE des

CONSEILLERS

en Gestion de Patrimoine de clientèle privée

De formation supérieure, âgé de 25 à 35 ans environ, vous avez l'expérience du terrain en matière de Gestion de Patrimoine du particulier dans le cadre de votre activité au sein d'une Banque ou d'un Etablissement Financier.

Vous commercialisez régulièrement des Produits Financiers, d'Assurances et possédez une solide connaissance de ce type de produits.

Vous avez la capacité de vous constituer et de développer un portefeuille de clientèle privée au moyen d'une gamme étendue de produits adaptés.

Votre rémunération sera constituée par un SALAIRE FIXE IMPORTANT complété par des COMMISSIONS non plafonnées et directement liées à votre CA.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) c/° DUMENIL & ASSOCIÉS, 3, rue du Docteur-Lancereaux, 75008 PARIS

DIRECTEUR AGENCE ENTREPRISES

Toulon

La Caisse Régionale de Crédit Agricole du Var est, avec 900 personnes et 15 milliards de francs de total bilan, le premier établissement financier de sa région. Affirmant sa volonté d'être la banque d'affaires du Var, elle crée sur Toulon, une agence spécialisée entreprises et en recherche le responsable. Dans le cadre d'une large autonomie, sa mission sera: de prendre en charge et développer un portefeuille de grandes entreprises, conquérir de nouveaux clients, proposer une approche globale et un conseil aux entreprises. Il encadrera et animera une équipe de 6/8 personnes (chargés de clientèle et administratifs), très professionnelle. Cette opportunité évolutive s'adresse à un candidat âgé d'au moins 33 ans, de formation supérieure (école de commerce, université) et/ou bancaire (ITB). Il dispose d'une expérience reconnue du marché des entreprises comme responsable de marchés, sous-directeur entreprises d'une agence importante ou d'un groupe d'agences. Il a exercé directement ou indirectement des responsabilités d'animation d'équipe. La rémunération proposée est de nature à motiver un candidat de valeur. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/X5151M - PA Consulting Group - 4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90. (PA Minitel 36.14 code PA)

CRÉDIT AGRICOLE

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage



L'Européenne de Banque

recherche pour ses Succursales de Paris et Province

RESPONSABLES DE CLIENTELE

ENTREPRISES OU PARTICULIERS

3 à 5 ans d'expérience dans une fonction similaire vous ont permis d'être confrontés à tous les aspects du métier de banquier.

Aujourd'hui, vous souhaitez avoir une réelle responsabilité dans la gestion et le développement d'un portefeuille d'entreprises importantes ou de particuliers haut de gamme.
Une mobilité géographique est indispensable pour réussir votre mission.

Merci d'adresser votre lettre de candidature (CV + photo) sous la référence RC/LM à l'EUROPEENNE DE BANQUE
DRH/Carrières et Formation - 21, rue Laffitte - 75009 PARIS

MEDIAPA

DIRECTEURS D'AGENCE

Côte d'Azur

La Banque Populaire de la Côte d'Azur est un des principaux établissements financiers de sa région (Alpes Maritimes, Var et Alpes de Haute Provence). Sa croissance l'amène à rechercher plusieurs directeurs d'agence. Avec le soutien des services du siège mais aussi avec une grande autonomie, ils auront la responsabilité d'agences moyennes (7 à 15 personnes) sur les plans commercial, gestion, administration et management des hommes. Ils motiveront, développeront leur équipe tout en se réservant les clients les plus importants. Ces opportunités pouvant évoluer vers une direction de succursale s'adressent à de jeunes cadres bancaires âgés d'au moins 30 ans, de formation supérieure (école de commerce, université et/ou ITB, CESB). Ils ont l'expérience de la responsabilité d'une agence comme directeur ou adjoint. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/X5130M - PA Consulting Group - 4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90. (PA Minitel 36.14 code PA)





BANQUE POPULAIRE DE LA CÔTE D'AZUR

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

UN ANALYSTE FINANCIER CONFIRME

Qui sera intégré à une petite équipe d'opérateurs financiers de haut niveau et aura pour mission de surveiller et d'analyser le marché des sociétés françaises cotées pour y détecter et recommander des opportunités d'opérations boursières pour compte propre.

Le poste s'adresse à un candidat de formation supérieure, parlant l'Anglais et cherchant à valoriser son acquis théorique, pratique et relationnel du marché français en exercant son métier d'analyste en proximité constante et active avec les opérationnels.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions s/ réf. 34974 CONTESSE PUBLICITE - 38, rue de Villiers 92532 LEVALLOIS PERRET Cedex qui transmettra.

CONTESSE

Contrôleur de gestion

Promotion immobilière



SORIF *Société de promotion immobilière, filiale d'un groupe de Bâtiment, en pleine expansion (26 personnes, 200 MF de CA en 88, 600 MF en 90), recherche pour rejoindre son équipe motivée et dynamique un jeune diplômé à fort potentiel.*

Vous assurerez le contrôle budgétaire et financier des opérations localisées en France et à l'étranger, développerez les outils informatiques de reporting, mettrez en place les procédures de gestion et analyserez les montages juridiques.
Votre compétence pourra vous ouvrir de réelles perspectives d'évolution dans notre société ou au sein de notre groupe.
De formation Sup de Co. Dauphine ou Sciences Po-Ecofi, vous êtes débutant ou avez une première expérience de la fonction.
Ce poste est basé à Boulogne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo), sous réf. 330M, à Philippe Musialek, SORIF SA, 112 avenue Jean-Baptiste Clément, 92106 Boulogne Cedex.

REPRODUCTION INTERDITE



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

UNILEVER, *Numéro 1 mondial de la grande consommation,*

recherche pour l'une de ses principales filiales française un

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

A 25-30 ans, vous êtes diplômé d'une école de commerce et/ou du DECF et possédez une expérience d'au moins 2 ans en comptabilité générale (dans un cabinet d'expert-comptable).
Vous serez chargé d'opérations de reporting, d'études et du contrôle des investissements de la société et participerez à l'élaboration du plan annuel.
Ouvert d'esprit, autonome et organisé, vous saurez également faire jouer vos qualités relationnelles dans les nombreux contacts que vous aurez au sein de la société.
Anglais indispensable.
Votre évolution pourra se faire dans un premier temps au sein du département Contrôle de Gestion ou Comptabilité Générale et puis, suivant les opportunités, à l'échelle du Groupe international.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et prétentions) en précisant la référence 01/90 LM à UNILEVER FRANCE SERVICES - Recrutement et Sélection des Cadres - 157, boulevard Haussmann - 75382 PARIS CEDEX 08.

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE

Imaginez un monde où des postes auxquels vous n'avez encore jamais pensé, vous sont proposés.

3615 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

Concepteur de Projets

Au sein de notre Direction des Comptes, vous assurerez la conception des procédures comptables liées aux activités de marché.
De formation Ecole de Commerce complétée par l'Expertise Comptable, votre expérience de 5/7 ans en Cabinet d'Audit ou dans un grand Groupe International vous a familiarisé avec les normes internationales, les produits bancaires et de marché ainsi que la micro-informatique.
Dynamique, votre aisance relationnelle, vos talents pour la conception et l'organisation, votre créativité et votre goût pour le travail en équipe vous permettront de réussir pleinement dans ce poste. (Réf. 55)

Auditeur Interne



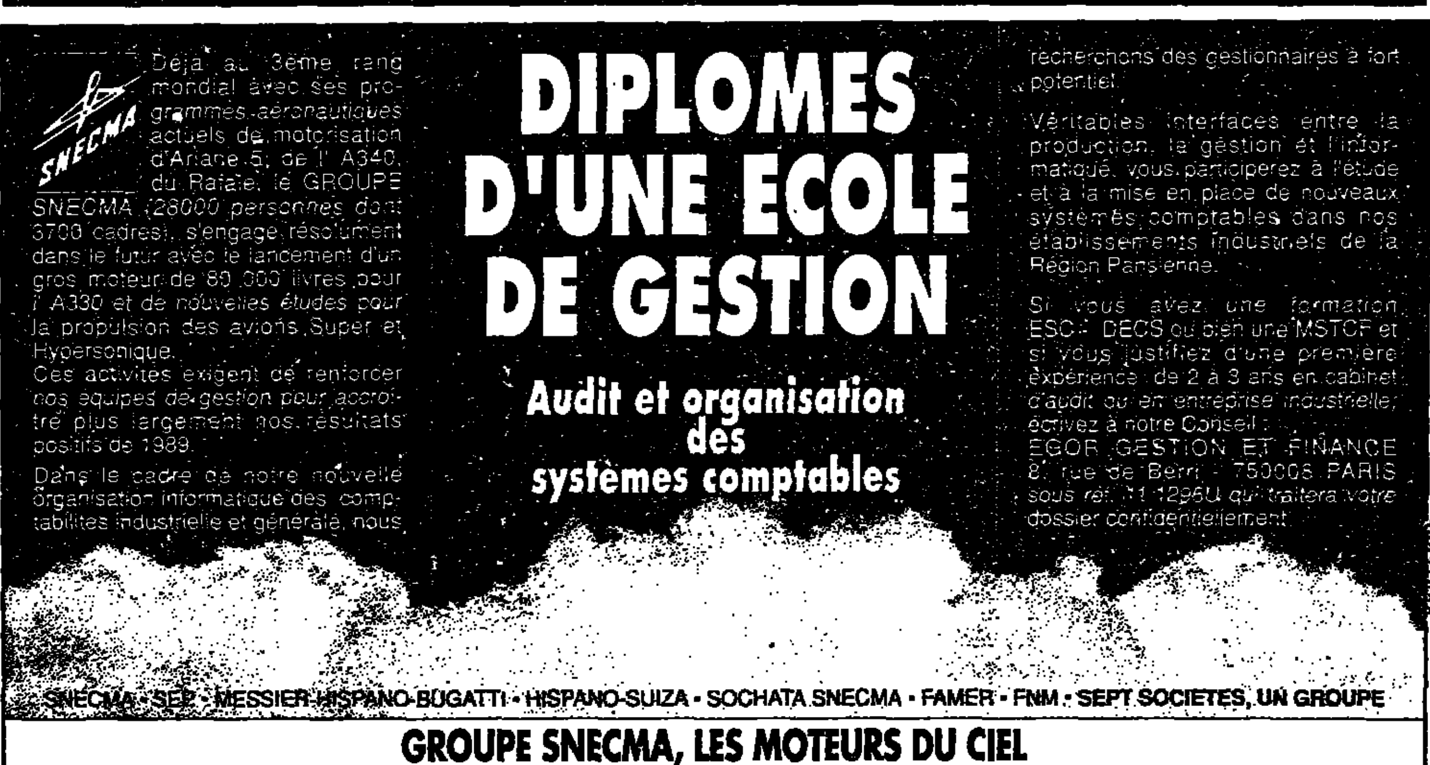
BANQUE OFFICIELLE

Au sein de notre Direction des Comptes, vous assurerez des missions orientées vers les produits de marché.
De formation Ecole de Commerce complétée par l'Expertise Comptable, votre expérience de 3/4 ans en Cabinet d'Audit vous a familiarisé avec les produits de marché et la micro-informatique.
Dynamique, vos capacités d'intégration et d'adaptation, votre sens de l'analyse, de la synthèse et vos talents d'animateur font de vous le Chef de Mission IDEAL. (Réf. 56)

La rémunération et les possibilités d'évolution sont de nature à motiver des éléments de valeur.

Merci d'adresser vos lettre et CV en précisant la réf. du poste choisi à l'attention de Françoise de Givenchy
CRÉDIT LYONNAIS - 25, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

CL CREDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.



GROUPE SNECMA, LES MOTEURS DU CIEL



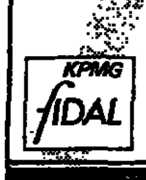
BUFFALO JEANS
Entreprise du secteur Sportswear en pleine expansion, filiale autonome d'un groupe international leader sur le marché du jean, recherche pour son siège social à BORDEAUX, son

DIRECTEUR FINANCIER

POSTE EN COURS DE CREATION

Rattaché au Président, membre du Comité de Direction, Responsable des directions comptable et informatique.
Son rôle sera essentiellement d'assurer la gestion financière au niveau de BUFFALO-FRANCE et des filiales étrangères.
Ce poste suppose une solide formation, une expérience de plusieurs années dans des responsabilités comparables, un tempérament créatif et dynamique, un bon esprit de synthèse.
Bilingue Français-Anglais indispensable.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à notre Conseil M. RICHEBÉ que nous avons chargé d'instruire cette recherche en toute confidentialité.



KPMG FIDAL - BP 82 - 33704 MERIGNAC CEDEX

Banque d'affaires anglo-saxonne, parmi les premières au niveau international, recherche pour sa filiale française nouvellement créée (40 personnes) son

JEUNE RESPONSABLE GESTION DU PERSONNEL

Directement rattaché au Directeur Administratif et financier, vous serez responsable de :
- **la gestion du personnel :** supervision de la paie, recrutement, formation, communication interne, relations avec les partenaires sociaux et organismes extérieurs.
- **Le secrétariat juridique :** relations avec les instances, Conseil *d'Administration et Assemblée Générale*, préparation des réunions et rédaction des procès verbaux.
- **L'administration générale :** services généraux, relations avec les fournisseurs.

De formation supérieure (Droit, DESS gestion de personnel...) âgé de 28 à 32 ans, vous avez une première expérience dans la fonction.

Une connaissance du milieu bancaire serait un atout supplémentaire. Vous avez une bonne pratique de l'anglais.
Votre personnalité sera un élément déterminant dans votre évolution au sein de ce groupe de notoriété internationale.

Merci d'adresser lettre + C.V.
sous réf. 9001/04 M à notre Conseil J.C.2
103, rue La Fayette - 75010 PARIS

Information Minitel 3616 CODE UGE * PLEIADE.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Nos Sociétés de Crédit Bail Immobilier, engagements : 4,5 Milliards, filiales d'un groupe d'Assurances de tout premier plan, renforcent leur équipe en y intégrant un :

CHEF DE SERVICE CREDIT BAIL

Rattaché à la Direction du portefeuille, il devra après la signature des contrats, assurer la gestion administrative et financière des dossiers :
- assurer et gérer les démarches administratives propres à chaque dossier
- procéder à la facturation globale (loyers, pré-loyers...)
- résoudre tous les problèmes ponctuels sur les plans : juridique, financier, administratif
- assurer le pré-contentieux
- enfin centraliser, organiser, animer le travail d'une équipe de 7 personnes.

La trentaine environ, Maîtrise Sciences éco, Gestion..., il a une expérience de quelques années acquise dans une fonction similaire dans le secteur immobilier, financier, bancaire.
Poste basé à Paris - Rémunération d'environ 250 KF.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite, prétentions, photo sous référence FM21 à
Elyane MONJAUX CONSEILS
91, rue du Faubourg St Honoré 75008 PARIS.

E/C

Organisme de construction et de gestion de logements sociaux
RECRUTE

JEUNE ADJOINT DU DIRECTEUR FINANCIER

FORMATION SUPÉRIEURE DE GESTION SOUHAITÉE

Envoyer lettre, CV et prétentions à :
Madame Anne-Marie ROQUES - OPAC
69, avenue Henri-Dunant, 77335 Meaux Cedex.

Nous sommes heureux de vous faire bénéficier de nos nouveaux moyens d'accueil et d'information et vous remercions de nous appeler désormais au **40.88.79.79.**

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex



DER DEUTSCH-FRANZÖSISCHE PERSONALBERATER

Nous sommes la filiale française (750 Mio FF C.A./550 pers.) d'un groupe international puissant, implanté dans le monde entier. Notre spécialité : maîtriser les technologies relatives à la sécurité de l'automobile.
Dans le cadre de notre très fort développement, notre Directeur Général recherche son adjoint direct à qui il souhaite confier toute la mise en oeuvre de la stratégie comptable, administrative, financière et *informatique en qualité de*

CONTROLLER

A 35 ans environ, de formation HEC, ESSEC, SUP DE CO ou DECS, nous souhaitons vous confier le direction comptable, administrative et financière.
Parfaitement rompu aux procédures anglo-saxonnes *ainsi qu'au style* de reporting qui s'y rapporte, vous possédez une forte compétence en comptabilité analytique acquise de préférence en milieu industriel.
Vous maîtrisez bien entendu la langue anglaise.
Poste basé en banlieue Est de Paris.
Veuillez adresser votre dossier à notre Conseil, sous la réf. F/LM/23.1 qui le traitera en toute confidentialité.
MOOG CONSULT S.A.
24, place Kléber - 67000 STRASBOURG

MOOG CONSULT. S.A. Votre partenaire en R.F.A.
INTERNATIONAL MANAGEMENT
FRANKFURT PARIS

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

z un monde
stes auxquels
core jamais pensé,
nt proposés.

615
e télématique
mploi des cadres

TEUR FINANCIER
EN COURS DE CRÉATION

- BP 82 - 33704 MÉRIGNAC CEDEX

RESPONSABLE
DU PERSONNEL

TROLLER

RANK XEROX

JEUNES CONTROLEURS DE GESTION

Une Gestion Dynamique, une Analyse Exacte

Dans un environnement jeune et entreprenant, Rank Xerox vous propose d'optimiser vos capacités d'analyse et de conseil en gestion.

Vous serez intégré au sein de la Direction Planification et Contrôle de Gestion, dont la mission est de participer à l'amélioration des performances des différentes directions de l'entreprise.

Vous participerez à l'élaboration du plan financier de la société et des filiales, en interface avec la Direction Marketing.

Vous aurez la responsabilité de l'analyse mensuelle des résultats : vous proposerez à la Direction Générale les actions correctives nécessaires destinées à améliorer la rentabilité de notre activité.

De formation Grande Ecole, débutant ou avec une première expérience, vous êtes doté d'initiative et de contact, vous saurez être un interlocuteur responsable dans les négociations interfonctions.

Vous avez le goût des outils informatiques et cherchez à les améliorer en permanence.

Postes basés à Aulnay-sous-Bois et la Défense.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. G.LM.52 à Didier MAURICE, RANK XEROX, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

MEDIA-SYSTEM

Groupe de forte renommée (CA > 5 Milliards de Francs) se développant fortement sur l'international recherche son

Responsable Finance/Trésorerie

Nord **350 KF**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier de la société vous serez chargé, à la tête d'une équipe d'une douzaine de personnes, de la gestion financière de la société (trésorerie francs et devises, gestion des investissements, financements long terme, reporting financier, risque de taux...). Un candidat de 28/32 ans de fort potentiel est recherché pour ce poste.

De formation supérieure avec si possible une spécialisation en finance, un passage en banque ou établissement financier serait un plus.

Contacter Gilles de Mentque au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.GM6151MO.

MP

Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement Financier

Paris.Lyon.Londres.Amsterdam.Bruxelles.Sydney

LSV



NIVARD FLORNOY,
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BOURSE ASSOCIÉE A JP MORGAN, RECHERCHE

Un jeune diplômé pour renforcer l'équipe contrôle de gestion

Diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, Sciences Po...), débutant ou ayant un an d'expérience, vous intégrerez une équipe jeune directement rattachée à la division financière.

Rigoureux, autonome et créatif, vous avez toutes les qualités pour réussir dans cette fonction de contrôle de gestion que nous souhaitons particulièrement développer.

Vous bénéficierez de la notoriété de notre société de bourse et nous saurons vous aider à gérer rapidement votre évolution de carrière au sein de nos services.

L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 5450, à Eliane Schluty - Nivard Flornoy - 27, boulevard des Capucines 75002 Paris.

Carré Turenne

ETUDES DE CREDITS

Membre d'un groupe international, NSM *est une banque commerciale privée à forte vocation financière. A une clientèle de haute qualité, nous offrons un service personnalisé, alliant tradition et innovation.*

ANALYSTE CREDITS ENTREPRISES. *Diplômé de l'enseignement supérieur (ou un diplôme professionnel équivalent), vous avez acquis une expérience bancaire de 3 ans, principalement en* Exploitation, *auprès d'une clientèle d'entreprises. Aujourd'hui, vous désirez capitaliser votre expérience et développer une véritable expertise.* C'est *l'opportunité que nous vous offrons au sein de notre* Service des Engagements.

Vous serez chargé de l'étude des demandes de crédits d'entreprises clientes (PME, PMI) : *analyse des éléments financiers, évaluation de la prise de risque.*

La pleine réussite à ce poste, où vous pourrez mettre en valeur votre sens du diagnostic, vous permettra d'accéder ensuite à de plus hautes responsabilités en Exploitation.

Madame Théron *vous remercie de lui répondre par courrier sous référence* EC/LM/90, NSM, BP 46608, 75008 Paris. *Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité.*

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

NSM
GROUPE ABN BANK

MEDIA-SYSTEM

GEC ALSTHOM

A Belfort, chargé de mission, futur responsable comptable.

Le leader mondial pour la production d'électricté et la construction ferroviaire (85.000 personnes) recherche pour son établissement de BELFORT (5000 personnes) un chargé de mission comptable.

Dans un premier temps, vous aurez la responsabilité de missions ponctuelles (audit, taxe professionnelle, frais généraux, etc.) afin de vous imprégner du fonctionnement de notre service. Nous vous confierons ensuite des tâches liées à l'organisation fonctionnelle et informatique de notre comptabilité.

Titulaire d'un diplôme d'une école de commerce ou d'une maîtrise de gestion et 3 à 5 ans d'expérience comptable en entreprise ou en cabinet vous permettront de réussir dans cette mission qui nécessite en outre la maîtrise de l'anglais et une bonne connaissance de l'informatique.

Les entretiens auront lieu à PARIS, BELFORT ou STRASBOURG.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo sous référence 5416 M (à noter sur courrier et enveloppe) au GROUPE BERNARD JULHIET ALSACE - 1/3, place Gutenberg - 67000 STRASBOURG.

Membre de Syntec



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES* ALSACE

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

ETABLISSEMENT FINANCIER DE 1ER PLAN
recherche

CADRE COMPTABLE POUR MISSIONS DIVERSIFIEES

Après 4-5 ans d'exercice en cabinet ou dans les services comptables d'une banque (de préférence) ou d'une grande entreprise, vous entendez donner une nouvelle impulsion à votre parcours professionnel et à votre formation (Ecole Supérieure de Commerce + DECS minimum).

Notre service central de la comptabilité et du budget (près de 80 personnes) vous propose de rejoindre son responsable pour travailler en étroite coordination avec les services opérationnels sur des dossiers très divers touchant aussi bien la comptabilité générale, la comptabilité analytique, l'analyse de résultat, le budget...

Votre mission sera donc de réflexion, de proposition et de suivi de mise en oeuvre.

Votre autorité de compétence vous imposera sans heurt auprès d'une équipe de professionnels. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf 08.917 à Contesse Publicité - 38, rue de Villiers 92532 Levallois-Perret Cedex, qui transmettra.

CONTESSE



JEUNE AUDIT OU JEUNE FINANCIER...

... PASSEZ AU MONDE DES AFFAIRES.

A 25-27 ans, doté d'une formation supérieure : ESSEC, Sciences-Po, Sup de Co... et après 2 ou 3 années d'expérience d'AUDIT ou de FINANCE... vous souhaitez aujourd'hui prendre une orientation qui corresponde mieux à votre PERSONNALITE : Plus d'ouvertures,, des négociations à haut niveau, une responsabilité totale sur vos dossiers...

Devenez CHARGE D'AFFAIRES DE HAUT NIVEAU auprès des Dirigeants des grand Groupes industriels et sociétés de services.

Pour faire de vous de véritables conseils en investissement et hommes d'affaires, nous vous initierons à des méthodes rigoureuses pour analyser les besoins de nos clients, négocier jusqu'à leurs conclusions des opérations de Vente Acquisition - Location. Dès la 2ème année, rémunération exceptionnelle possible.

POUR CES POSTES, merci d'adresser CV, PHOTO et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS, sous référence 56.1857 LM.

Mercuri Urval

HEC, ESCP, ESSEC...

Numéro 2 chez le Numéro 2 ?

En effet nous proposons à un véritable potentiel (HEC, ESCP, ESSEC...) qui justifie de 7 ans environ d'expérience de gestion opérationnelle d'activité commerciale, de nous rejoindre.

Il doit d'abord être animateur et fédérateur, il doit ensuite être bon professionnel de son métier et enfin homme de conseil, de synthèse, très opérationnel et autonome.

Numéro 2 dans un des domaines de la distribution spécialisée (5 milliards - 50 magasins) nous cherchons celui avec lequel, le Directeur de notre plus importante région — 2 milliards - 1 500 personnes — constituera un binôme effectif.

Il assure la gestion d'une quinzaine de magasins avec leurs directeurs, anime les contrôleurs de gestion de ces magasins, travaille avec ses collègues et la Direction Administrative et Financière de la Société.

Il contrôle, propose, innove, précède, gère... en animant les hommes. La moitié de son temps sur le terrain (Lille, Paris, Bordeaux) *il est basé au siège de la région à Paris.*

C'est l'intelligence des situations et l'adhésion à nos valeurs humaines et d'éthique qui fera la différence pour ce poste d'avenir.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser, lettre manuscrite, CV, sous réf. C119X à Oliver Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris. Minitel : 42.36.10.30.

OC CONSEIL
Ressources humaines
PARIS LONDRES

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Controleur de gestion industrielle

fcb

Fives Cail Babcock, l'une des toutes premières sociétés de mécanique européennes (CA 1.2 Md de F, effectif 1000 personnes) conçoit, développe, réalise et vend des équipements et ensembles destinés essentiellement aux industries de la cimenterie, sucrerie, minéralurgie et au BTP (tunneliers).

Aujourd'hui nous créons un poste de

CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE

Collaborateur direct du Directeur de la Division Fabrications Industrielles, vous serez chargé de concevoir et mettre en œuvre une politique de rationalisation économique des fabrications. A cet effet, vous élaborerez la méthodologie, les procédures et les systèmes de contrôle nécessaires.

Vos éléments d'information permettront de faire évoluer l'organisation de la Division et de définir la stratégie de sous-traitance.

Vous serez le concepteur de l'outil d'analyse qui permettra au Directeur de la Division de prendre ses décisions d'investissements.

Vous êtes idéalement ingénieur mécanicien, vous avez impérativement une formation de gestion. Vous justifiez d'une expérience industrielle qui vous a permis de valoriser vos qualités d'analyse et de rigueur ainsi que vos aptitudes relationnelles. Vous travaillez en anglais ou en allemand. Poste basé à Lille.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) sous réf. 008 M à notre Conseil ORBE – 41, avenue George V – 75008 Paris, qui l'étudiera en toute confidentialité.



ORBE

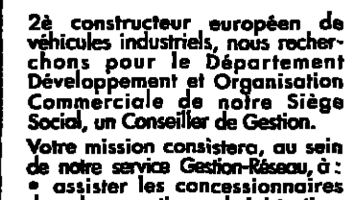
2è constructeur européen de véhicules industriels, nous recherchons pour le Département Développement et Organisation Commerciale de notre Siège Social, un Conseiller de Gestion.

Votre mission consistera, au sein de notre service Gestion-Réseau, à : • assister les concessionnaires dans leur gestion administrative, comptable et financière, • former à nos techniques les responsables administratifs et comptables du réseau, • et enfin, participer à l'élaboration des statistiques et tableaux de bord relatifs à l'activité de l'ensemble du réseau.

Titulaire d'une licence en sciences économiques ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou de Gestion, vous avez de bonnes connaissances juridiques et fiscales et de préférence une 1ère expérience en cabinet comptable.

Homme de rigueur, vous avez de *réelles qualités de contact ainsi* qu'une certaine autorité naturelle, indispensables à votre réussite.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à la Direction de l'Organisation et du Personnel IVECO - 6 rue Nicolas Copernic 78190 TRAPPES.





IVECO

MEDIAPA

PARIS

Filiale française d'une société hautement spécialisée dans le **TRAITEMENT DE TEXTE HAUT DE GAMME,** n°1 sur son marché qui veut doubler son CA en 1990 renforce son *équipe de direction* par un

RESPONSABLE FINANCIER

Vous prendrez en charge la comptabilité, les budgets et le contrôle de gestion, l'administration de l'entreprise (Achats, personnel), la trésorerie, les finances, et des opérations ponctuelles en relation directe avec le DG.

Bilingue anglais, 30 ans, vous justifiez d'une expérience analogue dans une société anglo-*saxonne.*

Merci de bien vouloir faire parvenir lettre manuscrite, C.V., prétentions, sous la référence WT/LM1, à

PARIS LILLE LYON NANCY

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIAPA

Carrefour

recrute

FUTURS CHEFS DE SECTION COMPTABLE
(statut cadre)

Votre profil :
- Jeunes diplômés BAC + 2 minimum (option comptabilité)
- Larges qualités de mobilité, de disponibilité, d'implication personnelle et un très bon sens du terrain.

Votre objectif :
- Débutants ou expérimentés, vous serez intégrés et formés au sein d'un service comptable.
- Après une période probatoire de deux ans au maximum, vous serez responsables d'une section comptable.

NOUS VOUS PROPOSONS UNE RÉMUNÉRATION MOTIVANTE ET D'IMPORTANTES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION AU SEIN DU GROUPE.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature
(lettre + C.V. + photo) à :
Carrefour / Direction régionale Centre
B.P. 107 - 77193 DAMMARIE-LES-LYS CEDEX

(Cette offre est valable jusqu'au 23/02/90)

IMPORTANTE MULTINATIONALE AMERICAINE

RESPONSABLE COMPTABILITE ANALYTIQUE

Division d'un Groupe important (100 000 personnes), nous sommes spécialisés dans l'étude et la réalisation de systèmes de radiocom-*munications. Notre développement important nous conduit à proposer* aujourd'hui au sein de notre structure financière le poste de Responsable Comptabilité Analytique.

Rattaché à la Direction Financière, le Responsable du poste assure une mission complète : comptabilité analytique, suivi et gestion des stocks, facturation et comptabilité intercompagnie. Il est garant du respect des procédures. Il dirige une équipe de 10 personnes.

Ce poste, au degré d'autonomie et de responsabilité élevé, conviendrait à un professionnel de la fonction financière ayant plusieurs années d'expérience dans un poste similaire au sein d'une multinationale. Il est diplômé de l'enseignement supérieur et maîtrise l'anglais.

Les conditions offertes ainsi que les perspectives d'évolution en France ou à l'étranger sont de nature à motiver un candidat de valeur. Le poste est basé à Antony (92).

Merci d'adresser lettre de motivation + CV complet et rémunération souhaitée, **sous réf. M 325 F1** à notre Conseil NEMESIS - 10, rue de Richelieu, 75001 PARIS - qui traitera votre dossier dans la plus stricte confidentialité.





Le 1er Assureur Français de la Construction
CA + 2 milliards - Effectif : 1.500 personnes

recherche son

RESPONSABLE COMPTABLE

qui prendra en charge l'ensemble des comptabilités *générales des sociétés du groupe.*

Rattaché directement au Responsable des services comptables, il encadre une équipe d'une vingtaine de personnes.

Il est notamment responsable de l'élaboration des bilans, du respect des obligations fiscales, de la préparation des états ministériels, des relations avec les banques et les établissements *financiers et du suivi de la trésorerie.*

Il supervise l'outil informatique dans son utilisation comptable et met en place de nouvelles applications.

Il a une autorité fonctionnelle sur les responsables comptables des implantations locales.

De formation supérieure, DECS + Expertise, c'est un vrai professionnel justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans une compagnie d'assurance appliquant des méthodes modernes de gestion.

C'est un poste de haut niveau qui offre une rémunération élevée.

Merci d'adresser dossier de candidature et prétentions sous référence RC à SMA BTP - Service Recrutement
114, avenue Emile Zola - 75739 PARIS CEDEX 15.

MELITTA FRANCE (CA 400 MILLIONS de F), Filiale d'un Groupe EUROPEEN de renommée mondiale recherche un

ASSISTANT
CONTROLEUR DE GESTION H/F

Ce poste conviendrait à un candidat de formation ESC ou équivalent (Gestion, Finance, Comptabilité) ayant une première expérience de 1 à 2 ans dans un poste similaire ou en Cabinet d'Audit.

La fonction comprendra essentiellement :
- l'élaboration des plans annuels et à moyen terme,
- L'analyse des résultats,
- L'étude de rentabilité des investissements,
- Les études demandées par les différentes Directions.

Connaissance de l'anglais indispensable (allemand souhaitée).

La pratique de la micro-informatique sera un atout appréciable.

Poste basé à PARIS avec missions ponctuelles en Province.

Melitta

Envoyez CV, photo et prétentions à MELITTA FRANCE, à l'attention de Monsieur J. SOURIE, 60 rue d'Hauteville, 75010 PARIS.

CONTESSE

Fiscaliste de haut niveau

PARIS 400-500 KF

***LA SOCIETE :** Très importante filiale d'un des premiers groupes américains de haute technologie.*

***LE POSTE :** Tax planning et études fiscales stratégiques pour la France et interface avec l'équipe fiscale européenne ; la personne sera amenée à étudier les implications fiscales des plus importants projets de la filiale (accords, acquisitions, immobilisations...).*

***LE CANDIDAT :** Diplômé d'une école de commerce, vous avez au moins 6 ans d'expérience en cabinet ou entreprise et possédez d'excellentes connaissances de la fiscalité française et, si posible, internationale ; une polyvalence financière est souhaitable et un anglais courant essentiel pour évoluer au sein de ce groupe dynamique.*

Les candidats intéressés sont priés de contacter Ivor ALEX au (1) 42 89 09 17 ou lui envoyer un CV complet avec photo sous référence 1218/IAM à : NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL

★ IMPORTANTE MULTINATIONALE AMERICAINE ★

RESPONSABLE AUDIT INTERNE

Division d'un important groupe multinational (100 000 personnes), cette entité est spécialisée dans l'étude et la réalisation de systèmes de radiocommunications. Son développement important sur ce marché la conduit aujourd'hui à proposer au sein de sa structure financière un poste de Responsable Audit Interne.

Rattaché à la Direction Financière, le responsable du poste assume une mission complète : mise à jour, adaptation ou création des procédures internes, en conformité avec les règles de contrôle interne du groupe ; optimisation des systèmes existants ; audit opérationnel des différentes fonctions et agences de l'entreprise ; exploitation des rapports d'audit internes et externes et mise en place, en relation avec les services intéressés, des actions nécessaires ; suivi des solutions adoptées ; *centralisation et mise à jour de la bibliothèque des procédures Groupe,* secteur et société.

Ce poste au degré d'autonomie et de responsabilité important conviendrait à un professionnel ayant une expérience similaire de quelques années, soit au sein d'une entreprise multinationale, soit en cabinet d'audit. Il est diplômé de l'enseignement supérieur et maîtrise l'anglais.

Les conditions offertes ainsi que les perspectives d'évolution sont de nature à motiver un candidat de bon niveau.

Merci d'adresser dossier complet sous *réf. M 325 J1 à* notre Conseil NEMESIS — NEMESIS — 10, rue de Richelieu 75001 PARIS, qui traitera *votre candidature dans la* plus stricte confidentialité.

Nous sommes un **IMPORTANT GROUPE DE PRESSE**
Pour accompagner notre développement et renforcer notre structure, nous recherchons

UN ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

◆ En collaboration avec le contrôleur de gestion, il sera chargé du suivi budgétaire, du contrôle des filiales et de la mise en place des procédures de contrôle interne.

◆ Débutant ou ayant une première expérience, il est diplômé d'une école supérieure de commerce (gestion finances-comptabilité).

◆ Il possède de réelles capacités d'adaptation, une large ouverture d'esprit et un goût certain pour la communication. La connaissance de l'outil micro-informatique est un atout supplémentaire. Le poste est basé à Paris, de courts déplacements en province sont à prévoir.

Le dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, rémunération actuelle) est à adresser sous réf. n° 7110 au Monde Publicité, 5 rue de Monttessuy, 75007 Paris, qui transmettra.

CREDIT NATIONAL recherche pour son Département des Ressources Humaines à Paris

Gestionnaire de Personnel

Vous possédez :
- un diplôme d'une grande Ecole de Commerce, de Sciences Po ou de l'Université ;
- une expérience *minimum* de 3 ans de la fonction personnel acquise de préférence dans le secteur tertiaire.
- un esprit rigoureux et créatif ainsi que de bonnes qualités relationnelles.

Nous vous offrons un poste aux activités variées : recrutement à tout niveau, gestion du personnel, études générales et juridiques concernant la fonction.

Une rémunération compétitive et des perspectives de carrière sont prévues au sein d'un groupe en expansion.

Merci d'envoyer une lettre manuscrite avec CV, photo et indication du salaire actuel au CREDIT NATIONAL 45, rue Saint-Dominique 75700 PARIS

Crédit National



REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

J'avance

Directeurs d'agence, Seconds d'agence, Responsables de portefeuille, Gestionnaires de patrimoine, Rédacteurs de crédits.

Faire progresser sa carrière, c'est important, c'est engager son parcours professionnel sur un tremplin qui prépare à plusieurs possibilités d'évolution. Aux Banques Populaires, 5e groupe bancaire français, 1 850 Agences, le Réseau est un tremplin. Le Réseau permet de vivre le métier de Banquier, de connaître les clients et d'acquérir le sens du service commercial indispensable à notre développement. Aux Banques Populaires, le Réseau est riche, autonome, il permet à chacun d'exprimer ses compétences, il permet aussi, grâce à un investissement-formation important, de prendre de plus en plus de responsabilités.

Encadrement réseau

Directeurs d'agence

Véritable patron de l'une de nos agences, vous mobilisez vos équipes vers un objectif de développement et de rentabilité de votre structure. Votre expérience (5 ans) et votre formation supérieure confirment votre sens des responsabilités et votre dynamisme commercial. Vos perspectives de carrière:

BP ANGERS réf. ANG/DA
BP BOURGOGNE réf. BOU/DA
BP MARSEILLE réf. MAR/DA
BP NANTES réf. NAN/DA
BP NIORT réf. NIO/DA
BP RENNES réf. REN/DA
BP ST-DENIS réf. STD/DA
BP VERSAILLES réf. VER/DA

Seconds d'agence

Aujourd'hui gestionnaire de portefeuille ou responsable de bureau, votre expérience et votre formation vous permettent de prendre le poste de second d'agence. Vous élargissez ainsi votre mission vers l'encadrement d'équipes et la gestion commerciale tout en conservant la responsabilité d'un portefeuille d'entreprises. Vos perspectives de carrière:

BP ANGERS réf. ANG/SA
BP BOURGOGNE réf. BOU/SA
BP LIMOGES réf. LIM/SA
BP NANTES réf. NAN/SA
BP RENNES réf. REN/SA
BP TOULOUSE réf. TOU/SA
BP VERSAILLES réf. VER/SA

Exploitation

Responsables de portefeuille d'entreprises ou de clientèle privée

Vous avez une expérience similaire et une formation supérieure. Vous êtes le partenaire financier de votre clientèle. Votre dynamisme commercial et vos résultats vous permettront d'évoluer rapidement vers des postes de responsable d'agence. Vos perspectives de carrière:

BP ANGERS réf. ANG/RP
BP BOURGOGNE réf. BOU/RP
BP GRENOBLE réf. GRE/RP
BP LIMOGES réf. LIM/RP
BP LYON réf. LYO/RP
BP MARSEILLE réf. MAR/RP
BP NANTES réf. NAN/RP
BP NIORT réf. NIO/RP
BP RENNES réf. REN/RP
BP ST-DENIS réf. STD/RP
BP TOULOUSE réf. TOU/RP
BP VERSAILLES réf. VER/RP

Activités financières

Gestionnaires de patrimoine

Vous êtes le partenaire d'une clientèle "haut de gamme". Vous la conseillez dans ses choix d'investissement grâce à votre excellente connaissance de la fiscalité et des marchés financiers et immobiliers. De nombreuses voies d'évolution au sein du Réseau ou du Siège, dans des domaines financiers, vous seront ouvertes. Vos perspectives de carrière:

BP NANTES réf. NAN/GP
BP ST-DENIS réf. STD/GP

Siège

Rédacteurs de crédits

Très à l'aise en analyse financière, vous êtes responsable de dossiers de crédits entreprises. Votre fonction consiste à étudier la faisabilité des crédits, apprécier les risques, évaluer les garanties et suivre la réalisation des dossiers. Vous avez une formation en économie ou en gestion. Vos perspectives de carrière:

BP MARSEILLE réf. MAR/RC

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite + CV et photo, en précisant la ou les références, à Martine TILLMANN, Département Hommes et Structures, Chambre Syndicale des Banques Populaires, Le Ponant de Paris, 5, rue Leblanc, 75511 Paris Cedex 15.



BANQUE POPULAIRE

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

PARIS

Financial Manager

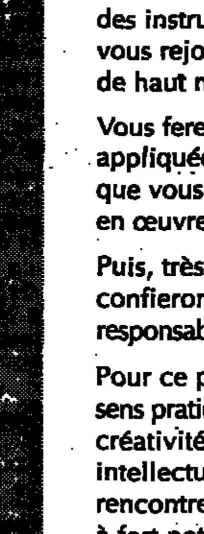
Sur le marché du tabac, nous sommes mondialement connus : nous distribuons, entre autre en Angleterre, SILK CUT. Nous créons notre filiale française dont l'objectif est de promouvoir cette marque en France.

Bien-sûr, cette fonction regroupe la comptabilité, la finance ; l'administration... Au-delà de cela, vous serez le Conseiller de notre Direction Générale en matière de stratégie financière, *marketing et commerciale, de planification, de relations avec* l'administration...

30 ans minimum, Ecole de Commerce + DECS, bilingue anglais, votre expérience de la fonction en milieu anglo-saxon vous permet de maîtriser parfaitement les divers aspects techniques de ce poste. Vos qualités de rigueur et d'organisation, votre enthousiasme, votre mentalité d'entrepreneur, et votre sens de la communication font de vous un collaborateur impliqué dans l'élaboration et l'évolution de la stratégie de l'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo) sous réf. 20.730-M à M. BUSI qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés
Executive Selection
3, av. Percier
75008 Paris
C&L



INGENIEUR GRANDE ECOLE

(X, CENTRALE, MINES...)

Pour renforcer son activité d'

ARBITRAGES SUR MARCHES FINANCIERS

Après une formation approfondie à la théorie et la pratique des instruments financiers, vous rejoindrez une petite équipe de haut niveau très professionnelle.

Vous ferez de la recherche appliquée sur des projets de pointe que vous suivrez jusqu'à leur mise en œuvre sur les marchés.

Puis, très rapidement nous vous confierons de plus larges responsabilités et plus d'autonomie.

Pour ce poste qui exige un réel sens pratique, mais aussi une grande créativité et de la rigueur intellectuelle, nous souhaitons rencontrer de jeunes candidats à *fort potentiel, débutants ou* avec une première expérience.

Bien sûr, votre réussite s'accompagnera d'une rémunération motivante et progressive.

Pour *nous rencontrer* , merci d'adresser C.V., photo, sous la *référence* 6546 à

50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX
qui transmettra

C.I.L. paritaire de ROUEN — LE GROUPE — S.A. H.L.M. région de ROUEN

Recrute Directeur Financier

Le candidat recherché devra:
- *Apporter une parfaite sécurité comptable et une imagination financière*
- *Diriger et animer une équipe d'une douzaine de personnes*
- *Etre familiarisé à l'utilisation de l'informatique*
- *S'intégrer à une équipe de Direction*

Adresser dossier de candidature et prétentions à D.Carlaier, Directeur Administratif - 1, PLace des Coquets BP 168 76135 Mont-Saint-Aignan Cédex

SERVICES RAPIDES DUCROS

Nimes au coeur de l'Europe du Sud

Groupe en fort développement, CA 1 MdF, + 15% par an, côté au second marché boursier, leader de la messagerie rapide (2000 personnes/43 agences), à l'ambition européenne, recherche pour son siège social à **NIMES** un:

CONTROLEUR DE GESTION

Avec l'aide de l'équipe existante et d'une informatique performante, il éclaire la Direction Générale et les Directions Opérationnelles sur la qualité de la gestion, optimise le système d'informations existant et assiste le terrain dans la maîtrise des coûts.

De formation supérieure gestion, le candidat possède une expérience d'au moins 5 années acquise en Cabinet d'audit et en entreprise. La pratique de l'anglais est souhaitée.

Ce poste constitue une excellente opportunité pour un candidat ambitieux, ayant le goût des relations humaines et désireux d'allier la réflexion à une présence sur le terrain.

Si ce challenge vous intéresse, merci d'envoyez dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. 106/90/MO à :

INNOVATION CONSULTANTS

INNOVATION CONSULTANTS
34 Cours Gouffé,
13286 MARSEILLE CEDEX 6

Groupe Diac
Financements

Le financement au service de l'Entreprise, un métier passionnant sur un marché en forte progression.

Filiale du groupe RENAULT, DIAC ENTREPRISES, 520 personnes, continue à conquérir de nouveaux marchés dans le financement des investissements d'entreprises : véhicules industriels et particuliers, matériels agricoles, BTP, machines-outils, informatique... Pour son siège en région parisienne, DIAC ENTREPRISES souhaite intégrer :

1 Contrôleur de gestion senior

H/F

Chargé de conseiller et d'assister le Responsable du Service Contrôle de Gestion sur tous les dossiers et les études nécessaires à la bonne marche de l'entreprise. Il participera à l'élaboration des objectifs, au suivi et à l'analyse des performances. Il sera aussi chargé "d'exporter" auprès du Réseau Commercial l'utilisation des moyens d'analyse qu'il mettra en place. réf. F021MO

2 Analystes financiers

H/F

Ils auront la responsabilité d'étudier et de présenter au Comité des Engagements, les différents dossiers de financement en provenance du Réseau Commercial et de transmettre les décisions qu'ils auront prises. La réussite dans ce poste implique des capacités d'analyse comptable (bilans, engagements de l'entreprise...), un grand sens relationnel et un réel intérêt pour la vie des entreprises. réf. F031MO

La trentaine, les candidats de formation supérieure (BAC + 4) en gestion et finance, seront issus d'une E.S.C. ou de l'Université. Des bases solides en comptabilité leur permettront d'être rapidement efficaces. Outre l'aspect technique, ces fonctions nécessitent des qualités évidentes de contact et de communication.

Le développement du Groupe DIAC offre de réelles opportunités d'évolution à des candidats de valeur décidés à s'investir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à notre Conseil NERVET PONT 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

nervet pont conseil



AFFAIRES

CAPITAL ET INTÉRETS

Dix ans de capitalisation boursière : de l'immobilisme à l'agitation

Au début des années 60, la cote ne comportait pas moins de 977 valeurs. La morosité du marché boursier attirait peu les firmes et même favorisait la baisse régulière des titres négociés. En 1980, le nombre de sociétés n'était plus que de 951. Le reflux s'amplifiait deux ans plus tard avec le programme de nationalisations. Depuis, malgré la création du second marché et les privatisations, la tendance ne s'est pas inversée.

En 1989 étaient recensées près de 860 valeurs françaises dont 549 inscrites sur le marché officiel (règlement mensuel et au comptant) et plus de 300 sur le second marché. Malgré cette réduction globale du nombre d'entreprises, l'engouement pour la Bourse n'a fait qu'augmenter durant cette dernière décennie, entraînant un changement des mentalités. Les vedettes d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier, et les « opéables » ont relégué à l'arrière-plan les valeurs de « père de famille ».

Entre 1980 et les derniers jours de décembre 1989, la dimension de la Bourse de Paris, mesurée par sa capitalisation boursière (1), a été multipliée près de huit fois, passant de 250 milliards de francs à 190 milliards de francs, pendant que les cours des valeurs sextuplaient. Si, pour la première fois en 1980, les cinquante premières valeurs ont toutes une valeur supérieure au milliard de francs, leur taille a décuplé aujourd'hui. Les 46 premières pèsent toutes plus de 10 milliards de francs et les quatre suivantes frôlent ce seuil. La physionomie de ce classement annuel a également été entièrement bouleversée. Pendant longtemps, la valeur la plus importante cotée sur le marché officiel fut Elf Aquitaine. La firme pétrolière distançait largement les autres entreprises de par sa taille. Avec ses 23,5 milliards de francs, elle se détachait des deux suivantes, Avions Dassault et L'Air liquide (9 milliards) et laissait loin derrière la Française des pétroles et Saint-Gobain Pont-à-Mousson (4,7 milliards de francs). Au fil des ans, l'écart s'est réduit et la situation s'est même inversée depuis 1988. Après des années de leadership, Elf a laissé la place à la Compagnie du Midi, puis à LVMH, marquant la rupture entre deux époques : à l'immobilisme succèdent l'agitation et la frénésie des OPA.

Recul de Michelin et de L'Air liquide

Au début des années 80, le marché était dominé par les valeurs sûres qui ont rétrogradé ensuite dans le classement. Sur les dix premiers d'hier ne restent désormais qu'Elf, Paribas et Saint-Gobain. Dassault, deuxième du classement, a été relégué à la 75e place. La CFP et Esso ont eu moins de chance que leur rivale pétrolière d'Aquitaine, se situant désormais au 29e et au 61e rang. Une valeur de père de famille comme L'Air Liquide, 3e en 1980, est désormais 14e. Et que dire de Michelin, descendu à la 32e place ?

Le palmarès 1989 reflète l'attrait des situations spéciales, découvertes après le krach, en raison de la fragilité de leur actionnariat. La possibilité d'un rachat ou le lancement d'une OPA a, de fait, provoqué une envolée des cours et donc de la valeur boursière de la firme convoitée. L'an dernier, les batailles autour de LVMH, de Paribas, les OPA lancées sur le groupe Victoire ou la Navigation mixte, sans oublier l'agitation sur Suez et la CGE, ont entraîné des remontées parfois fulgurantes. Le groupe Victoire est ainsi revenu de la 21e à la 10e place en moins de douze mois. A l'inverse, une fois l'effervescence retombée, la valeur recule dans le classement comme ce fut le cas pour la Compagnie du Midi et la Société générale.

Ce même syndrome des OPA explique en partie l'accession dans ce palmarès de titres comme les Docks de France, Euromarché, Delmas-Vieljeux ou encore le Bon Marché. En revanche, parmi les nouveaux entrants, Pechiney international et EuroDisneyland se distinguent par leur taille. Pour leur première année de cotation, ils se classent d'entrée de jeu dans les trente premiers.

Toutefois, si cette croissance en volume, qui ne s'accompagne pas d'une augmentation du nombre de titres de la Bourse française, paraît encourageante, sa structure face aux autres rivales internationales révèle l'un de ses handicaps majeurs : la taille relativement faible des entreprises cotées face à leurs concurrentes européennes. Aux Pays-Bas par exemple, place plus petite que celle de l'Hexagone, les dix groupes les plus importants représentent 72 % de la capitalisation globale, soit quasiment autant que celle couverte par l'ensemble des cent premières valeurs françaises (76,5 %). Une des explications provient de l'importance du secteur public en France. Mais ce n'est pas la seule.

DOMINIQUE GALLOIS

(1) Capitalisation boursière : estimation d'une société d'après ses cours en Bourse. Pour la déterminer, il suffit donc de multiplier le nombre de titres *composant le capital d'une firme par* son cours.

Les cent plus fortes capitalisations boursières des actions françaises au 31 décembre 1989
(capitaux en milliers de francs)

Rang 1988	Rang 1989	Valeurs	Capitaux	Rang 1988	Rang 1989	Valeurs	Capitaux
3	1	LVMH	64972778	29	51	Legrand	9206098
2	2	*Elf Aquitaine*	55469514	60	52	Matra	9123339
8	3	CGE	53701200	41	53	CGP	9087390
10	4	Suez	49774201	54	54	Merlin Gerin	8924424
9	5	Paribas	44411306	39	55	Chargeurs	8661025
6	6	BSN	42257940	N	56	Bon Marché	8243198
14	7	Eaux (Cie Gle)	41543078	37	57	*Poliet*	8238321
4	8	Peugeot	41419794	73	58	Eurafrance	8213560
5	9	Saint-Gobain	40334252	65	59	Hachette	8196617
21	10	Groupe Victoire	38518182	56	60	Béghin-Say	8171445
1	11	Midi (Cie)	36232409	91	61	Esso	8068459
16	12	Louis Vuitton	33266870	64	62	CFAO	8045405
7	13	Société Générale	32812803	78	63	Exor	7606450
11	14	Air Liquide	31073622	69	64	Arjomari-Prioux	7424840
12	15	Oréal (L')	27981052	53	65	Télémécanique	6962529
13	16	Axa Midi Assurances	26598461	70	66	Club Méditerranée	6915161
31	17	Navigation Mixte	24858641	(a)	67	CEP Communication	6897384
20	18	Carrefour	23220904	50	68	Institut Mérieux	6887462
17	19	Lafarge Coppée	20878989	80	69	Drouot (Financière)	6844303
32	20	Havas	20492279	52	70	Occidentale (Gle)	6783633
18	21	Eurotunnel	19244616	N	71	Invest. (Centrale)	6724385
38	22	Pechelbronn	18506195	63	72	Simco	6644213
24	23	Sanofi	17884211	90	73	Promodès	6605639
46	24	CMB-Packaging	17215220	N	74	Docks de France	6482871
15	25	Thomson-CSF	17014143	51	75	Avions M. Dassault	6449640
22	26	Source Perrier	16933081	N	76	Raffinage	6438216
42	27	Darty	16081790	79	77	Immeubles Monceau	6333632
–	28	Eurodisneyland	15725000	N	78	Avenir Havas Média	6332284
27	29	Total	15515437	76	79	Dumez	6270115
–	30	Pechiney International	15433879	N	80	AGF	6105000
28	31	Accor	15408820	N	81	Delmas Vieljeux	6071925
19	32	Michelin	15104597	71	82	Drouot Assurances	6000654
23	33	Pernod-Ricard	14811288	74	83	Parfinance	5976070
34	34	Lyonnaise des Eaux	14298223	N	84	SPEP	5897270
26	35	Canal +	13869450	86	85	SGE	5835171
75	36	Compagnie industrielle	13852516	68	86	Bongrain	5722581
25	37	Cap Gemini Sogeti	12825899	61	87	Bic	5529600
44	38	Bancaire (Cie)	12824316	N	88	Euromarché	5445915
58	39	Crédit foncier de France	12253064	85	89	Lucia	5427553
33	40	Ciments Français	11997471	57	90	Rhône-Poulenc CI	5414952
67	41	UAP	11491200	81	91	Paternelle RD	5297500
77	42	Cerus	11243660	N	92	Crédit National	5252683
45	43	Schneider	10946871	72	93	Groupe de la Cité	5235721
49	44	Roussel Uclaf	10938375	88	94	UIF	5219173
40	45	Bouygues	10444706	N	95	GAN	5125560
47	46	Valeo	10416151	N	96	Labinal	5113933
36	47	Casino	9985142	94	97	BNP CI	5082000
59	48	Patrimoine Particip.	9779936	N	98	Ugine	5075405
55	49	Saint Louis	9764922	89	99	Printemps	5039719
35	50	CCF	9596588	82	100	Sefimeg	5027174
Les 50 premières valeurs : 59,5 % (*)				Ensemble des 100 valeurs : 76,5 % (*)			

(*) Taux de représentativité par rapport à l'ensemble de la capitalisation boursière ; – N : ne figurait pas en 1988 parmi les plus fortes capitalisations boursières ; (a) : valeur tranférée du second marché valeur admise à la cote en 1989.

Source : SBF (société des bourses françaises).

Les cinquante plus fortes capitalisations boursières au 31 décembre 1980
(capitaux en millions de francs)

Rang 1979	Rang 1980	Valeurs	Capitaux
1	1	Elf-Aquitaine (Sté Nationale)	23 515
2	2	Avions M. Dassault-Breguet	9 216
3	3	Air liquide	9 097
4	4	Française des pétroles	4 727
5	5	Saint-Gobain-Pont-à-Mousson	4 712
9	6	Financière de Paris Pays-Bas	4 019
11	7	Carrefour	3 875
6	8	CSF (Thomson-CSF)	3 642
16	9	Casino	3 044
8	10	Esso	2 944
13	11	Suez (Cie Financière de)	2 925
7	12	Michelin	2 764
18	13	Midi (Cie du)	2 716
14	14	L'Oréal	2 697
19	15	Compagnie générale d'électricité	2 539
20	16	Matra	2 419
17	17	BSN-Gervais Danone	2 419
15	18	Pechiney Ugine Kuhlman	2 279
10	19	Rhône-Poulenc	1 989
23	20	Moët-Hennessy	1 905
28	21	Lafarge	1 806
35	22	Pétroles BP (Française des)	1 724
–	23	Immeubles Plaine Monceau	1 722
30	24	SIMCO	1 702
22	25	Compagnie bancaire	1 885
–	26	SANOFI	1 555
27	27	Pernod-Ricard	1 617
12	28	Peugeot SA	1 584
21	29	Eaux (Cie générale des)	1 537
43	30	Legrand	1 476
N	31	Béghin-Say	1 435
38	32	Promodes	1 400
33	33	Thomson-Brandt	1 396
37	34	Crédit commercial de France	1 391
32	35	La Hénin	1 351
26	36	CIT-Alcatel	1 327
24	37	FINEXTEL	1 287
–	38	Bongrain	1 279
29	39	Crédit foncier de France	1 240
41	40	SEFIMEG	1 205
36	41	Club Méditerranée	1 190
31	42	Bic	1 160
25	43	Perrier (Source)	1 157
N	44	Générale occidentale	1 156
N	45	Dumez	1 125
N	46	Télémécanique électrique	1 116
N	47	Bouygues	1 110
39	48	OPFI-Paribas	1 108
N	49	Parisienne de réescompte	1 098
50	50	Europe nº 1	1 083
Ensemble des 50 valeurs : 54,3 % (*)			

(*) Taux de représentativité par rapport à l'ensemble de la capitalisation boursière.

N : ne figurait pas en 1979 parmi les plus fortes capitalisations.

Source : SBF (Société des Bourses françaises).

Les experts-comptables d'Ile-de-France donneront des conseils fiscaux gratuits dans les mairies en février

Les experts-comptables de l'Ile-de-France (4 000 titulaires sur 10 000 dans le pays et 40 000 collaborateurs sur 90 000) ont pris l'initiative de fournir des conseils fiscaux au grand public, du 25 janvier au 28 février prochains, dans les mairies de plus de 10 000 habitants. Ils ont adressé des propositions en ce sens aux mairies qui, dans leurs quasi-totalité (300), ont répondu positivement. Une permanence sera donc assurée par les experts-comptables dans ces mairies, uniquement par contact physique et non par téléphone, à titre gratuit, sans aller, toutefois, jusqu'à rédiger les déclarations de revenus. Cette initiative qui, naturellement, s'inscrit dans une campagne d'« image » de l'ordre régional des experts-comptables, est intéressante dans la mesure où le service des renseignements téléphoniques du fisc est fortement embouteillé durant le mois de février, en raison de l'afflux de demandes de renseignements.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

Moins-values et fonds communs de placement

Le fisc assouplit les règles pour les coupons de FCP encaissés en 1989

Les primes de remboursement encaissées par les particuliers copropriétaires de FCP (fonds communs de placement) seront imposables au prélèvement libératoire de 27 % au titre de l'impôt sur le revenu lorsque ces primes représenteront plus de 10 % de la valeur du coupon.

Cette décision ministérielle fera l'objet, d'ici à la fin du mois, d'une publication au *Bulletin officiel de la DGI* (Direction générale des impôts), mais ne sera applicable que sur les coupons encaissés en 1989 (impôts payés en 1990). Cette décision prise par le ministère de l'économie et des finances était très attendue des épargnants et constitue une concession temporaire à une disposition inscrite dans la loi de finances pour 1990 (voir *le Monde* du 12 janvier).

L'article 16 de cette loi prévoyait dans son paragraphe 4 que les primes de remboursement attachées à des titres de FCP ou de SICAV seraient soumises à l'impôt sur le revenu chaque fois que ces primes *« représenteraient plus de 10 % du montant de la distribution ou de la répartition »*, c'est-à-dire plus de 10 % de la valeur du coupon.

Cette disposition à effet rétroactif au 1er janvier 1989 avait été prise pour contrer une pratique en plein développement – mais en *marge de la légalité* – qui consistait à acheter des parts de FCP constitués en partie, parfois même en totalité, par des emprunts obligataires qui, comme celui de la Caisse nationale de l'énergie, étaient dotés d'énormes primes de remboursement exonérées d'impôt sur le revenu, primes qui représentaient l'essentiel de la valeur du coupon.

Il suffisait à l'épargnant d'encaisser le coupon – pratiquement exonéré et qui constituait 70 % à 80 % de la valeur du titre – *puis de revendre celui-ci, et le tour* était joué : apparaissait alors une importante moins-value, égale en pratique au montant du coupon exonéré. Cette moins-value pouvait alors être imputée sur des plus-values mobilières réalisées par ailleurs.

Le ministère de l'économie et des finances, par ce paragraphe de l'article 16 de la loi de finances (1), a fait disparaître l'avantage entraîné par l'imputation d'une moins-value, en rendant l'opération coûteuse au plan fiscal pour les contribuables trop habiles.

Mais l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu – c'est-à-dire pratiquement au taux marginal du barème, qui peut atteindre 56,8 % – avec effet rétroactif au 1er janvier 1989 a été jugée trop sévère, un certain nombre d'épargnants ayant été embarqués de bonne foi ou à leur insu dans la manœuvre. Le paragraphe 4 de l'article 16, devenu rapidement célèbre parmi les épargnants, avait beaucoup agité les milieux bancaires, et bien sûr spécialement ceux qui avaient pratiqué de la sorte.

L'instruction ministérielle, qui, d'une certaine façon, contredit la loi de finances pour 1990 et n'a pas de base légale, ne vaut que pour un an, *c'est-à-dire pour les* coupons encaissés en 1989 et imposables en 1990.

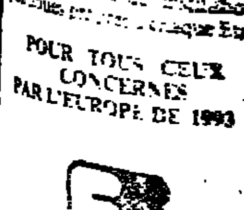
Le coup des moins-values sur FCP ne pourra pas être réédité...

ALAIN VERNHOLES

(1) L'article 16 est dans ses premiers paragraphes porteur d'une très bonne nouvelle pour les épargnants puisqu'il les autorise – pour les exercices clos après le 29 septembre 1989 – à capitaliser les dividendes non distribués sans soumettre ceux-ci à l'impôt sur le revenu (lors de cessions de titres, c'est l'impôt sur les plus-values à 17 % qui s'appliquera si ces cessions ont été supérieures à 298 000 francs en 1989, l'exonération totale étant même accordée en dessous de ce chiffre).

numéros de DOSSIERS ET DOCUMENTS toujours disponibles...
SEPTEMBRE 1989 — LES BANQUES EN MOUVEMENT / L'INDE
OCTOBRE 1989 — LES PAYS DE L'EST / 1929-1989 : KRACH ET BOOM
NOVEMBRE 1989 — LES MULTINATIONALES / LE GRAND MAGHREB
En vente au journal LE MONDE - Service vente au numéro
7, rue des Italiens - 75009 Paris

AVIS
COMMUNIQU…
RÉMY MARTIN ET…
après-demain





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUÉ CONJOINT
RÉMY MARTIN ET COINTREAU & Cie

Faisant suite aux informations parues dans la presse et au communiqué *diffusé par* INTERNATIONAL DISTILLERS & VINTNERS LIMITED concernant le projet d'acquisition des participations minoritaires de la Famille Max Cointreau dans les Sociétés Cointreau & Cie et Rémy Martin & Cie, les actionnaires majoritaires de chacune de ces Sociétés confirment avoir été tenus informés de ce projet par I.D.V.

I.D.V., dans son communiqué, a indiqué son intention de rétrocéder à ces majoritaires une partie importante de ces participations et a également indiqué qu'il entendait rester un investisseur minoritaire et ne souhaitait pas être impliqué dans la direction effective de Rémy Martin et de Cointreau.

L'objectif ainsi exprimé par le Groupe I.D.V. reçoit l'assentiment des actionnaires majoritaires de Rémy Martin et de Cointreau. Toutefois, les conditions dans lesquelles serait réalisé l'ensemble de cette opération doivent encore recevoir l'agrément de toutes les parties intéressées. Ces actionnaires majoritaires examinent actuellement ces conditions avec I.D.V.

Il convient de rappeler que le Groupe Cointreau entretient déjà depuis plusieurs années, en Europe, avec I.D.V. des relations de coopération commerciale.



CARNET DE COMMANDES AU PLUS HAUT NIVEAU

Leader européen du terrassement, le groupe Razel a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires en progression de 34 % sur celui de l'exercice précédent.

Razel a poursuivi en 1989 sa politique entreprise dès 1984 de recentrage sur la France. La part du chiffre d'affaires Afrique qui représentait près des deux tiers de son activité en 1984 sera réduite à environ 17 % en 1989.

Compte tenu de cette évolution, le groupe Razel a mis en place en 1989 une importante restructuration en filialisant ses activités régionales en France et en décentralisant la gestion. Dans ce cadre, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 1989, il a fait apport d'actifs à ses filiales nouvellement créées, notamment Razel Ile-de-France, Razel Massif central et Razel Sud Ouest. Il a également cédé la société Star, filiale de Razel et de Ciments Lafarge, les activités de la région étant regroupées au sein de Razel Ouest.

En 1990, le groupe devrait connaître une nouvelle et sensible augmentation de son chiffre d'affaires en avance sur les prévisions du projet d'entreprise à l'horizon 1992.

Le carnet de commandes est au plus haut niveau. De 1,1 milliard en octobre 1988, il est passé à 1,8 milliard à la même époque en 1989 et à 2,1 milliards en fin d'année 1989. Parmi ces commandes, seize grands chantiers (contre cinq en 1989) représentent 1,5 milliard. En effet, le groupe a *connu plusieurs succès en emportant notamment deux lots du* TGV Nord – Razel pilotera 600 millions de travaux et réalisera en propre 450 millions – et cinq lots d'autoroute pour lesquels Razel sera chef de file pour 1 260 millions de travaux dont 555 millions en propre.

Pour réaliser ces travaux, le groupe s'est assuré le parc de matériel nécessaire, qui recèle par ailleurs d'importantes plus-values potentielles.

Ainsi, en 1990, le groupe rétablit et accroît sa part de marché dans les grands travaux de terrassement, traditionnellement le point fort de Razel.

LABINAL

a acquis 60 % de

TECHNOFAN

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

a conseillé les actionnaires de TECHNOFAN

Janvier 1990

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

COMMENT ENSEIGNER L'HISTOIRE

Avec notamment des articles de :
Jean-Michel GAILLARD, Yannick SIMBRON, Louis MERMAZ.

Envoyer 40 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.



LES RÉGIMES POLITIQUES DE L'EUROPE DES DOUZE

Collection Droit et Sciences humaines (EYROLLES UNIVERSITÉ)

176 pages - 140 F

On trouve dans cet ouvrage : un rappel des grandes dates et des institutions de la CEE ; un parcours dans la culture politique européenne, classique et moderne ; une réflexion sur le modèle parlementaire commun [illegible]

EYROLLES

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

Emprunt janvier 1990 - 1997
1,5 MILLIARD DE FRANCS A TAUX FIXE
Taux actuariel 9,71%

Souscription : 100% soit 5000F par titre.
Date de jouissance et de règlement : *5 février 1990*
Remboursement au pair le 7 février 1997.
Durée : 7 ans et 2 jours.

Intérêt annuel : 9,70%, soit 485 F payable le 7 février de chaque année et pour la *première fois le 7 février 1991 pour un* montant de 491 F par titre.

Emprunt janvier 1983 - 1990
Prorogation de 1990 à 1997 au taux de 9,91%

Conformément au contrat d'émission du 24 janvier 1983, ce taux a été fixé à 0,20% au-dessus du taux actuariel du nouvel emprunt à 7 ans décrit ci-dessus.

Les porteurs qui ne désireraient pas bénéficier de cette prorogation pourront demander le remboursement de leurs obligations jusqu'au 6 avril 1990, au prix de 5000 F par titre.

Les obligations dont les porteurs n'auront pas demandé le remboursement seront rémunérées au nouveau taux de 9,91% et recevront un coupon annuel brut de 495,50 F par titre jusqu'au 7 février 1997.

Les titres prorogés seront remboursés au pair (5000 F) le 7 février 1997. Le régime fiscal demeure celui en vigueur à la date d'émission de l'emprunt 15,30% janvier 1983.

Une fiche d'information (visa COB n° 90-21 du 16 janvier 1990) peut être obtenue sans frais auprès de la CNE et des Etablissements chargés du placement. B.A.L.O. du 22 janvier 1990.



La Caisse Nationale de l'Energie est chargée du service des titres.
CNE - Service des titres
18 bis rue de Berri - 75008 Paris
Tél. (1) 43 59 46 46



"Des révélations surprenantes"
PARIS MATCH

Kenneth R. Timmerman
La grande fauche

Plus de 3 000 équipements, plus de 400 000 documents détournés vers l'Est.

Les hommes, les motivations, les réseaux et les techniques employés par les services secrets soviétiques pour s'emparer des technologies occidentales.

PLON

BANQUE MONETAIRE ET FINANCIERE

Lors de sa séance du 20 décembre dernier, le conseil d'administration de la Banque monétaire et financière (BMF) a décidé d'opérer un certain redéploiement de son activité.

Celle-ci sera dorénavant axée essentiellement sur deux pôles :
- la gestion d'actifs financiers,
- l'activité bancaire : prêts-ressources, par l'intermédiaire de prescripteurs.

A cet effet, le conseil d'administration de la Banque monétaire et financière a nommé M. Raymond Combettes directeur général.

Agé de quarante-huit ans, diplômé des études supérieures de banque, M. Raymond Combettes a effectué pratiquement toute sa carrière dans la banque, et notamment dans le Groupe de la compagnie bancaire où il est resté 18 ans.

Après une incursion dans l'économie sociale – secteur hospitalier et formation –, il est entré en 1983 à la Casden banque populaire, où il exerce les fonctions de directeur central, chargé des relations extérieures.

SAINT-GOBAIN

SAINT-GOBAIN EN 1989
UNE NOUVELLE ANNÉE DE CROISSANCE

Le Groupe a bénéficié en 1989 d'un environnement favorable dans la quasi-totalité de ses métiers. Il a donc pu, à la fois, augmenter ses résultats, porter ses investissements à un niveau record et se développer par croissance externe.

Selon les estimations actuelles présentées au conseil d'administration du 18 janvier 1990, ses principales données consolidées s'analysent ainsi :

en millions de francs	1989 estimé	1988	1987 retraité
Ventes	66 000	58 875	54 602
Résultat d'exploitation	8 800	8 026	7 267
Résultat courant	7 300	6 465	5 335
Résultat net du Groupe	5 000	5 061	3 489
Résultat net, part du Groupe	4 300	4 044	2 523
Résultat net, hors plus values	3 600	3 077	2 129
Autofinancement	8 200	7 105	6 207
Investissements industriels	6 200	5 367	3 530
Investissements en titres	4 300	7 145	2 005

Les *ventes* augmentent de 12 % et, à structure comparable, de 9 %. Le Groupe a, en effet, inclus dans ses comptes consolidés ceux de sociétés récemment acquises, notamment VETRI (bouteilles, Italie), STETTNER, TSL et NUOVA SIRMA (céramiques industrielles, RFA, GB et Italie), EUROCOUSTIC et GLASULD (isolation, France et Danemark), SISA (cartonnage, Italie).

Ces ventes se répartissent ainsi : France, marché intérieur 30 %, exportations à partir de la France 12 %, autres pays d'Europe 37 %, Amériques 21 %.

Le résultat d'exploitation progresse de 10 %. Il s'entend après dotations aux amortissements (3 700 MF) en augmentation de 20 %, correspondant aux importants programmes *d'investissements déjà réalisés ces dernières années, et aux provisions* (900 MF).

Le résultat courant des sociétés intégrées augmente de 13 %. Il s'entend après des frais financiers (1 200 MF) et des charges hors exploitation (500 MF) proches de ceux de l'an dernier.

Les résultats sur réalisation d'actifs sont en forte diminution (600 MF contre 1 114 MF en 1988). La provision pour impôt (2 800 MF) est en augmentation (+ 13 %).

Le *résultat net*, après déduction des intérêts revenant aux actionnaires minoritaires dans des filiales du Groupe, progresse de 6 % et hors plus-values de 17 %.

Rapporté au nombre total des titres émis au 31 décembre 1989 (62 056 010 actions), ce *résultat net* est de 69,3 F par action contre 70,4 F en 1988. *Hors plus-values, il est de 58 F environ contre 53,6 F en 1988.*

Les investissements industriels augmentent de *16 % par rapport à 1988.* Ils témoignent de la continuité de l'effort considérable de construction ou de renouvellement d'usines que mène à bien le Groupe. Ils sont largement couverts par *l'autofinancement*, en progression de 15 %.

Il s'y ajoute des investissements en titres importants qui contribuent partiellement en 1989 à la croissance du Groupe. Le financement de ces investissements a pu être assuré avec une augmentation limitée de l'endettement net. Celui-ci atteint 9 800 MF contre 8 665 MF au 31 décembre 1988, ce qui assure le maintien à un niveau satisfaisant de l'endettement par rapport aux fonds propres qui dépassent 30 000 MF.

L'examen de la performance par *zones géographiques* montre une nouvelle augmentation de la part du résultat net réalisé par les sociétés françaises du Groupe qui en assurent 44 %, soit un pourcentage voisin de leur part dans les ventes. 36 % proviennent des autres pays d'Europe et 20 % des deux Amériques.

Toutes les Branches industrielles ont contribué de façon satisfaisante à la formation du résultat net. Les Branches Conditionnement, Isolation, Fibres de renforcement, Céramiques industrielles, ont encore amélioré leurs performances. Les Branches Vitrage et Canalisation ont maintenu la leur à un niveau élevé. La Branche Papier-Bois a confirmé son retour à une rentabilité satisfaisante. La Branche Matériaux de construction a, du fait de l'importance de ses ventes en Amérique *du Nord et du Sud, un résultat en retrait modéré sur l'an dernier.*

La progression des résultats en 1989, leur meilleure répartition par métiers et par pays, traduisent le renforcement des positions de Saint-Gobain. L'évolution prévue pour 1990 confirme l'intérêt des orientations prises ces dernières années et les perspectives de développement du Groupe.

Service des relations avec les Actionnaires
(1) 47-62-33-33 – Minitel : 3615 code GOBAIN

Nouvelles mesures de libéralisation du contrôle des changes en Italie

Les Italiens peuvent acquérir des obligations étrangères ou émises par des entreprises italiennes à l'étranger depuis que M. Renato Ruggiero, ministre du commerce extérieur, a signé samedi 20 janvier un décret libéralisant un peu plus le contrôle des changes. Cette possibilité n'a été accordée que pour les obligations d'une durée inférieure à six mois. Elle constitue une des dernières mesures prises par les autorités italiennes avant la libéralisation des mouvements de capitaux à court terme qui doit être effective le 1er juillet.

En outre, l'Institut national de la statistique a publié les statistiques de production industrielle en novembre, qui montrent la bonne santé actuelle de l'économie italienne avec une hausse de l'indice de 2,6 % par rapport à novembre 1988. L'Institut souligne que sur les onze premiers mois de l'année 1989 la production industrielle en Italie a augmenté de 3,4 % par rapport à la même période de 1988. – *(AFP.)*

Une crise de succession évitée

M. Emilio Ybarra devient président du Banco de Bilbao Vizcaya

Le conseil d'administration de la première banque privée espagnole, le Banco de Bilbao Vizcaya (BBV), a ratifié samedi 20 janvier la nomination de M. Emilio Ybarra comme président unique avec pleins pouvoirs exécutifs, conformément à l'arbitrage du gouverneur de la Banque d'Espagne, M. Mariano Rubio.

MADRID

de notre correspondant

La fusion entre la Banque de Bilbao et la Banque de Biscaye connaît un nouveau départ. La grave crise de succession qu'elles traversaient depuis le décès, le 12 décembre dernier, de l'ancien président de la Banque de Biscaye, M. Pedro Toledo, est enfin terminée (*le Monde* du 19 janvier). Les administrateurs des deux établissements financiers y ont mis le point final en nommant à l'unanimité, le samedi 20 janvier, un président unique : M. Emilio Ybarra, âgé de cinquante-trois ans, ex-« numéro 2 » de la Banque de Bilbao. Ils lui ont adjoint un premier vice-président provenant, lui, de la Banque de Biscaye, M. Alfredo Saenz (quarante-sept ans), et un second vice-président originaire de la Banque de Bilbao, M. Javier Gurpide (cinquante ans). Ils ont enfin procédé à une profonde rénovation du conseil : dix administrateurs (sur un total de quarante) ont « *volontairement* » présenté leur démission, tandis que cinq autres, choisis cette fois à l'extérieur, seront prochainement nommés à leur place.

Ces décisions répondent à l'« *arbitrage* » rendu la veille par le gouverneur de la Banque d'Espagne, M. Mariano Rubio. Incapables en effet de se mettre d'accord sur une nouvelle répartition de pouvoirs, les responsables des deux banques s'étaient finalement résignés à s'en remettre à sa médiation. M. Rubio n'a pas hésité à trancher dans le vif. Il a fait valoir que le maintien à tout prix d'une stricte parité institutionnelle entre les deux banques risquait de paralyser *purement et simplement leur* fonctionnement. Il s'est donc prononcé pour la suppression immédiate du système de coprésidents instauré pour une période de quatre ans au moment de la mise en avant de la fusion en 1988, ainsi que pour la réduction d'un conseil *d'administration pléthorique et* formé, à parts égales, de représentants des deux banques. Ce dernier système empêchait de départager les votes et conduisait trop souvent à l'immobilisme.

M. Rubio a ainsi implicitement rejeté la thèse des responsables de la Banque de Biscaye partisans de maintenir une structure paritaire et entériné au contraire celle du président de la Banque de Bilbao, M. José Angel Sanchez Asiain. Celui-ci se voit toutefois écarté du pouvoir au moment même où prévaut son opinion. Comme il s'y était en effet engagé il y a deux semaines, il a démissionné de ses fonctions de coprésident qu'il partageait avec M. Pedro Toledo pour faciliter de la sorte la solution de la crise. Prophète dans son pays en matière de fusions, il aurait pourtant constitué le président unique idéal, comme l'a fait observer M. Rubio lui-même en rendant publiquement hommage à celui qui s'est indéniablement révélé comme l'un des plus novateurs des banquiers espagnols de son temps. M. Asiain restera toutefois membre du conseil d'administration.

Cette crise qui prend fin aujourd'hui aura sérieusement menacé la première fusion bancaire importante qu'ait connue l'Espagne. Elle aura montré qu'au-delà des déclarations d'intention les responsables des deux banques avaient toujours tendance à raisonner en fonction des intérêts de leurs établissements respectifs plutôt que comme membres d'une institution commune. Aussi M. Rubio a-t-il finalement jugé que seule une accélération du processus de fusion était réellement à même d'en finir avec un tel état d'esprit.

THIERRY MALINIAK

L'archétype de l'aristocratie financière basque

Dans un pays où les « grands » de la banque sont généralement sexagénaires voire septuagénaires, M. Emilio Ybarra devient, à cinquante-trois ans, le président de la plus grande entité financière du pays : cette banque de Bilbao-Biscaye qui est en train de naître aux forceps d'un fusion difficile.

Tout prédestinait, il est vrai, cet archétype de l'aristocratie financière basque à occuper une telle fonction. Il appartient en effet à l'une des grandes familles qui ont traditionnellement contrôlé la Banque de Bilbao et compte d'ailleurs aujourd'hui parmi ses principaux actionnaires individuels. Mais il ne doit pas tout à sa naissance : c'est au sein de cette banque, où il est entré il y a maintenant un quart de siècle, qu'il a fait toute sa carrière, gravissant progressivement les échelons de la hiérarchie jusqu'à sa nomination, en 1986, comme vice-président.

Sans doute est-ce d'ailleurs ce double titre d'aristocrate financier et de gérant qui lui aura finalement valu la confiance des administrateurs des deux banques (issus pour la plupart du même milieu que lui) qu'il lui appartient désormais de réconcilier définitivement.

Th. M.

□ **Le Crédit agricole entre dans la société de Bourse Hayaux du Tilly.** – Les caisses régionales de Crédit agricole et la société Segespar titres vont prendre prochainement une participation de 30 % dans la société de Bourse Hayaux du Tilly. Vingt-sept caisses régionales adhérentes au service central de titres de Brunoy vont contrôler 20 % du capital de la société de Bourse et Segespar titres, filiale de la Caisse nationale de Crédit agricole, 10 %.

□ **Legris industries au règlement mensuel dès le 24 janvier.** – L'action Legris industries va être cotée à partir du 24 janvier sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris cinq ans après son introduction sur le second marché, annonce le groupe spécialisé dans la mécanique. En 1989, Legris industries est devenu l'un des principaux groupes du secteur mécanique avec la reprise, notamment, de Potain et de Clesse-Mandet. Le groupe estime son chiffre d'affaires pour 1989 à 4,160 milliards de francs, *contre 955,3 millions* en 1988. Pour 1990, Legris prévoit une progression minimale de 15 % de son activité hors croissance externe. Le groupe compte s'implanter aux Etats-Unis et dans les pays de l'Est.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
45-55-91-82, poste 4330

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	12 janv.	19 janv.
Valeurs franç. à rev. variable	100,1	97,5
Valeurs industrielles	99,8	98,9
Valeurs étrangères	102,7	100,2
Pétroles-Energie	105	103
Chimie	100,4	98,7
Métallurgie, mécanique	98,9	93,4
Electricité, électronique	100,9	98,6
Bâtiment et matériaux	101,1	97,6
Ind. de consommat. non alim.	98,3	98,1
Agro-alimentaire	98,1	95,6
Distribution	98,2	94,4
Transports, loisirs, services	100,7	98,2
Assurances	99,5	95
Crédit banque	101,1	98,2
Sicomi	100,1	99,7
Immobilier et foncier	99,5	98,5
Investissement et portefeuille	100,8	98,8
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	99	98,6
Emprunts d'Etat	99,2	99
Emprunts garantis et assimilés	98,9	98,5
Sociétés	99,3	98,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 598,6	4 479,2
Valeurs étrangères	4 804,3	4 687,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	663,7	646,4
Valeurs étrangères	641,8	626,2
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	114,3	113,9
Emprunt d'Etat	94,2	94
Emprunts garantis et assimilés	113,9	113,6
Sociétés	114,6	113,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	546,7	535
Produits de base	378,3	367,5
Construction	532,6	515,2
Biens d'équipement	359,3	351,6
Biens de consom. durables	604,9	578,3
Biens de consom. non durables	658,4	641
Biens de consom. alimentaires	880,8	828,4
Services	554,7	548,9
Sociétés financières	647,5	639,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	597	589,4
Valeurs industrielles	517,8	502,7
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	382,7	378,5

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	11 janvier 1990
Total actif	781 177
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	66 843
ECU	55 490
Avances au Fonds de stabilisation des changes	21 960
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	57 908
Concours au Trésor public	28 870
Titres d'Etat (bons et obligations)	85 523
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	472
Effets privés	200 669
Effets en cours de recouvrement	43 322
Total passif	781 177
dont	
Billets en circulation	244 322
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	108 815
Compte courant du Trésor public	84 557
Reprises de liquidités	18 344
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 213
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	55 837
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 10 %
- Taux des pensions de 5 à 10 jours . 10,75 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .. 12 %

TOKYO

Accord Japon-Etats-Unis sur la volatilité des marchés

Le ministère japonais des finances et la Securities and Exchange Commission (SEC), l'organisme de contrôle des *Bourses américaines, ont décidé* de renforcer leurs activités de lutte contre la volatilité des marchés, ont annoncé, vendredi 19 janvier, des responsables du ministère.

Cet accord est intervenu lors de la quatrième rencontre régulière entre l'Office des opérations de Bourse (Securities Bureau) du ministère japonais et la SEC américaine.

La SEC et le ministère ont également décidé de mettre sur pied un groupe de travail pour étendre leur coopération contre les délits d'initiés et autres irrégularités sur les marchés.

Les deux organismes ont, enfin, renouvelé leur protocole de communications pour faciliter l'accès direct et les contacts bilatéraux, en particulier dans les périodes de marchés très volatils, ont ajouté les responsables.

TOKYO, 22 janvier ↑

Nette hausse

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé, lundi, avec une nette hausse de 420,47 yens (+ 1,14 %), à 37 257,01 yens, dépassant, pour la première fois depuis cinq séances, le seuil des 37 000 yens.

Les opérateurs expliquent cette hausse par des achats d'actions inclues dans les contrats sur les marchés à terme, dans un marché extrêmement étroit. Près de 200 millions de titres ont changé de mains au cours de la matinée, contre 280 millions vendredi matin, et 500 millions pour l'ensemble de la journée. La plupart des investisseurs ne sont pas intervenus, en raison des incertitudes politiques qui continuent à ralentir les échanges. Selon des analystes, cet attentisme devrait se poursuivre jusqu'aux élections du 18 février prochain.

VALEURS	Cours du 19 janv.	Cours du 22 janv.
Akai	910	929
Bridgestone	1 840	1 840
Canon	1 810	1 800
Fuji Bank	3 250	3 270
Honda Motors	1 820	1 880
Matsushita Electric	2 300	2 320
Mitsubishi Heavy	1 080	1 120
Sony Corp.	8 850	8 590
Toyota Motors	2 480	2 500

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Baisse du bénéfice d'Apple.** – Le bénéfice d'Apple au cours du trimestre clos le 29 décembre 1989 s'est inscrit en baisse de 11 % par rapport à la même période de l'année précédente, en raison du coût d'un programme d'économie et des effets du tremblement de terre de San-Francisco. Le chiffre d'affaires a progressé de 6 %, à 2,05 milliards de dollars (11,5 milliards de francs). Cette progression « modeste », selon le président de l'entreprise, est le fruit *« d'expansions variables selon les catégories d'équipement »* : recul des ventes du Macintosh Plus et de l'Apple II pour le grand public, hausse des machines destinées aux entreprises.

□ **Perte de 1,05 milliard de dollars pour la Bank of New England.** – La Bank of New England, dix-septième banque américaine, a annoncé, vendredi 19 janvier, qu'elle accuserait une perte de 1,05 milliard de dollars (6 milliards de francs) sur l'ensemble de l'exercice 1989, liée à la crise de l'immobilier frappant actuellement la côte est des Etats-Unis. Des analystes ont estimé que l'ampleur de ces pertes pourrait conduire les autorités fédérales à venir au secours de cette banque, la deuxième plus importante de Nouvelle-Angleterre. Dans un communiqué, la banque a indiqué qu'elle cherchait activement à vendre plus de 6 milliards de dollars (40 milliards de francs) en actifs afin d'accroître sa capitalisation.

□ **Le japonais Sankyo prend le contrôle d'un laboratoire pharmaceutique en RFA.** – Le deuxième groupe pharmaceutique japonais Sankyo Company Ltd a acquis une participation majoritaire dans le capital d'une PME ouest-allemande, Luitpold-Werk, de Munich (sud de la RFA). La famille Karreth, qui contrôlait jusqu'alors seule cette société, fondée en 1910, conserve une fraction du capital. Luitpold-Werke emploie mille cinq cents personnes à la fabrication de médicaments à usage externe pour le traitement des douleurs et des inflammations. La société réalise des ventes supérieures à 200 millions de deutschemarks (680 millions de francs).

□ **Dolisos acquiert l'italien OMIT.** – Les laboratoires homéopathiques français Dolisos viennent d'acquérir la quasi-totalité (99 %) du capital du laboratoire homéopathique italien OMIT, devenant ainsi le leader de l'homéopathie dans ce pays. OMIT, basé à Latina, au sud de Rome, a été créé en 1962 et occupe la troisième place sur le marché de l'homéopathie, après Boiron et Dolisos Italie. Avec un effectif de soixante-deux personnes, OMIT dispose d'une succursale et de trois dépôts approvisionnant cinq mille pharmaciens. La société participe également à la formation des cinq mille médecins homéopathes en Italie. En 1989, le chiffre d'affaire d'OMIT s'est élevé à 6,5 milliards de lires et devrait atteindre 8 milliards de lires (370 millions de francs) en 1990. – *(AFP.)*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amadt & Associés	....	410	Locamic	....	160
Asystel	....	135 50	Matra Communication	....	220
B.A.C.	....	235	Metallurg. Minière	....	235
B. Demachy & Assoc.	....	576	Métroservice	....	169 90
Banque Tarneaud	192 90	192 50	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	898	Molex	201	202
Boiron	....	490	Navale-Delmas	....	1330
Boisset (Lyon)	....	275	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2589	Om. Gest.Fin.	....	546
Calberson	....	745	Pinault	....	505
Cardif	....	730	Presbourg (C In & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	845	Présence Assurance	....	601
C.D.M.E.	....	1850	Publicat. Filipacchi	....	680
C. Equip. Elect.	....	344	Razel	....	715
C.E.G.E.P.	....	288	Rémy & Associés	....	380
Ciments d'Origny	....	717	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	329 90
C.N.I.M.	....	750	St-Honoré Matignon	....	242
Codetour	....	280	S.C.G.P.M.	....	676
Conforama	....	1212	Segin	318	318
Creeks	....	416	Sélection Inv. (Lyon)	....	110
Dafsa	....	168	S.E.P.	....	432
Dauphin	....	800	Serbo	....	539
Devanlay	....	1179	S.M.T.Goupil	....	348 80
Deville	....	508	Sodinforg	....	139 10
Dolisos	....	213	Sopra	....	224
Editions Belfond	....	156	Thermador Hold. (Lyon)	....	270
Elysées Investissem.	....	16 35	TF 1	....	286
Finacor	....	....	Unilog	....	200
Garonor	....	865	Union Financ. de Fr.	....	499
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	318	Viel et Cie	....	201
Guintoli	....	980	Yves Saint-Laurent	....	1119
I.C.C.	....	286			
Idia	....	313			
Idianova	....	146			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1075			
Le gd livre du mois	....	412			
Loca Investissement	....	287			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 19 janvier 1990

Nombre de contrats : 12 438.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	880	37	72	28	–
Bouygues	680	18,20	23	–	70
CGE	480	60	–	6,50	–
Elf-Aquitaine	560	17,50	31	–	28
Eurotunnel SA-PLC	60	8,50	12,50	5,20	7,50
Havas	1 500	41,50	–	–	–
Lafarge-Coppée	388	20	–	15	–
Michelin	171	9,50	–	–	–
Midi	1 400	60	–	–	–
Paribas	680	40	–	28	–
Pernod-Ricard	1 300	–	–	8	–
Peugeot SA	720	59	85	19,50	29
Rhône-Poulenc CI	440	17,90	27	–	–
Saint-Gobain	600	40	–	13	–
Source Perrier	1 900	72	–	–	–
Société générale	520	21	–	–	–
Suez Financière	440	33	52	9	–
Thomson-CSF	160	4,30	10	17	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 janvier 1990

Nombre de contrats : 60 109.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	102,40	102,96	103,42
Précédent	102,60	103,02	103,34

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
105	0,06	0,53	2,44	2,44

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,84 F ↑

Sur des marchés incertains, le deutschemark a faibli, lundi, par rapport à toutes les monnaies, sauf à l'égard du franc (3,3990 F, inchangé). C'est toujours « l'effet Bakou » qui entretient cette relative faiblesse de la devise allemande. A la vente, les marchés des changes se montrent, maintenant, plutôt incertains, dans l'attente des événements.

FRANCFORT	19 janv.	22 janv.
Dollar (en DM)	1,7145	1,7180
TOKYO	19 janv.	22 janv.
Dollar (en yens)	146,30	146,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 janv.). 10 11/16-10 13/16 %
New-York (19 janv.). ..... 8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	18 janv.	19 janv.
Valeurs françaises	97,2	96,8
Valeurs étrangères	98,5	100,1
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	535,5	535
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 934,72	1 925,95

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 666,38 2 677,90

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 864,4	1 868
Mines d'or	342,9	329,40
Fonds d'Etat	81,04	81,58

TOKYO

	19 janv.	22 janv.
Nikkei Dow Jones	36 836,54	37 257,01
Indice général	2 701,31	2 735,85

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,8400	5,8450	+ 127	+ 142	+ 245	+ 270	+ 760	+ 830
$ can.	4,9492	4,9596	– 68	– 35	– 115	– 69	– 113	– 19
Yen (100)	3,9891	3,9952	+ 139	+ 166	+ 261	+ 295	+ 733	+ 813
DM	3,3958	3,3992	+ 78	+ 98	+ 146	+ 175	+ 404	+ 465
Florin	3,0298	3,0340	+ 47	+ 63	+ 92	+ 113	+ 291	+ 340
FB (100)	16,2312	16,2542	+ 15	+ 146	+ 72	+ 230	+ 394	+ 719
FS	3,8257	3,8315	+ 41	+ 63	+ 85	+ 117	+ 301	+ 377
L (1 000)	4,5643	4,5718	– 79	– 39	– 129	– 85	– 396	– 313
£	9,5688	9,5829	– 383	– 324	– 672	– 597	– 1855	– 1680

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16
DM	7 9/16	7 13/16	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 5/8
Florin	8 5/8	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16
F.B. (100)	10 1/8	10 1/2	10 5/16	10 5/8	10 3/8	10 11/16	10 1/2	10 13/16
F.S.	9 1/16	9 5/16	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2	9 5/16	9 7/16
L (1 000)	8 1/2	9 1/2	12 1/8	12 1/2	12 1/4	12 5/8	12 5/8	13
£	14 3/4	15	15 1/16	15 3/16	15 1/8	15 1/4	15 3/16	15 5/16
F franç.	10 1/2	10 3/4	10 3/4	10 7/8	10 7/8	11	11 1/8	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 JANVIER

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3770	C.N.E. 3% ★	3800	3835	3805	+ 0 13
1038	B.N.P. T.P.	1054	1050	1053	− 0 09
1210	C.C.F. T.P.	1220	1230	1225	+ 0 41
1068	Créd. Lyon. T.P.	1067	1067	1067	....
1835	Renault T.P.	1790	1800	1790	....
2050	Rhône-Poul. TP	2050	2060	2060	+ 0 49
1348	St-Gobain T.P.	1251	1278	1275	+ 1 92
1260	Thomson T.P.	1296	1298	1293	− 0 23
885	Accor	877	883	876	− 0 11
660	Air Liquide	662	660	663	+ 0 15
2500	Als. Superm.	2345	2350	2350	+ 0 21
580	A.L.S.P.I. ★	581	581	584	+ 0 51
3020	Arjom. Prioux ★	2800	2790	2760	− 1 43
620	Ausedat-Rey ★	610	610	610	....
1040	Av. Entrepr. ★	1020	1025	1028	+ 0 78
480	Av. Dassault ★	700	681	676	− 3 43
405	BAFIP ★	381	381	374	− 1 84
380	Bail-Equipem. ★	349 80	348	350	+ 0 06
1000	Bail Investiss. ★	980	1000	988	+ 0 82
385	B.N.P. C.I. ★	396	398	398	+ 0 51
900	Bolloré Tech.	900	895	910	+ 1 11
630	Cie Bancaire ★	611	610	610	− 0 16
810	Bazar H.-V. ★	790	790	790	....
645	Béghin-Say ★	750	747	756	+ 0 80
1690	Berger (Mé)	1480	1456	1455	− 2 36
760	Bic ★	740	740	735	− 0 68
910	B.I.P. ★	974	973	970	− 0 41
615	B.I.S. ★	593	593	595	+ 0 34
3290	Bongrain S.A. ★	3180	3131	3165	− 0 47
1010	Bon-Marché ★	1062	1070	1080	+ 1 69
670	Bouygues ★	612	609	609	− 0 49
148	B.P. France ★	164 90	168	170 90	+ 3 64
740	B.S.N. ★	734	734	738	+ 0 54
740	Canal Plus ★	839	836	840	+ 0 12
520	Cap Gem. S. ★	480	476	474	− 1 25
3490	Carrefour ★	3526	3525	3495	− 0 88
210	Casino ★	203	202 60	204 30	+ 0 64
135	Casino A.D.P. ★	135	136	138	+ 2 22
1050	Castorama D.L.	1049	1050	1050	+ 0 10
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
695	C.E.G.I.D.	725	720	725	....
245	Centrest	238	238	238	....
580	C.E.P. Comm.	577	561	564	− 2 25
1150	Cerus CER	437	440	435 70	− 0 30
620	Cetelem ★	570	572	565	− 0 88
645	C.F.A.O. ★	710	710	706	− 0 56
610	C.G.E.	526	528	522	− 0 76
1760	C.G.I. Informat.	1673	1699	1695	+ 1 32
1530	C.G.I.P. ★	1490	1490	1423	− 4 50
695	C.G.P.	615	637	620	+ 0 81
1320	Chargeurs S.A. ★	1336	1348	1340	+ 0 30
795	Cica	817	817	817	....
1610	Ciments franç. ★	1540	1518	1520	− 1 30
695	Club Méditerr. ★	771	767	770	− 0 13
230	C.M.B. Packag.	210	210 10	211 10	+ 0 52
172	Codetel ★	165 50	170	168 20	+ 1 63
420	Cofimeg ★	416 10	417 50	415	− 0 26
....	CPR (Par.-R.) ★	495	500	500	+ 1 01
885	Colas ★	890	885	887	− 0 34
230	Cpt. Entrepr. ★	239 50	237	239	− 0 21
1180	Compt. Mod. ★	1160	1186	1174	+ 1 21
380	Concept S.A.	394	390	394	....
1230	Créd. Foncier ★	1335	1316	1352	+ 1 27
520	C. F. Internat. ★	536	536	535	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
220	C.C.F. ★	212	211 50	211 90	− 0 05
715	Cr. Lyon. (CI) ★	678	662	658	− 2 95
1200	Crédit Nat. ★	1330	1325	1333	+ 0 23
365	C.S.E.E. ★	350 10	354 90	352	+ 0 54
4030	Damart S.A. ★	4119	4148	4138	+ 0 46
2180	De Dietrich ★	2150	2150	2150	....
220	Dév. R.d.C. (Li)	218	218	215	− 1 38
340	Dév. R. Sud-Est	333	334	330	− 0 90
680	D.M.C.	637	635	637	....
390	Drouot Assur ★	360	358	350	− 2 78
5280	Docks France ★	5290	5250	5250	− 0 76
925	Dumez ★	865	869	860	− 0 58
2340	Eaux (Gén.) ★	2205	2184	2185	− 0 91
495	Ecco ★	468	469	472	+ 0 85
1100	Electrofinanc. ★	1001	1000	999	− 0 20
475	El. S. Dassault ★	469	464	467 90	− 0 23
485	Elf-Aquitaine	536	536	538	+ 0 37
415	— (certific.) ★	430	430	429	− 0 23
1310	Epeda B.-F.	1350	1385	1312	− 2 81
3000	Essilor ★	2785	2779	2760	− 0 90
1430	Essil. Int.(DP) ★	1350	1350	1350	....
610	Esso S.A.F. ★	690	682	698	+ 1 16
2550	Eurafrance ★	2500	2520	2500	....
1880	Eurocom ★	1900	1910	1920	+ 1 05
92	Eurodisneyland	92 45	91 20	92 60	+ 0 16
4450	Euromarché ★	4799	4900	4830	+ 0 65
1040	Europe n° 1 ★	1150	1167	1199	+ 4 26
53	Eurotunnel ★	61	61 10	62 25	+ 2 05
1920	Exor ★	1984	1980	1984	....
1580	Facom ★	1873	1880	1920	+ 2 51
1220	Fichet-Bauche ★	1085	1084	1086	+ 0 09
205	Finextel ★	209 10	210	207 50	− 0 77
365	Fives-Lille ★	437	441	433 10	− 0 89
2450	Fromager. Bel ★	2500	2500	2520	+ 0 80
1980	Gal. Lafayette ★	1910	1902	1949	+ 2 04
540	Gascogne ★	546	545	545	− 0 18
1710	Gaz et Eaux ★	1690	1685	1680	− 0 59
910	Géophysique ★	1092	1076	1090	− 0 18
635	Gerland ★	673	673	670	− 0 45
715	Groupe Cité ★	720	720	720	....
2280	Gr. Victoire	1540	1611	1669	+ 8 38
1140	— (certif.)	996	1035	1049	+ 5 32
1180	GTM-Entrep. ★	1353	1350	1354	+ 0 07
1220	Guyenne-Gas. ★	1203	1210	1209	+ 0 50
390	Hachette ★	394 50	398	386	− 2 15
1360	Havas ★	1399	1404	1423	+ 1 72
625	Hénin (La) ★	630	626	631	+ 0 16
1260	Hutchinson ★	1210	1220	1211	+ 0 08
325	Imétal ★	302	304	304	+ 0 66
136	Ingénico ★	153 80	160 10	155 60	+ 1 17
5830	Inst. Mérieux ★	5800	5910	5760	− 0 69
520	Interbail ★	519	530	513	− 1 16
1850	Intertechnique ★	1740	1750	1790	+ 2 87
1260	J. Lefebvre ★	1210	1201	1214	+ 0 33
1210	Labinal ★	1295	1290	1274	− 1 62
2590	Lab. Bellon ★	2500	2465	2456	− 1 76
1490	Lafarge-Coppée	386 50	385 50	382 10	− 1 14

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1430	Lebon ★	1409	1410	1376	− 2 34
3650	Legrand ★	3510	3500	3470	− 1 14
1900	Legrand (DP) ★	1917	1930	1910	− 0 37
2080	Leroy-Somer ★	2113	2112	2110	− 0 14
770	Locabail Im. ★	785	786	785	....
515	Locafrance ★	520	519	510	− 1 92
870	Locindus ★	840	840	836	− 0 48
350	Luchaire ★	434	436 10	447 70	+ 3 16
5110	L.V.M.H. ★	5030	5080	5000	− 0 60
536	Lyonn. Eaux ★	550	560	543	− 1 27
77	Mais. Phénix ★	77 50	76	76 10	− 1 81
310	Majorette (Ly) ★	330	327	332	+ 0 61
490	Mar. Wendel ★	455	458	460 30	+ 1 16
395	Matra ★	382	381	385	+ 0 79
4900	Merlin-Gerin ★	4840	4850	4855	+ 0 31
260	Metaleurop ★	227 20	230 90	228 50	+ 0 57
240	Métrologie Int. ★	230 70	230 50	232 90	+ 0 95
163	Michelin	170	168 50	170	....
1370	Midi (Cie)	1380	1380	1370	− 0 72
176	Midl. Bk SA ★	177	177	176	− 0 56
480	Min Salsig (Mé)	500	494	494	− 1 20
199	M.M.BM. ★	189	188	189	....
143	Moulinex ★	133 10	133 50	132 50	− 0 45
....	Navig. Mixte ★	1900	1925	1896	− 0 21
190	Nord-Est ★	186 20	186	187 50	+ 0 70
315	Nordon (Ny)	455	451	450	− 1 10
796	Nouvelles Gal. ★	760	755	752	− 1 05
786	Occid. (Gén.) ★	764	770	802	+ 4 97
1620	Omn.F.Paris ★	1635	1635	1620	− 0 92
400	Olipar ★	411	420	417 50	+ 1 58
4680	Oréal (L') ★	4700	4700	4714	+ 0 30
715	Paribas	674	672	676	+ 0 30
1650	Pechelbronn ★	1670	1680	1673	+ 0 18
305	Pechiney CIP ★	288 90	288	288	− 0 31
195	Pechiney Int.	189 90	190	189 50	− 0 21
580	Penhoet ★	575	575	578	+ 0 52
1480	Pernod-Ricard ★	1455	1450	1451	− 0 27
800	Peugeot S.A.	748	749	738	− 1 34
470	Plastic Omn. ★	463	469	467	+ 0 86
630	Poliet ★	566	564	551	− 2 65
1180	Précabail Sic. ★	1220	1200	1190	− 2 46
905	Primagaz ★	880	873	879	− 0 11
700	Printemps ★	736	730	720	− 2 17
4410	Promodès ★	4400	4400	4402	+ 0 05
530	Radiotechn. ★	582	584	578	− 0 69
175	Raff. D. Total ★	175 20	177	181 20	+ 3 42
3560	Redoute (La) ★	3469	3480	3480	+ 0 32
450	R.-Poulenc CIP ★	447 50	435	430	− 3 91
350	Robur franc.	358	360	360	+ 0 56
172	Rochette (La)	150	150 90	151	+ 0 67
2150	Roussel-Uclaf ★	2230	2235	2290	+ 2 69
4880	R. Impér. (Ly)	4800	4730	4710	− 1 88
187	Sade	181 10	181 10	181	− 0 06
1580	Sagem ★	1510	1489	1510	....
620	Saint-Gobain	647	640	621	− 4 02
1520	St-Louis ★	1595	1596	1598	+ 0 19
2970	Salomon	2720	2740	2721	+ 0 04

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
685	Salvepar	568	568	568	....
1070	Sanofi ★	1085	1085	1075	+ 0 94
1680	S.A.T. ★	1603	1603	1632	+ 1 81
315	Saul-Chât. (B) ★	342 50	338	345	+ 0 73
1000	Saupiquet (Na)	1400	1405	1405	+ 0 36
920	Schneider ★	902	900	884	− 2
61	S.C.O.A. ★	42 60	42 50	43 50	+ 2 11
1120	S.C.R.E.G. ★	1120	1151	1160	+ 3 57
1050	Seb ★	1065	1068	1060	− 0 47
500	Sefimeg ★	550	545	540	− 1 82
605	Sextant A.	606	607	605	− 0 17
1600	S.F.I.M. ★	1610	1609	1620	+ 0 62
235	S.G.E. ★	268	266	267 60	− 0 15
840	Silic ★	825	830	825	....
610	Simco	608	601	599	− 1 48
1060	Sk. Rossignol ★	1015	1005	1005	− 0 99
925	Sligos ★	890	890	883	− 0 79
530	Société Génér.	506	509	507	+ 0 20
141	Sodexco	145	142 10	142 10	− 2
173	Sodero (Na)	168	168	168	....
755	Sodexho ★	732	735	720	− 1 64
96	Sogenal (Ny)	104 20	104	104	− 0 19
455	Sogerap ★	462	471	463 10	+ 0 24
2530	Sommer-Allib. ★	2490	2500	2460	− 1 20
1840	Source Perrier ★	1780	1780	1770	− 0 56
775	Sovac ★	759	765	749	− 1 32
730	Spie-Batignol. ★	723	715	710	− 1 80
1180	Strafor ★	1195	1195	1198	+ 0 25
435	Suez	458 90	456 50	457 50	− 0 31
410	Synthelabo ★	460	456	460	....
149	Thomson-C.S.F.	145 50	146 50	144 20	− 0 89
550	Total (CFP) ★	560	555	553	− 1 25
103	— (certific.) ★	105	104	102	− 2 86
395	Trailfast (Fin.)	409	415	418	+ 2 20
455	U.F.B.-Locab. ★	449	450	447	− 0 45
1100	U.I.C. ★	1100	1110	1125	+ 2 27
700	U.I.F. ★	680	675	675	− 0 74
970	U.I.S. ★	985	965	986	+ 0 10
235	U.C.B. ★	225	226 10	224	− 0 44
890	Unibail ★	896	905	905	+ 1
820	Valéo ★	802	810	785	− 2 12
455	Vallourec ★	439 50	438	444 50	+ 1 14
410	Via Banque ★	387	387	388	+ 0 26
1350	Zodiac	1424	1416	1385 c	− 1 49
990	Elf-Gabon ★	1106	1071	1085	− 2 08
130	Amax Inc.	141 50	139	139	− 1 77
187	Amer. Express	184 10	186	186	+ 1 03
270	Amer. Teleph.	245 50	250 20	250 20	+ 1 91
178	Anglo Amer. C.	226 50	221 30	221 30 c	− 1 61
590	Amgold	630	616	615	− 2 38
295	Banco Santander	279 90	279 50	279 50	− 0 14
965	BASF (Akt)	980	990	988	+ 0 82
980	Bayer	1031	1025	1023	− 0 78
118	Buffelsfont.	116 10	107	107	− 7 04
192	Chase Manh.	182	184	184	+ 1 10
116	Echo Bay Mines	117	114	111 20	− 4 96
98	De Beers	103	102 90	103 60	+ 0 58

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2640	Deutsche Bank	2750	2758	2740	− 0 36
1410	Dresdner Bank	1415	1420	1420	+ 0 35
87	Driefontein Cst	95 30	93 95	93 50	− 1 89
735	Du Pont-Nem.	700	715	715	+ 2 14
245	Eastman Kodak	230 10	234 80	234 80	+ 2 04
33	East Rand	32 10	31 55	31	− 3 43
255	Electrolux	277	275	274	− 1 08
815	Ericsson	845	841	845	....
285	Exxon Corp.	271	278	278	+ 2 58
245	Ford Motors	253 60	256 50	256 50	+ 1 14
85	Freegold	92 95	88	88 20	− 5 11
....	Gencor limit.	20 85	20 50	20 80	− 0 24
375	Gén. Electr.	363	373 80	372 50	+ 2 62
545	Gén. Belgique	564	556	559	− 0 89
245	Gen. Motors	239 50	244 50	244 50	+ 2 09
57	GdMetropolitain	59	59 10	59 10	+ 0 17
50	Harmony	61 30	60 70	60 70	− 0 98
270	Hewlett-Packard	264	264 90	264 90	+ 0 34
61	Hitachi	59	59 55	59 55	+ 0 93
920	Hoechst Akt.	946	953	950	+ 0 42
118	Homestake	125 10	125	123	− 1 68
108	Imp. Chemical	107	108 80	108 80	− 0 19
560	IBM	570	580	578	+ 1 40
350	ITT	317 90	320	320	+ 0 66
189	Ito-Yokado	172 10	172 10	172 10	....
200	Mac Donald's	185	186 50	186 50	+ 0 81
93	Matsushita	90 10	90 90	91	+ 1
22	Maxwell	20 35	20 35	20 35	....
460	Merck	416	422 50	422 50	+ 1 56
475	Minnesota M.	464	469	468	+ 0 86
380	Mobil Corp.	333	339 30	339 30	+ 1 89
240	Morgan J.P.	217 50	219 90	219 90	+ 1 10
32800	Nestlé	34570	34540	34540	− 0 09
1080	Nixdorf	1022	1005	1000	− 2 15
143	Norsk Hydro	147 20	150 10	150 80	+ 2 45
196	[illegible]	218	211	211	− 3 21
1930	Petrofina	1980	1958	1958	− 1 11
240	Philip Morris	220	228 90	227	+ 3 18
138	Philips	130 70	132	132 10	+ 1 07
111	Placer Dome	120 30	117 20	117	− 2 74
380	Quilmès	366	367	367	+ 0 27
610	Randfontein	615	570	575	− 6 50
440	Royal Dutch	415 20	422 50	422 50	+ 1 76
53	Rio Tinto Zinc	51 80	51 20	51 20	− 1 16
22	Saat. & Saatchi	22 95	23 30	23 80	+ 3 70
70	St Helena Co	80	74	75	− 6 25
280	Schlumberger	268 50	276 50	276 50	+ 2 98
45	Shell transp.	43	43 25	43 25	+ 0 58
2260	Siemens A.G.	2401	2412	2405	+ 0 17
345	Sony	338	342	342	+ 1 18
151	Sumitomo	135	134	134	− 0 74
46	Telefonica	45 30	45 95	45 95	+ 1 43
220	T.D.K.	240	249	249	+ 3 75
51	Toshiba Corp.	46 30	46 50	46 55	+ 0 54
475	Unilever	455	461	461	+ 1 32
310	Unit. Techn.	299 50	300	304	+ 1 50
650	Vaal Reefs	738	713	712	− 3 52
415	Volvo	405	395	394	− 2 72
300	West Deep	332	306	310	− 6 63
330	Xerox Corp.	318 50	324 50	324 50	+ 1 88
137	Yamanouchi	142 50	139 50	139 60	− 2 04
2 42	Zambia Corp.	2 55	2 51	2 51	− 1 57

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	120 50	5 810
9,80 % 78/93	98 05	5 128
10,80 % 79/94	100 97	4 054
13,25 % 80/90	100 85	8 349
16,20 % 82/90	....	..
16 % juin 82	101 86	9 819
14,60 % fév. 83	104 20	13 280
13,40 % déc. 83	110 10	1 065
12,20 % oct. 84	104	3 443
11 % fév. 85	106 78	10 005
10,26 % mars 86	101 30	8 798
OAT 10 % 2000	102 45	6 493
OAT 9,90 % 1997	102 17	1 004
OAT 9,80 % 1996	100 25	9 505
Ch. France 3 %	146	..
CNB Bques janv. 82	98 50	0 436
CNB Paribas	98 85	0 436
CNB Suez	98 49	0 436
CNI janv. 82	98 47	0 436
PTT 11,20% 85	104	1 519
CFF 10,30% 86	98 90	9 245
CNE 11,50% 86	102 20	6 522
CNT 9% 86	....	6 389
CRH 10,90% déc. 85	103 50	0 538
C.N.C.A. T.P.	....	109
Cass 4%	2115	211
C.G.E. 6% janv. 89-99	.....	52
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 5/7	....	8

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1625
A.G.F. (St Cent.)	....	1115
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1171 o
Arbel	....	955
Astorg	....	327 20
Avenir Publicité	....	1761
Axa Midi Assurances	....	294
Bain C. Monaco	....	625
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	520
Blanzy-Ouest	....	2588
B.N.P. Intercontin.	....	300
Bénédictine	....	4450
B.T.P. (Compagnie)	....	110
Calif	....	800
Cambodge	....	745
C.A.M.E.	....	198
Carbone-Lorraine	....	940
Case-Poclain	....	31 50
C.E.G.Frig.	....	449
Centen. Blanzy	....	6240
Cerabati	....	132

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	150 50	150 10
C.I.C. (Financ. de)	....	228
C.I. Maritime	....	740
Clearn (B)	2390	....
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	....	1020
Cogifi	....	390 50
Comiphos	....	785
Cie Industrielle	....	7900
Comp. Lyon-Alem.	....	598
Concorde (La)	....	1298
C.M.P.	....	22 35
Créd. Gén. Ind.	....	540
Cr. Universel (Cie)	....	730
Créditel	....	139 60
Darblay S.A.	....	712 d
Degremont	....	740
Delalande S.A.	....	1985
Delmas Vieljeux	....	4635
Didot-Bottin	....	1180
Eaux Bass. Vichy	....	1500
Eaux Vittel	....	4400
E.C.I.A.	....	1700
Electro-Banque	....	364 90
Eli-Antargaz	....	1145
E.L.M. Leblanc	....	681
Emaill-Bretagne	....	393
Entrepôts Paris	....	1414 o
Europe Soutra Indust.	....	95
Eurosit	....	2160
Finalens	....	220
FIPP	....	245
Fnac	....	1880
Foncière (Cie)	....	827
Fonc. Lyonnaise	....	984
Foncina	....	525
Forinter	....	....
Fougerolle	....	924
France I.A.R.D.	....	1386
France (La)	....	3450
From. Paul Renard	....	2170 d
GAN	....	2030
G.F.I.I.	....	316
Gaumont	....	1015
Gazofin	....	355
Gévelot	....	589
Gr. Fin. Constr.	....	430 50
Gds Moulins Paris	....	1460
G. Transp. Ind.	....	819
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	426
Immobanque	....	797
Immob. Marseille	....	8910
Immofice	....	560
Invest. (Sté Cent.)	....	3050
Jaeger	....	239 80
Lambert Frères	....	520
Lille-Bonnières	....	1785
Loca-Expansion	....	283 80
Locafinancière	....	390
Locatel	....	420
Louis Vuitton	....	1320
Louvre (Sté)	....	4180
Lucia	....	1950
Machines Bull	....	88 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	192 80
Magnant S.A.	....	....
Maritimes Part.	....	390
Métal Déployé	....	605
Mors	....	174
Navig. (Nat. de)	....	220
Nozal	....	282
Optorg	....	404
Oréal (L') C.I.	2240	2250
Origny-Desvroise	....	1370
Palais Nouveauté	....	1120
Paluel Marmont	....	694
Parfinance	....	249
Paribas-CIP	370	....
Paris France	....	245
Paris-Orléans	....	280 80
Partenfin	....	472
Patern. Risq. Div.	....	1680
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2130
P.L.M.	....	534 d
Porcher	....	701
Promodès	1650	1703
Publicis	....	994
Rochefortaise S.A.	....	1123
Rosario (Fin.)	....	594
Rougier et Fils	....	420
Rozières (usine de)	....	....
Sacer	....	715
SAFAA	....	426
Safic-Alcan	....	725
SAFT	....	2800
Saga	....	236
Salins du Midi	....	610
Satam	....	127 20
Savoisienne (M)	352	352
SCAC	....	890
Semelle Maubeuge	....	500
S.E.P. (M)	180	180
Sicil	....	475
Simnor (Li)	....	....
Sovim	....	408
Siph (Plant. Hévéas)	....	441
Sofal financière	....	789
Soficel	....	1060
Soffo	....	580
Soficomi	....	....
S.O.F.I.P. (M)	439	448
Sofragi	....	1590
Sopagri	....	163
Sophia-Bail	....	465
Soudure Autog.	....	989
Sovabail	....	855
Suez (Fin. de)-CIP	230 50	230 10
Stemi	....	748
Taittinger	....	4299
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	615 o
Tour Eiffel	....	319
Ufiner S.M.D.	....	840
Ugine A. Chat. Gueug.	....	385
U.A.P.	....	629
U.T.A.	....	....
Vicat	....	3100
Vinipix	....	2450

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	207
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1130	1120
Akzo	382	376 50
Alcan Alum	126	128
Algemene Bank	125 80	120
American Brands	389 90	390
Arbed	823	....
Asturienne Mines	193 40	193 40
Bco Pop Espanol	425	429 10
Banque Ottomane	1880	1810
B. Régl. Internat.	41800	41800
Br. Lambert	715	715
Canadian-Pacific	123	123 10
Chrysler corporation	112	110 70
CIR	22 15	22 15
Commerzbank	1030	1045
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	393	390
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1250	....
Glaxo	139	138
Goodyear	240	238
Grace and Co	174 50	174 80
GTE corporation	366	365
Honeywell Inc.	489	493
Johannesburg	1750	1600
Kubota	48	46
Laonia	....	....
Midland Bank Plc	35 80	....
Mineral-Ressourc.	95 75	95 10
Noranda	110 10	114 90
Olivetti	22 10	....
Pakhoed Holding	450	445
Pfizer Inc.	397 50	407
Procter Gamble	400	414 90
Ricoh Cy Ltd	47	47
Rolinco	304 50	306
Robeco	305 70	306 50
Rodamco	231 20	232
Saipem	9 90	10 50
Sema Group	33	33
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	137	....
Steel Cy of Can.	108 80	....
Tenneco	360	361
Thorn EMI	75 50	75 20
Toray indust. inc	39	39 60
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1540	....
West Rand	18 40	18 10
Whitman Corporation	157	159

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	850	....
Calciphos	181	181 70
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenhor	119 70	139 60 d
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	360	367
Europ. Accumul.	71 10	71 10
Gachot	123	116
Guy Degrenne	511	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Média Immobilier	240	....
Nicolas	810	....
Particip. Perrier	357	....
Rorento N.V.	176 60	175 10
St-Gobain-Emballage	1990	....
Sema-Metra	302 60	302 60
S.E.P.R.	2010	2032 o
S.P.R.	580	....
Sté Lecteurs du Monde	470	498
Ulinex	390	....
Union Brasseries	104	....
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 19/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1151 37	1123 28
Actilion	241 01	234 56
Actions France	605 69	583 80
Actions sélectionnées	692 85	687 81
Aedificandi	682 91	658 23
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1224 60	1194 73
A.G.F. 5000	710 99	693 65
A.G.F. ECU	1072 15	1061 53
A.G.F. Foncier	128 57	123 58
A.G.F. Interfonds	441 05	430 29
A.G.F. Invest	135 02	131 73
A.G.F. OBLIG.	1119 94	1114 37
A.G.F. Sécurité	11095 85	11095 85
Agfimo	722 47	704 85
Aleff	206 91	199 43
A.L.T.O.	177 87	171 44
Amani-Gan	6476 19	6182 52
Amplitude	666 72	647 30
Arbitrages court terme	5763 95	5752 43
Associc	1055 95	1055 95
Atout Futur	377 21	364 81
Aurecic	1538 70	1493 88
Avenir C.I.C.	105 66	102 58
Avenir Alizés	1569 44	1538 67
Axa Europe	124 45	118 81
Axa Investissements	131 23	125 28
Axa N.P.I.	108 40	103 48
Axa Valeurs PER	136 79	130 59
Bred Associations	2589 61	2581 86
Capitacic	1043 29	1027 87
Capital Plus	1680 69	1680 69
Cardan-Pierre	35 31	34 45
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conis	1051 42	1035 98
Compavalor	5850 73	5842 27
Comptemonétaire	112 86	109 57
Convertimmo	430 89	414 32
Credinter	537 25	521 60
Crédit Mutuel Capital	1043 72	1023 25
Dimo	1174 81	1136 16
Drouot-France	899 31	858 53
Drouot-Investiss.	1094 31	1044 69
Drouot-Sécurité	253 62	242 12
Drouot-Sélection	147 03	140 36
Ecucic	1071 06	1055 23
Ecureuil Capitalisation	2061 17	2040 76
Ecureuil Investissement	418 08	405 90
Ecureuil Monepremière	53659 49	53659 49
Ecureuil Monétaire	31808 21	31608 21
Ecureuil Trimestriel	1974 45	1954 90
Elicash	2230581	2230581
Energie	276 22	263 69
Epacic	2886 26	2886 26
Eparcourt Sicav	4329 46	4318 66
Epargne Associations	25602 50	25564 15
Epargne-Capital	8601 03	8515 87
Epargne Court-Terme	546 78	546 78
Epargne Croissance	1672 98	1628 20
Epargne-Industr.	98 89	96 24
Epargne Inter	610 53	594 19
Epargne J	58330 09	58330 09
Epargne Long-Terme	194 08	188 89
Epargne Monde	1363 03	1328 55
Epargne Première	11803 30	11715 43
Epargne-Oblig.	197 06	191 79
Epargne-Unie	1079 69	1050 79
Epargne-Unie	1399 20	1349 63
Epargne-Valeur	463 57	461 16
Epsilon	1165 62	1154 08
Eurocic Leaders	1137 84	1104 70
Eurodyn	1191 43	1152 25
Euro-Gan	7475 72	7136 73
Fonsicav (div. par 10)	11498 72	11498 72
Foncival	269 47	260 99
France Avenir 4/4 Ret.	......	......
France-Gan	9987 71	9515 71
France-Garantie	268 98	259 44

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	116 78	113 99
France-Investiss.	448 99	438 04
France-Obligations	468 22	453 68
Francic	505 91	491 17
Francic Pierre	121 16	117 63
Francic Régions	1337 47	1298 51
Fructi-Associations	28 84	28 84
Fructi-Epargne	29 81	28 18
Fructicapi	34 16	33 65
Fructicourt	114333 27	114333 27
Fructidor	238 52	233 02
Fructifrance	971 19	947 50
Fructimmo	32 58	31 77
Fructivar	4426 35	4414 31
Fructi ECU	571 17	582 73
Fructi-Première	10832 32	10672 24
Futuroblig	1167 16	1119 11
Gestilion	59116 57	58988 15
Gestion Associations	182 74	159 18
Horizon	1262 71	1226 93
Interepar	105745 33	103636 24
Interoblig.	11857 13	11401 09
Intersélect France	571 55	554 90
Japacic	193 90	188 25
Jeune épargne	241 02	237 48
Laffitte-Amérique	229 54	219 13
Laffitte Europe	302 53	288 81
Laffitte-Expansion	294 48	281 11
Laffitte-France	371 87	355 01
Laffitte-Immobilière	273 95	261 53
Laffitte-Japon	455 16	434 51
Laffitte-Oblig.	138 34	132 07
Laffitte—Rend.	189 73	181 13
Laffitte-Tokyo	395 15	377 23
Latitude	5468 95	5458 76
Leumi Court terme	10225 82	10225 82
Leumi Long terme	5504 92	5344 58
Lion-Associations	10728 82	10728 82
Lion-Institutionnels	23523 73	23465 07
Lionplus	776 53	768 84
Lion Trésor	2159 82	2138 44
Livret Bourse Investis.	559 61	543 31
Livret portefeuille	742 31	720 69
Méditerranée	203 16	193 95
Mensuel CIC	10114 76	10013 61
Mondiale Investissem.	452 44	431 92
Monecic	5812 16	5812 16
Monedan	54186 24	54186 24
Moné J.	58679 33	58679 33
Mutualité Dépôts	10871 74	10850 04
Mutuelle Unie Sél.	155 22	148 18
Natio.-Epargne	14232 73	14091 81
Natio.-Epargne Trésor	6361 22	6348 52
Natio.-Court terme	227344	227344
Natio.-Inter.	1183 83	1152 15
Natio-Monétaire	20588 93	20588 83
Natio.-Obligations	540 19	525 73
Natio.-Patrimoine	1509 47	1488 10
Natio.-Placements	66795 15	66795 15
Natio.-Revenu	1017 24	1007 17
Natio.-Sécurité	11432 21	11432 21
Natio.-Valeurs	873 16	849 79
Nippon-Gan	6907 24	6594 02
Nord-Sud Développ.	1240 59	1238 11
Norwatif	12138 85	11900 83
Obli Association	123 56	122 34
Oblicic Mondial	2283 80	2249 85
Oblicic Régions	1036 50	1021 18
Oblig. toutes catég.	147 79	145 61
Obliion	1081 56	1070 85
Oblisécurité	10351 52	10351 52
Oraction	1309 03	1280 18
Orvalor	6551 79	6314 98
Paribas Epargne	16979 19	16845 90
Paribas Opportunités	127 07	121 80
Paribas Patrimoine	566 32	543 23
Paribas Revenu	90 29	89 40 c

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	179 34	175 82
Parvalor	689 45	679 08
Phénix Placements	267 38	259 59
Pierre Investiss.	769 36	749 61
Placement A	1240 64	1216 31
Placement crt-terme	72542 71	72397 91
Placement J	5809 32	5797 72
Placement Premier	53602 36	53694 98
Plénitude	116 93	113 80
Poste Gestion	52588 23	52588 23
Première Obligations	10946 86	10935 92
Prévoyance Ecureuil	113 90	110 86
Priv'Association	23712 80	23712 90
Quartz	126 41	123 30
Rentacic	162 59	160 19
Revenus Trimestriels	5293 55	5241 14
Revenu Vert	1137 64	1120 73
St-Honoré Bio-aliment.	946	903 10
St-Honoré Global	280 29	267 58
St-Honoré Matignon Pl.	243 54	232 50
St-Honoré Pacifique	619 87	591 76
St-Honoré P.M.E.	556 56	531 32
St-Honoré Réel	12116 20	12068 93
St-Honoré Services	526 44	506 19
St-Honoré Technol.	825 87	788 42
Sécuricic	1421 18	1419 76
Sécuri Taux	11289 95	11289 95
Sicaden (Cardan BP)	702 77	692 38
Sicav-Associations	1502 95	1500 70
S.F.I. fr. et étr.	726 61	705 45
Sicav 5000	448 71	434 75
Slivafrance	705 73	688 84
Slivam	457 11	444 88
Slivarente	214 04	211 92
Slivinter	442 79	430 94
S.N.I.	1290 71	1253 12
Sogepargne	333 29	321 24
Sogevar	1138 60	1086 97
Soginter	1416 78	1352 53
Soleil Investissement	574 64	548 58
Stratégie Actions	1231 35	1183 99
Stratégie Rendement	1189 61	1132 79
Technocic	1176 80	1141 36
Techno-Gan	6303 40	6017 57
Thesora	526 12	520 91
Transcontinents	88 79	87 05
Trésor Plus	1040 76	1030 46
Trésor Réel	11587 91	11567 91
Trésoricic	103622 06	103622 06
Tallon	5091 66	5041 25
U.A.P. Investiss.	488 99	471 32
U.A.P. moyen terme	110 74	106 74
Uni-Associations	111 26	111 26
Unifrance	620 33	597 91
Unifoncier	1508 22	1463 71
Uni-Garantie	1349 77	1322 30
Uni-Régions	3376 79	3254 74
Uniresta	2327 07	2260 55
Univer	184 90	184 90
Univers-Actions	1310 33	1267 24
Univers-Obligations	1629 03	1575 46
Valorem	592 38	577 93
Valorg	1695 76	1694 07
Valrexi	43072 22	43050 69
Vendom	23399 12	23374 72

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 780	5 824	5 650	6 150
ECU	6 912	6 921	....	....
Allemagne (100 DM)	339 930	339 860	329 500	350
Belgique (100 F)	16 245	16 246	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 680	301 670	292	311
Danemark (100 krd)	87 870	87 840	85	92
Norvège (100 k)	88 210	88 480	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 514	9 573	9 200	10
Grèce (100 drachmes)	3 648	3 650	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 564	4 588	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	381 970	382 400	369	393
Suède (100 krs)	93 600	93 730	90 500	97 500
Autriche (100 sch)	48 283	48 277	46 880	49 900
Espagne (100 pes.)	5 266	5 244	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 882	3 865	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 947	4 956	4 800	5 200
Japon (100 yens)	3 969	3 995	3 850	4 070

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/1
Or fin (kilo en barre)	77000	76900
Or fin (en lingot)	77250	77100
Pièce française (20 fr)	451	453
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	517	514
Pièce latine (20 fr)	447	442
Souverain	560	565
Pièce de 20 dollars	2720	2675
Pièce de 10 dollars	1440	1420
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	2910	2925
Pièce de 10 florins	465	465
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

AFRIQUE DU SUD

Nelson Mandela invite les Noirs à retourner à l'école

Le chef historique du Congrès national africain (ANC - interdit), Nelson Mandela, a pour la première fois exhorté les écoliers et lycéens noirs à retourner dans les écoles, qu'ils avaient désertées en masse ces dernières années.

Dans une lettre écrite à une lycéenne noire, reçue première à l'examen de fin d'études secondaires et publiée dimanche 21 janvier par le journal *City Press*, Nelson Mandela affirme que les écoliers ayant échoué aux examens devraient retourner en classe.

L'appel de M. Mandela intervient alors que l'enseignement pour les Noirs connaît une grave crise en Afrique du Sud, où l'apartheid est appliqué de manière rigide dans l'enseignement public. Cette crise a été illustrée en décembre dernier lors des examens de fin d'année, lorsque 42 % seulement des 190 000 lycéens noirs ont obtenu leur examen de fin d'études secondaires, contre 54 % l'année précédente.

Dans les écoles pour Blancs, le taux de réussite a été d'environ 95 %. Dans sa lettre à Albertina Ngwezi, seize ans, de la township d'Atteridgeville, proche de Pretoria, Nelson Mandela souhaite que les efforts de la lycéenne inciteront les jeunes Noirs à *« retourner à l'école pour s'armer du savoir et des compétences nécessaires à en faire de futurs responsables dignes de confiance »*. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Il faut amener les islamistes à discuter sur un plan démocratique

déclare le premier ministre, M. Mouloud Hamrouche

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 21 janvier à Alger, M. Mouloud Hamrouche, premier ministre algérien, a d'abord répondu à des questions sur l'intégrisme islamique dans son pays.

« Il y a actuellement une expérience un peu unique dans le monde musulman, a-t-il dit. *C'est la première fois qu'un Etat – l'Algérie – reconnaît un mouvement intégriste comme un mouvement politique. Nous avons choisi cette voie parce que nous considérons que la meilleure façon de maîtriser ce phénomène est de le comprendre, de le gérer et de discuter avec lui. (...) Nous avons choisi la voie démocratique, la voie des libertés, la voie de la sagesse. En amenant le Front islamiste, ou les islamistes, ou les intégristes, ou les fondamentalistes – comme vous voudrez ! – à discuter sur un plan démocratique, nous sommes sûrs de nos arguments et de nos moyens.*

» Le phénomène intégriste ne date pas d'hier. Il n'est pas le produit du multipartisme. Ce phénomène existe depuis les années 60-70. Effectivement, ce mouvement a pratiquement investi aujourd'hui l'ensemble des créneaux de la société. Le gouvernement s'est trouvé devant un choix : ou bien entrer tout de suite en conflit ou bien ménager les choses intelligemment par d'autres méthodes. Et c'est ce que nous faisons aujourd'hui. (...)

» Quand l'arabisation a été décidée, une campagne a été lancée contre les enseignants en arabe, selon laquelle ce serait des gens ayant suivi la filière coranique et n'ayant pas reçu de formation moderne. (...) La réalité est tout autre. C'est vrai que, à un moment donné, les islamistes ont essayé de récupérer le mouvement d'arabisation. Aujourd'hui, le problème de la langue nationale est définitivement tranché. A partir du moment où il ne se pose plus, c'est le problème de la qualité du système éducatif qui va se poser. (...) Il faut que nos enfants apprennent leur langue nationale et la maîtrisent sans pour autant se couper de ce qui se fait ailleurs dans le monde, sans les priver des instruments d'accès au savoir international – en un mot les langues étrangères. (...)

» Aujourd'hui, la langue française est la deuxième langue nationale. Dire que nous allons introduire une deuxième langue étrangère, c'est aller trop vite ! Nous n'avons ni l'argent ni les cadres nécessaires pour enseigner une autre langue. (...) Ce serait bien d'ajouter une autre langue, mais il est exclu d'abandonner le français. »

A propos des relations avec la France, M. Hamrouche a dit : *« Chaque fois qu'un problème est posé, on le ramène toujours un peu à l'histoire, cette histoire parfois dramatique et perturbante. Il importait de libérer les relations franco-algériennes du passé* [...]. *Les rapports entre la France et l'Algérie doivent se dérouler normalement, comme ceux qui peuvent exister entre deux pays voisins* [...]. *Nous avons eu notre indépendance, les choses sont passées ; maintenant, il fallait franchir une nouvelle étape, parce que nous avons d'autres problèmes à surmonter, d'autres batailles à gagner : gagner la bataille du développement et réduire le gap qui nous sépare des pays avancés* [...].

» Aujourd'hui, nous n'avons pas le choix. Nous devons nous serrer la ceinture, nous mobiliser pour faire face à la crise économique, nous retrousser les manches pour travailler [...]. *Personne n'a proposé autre chose que le programme du gouvernement. Nous pensons qu'en disant la vérité aux gen, ils vont se mobiliser. Nous leur demandons simplement un peu de temps. Nous allons essayer de prendre un peu d'argent là où il se trouve pour le donner à ceux qui n'en ont pas* [...]. *Dans le programme que j'ai présenté à l'Assemblée nationale, j'ai demandé un délai de trois ans. »*

Abordant les questions relatives à l'immigration, M. Hamrouche s'est prononcé pour le droit de vote de ses concitoyens algériens en France lors des élections locales : *« Ce ne serait que justice. Celui qui travaille dans une commune participe à la production et à la création de richesses. Puisqu'il paie des impôts (...), il a le droit, comme les autres, de savoir comment est dépensée la partie de cet argent qui va à la commune. (...) »*

Contrôler l'immigration

Sur la formation des Algériens en France et leur retour au pays, M. Hamrouche a poursuivi : *« Nous sommes ouverts à toutes les formules. (...) Il faut dépassionner les relations entre la France et l'Algérie. (...) Vous parlez de la formation pour le retour éventuel. De l'autre côté, on tient le discours de l'intégration. De ce point de vue, il y a quelque chose qui ne va pas et il faut qu'on se mette d'accord. (...) Il ne faut pas faire une seule politique, il faut faire des politiques et laisser les gens libres de choisir celle qui leur convient. (...)*

» Les choses se sont arrangées depuis quelque temps. Il y a moins de problèmes, moins de comportements anti-Algériens, surtout dans les aéroports et les ports. Si l'on peut améliorer encore les conditions d'accueil, on peut aussi peut-être améliorer les conditions de contrôle. Je ne serais pas contre. (...) »

Interrogé sur sa réaction lorsque M. Mitterrand a parlé de *«seuil de tolérance »* à propos de l'immigration, le premier ministre a reconnu : *« Le problème existe dans certaines régions de la France. Il n'est pas global. (...) Un certain nombre de communes souffrent peut-être d'un surplus ou d'un nombre élevé d'immigrés, qui ne sont pas uniquement des Algériens. (...) Le fait d'avoir évoqué le droit de vote pour les élections locales a peut-être accentué un peu les problèmes entre les communautés. »*

« L'évolution de l'Est fait tomber beaucoup de barrières, change les comportements et les politiques, ainsi que les stratégies politiques, économiques ou financières, a conclu M. Hamrouche. *Nous sommes conscients que ces changements vont certainement influer sur l'ensemble des opérateurs économiques du monde, sur les relations économiques, et surtout sur les relations du Maghreb avec l'Europe. (...) Je souhaite que l'Europe, et surtout l'Europe du Sud, n'oublie pas qu'elle a un partenaire, le Maghreb. »*

□ **Une réaction du RECOURS.** – M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS, estime que le premier ministre algérien *« a bien démontré lors de son intervention au « Grand jury RTL-*le Monde *» la volonté du gouvernement algérien de favoriser des relations équilibrées avec la France, au point de confirmer solennellement le choix de la langue française comme seconde langue nationale »*. En revanche, le RECOURS *« regrette d'autant plus la position de M. Hamroulhe invoquant la notion de justice sur le droit de vote des immigrés aux élections locales, qu'elle ne peut qu'aggraver les tensions déjà bien vives suscitées par ce projet, alors même que les Français d'Algérie résidant toujours sur leur terre natale ne bénéficient d'aucun droit civique ou économique, au mépris même de cette notion de justice »*.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Le troc, c'est la Sécu !

JE vais vous épater, je sais comment le boucher, moi, le trou de la Sécu. Un moyen bête comme chou. *Remarquez, c'est pas moi qui* l'ai trouvé, c'est les Amerloques, encore un coup. Ils appliquent le principe du troc, un truc tout simple, à l'ancienne, qui permet de soulager la misère et la souffrance pour pas un rond. Le moyen ? Remplacer les cotisations par des prestations. Non, pas en espèces, en nature.

Vous allez consacrer au fil des ans mettons deux heures par semaine à vous occuper de grands malades ou de personnes âgées. Ces heures, versées à votre compte dans une banque spécialisée – il en existe déjà plusieurs, – vous pourrez les retirer quand, à votre tour, vous aurez besoin de quelqu'un qui vienne vous tenir *la main* ou vous passer *le* bassin. Les actifs payent pour les inactifs, pareil qu'ici. Sauf que là, c'est pas avec des sous, c'est avec des soins. Un plan-épargne-services, en somme !

Paraît qu'aux Etats-Unis les bonnes âmes poussent des hauts cris : Qu'est-ce que ça signifie ? En voilà des façons de corrompre, de dévoyer la très chrétienne notion de bénévolat et de philanthropie. Balivernes ! En l'occurrence, charité bien ordonnée commence par autrui et profite à soi-même. Où est le mal ? On s'est *pas battus, nous,* en France, pour obtenir que les donations de tableaux et les contributions aux œuvres caritatives soient exemptées d'impôts, peut-être ? Vous voyez la différence, vous ? Pas moi.

Si ça marche, ce système ? Le tonnerre. Ça marche pas, ça galope, ça gagnera bientôt des secteurs sans aucun rapport avec la vieillesse ou la santé. On peut très bien imaginer tout un réseau d'activités rémunérées sans bourse déliée. En remplaçant simplement le facteur argent par le facteur temps. Et ça, du temps, dans la société de loisirs qui nous attend, on en aura à revendre, c'est le cas de le dire.

Un exemple ? Je le pique à Newsweek : en déblayant l'entrée enneigée ou en sortant les poubelles de son voisin, un couple va s'ouvrir un crédit baby-sitter. La baby-sitter, elle, pourra s'offrir des leçons de ski *ou de natation. Super, non ?* Moi, voyez, je préfère être récompensée sur la Terre, et pas au Ciel, de mes bonnes actions. Un tiens vaut mieux que...

LIBAN

Le président Elias Hraoui en visite officielle à Damas

Le président libanais Elias Hraoui a entamé dimanche 21 janvier une visite à Damas, son premier déplacement à l'étranger depuis son élection, le 24 novembre. Le chef de l'Etat libanais se rendra ensuite en tournée dans plusieurs pays arabes notamment en Arabie saoudite, en Algérie et au Maroc.

Aucun communiqué n'a été rendu public à Damas à l'issue des premiers entretiens qu'a eus M. Hraoui avec le président syrien, M. Assad. La radio syrienne a cependant souligné *« la complète disposition de Damas, qui accueille le symbole de la légalité, à fournir toute aide possible à cette légalité pour qu'elle étende son pouvoir à tout le territoire du Liban et mette fin à la situation irrégulière que représente l'officier rebelle »,* le général Michel Aoun.

A Beyrouth, l'appel du général Aoun à une grève générale samedi dans le Liban Nord, sous contrôle syrien, est resté sans effet, alors que six heures d'accrochages ont opposé ses troupes à l'armée syrienne. – *(AFP-Reuter)*

□ **Un colonel israélien tué au Liban du Sud.** – Un officier israélien, le colonel Itzhak Rahminof, officier de liaison auprès de l'Armée du Liban sud (ALS – milice libanaise entretenue par Israël), a été tué, dimanche 21 janvier, lors d'un accrochage dans le sud du Liban entre une unité de l'ALS et trois hommes armés que poursuivaient les miliciens libanais et les forces israéliennes, selon un porte-parole israélien.

□ **GABON : 250 arrestations après les émeutes de Libreville.** – Deux cent cinquante personnes ont été arrêtées par les forces de sécurité gabonaises à la suite des émeutes, pillages et actes de vandalisme qui ont eu lieu ces derniers jours à Libreville, a annoncé la télévision le dimanche 21 janvier. – *(AFP)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 janvier

Légère hausse

Après la baisse de 2,2 % de l'indice CAC-40 la semaine dernière, le marché semblait se reprendre lundi dans la matinée. Dès les premiers échanges, cet indice s'appréciait de 0,18 %. Parmi les plus fortes hausses, figuraient Pechiney CIP (+ 4,1 %), Groupe Victoire (+ 3,9 %) et Métrologie (+ 3,8 %).

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 21 janvier 1990 a été tiré à 588 574 exemplaires.



UN MESSAGE FORMIDABLE ET UNE INVITATION DU PRÉSIDENT DE RODIN :
MAINTENANT, JE SOLDE !
Et je programme, pour votre plaisir
TEMPÊTE SUR LA MODE
ET OURAGAN SUR LES PRIX !
POUR VOUS, DES AVANTAGES SPECTACULAIRES :
▶ Suppression de tous les obstacles sur le chemin de la mode,
▶ les prix volent en éclat et ils baissent follement, ▶ Les plus illustres créations vous sautent au cou. ▶ Chaque mètre de tissu superbe s'offre à votre choix...
...DEPUIS 15 F LE MÈTRE !
RODIN
36, CHAMPS-ELYSÉES PARIS



Constructeur de systèmes de réception télévision par satellite et de micro-ordinateurs compatibles recherche

RESPONSABLE EXPORT
Allemand, anglais, français

Agé d'au moins 28 ans, vous êtes diplômé HEC, ESSEC ou équivalent. L'univers du commerce international vous passionne.

Mais sachez que :
- Vous aurez la responsabilité d'exprimer toutes vos qualités sur un marché naissant et en pleine expansion,
- Vous évoluerez dans une ambiance de travail dynamique au sein d'une équipe jeune et performante,
- Votre salaire sera motivant,
- Vous devez pouvoir justifier d'une première expérience réussie et posséder un fort potentiel d'évolution.

Envoyez-nous votre lettre manuscrite. (C.V., prétentions, photo) sous réf. AL/501 à DONATEC SATELLITE 126, rue Marcel Hartmann 94851 IVRY sur SEINE cédex. Discrétion totale assurée.

